n° 3 – 2006

Melvan

La Revue des Deux Îles

patrimoine historique et naturel
des îles d'Hoedic et de Houat

MELVAN
melvan@melvan.org
www.melvan.org
56170 Île-d'Hoedic

Photo de couverture

LE VILLAGE D'HOEDIC EN 1958.

Photo Miltos Toscas.
Journaliste et photographe, 1925 – 1995.
Avec l'autorisation de Liliane Toscas, son épouse, que nous remerçions.

Melvan

La Revue des Deux Îles

N° 3

2006

patrimoine historique et naturel
des îles d'Hoedic et de Houat

L'omphalode du littoral : *Omphalodes littoralis*
Cette très rare endémique du littoral atlantique français fleurit en abondance au printemps sur les dunes d'Hoedic et de Houat.
(Dessin de Florence Le Coq)

La Revue des Deux Îles

Ce troisième volume de la Revue des Deux Îles vous propose de nouveaux documents concernant l'archipel d'Hoedic et de Houat.

Le territoire que couvre Melvan est étroit mais nos centres d'intérêt sont vastes : histoire, archéologie, sociologie, naturalisme... et bénéficient, par l'exiguïté-même de ce territoire, d'un effet de loupe. Les grands événements peuvent ainsi être abordés à travers le quotidien d'anonymes, en une contribution à la « micro-histoire » qui renouvelle aujourd'hui l'analyse historique.

Vingt-sept personnes, auteurs et membres du Comité éditorial, ont participé à la rédaction des trois premiers numéros de notre revue. Nous comptons sur vous pour étendre ce cercle. Faites-nous part de vos suggestions, proposez-nous thèmes et auteurs. Tant qu'ils concernent les deux îles, peu de sujets sont susceptibles d'être rejetés. Ouest-France le soulignait : « *Dans l'énoncé des centres d'intérêt de la revue, il y a comme un parfum d'honnête homme du XVII^e siècle.* »[1]

La Revue des Deux Îles est votre revue. Partageons notre passion !...

[1] *Bruno Jezequel, Ouest-France, 2 décembre 2005.*

Le Comité éditorial
MELVAN

Orthographe d'« Hoedic » et de « Houat »

L'orthographe de Houat est aujourd'hui bien stabilisée, mais celle d'Hoedic reste très fluctuante.

Pour l'ensemble de ses écrits et publications, Melvan a retenu l'orthographe « Hoedic ». Nous avons décidé de ne pas utiliser le tréma (Hoëdic) qui est une pratique récente et source d'erreur de prononciation : Hoedic se dit « édic *» et non «* oédic *». Pour plus de précisions, vous pouvez vous reporter à l'article* Étymologie et orthographe d'Hoedic et de Houat*, de G. Hatchiss, paru dans le premier numéro de La Revue des deux îles.*

Néanmoins, dans les citations ou publications de textes anciens, nous respectons l'orthographe de l'auteur, pour Hoedic comme pour Houat. C'est pourquoi trois orthographes figurent pour Hoedic dans le sommaire de ce volume.

Sommaire

■ Chronologie d'Hoedic et de Houat 9
Gaspard Hatchiss

■ Tourbière et marécage à Hoedic 25
Histoire du paysage depuis 6 000 ans
Lionel Visset, Claire Delalande, Camille Joly

■ L'*Abel-Alain*, dundee de pêche, 37
et ses deux recteurs-armateurs
Henri Buttin et Marie-Paule Buttin-Stagnara

■ L'*Abel-Alain*, dernier passage 49
Houat : 14, 15 et 16 décembre 1944
Hélène Le Friec-Pauchard

■ Survol de la flore mycologique 111
de l'archipel Houat – Hoedic
Jean-Paul Priou

■ Deux grands monarques à Hoedic : 129
hypothèses sur leur origine
Arnaud Le Nevé

■ Fortune d'Hoedic, histoire et mémoire de 135
L'Or des mers (Jean Epstein, 1932)
Vincent Guigueno

■ *L'Or des mers*, photogrammes 145
Jean Epstein

■ Misère d'Hœdik 159
Jean Epstein

■ Le trésor d'Hœdic 169
Roger Le Grand

■ Auguste Brizeux (1803 – 1858), 175
Hoedic idéalisée
Christine Harteman

Chronologie d'Hoedic et de Houat

Gaspard Hatchiss
Hoedic 56170.

En 1650, James Ussher, archevêque d'Armagh et primat de l'Église anglicane d'Irlande, publiait, dans une célèbre chronologie, la datation des événements majeurs du monde selon le postulat de l'inerrance de la Bible[1]. Très précis dans son analyse, Ussher faisait remonter la création du monde à midi, le 23 octobre de l'an 4004 av. J.-C. Cette chronologie, en phase avec les conceptions philosophiques de l'époque, n'a pas résisté, vous vous en doutez, aux découvertes scientifiques ultérieures ! Compte-tenu des premières dates que nous proposons pour Hoedic et Houat, notre chronologie aurait donc été hérétique sous Ussher…

Le premier événement marquant concernant les deux îles est la présence, peu de temps avant l'arrivée de l'agriculture, de chasseurs cueilleurs vivant essentiellement des ressources maritimes du littoral. Ces hommes du Mésolithique final (6e millénaire av. J.-C.) ont séjourné à Hoedic et y ont enterré leurs morts dans une nécropole fouillée dans les années trente par Marthe et St-Just Péquart. Avant cette période, quelques artefacts isolés caractéristiques du Paléolithique ont bien été trouvés, mais dans des contextes non signifiants ne permettant pas d'évoquer une installation humaine.

Cette nécropole mésolithique est donc notre point zéro, le début de la Préhistoire puis de l'Histoire des deux îles, dont les points marquants sont repris dans cette chronologie. La situation d'un événement dans le temps est un exercice beaucoup plus incertain que la mémoire de cet événement. Nous avons entendu parler de la bataille des Cardinaux qui vit l'anéantissement de la flotte française et des batteries Vauban, mais les batteries existaient-elles déjà lors de cette bataille navale ou bien sont-elles postérieures ? De quand datent les moulins, telle église, la première école, un port, une croix ?…

La mise au point d'un tel document est délicate car il s'appuie sur de nombreuses références difficiles à vérifier. Nos dates ont été en grande partie établies par la consultation d'ouvrages de synthèse qui, malheureusement, ne mentionnent pas toujours leurs sources. Il faut considérer cette chronologie comme une première ébauche. Elle pourra être corrigée au fil des informations qui nous parviendront ultérieurement, y compris de la part de nos lecteurs.

[1] Postulat selon lequel les Écritures, étant d'inspiration divine, sont sans erreur.

Chronologie

Succession des événements survenus sur les îles d'Hoedic (Hd) et de Houat (Ht).

-600 000 *Circa*[1]	/Hd	Des hommes du Paléolithique inférieur (Homo erectus) pourrait avoir séjourné à Hoedic où deux choppers ont été trouvés.
-300 000 *Circa*	/Hd	Toujours au Paléolithique, mais plus récent, la présence de l'homme est attestée à Hoedic par la découverte d'un biface daté de l'Acheuléen moyen à supérieur.
-8000 *Circa*	/Hd/Ht	Hoedic et Houat sont rattachées au continent, le niveau de la mer est environ 30 m au-dessous de l'actuel.
-7000 *Circa*	/Hd/Ht	Le niveau de la mer est d'environ 15 m au-dessous de l'actuel. Hoedic et Houat sont réunies en une seule île par un isthme situé sous l'actuelle balise Er Rouzes qui en est le point haut.
-5500 *Circa*	/Hd	Des populations mésolithiques littorales de chasseurs-cueilleurs enterrent leurs morts dans la nécropole de Port Neuf (fouilles de Marthe et St-Just Péquart). Le niveau de la mer est d'environ 10 m au-dessous de l'actuel. Hoedic et Houat sont encore rattachées à marée basse.
-4500 *Circa*	/Hd/Ht	Les premiers agriculteurs signalent leur présence à Hoedic où des poteries affiliées à des cultures provenant du Bassin parisien ont été trouvées auprès de l'alignement de menhirs du Douet (fouille J.-M. Large, en cours). Hoedic et Houat sont deux îles séparées, le niveau de la mer est d'environ 5 m au-dessous de l'actuel.
-4000 *Circa*	/Hd/Ht	Les bâtisseurs de dolmens investissent les deux îles comme en témoignent à Hoedic ceux de Beg Lagad, de La Croix, du Télégraphe, de Port Louit, de Groa'h Er Blaye et à Houat les dolmens de Groa'h Velin et de Stang Er Vras.
-3500 *Circa*	/Hd/Ht	La pointe du Vieux Château à Hoedic est aménagée avec un remblaiement derrière un alignement de blocs. Ce site a été investi sur une longue période, on y trouve des poteries du Néolithique final.
-3200 *Circa*	/Ht	Des chasseurs-agriculteurs se rendent régulièrement sur l'îlot d'Er Yoch au sud-est de Houat pour, entre autre, y chasser le phoque.
-1000 *Circa*	/Ht	Un homme de l'Âge du bronze enfouit un dépôt de lingots de bronze non loin des tumulus au nord-ouest du village de Houat, qui sont probablement de cette époque. L'un de ces tumulus laisse apparaître une grande dalle couverte de nombreuses cupules, peut-être réemploi d'une stèle antérieure.
-100 *Circa*	/Hd/Ht	Un atelier gaulois de production de sel est établi au sud de la plage de Port Blanc à Hoedic, aujourd'hui signalé par une épaisse couche archéologique (fouilles en cours, M.-Y. Daire). D'autres sites du même type sont connus à Houat et à Hoedic.

[1] *Circa* : aux environs de. (Note de Melvan)

56	/Hd/Ht	Les Romains anéantissent la flotte des Vénètes. Cette célèbre bataille pourrait avoir eu lieu dans le Mor Bras entre la presqu'île de Rhuys et les deux îles.
550 *Circa*	/Ht	Saint Gildas serait venu d'Écosse en Bretagne, aurait fondé l'abbaye de Rhuys et se serait retiré dans un ermitage à Houat. Son implantation en Bretagne est probablement plus une affabulation pour asseoir la réputation de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys qu'un fait historique (*Cf.* 1038).
700 800	/Ht	Une présence carolingienne laisse trace de son passage à Hoedic en y abandonnant un vase entier de type « Meudon » découvert près de Port Blanc par le recteur Lavenot en 1886.
900 *Circa*	/Hd/Ht	Après la passage des Vikings, les deux îles ne sont plus habitées.
1008	/Hd/Ht	Le duc de Bretagne Geoffroy et son frère Judicaël, évêque de Vannes, font une dotation de terres, dont Hoedic et Houat, pour la fondation de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys. Ils confient cette mission à l'un de leur parent, Félix, qui est alors moine à Saint-Benoît-sur-Loire, après avoir été ermite à Ouessant. Une révolte de paysans entrave cependant, dans un premier temps, le projet.
1025	/Hd/Ht	Goustan rejoint Félix qui a repris la construction de l'abbaye de Saint-Gildas. Goustan était un Breton de Grande-Bretagne ; victime de pirate Saxon, il avait été recueilli par Félix à Ouessant. Premier déplacement de familles de la presqu'île pour peupler Houat et Hoedic. Félix se retire souvent en ermite à Houat et y aurait édifié une chapelle (qui n'est pas celle du Vallon datée de 1682, la chapelle de Félix aurait été sur une hauteur). Rioc, ermite à Hoedic, est rejoint par Goustan. Ils y auraient construit un oratoire et un prieuré (un prieuré dont la date de construction n'est pas déterminée existait à l'emplacement de la cantine, actuelle Poste).
1038 1045	/Hd /Ht	Vital, successeur de Félix, quitte Rhuys pour n'y revenir qu'en 1066. Il rédige une vie de saint Gildas, Vitae Gildae, à laquelle il rajoute une période bretonne faisant de Gildas, personnage historique du V^{e} siècle, le fondateur de l'abbaye de Rhuys. Il dote ainsi l'abbaye de Rhuys d'une antériorité sur les moines de Redon et de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, en imaginant une période bretonne. Goustan est envoyé en Vendée, y tombe malade et décède à Saint-Philbert.
1000 1200	/Ht	Peu de témoins du Moyen Âge dans les deux îles, hormis ce fragment de pot en céramique « onctueuse » découvert en 2005 entre le Paluden et le bourg d'Hoedic.
1313 *Circa*	/Hd/Ht	Invasion de pirates venus d'Angleterre. Les prieurés d'Hoedic et de Houat sont pillés.

1400 *Circa*	/Hd/Ht	Les îles sont visitées par des pirates de toutes origines, bretons, charentais, anglais, hollandais...
1548	/Hd/Ht	Une flotte anglaise de 24 vaisseaux attaque Houat et Hoedic, les pille et détruit de nombreuses maisons.
1563	/Hd/Ht	27 navires anglais croisent aux abords des deux îles. 600 Anglais envahissent Houat.
1590 *Circa*	/Hd/Ht	Les deux îles sont cédées par un abbé de Saint-Gildas, à titre personnel, à Sourdeval, gouverneur de Belle-Île.
1610 *Circa*	/Hd/Ht	Annulation de la vente des deux îles par un autre abbé. Nouvelle cession des deux îles au profit de Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV. Elle ne se traduit pas dans les faits, Fouquet étant arrêté.
1624	/Hd	Construction et bénédiction de la croix du Port Sud à Hoedic par Laudriec, vicaire de la paroisse de Saint-Goustan-de-Rhuys, où se trouve l'abbaye de Saint-Gildas.
1653	/Hd/Ht	Hoedic et Houat deviennent des trèves (subdivisions) de la paroisse de Saint-Goustan-de-Rhuys.
1674	/Hd/Ht	La flotte hollandaise de l'amiral Tromp, forte de 70 navires, débarque 8 000 hommes à Belle-Île et la pille, ainsi que Houat et Hoedic.
1676	/Hd	Naufrage de la flûte royale *Le Chariot* au sud d'Hoedic. L'épave chargée de canons a récemment été localisée (J.-M. Kéroullé).
1682	/Hd	Construction à Houat de la chapelle St-Gildas dans le vallon de Lan er Hoët. Les ruines sont encore visibles à côté du café l'Ezeen sur la route du vieux port.
1685	/Hd/Ht	Vauban, arrivé à Belle-Île en 1683, visite Hoedic et Houat et fait établir des plans pour la construction de batteries côtières.
1693	/Hd/Ht	Fin des travaux et armement des batteries de Vauban : les batteries avec tour de Beg Lagad à Hoedic et d'En Tal à Houat (ultérieurement appelée Koh Kastel) et, à Houat, la batterie sans tour de Lescudelle (Chudel).
1696	/Hd/Ht	L'amiral Berkeley à la tête d'une flotte anglo-hollandaise tente de débarquer sans succès à Belle-Île. Les forces anglaises attaquent Hoedic mais ne peuvent prendre le fort. Ils pillent, incendient le village et détruisent la chapelle Saint-Goustan. 500 Hollandais débarquent à Houat, assaillent sans succès le fort d'En Tal, brûlent la chapelle et les chaumières et se retirent en emmenant le bétail.
1705	/Hd	Le recteur d'Hoedic, Lolinais, meurt empoisonné par les soldats du fort de Beg Lagate.
1728	/Hd	Construction à Hoedic de l'église Notre-Dame-des-Neiges, à l'initiative de la citadelle de Belle-Île, et à ses frais, pour se faire pardonner l'empoisonnement du recteur. Bénédiction de la cloche par le recteur Pierre Blanchet le 23 juin. Le clocher est contruit ultérieurement, vers 1740. L'oratoire du Paluden demeure comme presbytère.

1746	/Hd/Ht	L'amiral anglais Lestock s'empare des batteries de Houat et d'Hoedic et les détruit. La batterie de l'Escudelle est abandonnée et les forts d'En Tal et de Beg Lagate se rendent sans combat. Les îliens se sont enfuis sur le continent. Les Anglais pillent les îles, récoltes et troupeaux, détruisent chaumières et églises, et font sauter les fortifications.
1758	/Hd/Ht	Le duc d'Aiguillon fait reconstruire deux batteries circulaires sans tour mais flanquées d'un « ouvrage à corne » sur le site des anciens forts à En Tal (Koh Kastel, Houat) et à Beg Lagate (Hoedic) qui devient le fort de Pengarde. La première est achevée en1758 à Houat, mais le fort de Pengarde, non achevé en 1759, ne sera jamais terminé après le désastre des Cardinaux. Le deux forts hébergeront cependant une garnison. La batterie de Lescudelle (Port Chudel, Houat) n'est pas reconstruite.
	/Ht	La frégate française l'éclair fait naufrage sur la chaussée entre Houat et Quiberon. Seul les Anglais connaissaient les passes de la Teignouse.
1759	/Hd/Ht	Bataille des Cardinaux (*Quiberon bay batlle*) : la flotte française de Brest, aux ordres du maréchal de Conflans, est battue par la flotte anglaise de l'amiral Hawk entre Hoedic et le Croisic.
1761	/Hd/Ht	Les Anglais de l'amiral Keppel et du général Hogdson occupent Belle-Île, Houat et Hoedic jusqu'en 1763. À la chute de Belle-Île, les îliens s'enfuient sur le continent et les garnisons des forts d'Hoedic (100 soldats) et de Houat (250 soldats) se rendent. Les Anglais cultivent les champs des deux îles.
1763	/Hd/Ht	Le traité de Paris met fin à la guerre, Minorque est échangée contre les îles du Morbihan.
1766	/Hd/Ht	Introduction précoce de la pomme de terre à Belle-Île par les Anglais, puis progressivement à Houat et à Hoedic (Parmentier ne présente la pomme de terre à Louis XVI qu'en 1785).
	/Ht	Construction à Houat de l'église Saint-Gildas, agrandie en 1840 avec chœur et sacristie, clocher de 1856, allongement et sacristie nord en 1962.
1777	/Hd	Épidémie de variole de 1775 à 1777. Hoedic compte 160 habitants et 25 à 30 « cabanes ».
1781	/Hd	La Marie-Rose, poursuivie par les corsaires anglais, est sauvée par le recteur Puillon et les habitants d'Hoedic qui, par des signaux, l'aident à rentrer dans la rade du Port La Croix.
1787	/Hd	Jean Marion, recteur d'Hoedic, crée un fond commun, au nom de l'Église, pour des prêts aux pécheurs. Début de la cantine installée dans l'ancienne maison des moines. Rénovation du mobilier de l'église.
1789	/Hd/Ht	Les deux îles deviennent « bien national » du fait de la « nationalisation » de l'abbaye de St-Gildas ; elles sont mises en vente mais n'intéressent aucun acquéreur.
1790	/Hd/Ht	Le Palais est érigé en commune, les deux îles en deviennent les annexes.

1791	/Hd	Les recteurs Marion et Lorcy refusent de prêter serment de fidélité à la Nation (Constitution civile du clergé). Seul le recteur Lorcy est arrêté et enfermé à la citadelle de Port-Louis d'où il s'évade. Arrêté de nouveau, il est déporté à Rochefort d'où il s'évade de nouveau.
1793	/Hd/Ht	Les Anglais, de nouveau en guerre contre la France, reviennent sur les côtes du Morbihan et dans les îles qui deviennent des « terres neutres », en marge de la Révolution.
1795	/Hd/Ht	Expédition désastreuse de Quiberon. Les émigrés en déroute refluent sur Houat où se répand une épidémie. Le recteur Lorcy, revenu à Houat, se dévoue à leur cause et en est victime. Les troupes anglaises de l'amiral John Warren se réservent Hoedic. Au cours d'une visite aux rescapés de l'expédition, le comte d'Artois (frère de Louis XVIII et futur Charles X) est reçu par le recteur Marion à Hoedic.
1796	/Hd/Ht	Début septembre, avant de repartir, les Anglais font sauter les forts des deux îles.
	/Hd/Ht	L'abbaye de Saint-Gildas est vendue comme bien national, les deux îles ne font pas partie de la vente.
1797	/Ht	Construction du presbytère de Houat.
1800	/Hd/Ht	Les deux îles servent de bases aux Anglais et aux chouans ; Cadoudal débarque à Houat en 1800. Des détachements gouvernementaux du général Brune font une incursion non exempte de sévices sur les deux îles. Mais le gouvernement français n'y rétablira vraiment son autorité qu'à la fin de l'Empire.
1801	/Hd	Un arrêté consulaire du 17 frimaire an (8 décembre 1801) attribue au recteur d'Hoedic (il n'y a pas de recteur à Houat) les fonctions d'officier d'état civil pour les deux îles.
1802	/Hd/Ht	Hoedic et Houat sont érigées en paroisses lors de la réorganisation du diocèse, après le concordat imposé par le Premier Consul. Les « desservants » des trèves de Saint-Goustan-de-Rhuys deviennent des « recteurs » de paroisses. Marion se fera cependant appeler « curé » d'Hoedic.
1812	/Ht	Construction de la jetée du premier port de Houat, le port Collet, sous la direction du recteur Roussel. Il s'agit d'une chaussée de pierre sèche de 80 m de long. Les travaux durent 6 ans.
1820	/Hd/Ht	En juin, les Anglais sont de retour…
1820 *Circa*	/Hd	Glajan, recteur d'Hoedic, écrit des notes sur les pratiques de la vie sociale à Hoedic qui seront ultérieurement exploitées sous la dénomination de « Charte d'Hoedic ».
1821	/Hd	Construction à Hoedic par le recteur Glajan du presbytère, grâce au fonds légués par Marion. Il s'agit du premier bâtiment avec une couverture en ardoise.
1825	/Ht	Le recteur Simon fonde la cantine de Houat.
1831	/Ht	Le recteur Simon fait construire la première école de Houat, ainsi que le premier moulin qui est confié à Julien Bourgès.

1835	/Hd	Construction à Hoedic du four banal sur l'emplacement de l'actuelle maison Rault.
1836	/Hd	Construction du fanal d'Hoedic avec une superstructure en bois pour le feu et une maison pour le gardien.
1837	/Hd	Première école à Hoedic, paroissiale. Une Hoedicaise est envoyée en formation sur le continent pour assurer la classe.
1839	/Hd/Ht	Le cadastre, dit «napoléonien», est réalisé à Hoedic puis à Houat (1842) afin de récolter l'impôt foncier et en vue des expropriations pour la construction des nouveaux forts. Plus de 4 000 parcelles sont recensées sur chaque île, dont beaucoup sont d'une taille inférieure à deux ares.
	/Hd	Le recteur Rio fait procéder par les Hoedicais à des travaux d'aménagement de l'île. L'étang sud est ceinturé d'un muret pour permettre l'exploitation des roseaux vendus à Houat et à Belle-Île. Une digue en pierre sèche est construite à force de bras au Port La Croix, elle sera terminée en 1848. La première école en dur, tenue par les religieuses des Filles du Saint-Esprit, est bâtie sur l'emplacement du couvent des Sœurs qui la remplacera.
1840	/Ht	Agrandissement de l'église St-Gildas de Houat (transept, sacristie chœur).
	/Hd	Épidémie de fièvre pernicieuse à Hoedic (paludisme), 18 décès, 174 malades sur 207 habitants.
1843 *Circa*	/Hd	Captation de la source de l'Argol à Hoedic, construction d'une citerne surmontée d'une croix, dans laquelle on descend par un escalier ; construction du douet (lavoir) en pierre sèche, il sera bétonné en 1939.
1847	/Hd/Ht	Adjudication à Antoine Robo, entrepreneur de Nantes, des travaux pour la construction des forts de Houat et d'Hoedic.
1851	/Hd	Le fanal d'Hoedic est remplacé par un phare construit sur le plateau, plus à l'est.
1853	/Hd	Reconstruction à Hoedic de l'église, rebaptisée Notre-Dame-La-Blanche, réalisée en même temps que le fort.
1855	/Hd/Ht	Achèvement de la construction des deux forts « Louis-Philippe » et aménagement intérieur. Les poudrières sont achevées en 1855 et les casernes sont équipées de mobilier pour recevoir les garnisons. L'état-major considère finalement que ces fortifications sont inutiles ; elles ne seront jamais armées et ne connaîtront pas de garnison. Seul un sous-officier est chargé d'en assurer le gardiennage.
1856	/Ht	Le recteur Le Goff fait construire le clocher de l'église de Houat, en remplacement de l'ancien, constitué de poutres qui menaçait de s'effondrer.
1857	/Ht	Construction à Houat des fortins du Béniguet et d'En Tal.
1861	/Hd	Construction du sémaphore d'Hoedic qui sera utilisé de 1865 à juin 1940.
1862	/Hd	Remplacement à Hoedic de la digue en pierre sèche du Port La Croix par un môle en maçonnerie de 228 m de long.

1865	/Hd/Ht	Premier câble sous-marin de télécommunication reliant les deux îles au continent. À Hoedic le point d'arrivée est le sémaphore, à Houat, en l'absence de fonctionnaire, le couvent des Sœurs.
	/Ht	Deux religieuses Filles de Jésus de Ker-Maria arrivent à Houat comme institutrices et pour le soin des malades.
1870	/Hd	Le recteur Fléchant procède à l'achat des ruines du fort Pengarde.
	/Hd	Construction à Hoedic du couvent qui remplace l'ancien bâtiment d'école.
1871	/Hd	Arrivée à Hoedic des sœurs des Filles de Jésus de Ker-Maria qui vont assurer l'enseignement, l'assistance aux malades et tiendront plus tard la boutique paroissiale dans la partie est de leur couvent. La partie ouest est attribuée à un forgeron.
	/Hd	Construction à Hoedic du moulin à vent, confié à un meunier venu du continent, Henri-Marie Le Moing. Le moulin tombe en ruines après la première guerre mondiale, avec l'arrêt de la culture du blé (vers 1920). Le moulin est détruit en 1937 pour empierrer la route de Port Neuf.
1874	/Hd	« Désarmement » (ils n'ont jamais été armés) des forts d'Hoedic et de Houat et affermage pour un franc symbolique aux recteurs des îles. Le fort d'Hoedic a coûté au total 660 000 francs or.
1877	/Hd	Restauration à Hoedic de la croix du Port La Croix, détruite par une tempête.
1879	/Hd	Construction et mise en service du phare des Cardinaux.
	/Hd/Ht	Le conseil municipal de Le Palais nomme un adjoint spécial sur les deux îles qui n'est plus le recteur (Jean-Louis Blanchet à Hoedic).
1880	/Hd	La paroisse d'Hoedic fait construire la croix de Port Blanc et la croix du Dolmen, près du menhir de la Vierge. Elles deviennent les points de passage des processions des Rogations.
	/Hd/Ht	Enquête préalable à l'érection d'Hoedic et de Houat en communes. Les républicains anticléricaux attaquent violemment le régime « théocratique » et l'abbé Lavenot, recteur de Houat.
1881	/Hd	Ouverture à Hoedic d'une école laïque installée dans le fort mais aucune famille n'accepte d'y confier ses enfants.
	/Hd/Ht	Un syndic des gens de mer est affecté à Hoedic et à Houat
1882	/Ht	Une école laïque mixte est ouverte à Houat. De même qu'à Hoedic, aucun élève.
	/Hd	Premier débit de boisson privé, ouvert par la veuve de l'instituteur laïque décédé un an après son arrivée.
1891	/Hd/Ht	Le 16 décembre, Hoedic et Houat sont érigées en communes. La paroisse conserve la cantine et la boutique dont les revenus alimentent le budget de la commune ; le recteur est secrétaire de mairie. Henri-Marie Le Moing est le premier

		maire d'Hoedic et Ferdinand Le Roux, le premier maire de Houat.
1892	/Hd/Ht	Quiberon devient tête de ligne du service postal desservant Houat et Hoedic, en remplacement de Belle-Île. Premier service assuré par Marin Deschamps pendant 20 ans.
1893	/Ht	Construction du moulin sur la route du vieux port au village, en remplacement du premier moulin construit en 1831.
	/Hd	Un entrepreneur de Saint-Pierre-de-Quiberon achète le Fort d'Hoedic et l'utilise pour le stockage lié à l'activité du goémon.
1904	/Hd	La Marine nationale affecte à Hoedic, comme sage-femme, la veuve d'un officier marinier, Joséphine-Marie Veuillet. Elle est logée dans un bâtiment qui avait été construit pour loger le syndic donc la fonction est confiée au sémaphore. Ce bâtiment est aujourd'hui l'école.
1906	/Hd	Le recteur Yvon refuse d'ouvrir les portes de l'église et des autres bâtiments paroissiaux à l'Inspecteur des domaines (inventaire des biens de l'Église).
1907	/Hd	Inauguration à Hoedic du canot de sauvetage, qui fonctionnera jusqu'en 1935.
1908	/Hd/Ht	Dernière mise à jour du cadastre de 1839.
1911	/Hd	La paroisse qui avait jusquà ce jour toujours payé les impôts fonciers des Hoedicais, le fait pour la dernière fois.
	/Hd	Réparation urgente des fontaines publiques demandée au préfet, suite aux épidémies de gripe infectieuse de 1910 et 1911.
1912	/Hd/Ht	Les îliens sont admis à l'assistance médicale gratuite.
	/Hd	Création de l'agence postale confiée au sémaphore.
1913	/Ht	Construction à Houat, route de Port Collet, de l'Hôtel Bourgès par Madame Bourgès, sage-femme de l'île.
1914	/Hd/Ht	1er août, mobilisation générale jusqu'à l'âge de 45 ans ; des allocations sont versées aux familles. Une quarantaine d'hommes sont concernés à Hoedic. Un détachement de soldats français est affecté à l'île pour assurer sa protection avec deux canons de 90 et deux mitrailleuses.
1915	/Hd	Construction à Hoedic de la cale de Port Neuf avec l'aide de quelques prisonniers allemands détachés sur l'île, accompagnés de deux gardiens.
	/Ht	Construction à Houat de la digue du port d'Er Beg avec l'aide de prisonniers allemands, en utilisant les pierres du fort. Cette digue sera détruite par une tempête en 1951.
	/Ht	Naufrage, le 12 novembre du vapeur norvégien *Orford* à Beg Pel, dans le sud-est de Houat, épave encore visible aujourd'hui.
1917	/Hd	Les sous-marins allemands coulent le quatre-mâts France au large du Chariot.
1918	/Hd	Onze Hoedicais ont été tués à la guerre, trois sur le front, les autres victimes de maladies.

1922	/Hd/Ht	Inauguration des monuments aux morts d'Hoedic et de Houat, offerts par un industriel en textile de Cholet, M. Turpault.
1924	/Hd/Ht	Louis Le Hyaric assure le service postal avec l'*Étoile*, puis l'*Angélus de la Mer* jusqu'en 1931.
	/Hd/Ht	Premiers bateaux de pêche à moteur.
	/Hd	Le « raz de marée » qui devaste les côtes atlantiques le 10 janvier, lié à une grande marée associée à une dépression, ouvre une brèche au Port La Croix à Hoedic et entraîne de gros dégâts dans les bateaux.
	/Ht	Fouille de l'îlot d' Er Yoch à Houat par Zacharie Le Rouzic et les Péquart entre 1924 et 1925. Le site sera classé comme monument historique en 1927.
1926	/Hd	Classement monument historique à Hoedic, à l'initiative de Zacharie Le Rouzic, du menhir de la Vierge et du dolmen de la Croix.
1927	/Hd	Fermeture de la « cantine » d'Hoedic, concurrencée par 11 cafés privés.
1928 *Circa*	/Hd	Quand le recteur Portugal décède le 1er novembre, un vol de goélands, tournoyant au-dessus du village, vient s'abattre sur le toit du presbytère avant de repartir vers la mer.
1928	/Hd	Construction, pour Josselin Veuillet, d'un bâtiment pour y faire commerce d'articles de pêche et exploiter quelques chambres mises à la disposition des visiteurs (actuel hôtel des Cardinaux).
1930 *Circa*	/Hd	Les 23 bateaux à moteur d'Hoedic sont saisis par le Crédit maritime, suite à une augmentation des frais, conséquence de la mécanisation, du déclin de la pêche et de l'incapacité des îliens à payer leurs dettes.
1931	/Hd	Le naufrage du *Saint-Philibert* à l'embouchure de la Loire, le 14 juin, est responsable de nombreuses noyades ; on retrouve les corps jusque sur les deux îles. Ce drame entraîne une mévente des crabes qui accentue la détresse économique des îliens.
	/Hd	Les 450 habitants d'Hoedic, ayant abandonnés l'agriculture et couverts de dettes, sont réduits à une grande misère. En quelques mois, le tiers de la population cherche refuge sur le continent.
	/Hd/Ht	Les frères Auffret, de Quiberon, assurent la liaison maritime avec l'*Étoile Quiberonnaise*. Elle durera jusqu'en 1940.
	/Hd	Marthe et Saint-Just Péquart découvrent les sépultures mésolithiques de Port Neuf à Hoedic. Le soin apporté aux fouilles réalisées entre 1931 et 1934 est encore salué de nos jours.
	/Ht	Classement monument historique à Houat, à l'initiative de Zacharie Le Rouzic, du menhir du stade, des deux menhirs couchés de Men Plat, du menhir couché Men Guen (non retrouvé), du dolmen de Stang Vras (non retrouvé), du tumulus de Stang Vras (non retrouvé).

1932	/Hd/Ht	Jean Epstein tourne à Hoedic *L'Or des Mers* avec des acteurs hoedicais et houatais.
1933	/Ht	Construction à Houat du quai Capiot à Er Beg avec, à son extrémité, un fanal, au sommet d'une colonne en fonte.
1936	/Hd	Réfection du lavoir d'Hoedic décidée pour améliorer les conditions sanitaires et enrayer les épidémies.
1937	/Hd	Le sémaphore est doté d'un petit groupe électrogène, le premier éclairage électrique fait son apparition sur l'île.
1938	/Hd	Sur la base de plans établis en 1936 par la Marine, une centaine d'hommes, dont plusieurs Hoedicais, entament à Hoedic la construction d'une batterie de quatre canons de 138, qui ne sera jamais achevée. Une cale de 80 mètres est construite sur la plage de l'Argol. La parcelle de 19 hectares expropriée en 1937 est ceinte de poteaux de clôture. Quatre blockhaus sont construits pour les quatre tubes de 160 qui seront livrés en 1939 ; un seul sera monté (les quatre sont récupérés par les Allemands après l'armistice). Quatre logements sont initiés mais non achevés : à l'entrée du terrain, deux logements d'officiers mariniers affectés à la batterie et, dans l'ouest du bourg, deux logements pour les gardiens du phare des Cardinaux qui ont dû abandonner l'ancien phare intégré dans la batterie. Ces constructions ne seront pas achevées par la Marine. Les bâtiments du village seront achevés après 1940 pour les douaniers allemands. L'un des logements de l'entrée du terrain militaire est utilisé dans les années 1960 par Yvan, époux de Jeannette Le Pen, comme base de résidence secondaire.
	/Hd	Un chalutier, *Le Chemin de fer*, s'échoue au Nègre, à Hoedic.
1939	/Hd	La Marine affecte onze hommes au sémaphore et onze hommes à la batterie.
1940	/Hd/Ht	La Marine installe au Fortin du Béniguet et à l'ancien phare d'Hoedic deux batteries de 2 tubes de 95 sur affût de la fin du XIX^{e} siècle ; elles sont abandonnées à la débâcle de juin.
	/Hd	Le 22 juin, les Allemands sont à Quiberon. La petite garnison d'Hoedic est évacuée sur des chalutiers. La Marine abandonne le sémaphore.
1941	/Hd	Avec l'assistance des religieuses, le recteur Conan rétablit une boutique paroissiale.
	/Hd	Les Allemands installent sur la terrasse du fort d'Hoedic deux tubes d'artillerie anti-aérienne pour protéger la base sous-marine de Lorient massivement attaquée par les Anglais.
1943	/Hd/Ht	Les recteurs reconstituent sur les deux îles une activité factice de brûlage de goémon pour éviter aux jeunes îliens la réquisition pour le S.T.O., sur la pointe sud à Houat et à Port Louit à Hoedic.
1944	/Hd	Le 15 mars : descente des Allemands à Houat à la recherche de « terroristes ». Le 15 décembre : L'*Abel-Alain* commandé par Louis Pauchard est coulé par les Allemands.
1945	/Hd/Ht	Une escouade de la Wehrmacht de Belle-Île arrive à Hoedic sur des vedettes rapides pour faire une razzia de vivres ; ils

		repartent avec toutes les poules et six vaches. Un allemand est resté et se rend après avoir brisé son fusil, mais une des vedettes rapides vient le récupérer. Les Allemands débarquent également à Houat, rassemblent les vaches, mais repartent précipitamment sans les embarquer.
1946	/Hd/Ht	La liaison maritime est assurée avec le *Dernier Galopic* par Prudent Le Roux puis par Gildas le Roux. Celui-ci utilise ensuite le *Norbert et Gildas.*
1947	/Hd	Eugène Carcanagues arrive à Hoedic, prend en location le fonds de commerce de Josselin Veuillet abandonné depuis 1931 et exploite l'hôtel du Sémaphore (actuel hôtel des Cardinaux) jusqu'en 1970. Il exerce par ailleurs une activité de mareyeur, la cuisson et le conditionnement des crevettes.
	/Hd/Ht	Un médecin, le Dr Lanco de Le Palais, Belle-Île, visite les deux îles une fois par mois et assure les urgences.
1948	/Hd/Ht	Harris Toubal (natif de Sétif, Algérie, en 1912 et arrivé en France en 1939 dans les rangs d'un régiment de tirailleurs algériens) est invité par un pêcheur hoedicais de passage à la Turballe à venir faire un tour à Hoedic avec son baluchon. Il y tiendra marché de vêtements en alternance sur les deux îles pendant plus de 40 ans.
1951	/Hd/Ht	L'*Archange Gabriel* de Gildas le Roux assure la liaison maritime avec Quiberon.
	/Ht	Le 27 janvier, une violente tempête de Suet ouvre une brèche de 41 m dans le port d'Er Beg à Houat. Sur les 16 bateaux de l'île, 12 se trouvaient au port et ont été sinistrés.
1954	/Hd	L'hôtel du Sémaphore prend en charge la gérance de l'agence postale d'Hoedic ainsi que de l'unique téléphone public jusqu'en 1965.
1955	/Hd/Ht	Le *Cap au Large* d'Yves Le Roux assure la liaison maritime.
1956	/Hd/Ht	Le *Notre-Dame-de-Confort* d'Yves Le Roux assure la liaison maritime jusqu'en 1967.
	/Ht	Inauguration du port Saint-Gildas à Houat le 22 septembre.
	/Hd/Ht	Le D^{r} Joseph Tacher de Quiberon succède au D^{r} Robert Le Gall pour le suivi médical des habitants des deux îles. Son service dure 33 ans, jusqu'en 1992 quand il prend sa retraite. À partir de 1959, la visite hebdomadaire est effectuée avec l'hélicoptère de la Protection civile.
1959	/Ht	Ouverture à Houat d'un Abri-du-marin dans le bâtiment qui est aujourd'hui occupé par l'hôtel La Sirène. La Société des Abris-du-Marin fondée en 1899 a pour objectif de venir en aide aux marins et familles de marins en difficulté.
1963	/Hd	Les Domaines cèdent à la commune d'Hoedic le terrain de la Marine.
	/Hd/Ht	Hoedic et Houat sont reliées à la presqu'île de Rhuys par un câble électrique sous marin de 28 km. Inauguration le 4 novembre.
	/Hd	Un plan d'aménagement est proposé à Hoedic par l'Administration pour le financement du port de l'Argol, avec une zone

		résidentielle sur la côte est de 30 parcelles de 5 000 m², une piste d'aérodrome de 600 m dans le sud-ouest du bourg, le Fort devant être transformé en citerne d'eau douce. Ce projet n'est pas réalisé, un autre lotissement, proche du bourg, contribuera au financement du port de l'Argol construit en 1973.
1965	/Hd	Installation à Hoedic de l'Agence postale dans l'ancienne cantine.
	/Hd	Les surfaces non occupées d'Hoedic sont qualifiées propriétés de la commune.
	/Ht	Inauguration à Houat en juin du foyer paroissial Saint-Paul, construit sur les fondations de l'ancienne « cantine ».
1967	/Hd/Ht	Inauguration de l'*Enez Houad* d'Abel et Guy (Guiton) Le Gurun pour la liaison avec Quiberon. Le bateau arrêtera définitivement la liaison à la fin de l'été 1990.
	/Hd	Hoedic est équipée d'un réseau de distribution d'eau.
1968	/Ht	Deux réservoirs d'eau sont construits à Houat sur le Fort et le village est équipé d'un réseau de distribution d'eau.
	/Hd/Ht	Classement des deux îles en site naturel inscrit (zone habitée) et à l'inventaire des sites naturels classés (reste du territoire insulaire). Les restrictions d'aménagement d'un site inscrit portent surtout sur les bâtiments ; le site classé est en principe mieux protégé que le site inscrit et protège essentiellement les paysages. L'archipel deviendra un site naturel classé par décret du 13 janvier 1979.
1969	/Hd	Désensablement du port La Croix à Hoedic.
	/Hd/Ht	Les deux îles rejoignent le SIVOM, Syndicat intercommunal à vocation multiple de la région Auray-Belz.
1970	/Ht	Création du Groupement des pêcheurs artisans houatais (GPAH). Atelier de cuisson de la crevette dans ses locaux qui fonctionnera jusqu'en 1976.
1971	/Hd/Ht	Un nouveau cadastre est établi à Hoedic, entérinant la requalification des parcelles. Le nouveau cadastre de Houat (1973) reste très morcelé.
	/Ht	Une station de dessalinisation de l'eau de mer par osmose inverse est mise en fonctionnement à Houat et inaugurée en 1972. Abandon du dessalement en 1989, trop onéreux.
	/Ht	Un projet de lotissement pour 44 maisons en arrière du vieux port d'Er Beg à Houat est proposé par Bolloré et refusé par la municipalité.
	/Ht	La mairie de Houat s'installe dans les anciens locaux de la coopérative paroissiale pour qui l'on construit un nouveau bâtiment au lieu-dit l'Étang.
	/Hd/Ht	Création, à l'initiative de Christian Bonnet, de l'APPIP (aujourd'hui AIP), association de maires, conseillers généraux et parlementaires représentant les population des îles. Elle conseille les communautés insulaires pour leurs besoins en aménagements et pour trouver les financements nécessaires.

1972	/Ht	Construction à Houat, par les îliens, de l'écloserie de homards. L'activité sera interrompue en 1989. Adoption du blason actuel de l'île de Houat en conseil municipal (15 janvier).
1973	/Hd	Construction du port de l'Argol à Hoedic, financé en partie par un lotissement de quatorze parcelles dans l'ouest du bourg.
	/Ht	Installation à Houat du tout-à-l'égout .
	/Ht	Création d'une coopérative agricole ovine avec 45 brebis. Elle cessera son activité en 1979.
1974	/Hd/Ht	Un dispensaire est ouvert dans chaque île, tenu par les sœurs de Ker-Maria. Un dentiste et un médecin viennent une fois par semaine en hélicoptère. Aménagement à Houat de la piste d'hélicoptère.
1975	/Ht	Construction du terre-plein contre la falaise dans le port de St-Gildas à Houat.
1977	/Ht	Construction à Houat du collège des Îles du Ponant.
	/Ht	Un banquet rassemble toute la population de Houat à l'occasion de la visite du président de la République Valéry Giscard d'Estaing.
1979	/Hd	Le fort « Louis-Philippe » d'Hoedic est acquis par le Conservatoire du littoral. Au total, 38 hectares seront acquis jusqu'en 1999 entre ce fort, le Grand-Étang et le Champ du Menhir.
1980	/Hd/Ht	Le *Men Er Vag* est affrété par la Compagnie morbihannaise de navigation pour la liaison maritime, ainsi que le *Gourinis* qui dessert principalement Houat.
	/Ht	Un élevage de salmonidés est testé en cages immergées près du rocher de la Vieille, sans suite. Installation d'un dépôt de carburant pour les bateaux de pêche.
1981	/Ht	Première acquisition du Conservatoire du littoral à Houat. Au total 41 hectares seront acquis jusqu'en 1998 entre les dunes du sud-est de l'île (terrain Bolloré) et l'Île aux Chevaux.
1983	/Hd	Construction d'une nouvelle mairie à Hoedic.
1987	/Hd	Construction d'un local et d'une glacière pour les pêcheurs sur le terre-plein du port de l'Argol.
1989	/Hd/Ht	Découverte et exploitation de nappes aquifères profondes par forage qui assurent les ressources en eau des deux îles.
	/Ht	Mise en place des lagunages pour eaux usées au Béniguet à Houat.
1991	/Hd/Ht	Mise en service du *Dravanteg* de la SMN pour la liaison maritime.
1992	/Ht	« La Houataise » exploite un élevage de moules sur filières au large de la Vieille à Houat. La première récolte aura lieu en 1993.
1993	/Ht	L'ancienne écloserie de homards est transformée en centre de production de plancton marin, « l'Éclosarium », par la société Daniel Jouvance. Inauguration le 25 juin 1994.

1998	/Hd	Installation du tout-à-l'égout à Hoedic.
1999	/Hd/Ht	Le pétrole de l'Érika atteint les deux îles le matin du 25 décembre. Hoedic est la plus polluée, des équipes nettoieront les côtes pendant deux ans.
2000	/Hd/Ht	Inscription à l'inventaire des monuments historiques des fort Louis-Philippe à Hoedic et à Houat et des batteries d'En Tal et du Béniguet à Houat.
2001	/Ht	Les dernières sœurs de Kermaria installées à Houat depuis 1865 quittent définitivement l'île.
2003	/Hd/Ht	Création de Melvan ! Association pour la promotion et la protection du patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat.
2004	/Ht	Mise en service à Houat de la nouvelle gare maritime et de la nouvelle salle communale construite sur l'emplacement de l'ancien foyer paroissial St-Vincent-de-Paul.
2005	/Ht	Ouverture à Houat du nouveau camping au Doar Segal.
2006	/Hd	Mise en service à Hoedic du nouveau camping à l'est du bourg.

Sources

Synthèse réalisée sur la base des archives de Melvan, en particulier à partir des documents ci-dessous, et avec des précisions apportées par Henri Buttin, Thomas Chiron, Jean-Marc Large, Jo Le Hyaric, Joëlle Le Roux, Joël Lorec et Christophe Pannetier.

- Buttin H., 2003 – *Passeport pour Hoedic.* Paris : Édition des Écrivains, 260 p.
- Buttin H. et M.-P., 1990 – *Hoedic et Houat : deux postes avancés de la citadelle de Belle-Île.* Étude non publiée, archives de Melvan, 29 p.
- Buttin H. et M.-P., 1991 – *Les îles jumelles, Hoedic et Houat et le diocèse de Vannes.* Étude non publiée, archives de Melvan, 17 p.
- Collectif : revue *Trouz Er Mor.*
- Fauchère N., Prost P., Chazette A., 1988 – *Les fortifications du littoral : La Bretagne sud.* Éditions Patrimoine et Médias, 279 p.
- Gaston-Mathé C., 1995 – *Houat, la mémoire de l'île.* Nature et Bretagne, Spézet, 240 p.
- Gould S. J., 1996 – La chute de la Maison Usscher in *Comme les deux doigts de la main, réflexions sur l'histoire naturelle*, Éditions du Seuil, Science ouverte, p.194-207.
- Large J.-M., 2004 – *Une préhistoire de l'île d'Hoedic : inventaire des sites archéologiques.* Melvan : 2e édition, 56 p.
- Le Cam L., 1932 – *Houat et Hœdic : Histoire, charte, récits de voyages.* Vannes : Imprimerie Galles, 130 p.
- Le Roux J., 1977 – *Église paroissiale Saint-Gildas de Houat.*
- Mallet F., 2005 – *Houat et Hoedic les îles de l'au-delà.* Asserac : Édition Memoria, 110 p.
- Pensec M., 1974 – Houat... Morbihan : Hier et aujourd'hui... à l'heure de l'électricité. Imprimerie Presse du Morbihan, 36 p.

Tourbière et marécage à Hoedic
Histoire du paysage depuis 6 000 ans

Lionel Visset, Claire Delalande, Camille Joly
Laboratoire d'écologie et des paléoenvironnements atlantiques, UMR 6566-CNRS, Faculté des sciences, Nantes 44322.

En octobre 2003, nous avons eu la possibilité d'effectuer des sondages, d'une part dans la tourbière de Port La Croix, qui affleurait sur l'estran actuel à + 1 m NGF et d'autre part dans un marécage du nord de l'île à Lann Vihan, qui culmine aux environs de + 5 m NGF.

Le pollen et l'histoire du paléoenvironnement

Le rôle fécondant de la poussière pollinique est pressenti empiriquement depuis fort longtemps, puisque les gravures sur pierre du palais d'Assurbanipal en Assyrie, en 620 av. J.-C., représentent des personnages à tête d'aigle (le génie ailé) qui, agitant des inflorescences mâles de dattier, sont en train d'assurer la fécondation des palmiers femelles et donc la production de fruits.

Mais l'utilisation du pollen en tant que marqueur des changements climatiques, des variations de la composition de la végétation et des activités humaines est une pratique relativement récente, mise en œuvre en 1916 par un géologue suédois, L. Von Post (Davis 1967).

En effet, pour décrire les relations que les sociétés humaines ont entretenues avec leur milieu, le palynologue fera appel au concept d'indices polliniques d'anthropisation. C'est ainsi qu'une baisse soudaine du pourcentage des grains de pollen des arbres signera une ouverture du système forestier mais on verra qu'à Hoedic il sera impossible d'utiliser ce critère. L'augmentation de certaines herbacées, que l'on sait accompagnatrices de la présence humaine, pourra autoriser, en fonction de leur nature (plantes cultivées, messicoles, landes, nitrophiles[1]), à préciser l'utilisation du terroir (céréaliculture, élevage…), à l'échelle d'une période préhistorique ou historique, tout ceci, évidemment, avec de nombreuses précautions, imposées par les limites de la détermination pollinique.

[1] Messicoles : plantes accompagnant les cultures ; nitrophiles : plantes poussant dans les terres riches en azote. (Note de Melvan)

Les tourbières et marécages sont autant d'archives dans lesquelles les grains de pollen se sont déposés et conservés au cours des millénaires passés.

L'extraction du pollen

Après les sondages, l'extraction du pollen est pratiquée par niveau de 5 cm (la maille), à l'aide de procédés physico-chimiques. Pour chaque niveau, environ 300 grains de pollen (la somme pollinique) seront déterminés (le taxon).

Pour chaque niveau, les proportions de chaque taxon seront exprimées en fréquence relative, c'est-à-dire par rapport au total des grains de pollen comptés. On obtient ainsi un spectre pollinique. Il est alors admis que ce spectre pollinique représente fidèlement la pluie pollinique de la végétation qui environnait le site au moment du dépôt du sédiment étudié.

La lecture d'un diagramme pollinique

Verticalement, chaque courbe se lit du bas vers le haut et correspond aux variations de chaque espèce végétale au cours des temps, de la période la plus ancienne à la plus récente. Un point, sur les courbes, signifie que l'espèce est très faiblement présente (moins de 0,3 % du total des grains de pollen comptés).

Sur la gauche, on trouve la liste des arbres rencontrés et sur la droite, celle des herbacées.

Entre les deux, le cadre correspond à la totalité de la végétation (100 %) et le trait plein continu permet de visualiser l'évolution de l'emprise du système forestier par rapport à celle du système herbacé au cours des temps (limite arbres / herbacées).

Horizontalement, niveau par niveau, et de bas en haut du diagramme, on pourra se représenter l'image du paysage végétal et son évolution.

Les datations radiocarbone

Les datations portées sur les diagrammes ont été obtenues par la technique de dosage du radiocarbone ^{14}C dans le laboratoire de géosciences de l'université de Tucson en Arizona. C'est W.F. Libby, en 1946, qui a mis en évidence le ^{14}C radioactif formé naturellement par action des neutrons thermiques secondaires du rayonnement cosmique sur l'azote atmosphérique. Ce carbone est rapidement oxydé et diffuse sous forme CO^2 dans l'atmosphère où il constitue, avec l'air, un mélange homogène.

Végétaux et animaux tirant directement ou indirectement leur carbone du carbone de l'atmosphère, la concentration de ^{14}C dans le carbone de tout tissu végétal ou animal est à peu près constante et à peu près la même que dans le carbone de l'air.

Lorsque l'équilibre est rompu, à la mort du végétal ou de l'animal, tout échange de carbone avec le carbone atmosphérique cesse et l'activité du ^{14}C dans le tissu décroît régulièrement avec sa période : le ^{14}C perd la moitié de son activité tous les 5 570 ans.

La mesure de la radioactivité résiduelle et sa comparaison avec un étalon de référence actuel (étalon de 1950) permet de déduire le temps qui s'est écoulé depuis la mort de l'animal ou du végétal, et donc de déterminer la date de cette mort.

Les résultats des datations issues des laboratoires sont exprimés en BP (Before Present, le présent étant par convention internationale l'année 1950), mais pour tenir compte des variations des teneurs en ^{14}C de l'atmosphère au cours des millénaires passés, ces datations sont exprimées dans le texte en années calendaires, en av. J.-C. ou ap. J.-C., à l'aide de tables, dites de calibration.

Quelques termes pour comprendre les diagrammes

- Chronozones : ces grandes divisions ont une signification climatique et correspondent donc aux principales variations du climat à partir de la fin de la dernière glaciation.
- Zones d'assemblage pollinique (ZAP) : ces divisions (a, b, c…) correspondent à des variations locales de la dynamique végétale.
- Phases écologiques : les ZAP préalablement définies sont regroupées pour former des phases écologiques permettant d'appréhender les formations végétales majeures et livrent donc une image globale du paysage. Elles sont désignées par les trois premières lettres en majuscules de l'appellation du site considéré, suivies d'un chiffre (CRO-1 à 4 pour la tourbière de Port La Croix et LAV-1 à 4 pour le marais de Lann Vihan).

Le Néolithique moyen

L'histoire que nous pouvons reconstituer à partir des diagrammes polliniques débute dans la tourbière de Port La Croix au Néolithique moyen. La remontée du niveau des mers connaît une interruption, accompagnée même d'une période d'oscillation négative libérant alors de vastes cuvettes dans lesquelles s'installeront des vasières et tourbières (Morzadec-Kerfourn 1974 ; Visset 1987 ; Gruet *et al.* 1992 ; Visset *et al.* 1995 ; Cyprien et Visset 2000 ; Ouguerram et Visset

2001 ; Joly 2004). C'est ainsi qu'au Port La Croix, une vasière se met en place, suivie de l'édification d'une tourbière entre 4045 et 3365 av. J.-C.

Dès cette époque, le diagramme pollinique met en évidence l'absence presque totale d'arbres dans la végétation de l'île, les quelques grains de pollen de chêne et de noisetier fossilisés dans cette vasière étant issus peut-être de Belle-Île mais plus vraisemblablement du continent, alors très boisé.

En CRO-1, dans la cuvette d'eau douce, le peuplement végétal est surtout constitué de myriophylles[2] et renoncules aquatiques alors que, sur les rives, se développent des prairies humides à isoètes, Cypéracées et autres espèces palustres. Plus près du rivage marin, s'étendent des vasières salées (les schorres), comme le montre la présence de plantes halophiles[3] (Chénopodiacées[4]).

En CRO-2, le quasi-assèchement de la cuvette a pour conséquence la disparition des myriophylles, des renoncules aquatiques, la chute des Cypéracées favorisant alors l'extension des prairies humides à isoètes. Il est vraisemblable que cette évolution soit en relation avec la baisse du niveau marin.

Le Néolithique final

En CRO-3 et CRO-4 g, entre 3365 et 2470 av. J.-C., la cuvette change d'aspect. Si les espèces strictement aquatiques et palustres sont toujours absentes (même les Cypéracées disparaissent), on voit se développer une roselière, comme le souligne l'extension des graminées. Mais les pourtours conservent des prairies humides à isoètes. L'éloignement du front de mer a également pour conséquence un assèchement et un dessalement des vasières périphériques avec disparition des halophytes, telles les Chénopodiacées. Ce changement de physionomie est à mettre en relation avec la mise en place d'un système dunaire dont on perçoit le mouvement à la fin du Néolithique. Le sondage a permis de localiser un niveau de sablon entre + 0,17 et + 0,32 m NGF, recouvrant la vasière, ce qui a pour effet de modifier encore le paysage de la cuvette : les isoètes déclinent de façon drastique de même que la roselière.

L'Âge du bronze

Pendant la première moitié de l'Âge du bronze (CRO-4 h, i, j), les transformations s'accentuent. Tout d'abord, une vase tourbeuse

[2] Plantes aquatiques communes à feuilles très divisées. (Note de Melvan)
[3] Plantes poussant dans les terres salées. (Note de Melvan)
[4] Famille comprenant des plantes telles que l'arroche, la bette, la salicorne, la soude... (Note de Melvan)

se dépose (CRO-4 h), rapidement recouverte d'une couche de sable CRO-4 i. Puis progressivement, entre 1600 et 1325 av. J.-C., la cuvette se ferme totalement (CRO-4 j), vraisemblablement en concomitance des mouvements dunaires. On observe alors une nette remontée du niveau des eaux : les myriophylles progressent à nouveau avec les Cypéracées, les renoncules aquatiques et diverses paludicoles, tandis que les isoètes ne seront plus que sporadiques et que la roselière chutera. On constate également une augmentation conséquente des Chénopodiacées, témoignant de la colonisation des vases marines par les halophytes, en lien avec la remontée du niveau marin commencée aux environs de 2000 av. J.-C. (Prigent et Visset 1977 ; Visset *et al.* 1994 ; Visset *et al.* 2001).

Tourbière affleurant au Port La Croix.

Prélèvement de tourbe avec un carottier à percussion.

Extraction de la carotte.

C'est d'ailleurs à cette même époque que le marais de Lann Vihan commence à se mettre en place, sans doute lié, lui aussi, à la formation des cordons dunaires. Le fond de la cuvette est constitué de vase sableuse entre + 1,52 et + 2,02 m NGF, sur laquellle se dépose une couche de sable de 15 cm d'épaisseur, entre 1915 et 1625 av. J.-C., vraisemblablement

contemporaine de celle décrite à Port La Croix en CRO-4 i. Pendant cette période, Lann Vihan, dans un niveau d'eau peu élevé, est couvert d'une roselière (LAV-1) et l'abondance des Cichorioïdées[5] dénote bien l'environnement dunaire, mais le marécage tourbeux ne se mettra véritablement à fonctionner et à s'édifier qu'à partir de la Tène.

Pendant la deuxième partie de l'Âge du bronze à Port La Croix, entre 1600 et 1325 av. J.-C., c'est une véritable tourbière qui s'établit (CRO-4 k l) et qui perdurera jusqu'à la fin de la Tène[6].

L'Âge du fer

À la fin de l'Âge du bronze et à l'Hallstatt (début de l'Âge du fer), le niveau des mers peut s'abaisser à nouveau jusqu'à - 3 m NGF (Visset *et al.* 1990 ; Bernard 1996), voire - 5 m dans le massif armoricain (Morzadec-Kerfourn 1974), ce qui permet donc à la tourbière de Port La Croix de continuer à s'édifier. À la Tène, le mouvement transgressif reprend mais le niveau marin restera en dessous du niveau de la tourbière, ce qui est tout à fait en relation avec les connaissances du niveau marin maximum à cette époque, aux environs de - 1 m NGF (Bernard 1996).

Le toit de la tourbière de Port La Croix est daté entre 347 av. J.-C. et 5 ap. J.-C. mais il est à noter que les couches supérieures de tourbe, vraisemblablement submergées à la période gallo-romaine, ont été érodées par l'action des courants marins postérieurs et il n'est pas rare, à la suite d'une tempête, de rencontrer des plaques de tourbe arrachées du sommet.

C'est également à la Tène, entre 400 et 170 av. J.-C., que la cuvette de Lann Vihan se ferme complètement, permettant son comblement avec l'installation d'une tourbière (LAV-2 d e) qui évoluera jusqu'aux époques actuelles. Tout en n'étant pas soumise directement aux problèmes du niveau de la mer, étant donné sa position plus centrale dans l'île, elle subira des ouvertures et des fermetures en relation avec les mouvements dunaires. En particulier, le sable vient recouvrir la tourbe entre 218 et 224 cm et ces mouvements sont également très perceptibles entre 395 et 110 av. J.-C. : la cuvette se ferme en LAV-2 g, puis se rouvre en LAV-2 h, pour à nouveau se fermer en LAV-3 i, à la fin de l'Âge du Fer, début de la période gallo-romaine. Lors des fermetures, le niveau de l'eau douce monte et les myriophylles, plantes aquatiques flottant entre deux eaux, se développent. Au contraire, à l'ouverture, la cuvette se vide partiellement et les myriophylles disparaissent, mais les Chénopodiacées sont présentes, témoignant de venues marines.

[5] Cichorioïdées, sous-famille des composées ; genres *Thrincia* surtout, avec éventuellement *Picris* et *Crepis*.
[6] La Tène : second Âge du Fer, du V^e^ siècle av. J.-C. au début de l'ère chrétienne. (Note de Melvan)

Lann Vihan (+ 4,87 m NGF) : diagramme synthétique.

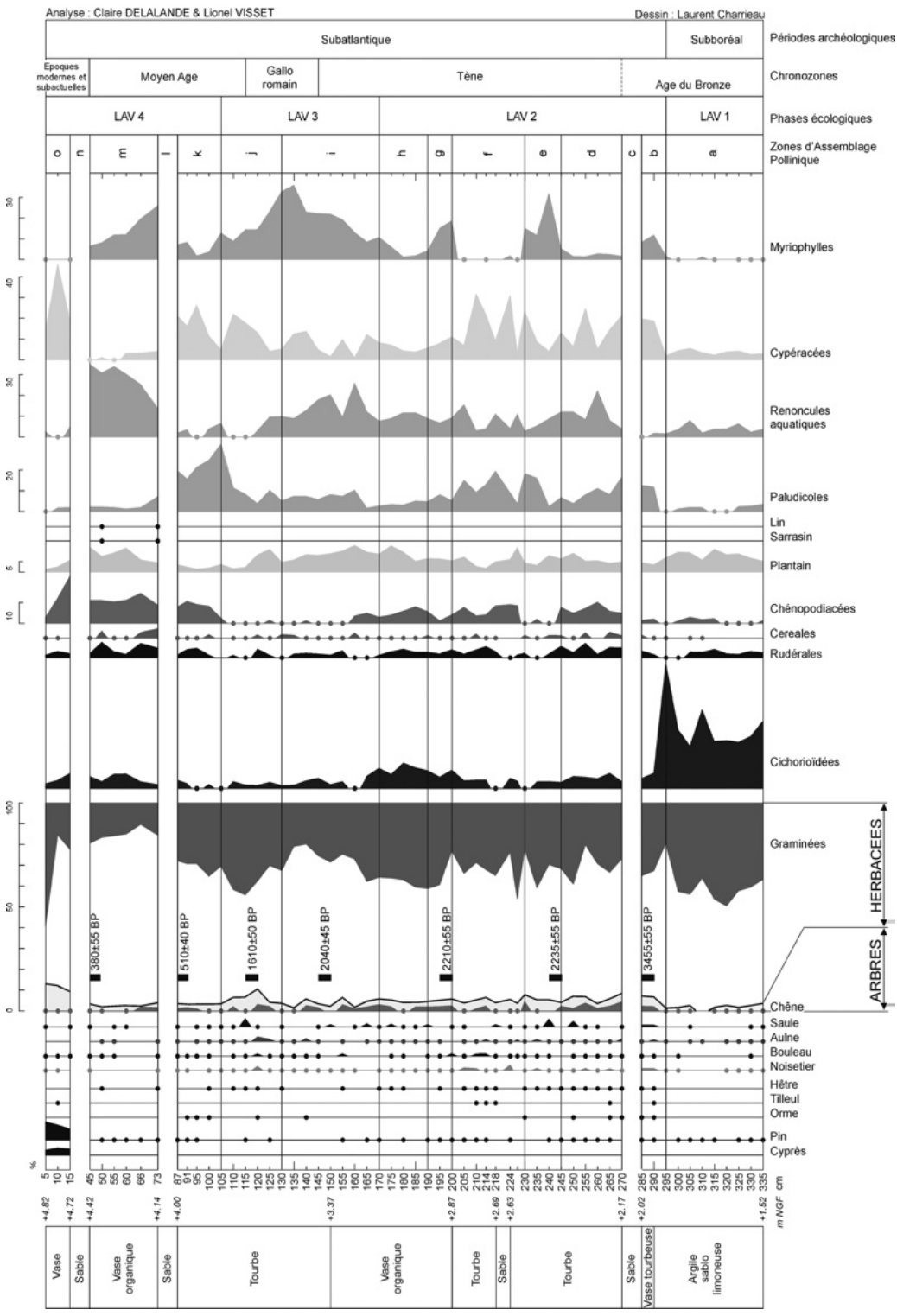

La période gallo-romaine

Comme on vient de le voir, à la fin de la période laténienne et au début de l'époque gallo-romaine, entre 170 av. J.-C. et 65 ap. J.-C., la cuvette de Lann Vihan est tout d'abord fermée et l'on constate un maximum de myriophylles (fin de LAV-3 i) et un manque de Chénopodiacées, témoignage de l'absence de relations avec la mer. En LAV-3 j, la cuvette se vide à nouveau progressivement entre 265 et 560 ap. J.-C., au bas Empire gallo-romain).

Le Moyen Âge

Au bas Moyen Âge, entre 1300 et 1500 ap. J.C., alors que la mer a atteint son niveau actuel, il semble bien que la cuvette de Lann Vihan, alors plus ou moins ouverte, reçoive de temps à autres des eaux marines, la courbe des Chénopodiacées étant conséquente (LAV-3 k). Toutefois, l'importance des plantes aquatiques d'eau douce, avec les renonculacées et les myriophylles, exclut tout envahissement par la mer d'autant plus que le niveau de comblement se situe alors entre + 4 et + 4,50 m NGF, bien au-dessus du niveau des plus hautes mers, mais atteste bien d'un niveau marin voisin du niveau actuel au bas Moyen Âge. L'ensablement qui se situe entre 73 et 87 cm de profondeur (LAV-4 l), signera la fin de l'édification de la tourbière, à laquelle succèdera une vasière.

Les époques modernes et subactuelles

À la fin du Moyen Âge, tout début des époques modernes, vers 1500 ap. J.-C., un nouveau mouvement de la dune vient recouvrir le marais de 30 cm de sable (LAV-4 n). Quant à la zone LAV-4 o, elle correspond à l'aspect actuel du marais de formation récente, comme le démontre la courbe du pin et du cyprès, arbres plantés entre 1970 et 1980.

L'anthropisation et le problème de l'approvisionnement en bois

Depuis le Mésolithique et encore plus particulièrement au Néolithique, de nombreux sites ou indices de sites sont connus à Hoedic, ce qui permet d'envisager des périodes d'intenses activités et d'occupation de l'île. Le problème de l'alimentation de ces populations, et plus généralement de leur vie, se pose dans une île sans ressource forestière puisque, comme on a pu le constater, si l'île ne possède pas d'arbres actuellement, c'est dans le même contexte paysager qu'ont dû vivre les populations néolithiques.

Quelques grains de pollen de céréales (blé vraisemblablement) sont présents tout au long des diagrammes, ce qui permet de supposer que dans les endroits les plus abrités (les conditions climatiques pour de

Port La Croix (+ 1,07 m NGF) : diagramme synthétique.

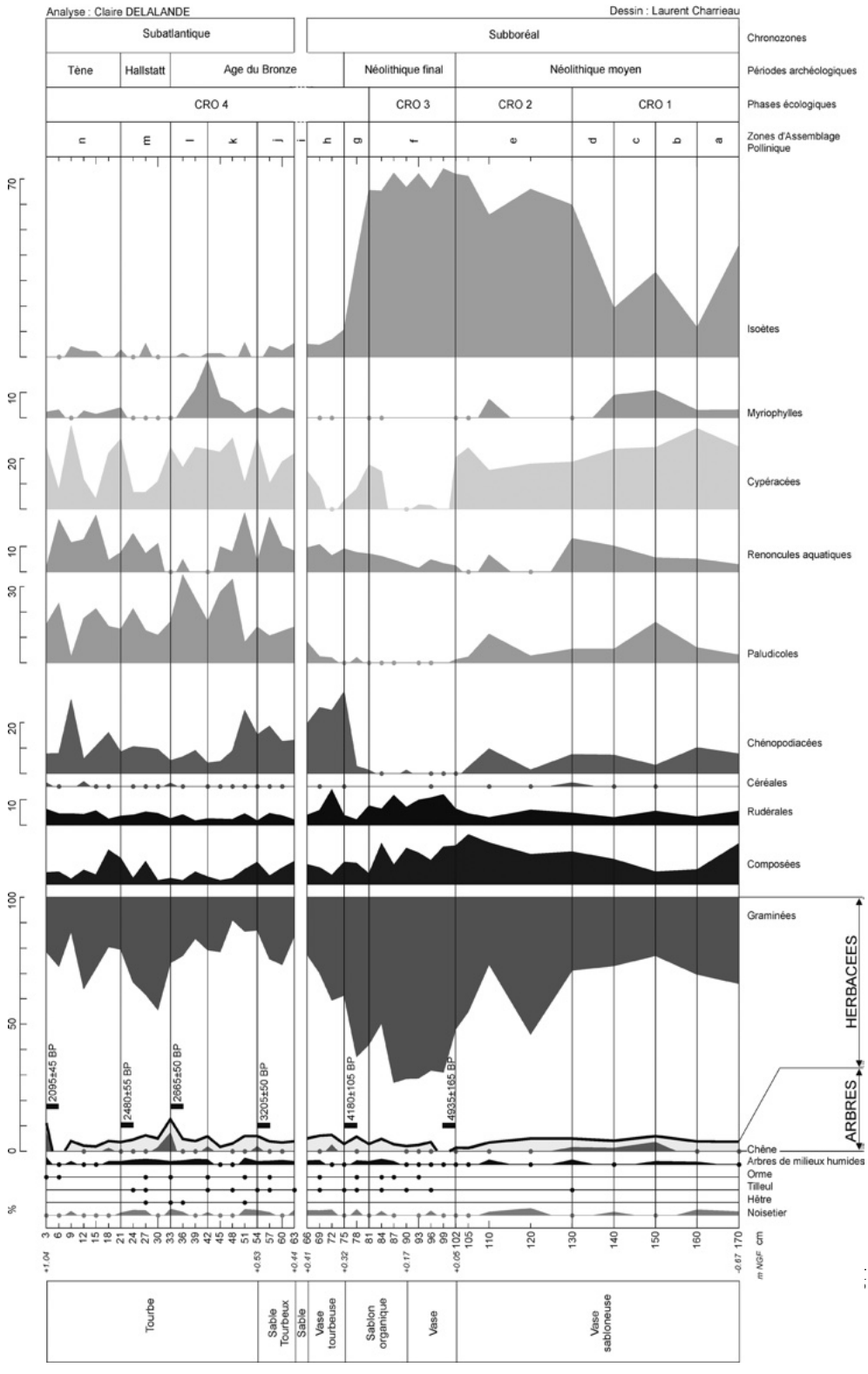

telles cultures n'étant pas particulièrement favorables), les Néolithiques cultivaient quelques parcelles. Il est à remarquer d'ailleurs que c'est à partir de l'Âge du bronze que les cultures s'intensifient, ce qui pour le moment est en contradiction avec le manque d'indices d'occupation pour cette période. À la fin du Moyen Âge, dans quelques jardins protégés, il semble que quelques cultures de sarrasin et de lin (et peut-être de chanvre ?) aient été essayées, mais vraisemblablement sans grand succès.

Dans la mesure où les arbres étaient absents de l'île, se pose alors le problème de savoir d'où provenaient le bois de chauffage et le bois d'œuvre pour l'érection des mégalithes. Les populations préhistoriques confrontées, dans ces milieux, à l'hostilité des éléments (vent, salinité, pauvreté des sols) ont dû mettre en œuvre une économie du bois en puisant dans les ressources naturelles. Les diagrammes polliniques montrent que dans les milieux humides, les roselières sont développées et il est vraisemblable que ces végétaux, renouvelables chaque année, ont été utilisées pour les toitures, les litières, et pour les murs, mêlés à des bouses de bovins séchées. Le mégalithisme d'Hoedic permet de minimiser l'utilisation de troncs d'arbres car il ne comporte que peu d'énormes pierres comme on peut en trouver dans le mégalithisme du continent ; la plupart des blocs sont manipulables par les hommes, à l'aide de cordages, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des rondins de bois, à la seule exception toutefois du menhir de la Vierge (communication orale J.-M. Large).

Mais ces considérations n'excluent pas, aussi bien pour les denrées alimentaires que pour le bois, un approvisionnement éventuel à Belle-Île où il semble qu'à l'Âge du bronze et au Hallstatt subsiste encore un massif forestier à chêne, noisetier, bouleau, aulne (Planchais et Corillion 1968), mais plus sûrement sur le continent, les analyses polliniques pratiquées sur les côtes armoricaines démontrant une présence forestière sur toutes les zones géographiques proches d'Hoedic pour les périodes concernées (Marguerie 1992 ; Visset *et al.* 1996). Les Néolithiques ont alors eu à résoudre la question du transport entre les îles, vraisemblablement reliées entre elles et en partie au continent, au moment des plus bas niveaux marins.

Bibliographie

- Bernard J., 1996 – *Paléoenvironnement du Pays-de-Retz et du Marais breton vendéen.* Nantes : Thèse de doctorat, Université de Nantes. T. I, texte, 190 p., T. II, 44 illustrations.
- Cyprien A.-L., Visset L., 2000 – Le Port à Cordemais (Loire-Atlantique) : Histoire de la végétation et anthropisation. *Archéométrie*, n° 24, p. 85-93.
- Davis M. B., Faegri K., 1967 – Forest tree pollen in south Swedish peatbog deposits (traduction en anglais de l'article de 1916 de L. von Post). *Pollen et spores*, n° 9, p. 375-401.
- Gruet Y., Bernier P., Méon H., Margerel J.P., 1992 – Une vasière intertidale du Subboréal en l'île de Noirmoutier. Approche biosédimentologique des variations holocènes du niveau marin. *Quaternaire*, n° 3, p. 23-30.
- Joly C., 2004 – Histoire végétale d'une tourbière littorale : le marais des Bourbes (Olonne-sur-Mer, Vendée). *Annales de paléontologie*, n° 90, p. 187-204.
- Marguerie D., 1992 – *Évolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques.* Travaux du laboratoire d'anthropologie de Rennes, n° 40, 313 p.
- Morzadec-Kerfourn M.-T., 1974 – *Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire : Analyses polliniques de dépôts organiques littoraux.* Rennes : Thèse de doctorat. Mémoires de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, t.17, 208 p.
- Ouguerram A., Visset L., 2001 – Palynologie de la tourbière de Nay dans la vallée de l'Erdre, affluent de la Loire (Massif armoricain, France) : Histoire de la végétation et du peuplement humain. *Le Journal de botanique,* Société botanique de France, n° 13, p. 35-45.
- Planchais N. et Corillion R., 1968 – Recherches sur l'évolution récente de la flore et de la végétation de Belle-Île-en-Mer (Morbihan) d'après l'analyse pollinique de la tourbière submergée de Ster-Vras. *Bulletin de la Société botanique de France*, n° 115, 7-8, p. 441-458.
- Prigent D., Visset L., 1977 – Étude géologique, archéologique et palynologique de deux menhirs situés dans les marais de Brière. *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France,* n° 75 : p. 144-161.
- Visset L., Girarclos O., Lambert G.N., 1994 – La forêt de chênes sur tourbes à l'île d'Errand dans le marais de Brière (Massif armoricain, France). Palynologie et premiers résultats dendrochronologiques. *Quaternaire,* n° 5, p. 69-77.
- Visset L., Hauray G., Charrieau L., Rouzeau N., 2001 – Paléoenvironnement urbain : Histoire du comblement des vallées de la métropole nantaise, du Tardiglaciaire à la fin de l'Holocène. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, n°* 108 : p. 147-165.
- Visset L., L'Helgouac'h J., Bernard J., 1996 – La tourbière submergée de la pointe de Kerpenhir à Locmariaquer (Morbihan) : étude environnementale et mise en évidence de déforestations et de pratiques agricoles néolithiques. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 13, p. 79-87.
- Visset L., Sellier D., L'Helgouac'h J., 1995 – Le paléoenvironnement de la région de Carnac : sondage dans le marais de Kerdual, La Trinité-sur-Mer (Morbihan). *Revue archéologique de l'Ouest*, n°12, p. 57-71.
- Visset L., Voeltzel D., Maisonneuve E., Nikodic J., Margerel J.P., Borne V., 1990 – Paléoécologie holocène des Marais du Rocher en Maillezais dans le Marais poitevin (littoral atlantique, France). *Quaternaire,* n°1, p. 111-121.
- Visset, L., 1987 – Étude pollenanalytique de quelques sites du Marais poitevin. *Quaternaire,* n°2, p. 81-91.

L'*Abel-Alain*, dundee de pêche, et ses deux recteurs-armateurs

Henri Buttin et Marie-Paule Buttin-Stagnara
Hoedic 56170.

C'est une journée lumineuse sur l'Ile de Houat. Le soleil est tempéré par une brise qui fait déjà pressentir le déclin de l'été en cette fin août 1996. Nous nous rassemblons en cercle autour d'une délégation précédée de porte-drapeaux. Dans la combe sableuse, entre lande et granit, les visages sont graves et les conversations se perdent dans le vent de mer et le ressac du flot qui vient mourir sur la grève de Berg-er-Vilen. Nichée en contrebas d'un amas de roches, la plage est d'un accès difficile et personne ne s'y est aventuré. Devant les représentants des autorités civiles, religieuses et militaires, Jean Pauchard, fils du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard, tombé au combat le 15 décembre 1944 au large de l'Ile de Houat rend à son père un devoir de mémoire. C'est l'inauguration d'une stèle du souvenir dans la crique où le flot déposa son corps et celui de son compagnon de combat, le quartier-maître Jean Le Pogam.

Hélène Le Friec-Pauchard s'est livrée à une patiente recherche pour reconstituer les journées du 15 au 17 décembre 1944 sur l'île de Houat, où fut victime un beau-père que son mari n'avait, de fait, jamais connu[1]. Il n'avait que quatre ans lorsque le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard fut tué au cours d'un de ces drames de la fin de la seconde guerre mondiale, à la suite d'un malencontreux concours de circonstances ; un drame survenu à bord de l'*Abel-Alain* sur les côtes de cette île du Ponant, alors que les ultimes combats se déroulaient à plusieurs centaines de kilomètres de là. Ce témoignage de piété filiale à la mémoire de cet officier de la Royale reconstitue, heure par heure, les événements de cette journée tragique au cours de laquelle l'*Abel-Alain,* un patrouilleur de fortune, était coulé sous Houat par une canonnière de la *Kriegsmarine.*

L'*Abel-Alain,* patrouilleur des mers

L'histoire de ce navire breton né à Ostende et coulé sous la petite île de Houat n'est pas banale et si Hélène Le Friec-Pauchard en a retracé les grandes lignes, elle ne s'est pas arrêtée à la personnalité de deux

[1] Cf. article de H. Le Friec-Pauchard p. 49.

L'Abel-Alain en 1938.
(Photo Antony , collection Giberte Rivière)

de ses propriétaires, recteurs et armateurs, hommes courageux et éclairés, dans la grande tradition de leurs prédécesseurs bretons, pour le plus grand bien de leurs ouailles et administrés.

Ce dundee de 21 m avait été construit à Ostende en 1937 et francisé en 1938 à Dunkerque. « *En février 1938, Denis Le Bourhis, propriétaire, gardien de phare à La Perrière, lui donne le nom de son fils Abel et d'Alain, prénom de l'abbé Le Blévec, recteur de Riantec, co-propriétaire du bateau pour un centième. En mai 1938, l'Abel-Alain propriété d'Abel Le Bourhis, est enregistré à Lorient. Le 14 octobre 1944, ce chalutier est réquisitionné à Saint-Goustan (Auray) par les autorités françaises de la Marine nationale et est rattaché administrativement à l'Unité Marine de Lorient.*[2] »

Curieuse co-propriété ! Hélène Le Friec-Pauchard ne s'est pas étendue sur le rapprochement de ces deux prénoms sur un navire d'origine belge. L'énigme de ses deux acquéreurs, l'un gardien de phare, l'autre recteur breton, mérite néanmoins d'être dénouée.

Abel Le Bourhis, un enfant d'Hoedic

Abel était issu de deux des grandes familles d'Hoedic. Grandes, dans le sens qu'elles avaient su, au cours du XIX^e^ siècle, s'élever au-dessus de la misère qui était le lot commun pour une population coupée du continent et demeurée en marge de sa rapide et prospère évolution économique et sociale. Il aimait se dire d'origine finistérienne, mais le nom de Le Bourhis est très répandu sur la presqu'île de Rhuys et, dès le XVIII^e^ siècle, les Le Bourhis s'étaient installés sur l'île d'Hoedic.

Le jeune Abel n'avait pu connaître Pierre-Marie Le Bourhis, son arrière-grand-père, grand voyageur, recruté par la Royale comme inscrit maritime et décédé en 1855, dans le naufrage de la frégate *La Sémillante*[3], dans le détroit de l'île de Lavezzi, au sud de Bonifacio. Mais il avait, par contre, gardé un vif souvenir de son grand-père, Jean-Pierre Le Bourhis, un homme de haute stature, né en 1854, patron-pêcheur qu'il aimait aller attendre au Port La Croix pour rentrer au village, à califourchon sur ses épaules. Abel n'avait que 5 ans à la mort de son

[2] H. Le Friec-Pauchard.

[3] Un des plus grandes tragédies de la mer. *La Sémillante* transportait 750 hommes de renfort pour la guerre de Crimée, dont pas un ne survécut. Surprise dans une tempête, le gouvernail arraché, la frégate s'était écrasée sur des rochers. Alphonse Daudet a consacré une de ses *Lettres de mon moulin* à ce drame.

grand-père, en 1815. Son père, Denis-Marie, fils de Jean-Pierre et d'Olivette Le Scoarnec, né à Hoedic en 1884, était l'aîné d'une famille de trois enfants. Son frère Joseph, bon pêcheur et fin chasseur, avait été, avec l'achat d'un fusil de chasse *Idéal*, l'un des premiers Hoedicais client de *la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne.* Avec un chien de chasse de race et sa tenue, il faisait figure de dandy sur l'île. Leur oncle, un autre Jean-Pierre, sera maire d'Hoedic de 1900 à 1904.

D'un tempérament indépendant, Denis cherchera à sortir des traditions îliennes. Soutenu par le maire de Saint-Pierre-de-Quiberon qui avait acquis le fort d'Hoedic pour son exploitation de goémon, il entrera dans l'Administration comme gardien de phare. Son fils, Abel va naître le 31 juillet 1910, dans la maison de ses parents[4]. Puis, Denis devenu gardien du phare des Cardinaux, la famille s'installera dans un logement du vieux phare d'Hoedic.

Le caractère entier et le franc-parler de Denis, élu maire d'Hoedic en 1912, s'accorderont mal avec celui du recteur-secrétaire de mairie, l'abbé Le Blévec. Un an après, il donnera sa démission avec pour motif ses fréquentes absences, 15 jours par mois sur le phare des Cardinaux. Une anecdote témoigne bien de son humeur ombrageuse : en poste aux Cardinaux en compagnie d'un autre gardien originaire de l'île de Groix, il y passa des mois sans jamais lui adresser la parole… Ils communiquaient entre eux par signes !

Entre les deux guerres, Denis va être un des premiers Hoedicais « agent de l'État » à être muté hors de l'île. En octobre 1930, il sera à Lorient, gardien du phare de La Perrière[5]. Puis il se retirera à Plouharnel, gros bourg entre Auray et Quiberon, lorsque son fils Abel en deviendra recteur.

Denis avait épousé en premières noces, le 26 octobre 1909 à Hoedic, Marie-Louise Le Gurun. Née sur l'île en 1883, on la connaissait sous le nom de Louisa. Fille de Vincent Le Gurun et de Pélagie Blanchet, couple courageux et entreprenant, elle faisait partie d'une autre grande famille de l'île. Vincent avait été désigné comme « adjoint spécial » du temps où l'île dépendait encore de la commune de Le Palais dont le conseil municipal, dans un combat homérique, voulait arracher Hoedic au contrôle de ses recteurs. Mais, bon pêcheur et mareyeur avisé dans son commerce avec le continent, cet homme d'une grande droiture n'était pas le meilleur des paroissiens. Son épouse Pélagie et ses filles étaient par contre de dévotes paroissiennes. Abel n'avait pas connu ce grand-père maternel décédé quelques mois avant sa naissance, héros décoré en 1877 d'une médaille du sauvetage en mer. Toute sa jeunesse avait

[4] Aujourd'hui, le Café du Nord.

[5] Ce phare était un feu signalant une passe pour l'entrée du port de Lorient dont la tour, proche du boulevard de La Perrière n'existe plus.

été bercée par les récits de la vie de cet homme, une des personnalités les plus notables de l'île.

Louisa, mal remise de la naissance du petit Abel, décédera l'année suivante. Comme c'était fréquent en pareil cas dans la tradition locale, Denis épousera l'année suivante, en octobre 1912, la plus jeune sœur de Louisa, Marie-Sophie-Florentine Le Gurun née en 1892. Abel n'aura pas vraiment connu sa mère mais Florentine n'aura pas d'enfant et, jusqu'à sa mort, Abel la considérera de ce fait comme sa mère. Cette petite femme énergique et habile, au caractère autoritaire, tiendra un premier rôle dans l'aventure de *l'Abel-Alain*. Retirée à Plouharnel avec Denis, son mari, elle y décédera en 1992. Ils reposent tous deux dans le petit cimetière communal.

Abel étant enfant, l'île d'Hoedic était dotée de deux écoles. Avec les garçons de son âge, il fut un élève de l'instituteur de l'école publique, tandis que les filles étaient élèves des religieuses à l'école libre. Deux fois par jour, il parcourait vaillamment, sur une lande dénudée exposée à tous les temps, le chemin qui allait du vieux phare à la mairie qui abritait l'école au bourg[6]. Lorsqu'il eut dix ans, un nouveau recteur arriva à Hoedic, l'abbé Pierre-Marie Le Biboul qui ne tarda pas à repérer l'esprit vif du jeune Abel. Il lui enseignera ses premières notions de latin. C'est sur son conseil que, en 1922, ses parents vont envoyer le jeune garçon à Sainte-Anne-d'Auray poursuivre ses études au petit séminaire. Avec le soutien fidèle de l'abbé Le Biboul, il entrera au grand séminaire de Vannes en 1928, couronnement heureux d'un parcours classique.

Mais la vocation d'Abel n'est pas vraiment mûre : en 1935, après une tentative de trois mois dans une abbaye cistercienne, il sait qu'il ne sera pas moine. Il s'oriente vers le clergé diocésain et il est ordonné prêtre à Vannes. Nommé vicaire à Sainte-Bernadette-du-Krisker à Lorient, il n'y trouve pas non plus réponse à sa vocation. Après un séjour en Angleterre, il revient en 1937 au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray comme professeur d'anglais. C'est là qu'il va assumer avec bonheur cette mission d'enseignement pendant de longues années. À partir de 1946, il deviendra professeur à Saint-Louis de Lorient.

Cependant, en septembre 1939, sa trajectoire personnelle, comme bien d'autres, sera bouleversée par la déclaration de guerre. Étant inscrit maritime pour être né sur une île, le père Abel Le Bourhis relève de la Marine. Jeune quartier-maître mobilisé depuis trois mois à Lorient, il est affecté au sémaphore d'Hoedic pour remplacer le recteur Conan, lui-même mobilisé comme intendant à trois galons. Il est ainsi de retour à Hoedic pour y occuper, officieusement sinon officiellement, la charge de

[6] Dans un bâtiment du début du siècle, dont une salle servait de Mairie ; il fut détruit et remplacé par des gîtes municipaux loués à des estivants.

recteur en attendant le retour de son titulaire. Sa seule activité va être d'assurer les services religieux sur l'île[7]!

En 1940, c'est la débâcle à laquelle seule la Marine tente d'échapper par une évacuation qu'elle va brillamment réaliser. L'équipe du sémaphore, dont le quartier-maître Le Bourhis, et celle de la batterie en construction ne tomberont pas aux mains de l'ennemi. Quatre ans plus tard, l'*Abel-Alain* aura moins de chance.

Le Chanoine Alain Le Blévec,
recteur de Riantec, ancien recteur d'Hoedic.
(Photo Viron, Imprimerie Galles)

Alain Le Blévec, « *le Moine d'Occident* »

C'est à Lignol, en 1869, dans la région de Pontivy, qu'Alain Le Blévec naquit dans une famille aisée et très chrétienne. Il fit ses études au collège de Langonnet[8], puis au séminaire de Sainte-Anne-d'Auray où ses condisciples le surnommèrent *« le Moine d'Occident »*. Cette plaisanterie, pour une erreur de lecture au grand réfectoire, allait bien illustrer l'œuvre de toute une vie, consacrée à sa vocation de prêtre-bâtisseur. Ordonné en 1894, il était nommé prêtre-instituteur au collège de Mendon où il reçut, comme enseignant, la plus haute récompense de l'*Association bretonne.* Mais, ne partageant pas les humeurs d'un clergé local peu évolué, il sollicitait une autre affectation.

Nommé vicaire à Silfiac en 1898, il va développer pour la première fois ses talents d'architecte en restaurant l'église paroissiale. Mais cette fois, c'est l'opposition violemment anti-cléricale de la municipalité qui lui fait quitter cette petite paroisse de campagne. En 1900, après un passage comme vicaire au Moustoir, il demande à poursuivre, à ses frais, ses études à Paris.

En 1902 et pendant quatre ans, il va mener de front ses études à l'institut catholique de Paris et assumer les responsabilités d'un vicaire de paroisse pour subvenir à ses besoins. Il reviendra à Vannes en 1905, titulaire de trois doctorats en philosophie, en théologie et en droit canonique. Une érudition qui va poser un sérieux problème d'affectation dans ce milieu rural. Après quelques mois à Pluvigner, gros bourg au

[7] La Royale s'est toujours accommodée d'une conception assez souple de la laïcité.
[8] Célèbre abbaye du Morbihan fondée au XII[e] siècle, restaurée au XIX[e] par les pères du Saint-Esprit.

nord d'Auray, il va trouver un accueil paternel auprès du curé de Quiberon, dont il sera le vicaire pendant quatre ans. Nommé à quarante et un ans recteur d'Hoedic par l'évêque, c'est ce même curé-doyen qui va l'installer sur cette petite île.

L'installation est solennelle. En tête de la procession, le maire, Martin Le Scoarnec, porte la croix. L'après-midi, en présence de tous les paroissiens, vêpres suivies de la bénédiction des bateaux[9] et retour à l'église pour la bénédiction du Saint-Sacrement. Journée de joie collective, accompagnée par les chants entraînants qui ont fait la réputation des Hoedicais. Mais, le matin même, une ombre avait obscurci la joie générale, on avait enterré Louisa, la jeune mère d'Abel Le Bourhis.

Comme ses prédécesseurs, Alain Le Blévec est, sur cette île d'Hoedic, père spirituel et, en fait sinon en droit, père administrateur d'une communauté vivant en autarcie de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Officiellement secrétaire de la mairie, il en a la charge complète. Au titre de la paroisse, il gère une sorte de coopérative qui assure le ravitaillement des îliens. Le recteur Le Blévec sera le dernier des recteurs d'Hoedic disposant d'un canot, avec un équipage hoedicais, pour assurer le ravitaillement de l'île, selon une tradition remontant à Monsieur Marion sous la révolution française. Comme pasteur, il enseigne le catéchisme, assure les services religieux et assume la charge spirituelle de sa paroisse. Mais ce bel équilibre économique, social et moral va bientôt être bouleversé par la Grande Guerre et ses séquelles. Le recteur va devoir s'affronter à une profonde décomposition des traditions locales du fait de la mise en place d'un régime d'assistance étatique, avec les indemnités versées aux familles des mobilisés, et autres pensions de guerre. Une manne versée à des femmes qui n'avaient, jusque-là, jamais eu d'argent entre leurs mains. Conscient des perturbations et des fraudes qui en résultaient dans l'établissement des titres individuels, le recteur va s'efforcer d'y parer en percevant les pensions contre des bons valables sur l'île seulement. Malgré cela, le climat se dégrade et il se trouvera soulagé lorsque lui sera proposée la paroisse de Riantec. Installé en 1919, le jour de la Pentecôte, il va en conserver la charge jusqu'à sa mort, le jour des Rameaux de l'année 1941.

C'est à Riantec qu'il va témoigner de ses exceptionnels talents d'homme, à la fois architecte, entrepreneur, gestionnaire et financier, et de pasteur, animateur, promoteur d'écoles et éveilleur de vocations.

[9] La flotte de l'île comportait alors neuf canots, aucun n'était ponté, solution trop onéreuse pour les Hoedicais : L'*Étendard du Christ,* patron Martin Le Scoarnec ; le *Mère Anna,*, patron Joseph Le Scoarnec ; Le *Jeanne d'Arc*, patron Jérôme Le Pen ; l'*Insulaire*, patron Jérôme Le Gurun, ; le *Petit Gildas,* patron Gildas Le Gurun ; l'*Aurore,* patron Désiré Le Palmec ; le *Petit Basile,* patron Joseph Le Palmec ; le *Recours à Sainte-Anne*, patron Joseph Blanchet ; le *Recours à Marie*, patron Denis Le Bourhis (le père d'Abel, qui n'est pas encore gardien de phare) ; enfin le *Saint-Goustan,* bateau du recteur.

Le Moine d'Occident, avec sa stature de meneur d'hommes, sera gratifié par son évêque du titre de chanoine vers la fin de sa vie. Mais sa grande entreprise, celle qui lui survivra, fut de doter sa paroisse d'une nouvelle église ; c'est dans cette entreprise que s'inscrira l'épopée de l'Abel-Alain.

Un recteur bâtisseur et armateur

Sainte-Radegonde en Riantec (1927)
(Dessin anonyme réalisé pour l'inauguration, collection Yannick Kerlo)

À son arrivée à Riantec, l'abbé Le Blévec va se trouver recteur d'une paroisse sans église... Celle qui pendant plusieurs siècles avait été dédiée à sainte Radegonde, avait brûlé en 1917. Une fois la ruine rasée, il ne restait qu'un terrain vague, aussi son premier soin va être de doter sa paroisse d'un nouveau lieu de culte. Pour parer au plus pressé, il va acquérir à Lorient, sur ses deniers personnels, une vaste baraque en bois, surplus de guerre de la Croix-Rouge américaine. Ce ne pouvait être pour lui qu'une solution provisoire. La reine sainte Radegonde méritait un bâtiment digne de sa royauté et de ses mérites[10].

Pour mener à bien un tel projet, les difficultés vont être considérables et la solide culture philosophique et juridique de l'abbé Le Blévec va lui être d'un grand secours. Rien n'arrêtera *le Moine d'Occident* qui saura surmonter tous les obstacles pour concrétiser sa décision de rebâtir l'église Sainte-Radegonde.

Il tenait à ce qu'elle fut bâtie sur l'emplacement même de celle qui avait brûlé. Mais la commune en était propriétaire depuis que celle-ci avait été confisquée par la République avec tous les biens de l'Église. Il fallait l'accord du conseil municipal et celui-ci était à majorité anticléricale. La lutte ne fut pas facile, mais le recteur eut gain de cause. Ensuite, il dut s'assurer les concours d'architectes, d'entrepreneurs

[10] Épouse de Clotaire I^er^, donc reine des Francs, Radegonde avait dû se réfugier chez des paysans de Riantec qui l'avaient cachée, pour lui permettre d'échapper à la fureur de son mari qui venait de faire brûler son fils Chrame, la femme de celui-ci et leurs deux filles, sous prétexte que Chrame avait abandonné l'armée des Francs pour rejoindre celle des Bretons. Pour remercier Riantec, elle avait fait construire un oratoire au lieu où elle avait été cachée, oratoire remplacé par l'église qui, par la suite, avait brûlé. Radegonde ayant obtenu l'autorisation de se séparer de son mari, elle avait fondé le monastère de la Sainte-Croix, à Poitiers, où elle s'était retirée jusqu'à sa mort.

et d'experts en de nombreux métiers. Il fallut, surtout, réunir d'importantes ressources financières, dont la paroisse était dépourvue. Il contribua personnellement à cet effort, mais sa force de caractère et ses talents de gestionnaire furent déterminants.

Ces premiers obstacles surmontés, c'est du côté de l'évêché qu'allaient venir les objections. L'importance des sommes faisaient jaser. Les paroissiens qui connaissaient une période de prospérité après la guerre, se montraient généreux, mais l'ampleur de l'entreprise allait, peu à peu, paraître disproportionnée avec leurs ressources. Les cercles politiques locaux furent alertés et la préfecture s'en mêla. La nef achevée, l'évêché redoutant de vives tensions, priait alors avec insistance le recteur Le Blévec de renoncer à la construction du clocher, en lui interdisant tout nouvel appel à la générosité de ses paroissiens.

En vain ! L'indomptable *Moine de l'Occident* allait réaliser son projet dans les moindres détails, y compris de remarquables vitraux, des mosaïques dans le chœur, un original chemin de croix et dans le clocher, neuf cloches ! Commencés en 1923, les travaux furent assez avancés en 1927 pour que l'église soit ouverte au culte. À son décès en 1941, le recteur Alain Le Blévec laissera à sa paroisse et à sa commune une des plus belles églises modernes du Morbihan, peut-être de Bretagne, et pas un sou de dettes.

Pourtant, l'aide promise par le département n'avait jamais été versée, la contribution de la Commune avait été faible et les fidèles de Riantec n'avaient pu apporter que progressivement leur participation, très insuffisante pour couvrir le coût des travaux. Aussi, une bonne partie l'avait été par les biens propres du recteur Le Blévec, en particulier par la vente des deux belles fermes que son frère et lui-même avaient héritées de leurs parents à Lignol. Veuf et sans enfant, son frère lui avait apporté son précieux concours. Mais le montage de l'opération avait surtout été assuré par l'habile gestion financière du recteur. Son expérience acquise comme recteur d'Hoedic lui avait été précieuse à deux titres. Au début des travaux, il avait su inspirer suffisamment confiance à ses nouveaux paroissiens pour obtenir qu'ils lui avancent une importante somme d'argent sur le crédit personnel dont jouissait la famille. Il s'était engagé à des remboursements compatibles avec une saine gestion des revenus de sa paroisse et il avait toujours su faire face à ses engagements. Mais, mis en difficulté quelques années plus tard, du fait de la grave crise financière qui avait entraîné la chute du franc, il avait su ensuite tirer de son expérience hoedicaise l'idée de s'assurer une source de revenus complémentaires et la possibilité de la mettre en œuvre.

Le poisson était encore abondant et les marins-pêcheurs nombreux, expérimentés, durs à la peine, mais sans capital et piètres gestionnai-

res. Ils étaient, de ce fait, aussi incapables de se doter de puissants moyens modernes pour exploiter les fonds marins, que de se défendre dans le commerce contre des mareyeurs parfois peu scrupuleux. C'était l'époque où la pêche maritime abandonnait ses traditions à la voile pour armer des bateaux plus puissants à moteur. Une révolution qui avait causé la ruine de nombreux petits patrons. Instruit par le rôle social et économique du recteur Jean Marion à Hoedic sous la Révolution, en homme d'affaires avisé, le recteur Le Blévec va se faire armateur de pêche. Son objectif était de rendre service aux pêcheurs en leur permettant de développer et de rendre plus rentables leurs activités et, par ailleurs, de financer les travaux de son église en s'assurant les revenus d'un armateur.

Mais s'il avait bien les talents pour maîtriser le domaine financier, il n'avait aucune expérience pour gérer le monde des marins-pêcheurs et une flotte de bateaux de pêche, non plus que pour négocier les produits de la pêche. Au cours des années passées à Hoedic, il avait pu apprécier l'expérience dans tous ces domaines de Florentine, l'épouse de Denis Le Bourhis et belle-mère d'Abel. Florentine était habituée à traiter tant avec les marins-pêcheurs qu'avec les mareyeurs et savait se faire respecter des uns et des autres. Certes les rapports du recteur avec Denis avaient été houleux, mais c'est lui qui les avait mariés et Florentine s'était toujours montrée bonne paroissienne.

Comme Denis était gardien de phare, il n'avait pas été difficile d'obtenir sa mutation à Lorient, à un poste d'où il pouvait surveiller les activités des bateaux du port de pêche. Florentine allait devenir l'assistante expérimentée dont le recteur Le Blévec avait besoin pour la mise en œuvre de son nouveau projet. Il pouvait ainsi assurer à son évêque que, conformément à ses instructions, il ne faisait pas appel à ses paroissiens pour achever son église.

Bientôt, l'opération se développait avec plusieurs bateaux de pêche basés à Lorient et travaillant sous contrat avec le recteur et Florentine. Elle se poursuivit avec de nouveaux bateaux plus puissants, acquis par le recteur en association avec des tiers, dont les Le Bourhis. En 1935, ce fut *le Sainte Radegonde*, un dundee de 19 m, doté d'un moteur de 110 ch, construit l'année précédente aux Sables-d'Olonne. En 1937, autre dundee similaire, *le Marylis,* avec un moteur de 200 ch, construit à Ostende, puis *le Florentine*, également construit à Ostende, dundee de 20 m avec un moteur de 150 ch. Enfin, *l'Abel-Alain*, un autre dundee construit à Ostende de 21 m et 49 tonneaux, doté d'un moteur de 95 ch, était acquis en 1938 pour 99 % par Denis Le Bourhis et pour 1% par l'abbé Le Blévec. La propriété de l'*Abel-Alain* sera ensuite transférée à l'abbé Abel Le Bourhis[11].

[11] Les détails concernant ces bateaux sont relevés aux archives de la Marine à Lorient.

Le Florentine sera réquisitionné en février 1940 et *l'Abel-Alain*, seulement le 14 octobre 1944, pour être coulé sous Houat par une canonnière allemande le 15 décembre. Et c'est là, qu'à son bord, le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard tombait sous une balle allemande.

Le père Abel

Lorsque Henri rendit visite pour la première fois au père Abel Le Bourhis, il venait d'arriver au Carmel de Lanester. Ce fut le début d'une amitié nouée au cours de nombreux entretiens à Hoedic ou à Paris. C'est grâce à lui que nous avons pu comprendre les habitants de cette île à laquelle nous étions très attachés et découvrir, au cours de recherches dans de nombreuses archives, des aspects de son histoire que nous ne connaissions pas.

Au temps de la débâcle de 1940, alors qu'il était quartier-maître de la Marine au sémaphore et recteur d'Hoedic, il partit avec son détachement, gagna Royan et finit son errance en juillet à Casablanca, comme aumônier auxiliaire au Foyer marin. Embarqué en septembre pour Marseille sur le *Champollion*, il fût démobilisé à Lorient et retrouva son poste de professeur d'anglais à Sainte-Anne-d'Auray. En 1954, il reprendra du service dans le diocèse. Aumônier à Saint-Goustan d'Auray, puis recteur de Stivel, il restera les quinze dernières années de sa vie active à Plouharnel, comme recteur. Avant de se retirer à Saint-Joachim, à la maison de retraite du clergé, il sera aumônier du Carmel apostolique de Keraliguen jusqu'en 1982. Rappelé à Dieu à 84 ans, le 6 août 1993, il repose maintenant au cimetière de son ancienne paroisse auprès de ses parents, à Plouharnel.

Très attaché à son île, il conserva toujours des liens étroits avec sa famille et évoquait avec bonheur des souvenirs de son enfance et des séjours avec son père au phare des Cardinaux. Il avait son franc-parler et s'était réjoui lorsqu'Henri avait pu faire restaurer et remettre en place le Chemin de Croix de l'église d'Hoedic, peint sur tôle à la fin du XIX^{e} siècle. Nous apprenions récemment, de l'aveu même de l'abbé Thomas qui l'avait fait retirer, que le père Abel Le Bourhis lui avait lancé de façon péremptoire son verdict : « *Ce chemin de croix a fait plus de bien que tous tes sermons* »[12].

Il demeura fondamentalement un îlien et un Hoedicais. Un de ces Hoedicais émigrés qui avaient acquis hors de l'île une culture et une expérience qui faisaient défaut à ceux qui n'avaient pu s'extraire de cette insularité. Le père Abel, comme nous l'appelions tous, avait une personnalité peu commune et une insatiable curiosité d'esprit. Pilote

[12] C'était l'époque du concile de Vatican II, et l'abbé Thomas avait jugé opportun de remplacer le vieux chemin de croix d'Hoedic par un plus moderne et plus modeste.

d'aéro-club depuis 1953, c'était un fanatique de l'aviation « de plaisance » et comme Henri lui avait révélé qu'il avait été lui-même pilote de bombardier pendant la guerre, il avait tenu à nous embarquer tous les deux sur un appareil de l'aéro-club de Quiberon, avec lui aux commandes, pour faire un tour de l'île, qu'il avait effectué en rase-mottes, à faire pâlir d'émotions le plus chevronné des « vieilles tiges ». Fier de son exploit, il avait retrouvé au retour, ce grand rire d'enfant un peu farceur qui le caractérisait souvent. Son grand plaisir était de s'offrir de temps en temps le survol des îles et, parfois, de participer à des rallyes qui le conduisaient jusqu'à Paris.

Abel Le Bourhis
Brésil -1988.
(Collection Pierre Buttin)

Il fut aussi un intrépide voyageur. Avec une sage gestion du petit héritage que Florentine lui avait laissé, il s'offrit périodiquement des séjours à La Réunion, à Tahiti, à la Martinique, aux Canaries et au Brésil. S'il appréciait ce tourisme, c'était aussi pour chaque fois rendre service comme prêtre. Nos enfants se souviennent encore de ce Noël à Sao Paulo, où son entrain et sa gaieté communicative avaient secoué la torpeur de l'été brésilien dans la colonie française. À la maison de retraite de Saint-Joachim, il ne manquait pas de prendre personnellement part aux services de la communauté et des religieuses qui en avaient la charge.

Hoedicais dans l'âme, il était de cette génération de prêtres qui avait su composer avec l'*aggiornamento* du Concile. Dans son ministère il avait adopté l'essentiel de la liturgie nouvelle, mais il resta fidèle jusqu'à sa mort à la lecture du bréviaire et au port de la soutane. Convivial et chaleureux, il s'était acquis un cercle d'amis nombreux tant civils que militaires, notamment parmi les aviateurs. Il était aussi à l'aise avec les mécaniciens qu'à la table des généraux !

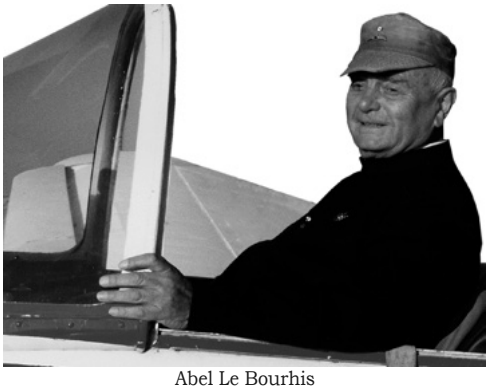

Abel Le Bourhis
à l'aéro-club de Quiberon.
(Collection Gilberte Rivière)

Un tel bouquet d'engagements, peu répandus dans les

milieux ecclésiastiques, provoquait naturellement quelques réflexions peu amicales. Mais, s'il en souffrit parfois, il ne s'y attarda jamais. Le père Abel fut pour nous un ami et un homme d'église à la foi inébranlable, un authentique témoin du message de l'Évangile autant dans sa vie que dans ses brefs et lumineux commentaires des Écritures.

Voici la prière qu'il avait composée pour la cérémonie de la bénédiction de la mer, au large de l'Argol, le 15 août 1985, une joyeuse action de grâce vers son Seigneur : il venait d'apprendre qu'à 75 ans, il pouvait conserver sa licence de vol…

Dieu, Père Éternel et Tout-Puissant,
Toi qui as créé le Ciel, la Terre
et les Océans,
Avec tous les poissons merveilleux
et élégants,
Tous les coquillages, les mouettes
et les goélands ;

Jésus-Christ, fils de Dieu fait homme,
Toi qui as navigué sur le Lac
de Tibériade si souvent,
Qui as prêché assis sur le bord du
bateau de Pierre,
Qui as apaisé la tempête et le vent ;

Toi, Esprit-Saint qui planait
sur les eaux à l'origine des temps ;
Bénissez ces bateaux et leurs
équipages
pour qu'ils soient des marins
habiles et prudents ;

Et vous Marie, Étoile de la Mer,
Guidez-les, protégez-les,
Et ramenez-les sains et saufs au port,
Et que nous arrivions tous enfin au
Havre de Paix dans la joie sans fin,

Au port du Père, du Fils
et du Saint-Esprit,
Pour les siècles des siècles, Amen.

Sources

- Ce texte est la synthèse d'informations éparses glanées dans diverses archives, dont celles de la mairie d'Hoedic et celles du port de Lorient, dans les notices biographiques publiées par le diocèse de Vannes, dans une plaquette sur Alain Le Blévec, éditée à Vannes en 1941. D'autres tirées de longues conversations avec des témoins aujourd'hui disparus, en particulier le père Abel Le Bourhis et le chanoine Danigo. Yannick Kerlo a pu compléter nos informations sur l'abbé Le Blevec à Riantec.
- L'église Sainte-Radegonde est toujours la pièce maîtresse du patrimoine historique de la commune de Riantec. Mais près de trois quarts de siècle après son achèvement, sa structure en béton armé a souffert du temps et nécessite d'importants travaux d'entretien auxquels la commune, propriétaire, doit aujourd'hui faire procéder. Remerciements à Yannick Kerlo, de Riantec

Bibliographie

- Anonyme, 1941 – *Alain Le Blévec, Recteur de Riantec, surnommé Le Moine d'Occident.* Vannes : Imprimerie Galles, 28 p.
- Anonyme, 1911 – Hœdic, une belle fête. *Semaine religieuse du diocèse de Vannes.*
- Anonyme, 1966 – Un Moine d'Occident. *E Kreiz Er Mor* (Bulletin paroissial d'Hoedic), novembre et décembre.
- Archives de la Marine à Lorient – *Registre d'Armement, matricule des bâtiments de commerce et de pêche du quartier des affaires maritimes de Lorient, de février 1930 à septembre 1946.*
- Le Friec-Pauchard H., 2006 – L'*Abel-Alain*, dernier passage : Houat 14, 15 et 16 décembre 1944. *Melvan, la revue des deux îles,* n° 3, p.49-110

L'*Abel-Alain*, dernier passage
Houat : 14, 15 et 16 décembre 1944

Hélène Le Friec-Pauchard
Reims 51100.

À la mémoire du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard et du quartier-maître Jean Le Pogam, morts pour la France devant l'île de Houat, à bord de l'Abel-Alain, le 15 décembre 1944.

Splendet tremulo sub lumine pontus.
Sous la lumière tremblante resplendit la mer.
Virgile, *L'Énéide*

Préambule

Jean, mon mari, a été orphelin à l'âge de quatre ans. Son père est mort à la guerre. C'était un officier de marine. Il a été tué le 15 décembre 1944 sur son bateau l'*Abel-Alain* d'une balle en plein cœur. « Où ? – À l'île de Houat. » Sa casquette d'officier est dans une vitrine dans la maison familiale. Je la regarde avec un sentiment mêlé d'effroi et de respect. Elle est sombre, posée sur une étagère depuis des années. La vitrine est un peu poussiéreuse. Elle ne s'ouvre qu'en grinçant. On ne l'ouvre presque jamais.

On ne parle pas beaucoup de Louis Pauchard. Il est mort pendant la guerre. Il a eu la Légion d'honneur. L'écrin contenant la décoration est sans doute aussi dans la vitrine. Dans les pièces du haut de la maison et sur le palier, il y a des livres lui ayant appartenu : des dictionnaires de chinois, d'anglais, d'allemand, d'arabe, des méthodes d'apprentissage de japonais, des revues en langue bretonne, des livres recouverts de papier kraft ou de papier cristal jauni qui craquelle un peu.

Dans le salon, un jour de fête, Marie la sœur de Jean, a accroché au-dessus du piano une longue tenture chinoise brodée. C'est si beau, si étrange qu'on ne peut en détacher les yeux. « *C'est ton père qui a rapporté ça de Chine ? – Oui. – Et les vases aussi ? – Oui.* »

Sur le guéridon, dans le vase chinois au col si fin et au ventre arrondi, il y a toujours au printemps des tulipes blanches ou roses ou rouges. Toutes les couleurs s'accordent magiquement avec ce petit vase chinois bleu-vert. Quand on le fleurit, personne ne dit rien. Je pense au père de Jean.

Un jour de 1971, Tante Flammine, la sœur cadette de Louis Pauchard, a voulu venir passer quelques jours avec nous en Bretagne.

« *Je voudrais aller me recueillir à l'endroit où mon frère est mort.* » Nous avons donc pris à Quiberon le bateau pour l'île de Houat. Ni Jean ni moi n'y étions jamais allés. Tante Flammine a été malade pendant la traversée. Elle s'est réfugiée dans l'église et, assise sur un long banc de bois devant l'autel, elle a prié très longtemps. Je m'ennuyais un peu. J'ai fait le tour de la petite église pour voir s'il y avait le nom de Louis Pauchard sur une plaque quelconque. Non, rien. Jean était un peu tendu. Nous sommes sortis. Sur le monument aux morts, il n'y avait pas, non plus, le nom de Louis Pauchard. Alors j'ai proposé d'aller dans un des cafés et de parler avec les gens de l'île. Jean m'a dit : « *Non.*» « *Et si on frappait au presbytère ?* » « *Non.*» Il était renfermé, froid, anxieux, apparemment impassible. J'avais mon bras sous le sien. Je sentais sa chaleur et aussi sa résistance quand je voulais l'entraîner vers un endroit où il y aurait peut-être eu des gens, où nous aurions pu parler. Alors nous avons pris à gauche, en suivant un petit sentier désert où l'herbe poussait dans le sable et entre les cailloux. Nous sommes arrivés sur une plage. Tante Flammine était toujours nauséeuse, en prière dans l'église fraîche. Jean ne parlait pas. J'avais du sable fin dans les chaussures, et nous avons regardé longtemps le ciel, la mer, dans un silence énorme.

Jean Le Pogam
Quartier-maître.

L'heure du bateau nous a fait bouger. Avant de partir, Jean a cueilli un petit bouquet de cette herbe blonde qui poussait partout. À Reims, il l'a mis dans un vase dans son bureau. Le bouquet penchait un peu. Les graines sont tombées dans des pots d'impatiens. Quelques mois plus tard, elles ont germé et une petite pelouse verte a poussé dans tous les pots alentours. C'était très bien, symbolique, émouvant, futile. Et la vie s'est écoulée. Le petit bouquet d'herbes sèches est devenu jaunâtre, poussiéreux, très fragile.

Le 15 décembre 1994, vingt-trois ans après cette visite à Houat, Jean décide de faire passer une petite annonce dans le journal *Ouest-France* et dans le *Télégramme de Brest* pour faire part du cinquantenaire de la mort de son père, le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard et de son compagnon, le quartier-maî-

tre Pogam. Il fait envoyer un exemplaire des deux journaux à ses sœurs Marie et Hélène.

J'ai sans doute alors compris l'énorme douleur, enfouie depuis cinquante ans, l'incompréhensible, l'injuste : le poids de la mort d'un père sur un petit garçon de quatre ans, devenu un homme de cinquante-quatre ans. Et pourtant, à quatre ans, comme il était joli et digne et droit sur ses petites jambes quand il a reçu la Légion d'honneur de son père sur le Cours Dajot à Brest. Sa mère douloureuse, attentive, penchée au-dessus de lui, au milieu de toute la Marine au garde-à-vous.

Le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard.

« – Qu'est-ce que cela t'a fait, quand tu avais quatre ans, de recevoir la Légion d'honneur de ton père ? – Rien. Je ne me rappelle pas. Il y avait l'émotion de ma mère. Je ne comprenais pas. C'est surtout les photos qui me restent. – Pourquoi as-tu mis une petite annonce dans les journaux ? – Je ne sais pas. J'en ai eu envie. C'est comme ça… comme un devoir filial. »

Alors Hélène, sa plus jeune sœur, après avoir lu l'annonce dans le journal, a eu envie d'aller passer quelques jours sur l'île de Houat. Hélène parle beaucoup. Elle est allée dans les cafés et elle est allée au presbytère. Elle nous a envoyé une photocopie de quelques pages du journal de Valéry Lorec, recteur de l'île en décembre 1944.

Et c'est ainsi que toute cette enquête a commencé. Il n'y avait rien. On ne savait rien. Il fallait tout reconstituer de ces trois jours. Il fallait écrire cette histoire vraie en la sortant du néant. J'ai senti que j'étais la seule à pouvoir le faire.

J'ai presque pu le faire minute par minute, ces terribles minutes… J'ai pu retrouver parfois la couleur du ciel, la force des vagues, la direction des vents, le nombre de coups de fusil et de coups de canon, le nombre de pains que je compterai comme on compte des deniers, les heures des marées, et les paroles oubliées. J'ai navigué entre les

vagues souvenirs, les souvenirs recomposés, les souvenirs précis, les documents illisibles et les documents implacables. J'ai rencontré des gens simples, amicaux, enthousiastes, désintéressés. J'ai aussi rencontré des gens malhonnêtes ou indifférents et j'ai aussi rencontré des menteurs.

Au bout de plusieurs années de recherches et de rencontres, j'ai pu écrire ces quelques pages. Je n'ai pas voulu broder ce récit. Je n'y ai pas non plus tout dit. J'ai écrit cela pour Jean, pour qu'un jour, quand nous retournerons à Houat et que je lui prendrai le bras pour marcher dans la lande vers la crique de Beg-er-Vilen où il y a maintenant une plaque de bronze avec le nom de son père, j'aie cette sensation chaude et ensoleillée qu'il ne résiste plus, parce que son deuil est peut-être enfin fini.

La situation à la mi-décembre 1944

Après le débarquement allié du 6 juin, le territoire français est progressivement libéré. Le 25 août 1944, l'armée française a pénétré dans Paris. En novembre, l'armée du général Patton a déjà franchi la Moselle et, début décembre, les raids alliés sur l'Allemagne se multiplient avec intensité. Il reste malgré tout en Bretagne deux « poches » d'occupation, celle de Saint-Nazaire et celle de Lorient. La poche de Lorient s'inscrit dans un périmètre tracé par la Laïta à l'ouest, la rivière d'Étel à l'est et une ligne passant au sud d'Hennebont, de Caudan et de Pont-Scorff. Il inclut la presqu'île de Quiberon, l'île de Groix et Belle-Île. Dans cette poche de Lorient sont enfermés vingt-six mille soldats et marins allemands et dix mille civils français.

La presqu'île de Quiberon et l'île de Groix sont occupées par environ six cents soldats allemands chacune. Belle-Île l'est par plus d'un millier d'hommes de troupe et vingt-cinq officiers. Le commandement maritime français a évacué le port de Lorient le 4 août 1944, suite à un ultimatum lancé par le général allemand Fahrmbacher. Après quelques jours à Caudan, l'état-major de la Marine française, trop exposé aux tirs violents des batteries allemandes, décide de s'installer à Vannes.

En cette fin de guerre, les préoccupations majeures de la population civile et de l'armée allemande – en particulier dans les îles – sont les problèmes de ravitaillement. Le journaliste Daniel Le Corre décrit la situation à Belle-Île : « *Le 13 novembre 1944, devant le manque de ravitaillement chronique de l'île en produits de première nécessité, le gouverneur allemand Von Beckerath donne l'ordre de faire évacuer la population civile non indispensable, soit près de deux mille personnes. Ceux qui restent s'installent dans une économie de circuit fermé. Ils cultivent l'orge et le lupin des champs qui remplacent le café bu sans sucre.*

Les femmes filent grossièrement la laine des moutons sur des rouets artisanaux, d'autres essaient de fabriquer du savon. »[1]

Dans un article écrit en 1996, un enseigne de vaisseau allemand, Jobst Löpelmann, occupant à Belle-Île et âgé de 20 ans à l'époque, raconte : « *Nos troupes sont complètement coupées du monde extérieur. (…) Les problèmes de ravitaillement se font sentir : le pain, le tabac et autres produits de consommation sont rationnés.* » Les soldats « *cultivent des choux-raves* » dans les jardins dont ils disposent. Ils en découpent même les trognons en fines rondelles et les font macérer dans l'eau de mer pour les conserver[2]. Ils sont aussi autorisés par leurs supérieurs à « *fabriquer leur cidre et à distiller leur propre calvados* », ceci « *en quantité suffisante pour maintenir le bon moral des troupes* »[3]. Beaucoup d'entre eux sont ivres pratiquement tous les soirs.

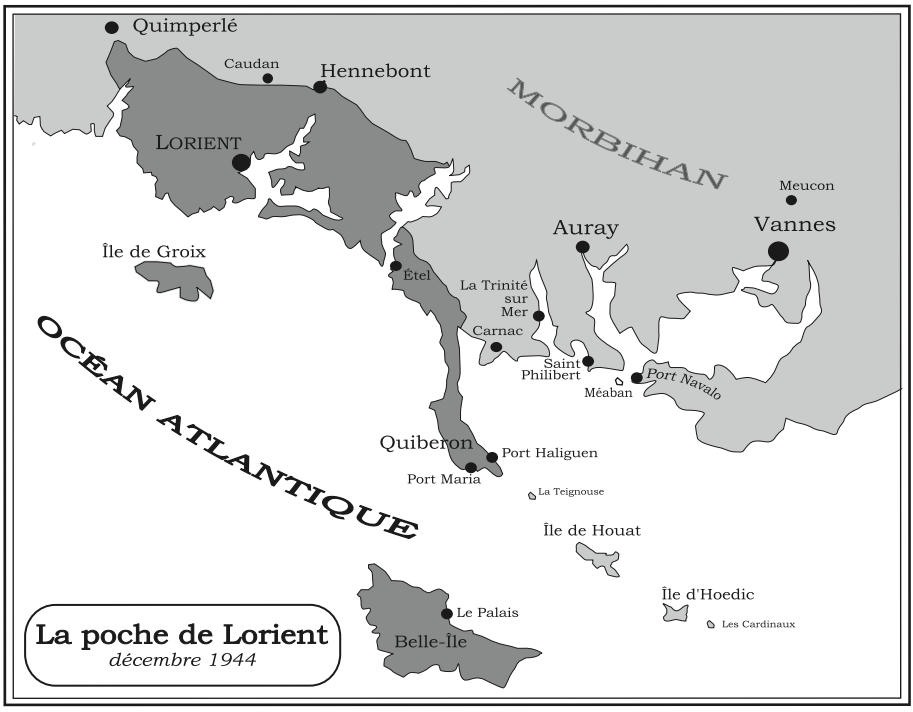

Pendant la journée, les Allemands occupant Belle-Île ne sont la cible que de reconnaissances aériennes. Mais la nuit, leurs bateaux circulant entre Lorient et Saint-Nazaire, principalement chargés de munitions et de vivres, « *sont régulièrement coulés par les raids des unités*

[1] Daniel Le Corre : *1940 -1945 : Belle-Île sous l'Occupation.*
[2] *Mémoires d'un prisonnier de guerre.* Document Internet.
[3] J. Löpelmann : *Das Drama Von La Teignouse* (1996).

de vedettes rapides britanniques stationnées à Carnac et à La Trinité. » Cela fait naître chez eux la rumeur, alimentée par des « *agents secrets* », « *qu'un radar serait installé sur l'île de Houat qui surveillerait sans relâche le trafic maritime et transmettrait* [aux Alliés] *tous les mouvements de leurs bateaux* »[4].

[Nous tenons les informations venant du côté allemand de deux écrits parus en 1996 et en 2002 dans une publication annuelle de la Marine allemande : le *Köhlers Flotten-Kalender*. Jobst Löpelmann est à cette époque enseigne de vaisseau de seconde classe. Il appartient à l'état-major du régiment d'artillerie de marine n° 1, lui-même subordonné à l'état-major du XXV^{e} corps d'armée allemand occupant Lorient. Se considérant comme un « héros » méconnu de la petite histoire, animé par une certaine nostalgie, il publie deux épisodes de la fin de sa guerre dans la poche de Lorient. Il émaille ses récits de détails pittoresques. Il en omet d'autres beaucoup moins glorieux. Ces chroniques écrites dans un style enjoué par cet ancien officier de l'armée d'occupation nazie, nous ont laissés quelquefois mal à l'aise. Cependant pour l'intérêt particulier qu'elles présentent dans notre propre histoire, nous en incluons des extraits dans notre récit.]

Mademoiselle Beauchesne, conservatrice des archives maritimes de Lorient en 1946, dans son *Historique de l'arrondissement maritime de Lorient,* analyse la situation dans la poche en cette fin d'année 1944. *« Les îles de Houat et d'Hoedic, occupées pendant deux ans par les Allemands, ont été évacuées en août 1944. Elles sont donc considérées comme territoire libéré. En septembre, les Alliés ne les ont pas encore investies. L'emplacement stratégique que ces îles représentent entre les deux poches va amener le commandement allié à prendre deux décisions successives. »*

En octobre 1944, les Alliés décident de « *s'en servir d'abord comme observatoire : trois soldats américains sont détachés à Houat, au fortin des Béniguets, avec quelques armes et un poste de radio. Les contacts radio entre le fort des Béniguets et la base américaine de Carnac sont quotidiens et réguliers. Le sémaphore de l'île d'Hoedic est rétabli, un téléphone et un guetteur civil y sont installés. Le câble est intact et la liaison téléphonique entre Hoedic et le continent fonctionne parfaitement, la liaison entre Houat et Hoedic également.* »

Début décembre, le commandement maritime décide alors d'utiliser la position stratégique de ces deux îles de manière plus efficace. Si elles étaient occupées par des troupes françaises – et il y en a de disponibles – les avantages, selon Mademoiselle Beauchesne, deviendraient multiples. En effet « *les Américains exercent en décembre 1944 une pression de plus en plus forte sur les Allemands qui occupent la presqu'île de Quiberon. Le trafic maritime de ceux-ci ne s'effectue plus désormais que la nuit. L'installation d'un seul canon de 75 sur l'île de Houat suffirait à leur interdire le passage de la Teignouse. Les troupes occupant les deux îles pourraient soutenir les Alliés lors d'une éven-*

[4] On verra qu'en fait de *radar*, il ne s'agira que d'une paire de jumelles efficace surtout par temps clair, et d'un poste de radio souvent en panne, aux mains de trois soldats américains.

L'Abel-Alain en 1938.
(Source: Gilberte Rivière, Photo Antony -18 janvier 1938)

tuelle attaque contre Quiberon. Les avions du groupe Vendée du camp d'aviation de Meucon seraient à même d'intervenir immédiatement grâce aux liaisons téléphoniques ou radio. Cette occupation armée de Houat et d'Hoedic par les troupes françaises pourrait en outre permettre de protéger les îliens contre les exactions éventuelles de l'ennemi et les réquisitions de cheptel, et de déranger le trafic d'espions et de denrées existant, par barques de pêche, entre Quiberon et le continent, via Houat, trafic dont le commandement maritime a acquis la certitude et qu'il serait très intéressant d'interrompre. »

Enfin, « *les difficultés de débarquement dans l'île de Houat sont considérées comme un autre point positif.*» Il n'y a pas en effet de véritable port sur l'île. Le port d'Er-Beg, construit en 1915, est une simple digue accessible seulement à marée haute. Les lieux d'embarquement et de débarquement dépendent souvent des vents dominants et des marées. Quand la mer est basse et selon la direction du vent, il faut débarquer en canot sur les plages ou même parfois sur les rochers. Ces opérations sont toujours longues et souvent risquées. Le commandement allié pense donc qu'« *un feu nourri d'armes individuelles et automatiques devrait suffire à empêcher une tentative de débarquement allemand.* »

En conséquence, il est décidé d'installer dans chacune des deux îles, dès le jeudi 14 décembre 1944, un contingent de vingt-six hommes armés de fusils et de mitrailleuses. « *L'opération paraît sans danger,* explique Mademoiselle Beauchesne, *étant donné la passivité des Allemands qui n'ont jamais inquiété le poste américain de Houat, ni le patrouilleur français* l'Abel-Alain *qui le ravitaille.* »

Le 13 décembre, l'enseigne de vaisseau Vince reçoit alors du capitaine de frégate Hilly de l'état-major, ses instructions officielles en dix points[5] :

« Il devra assurer, à compter du 14 décembre, les fonctions de commandant militaire des îles de Houat et Hoedic. Il résidera à Houat. Sa mission principale sera la défense des deux îles contre des tentatives éventuelles de débarquement allemand et plus spécialement la protection des câbles téléphoniques et télégraphiques. Dans l'éventualité d'un débarquement, il devra résister jusqu'à l'épuisement de ses moyens. Ses missions secondaires seront la surveillance du trafic maritime allemand entre Quiberon et Belle-Île et entre ces deux points et Saint-Nazaire. Il s'occupera du trafic clandestin de passagers et de vivres entre le continent et les territoires occupés. Il devra surveiller le trafic de vivres entre le continent et les îles de manière à éviter l'envoi clandestin de vivres à l'ennemi. Il restera en liaison avec le poste américain de Houat. En collaboration avec la gendarmerie maritime, il surveillera la pêche. Sa mission immédiate sera la réquisition des locaux pour le logement des troupes ainsi que l'installation de deux canons de 13,2 sur l'île de Houat. »

L'arrivée des marins sur les îles doit se faire le plus discrètement possible. Seul un petit nombre de personnes devra connaître la destination des troupes et de l'armement, précise le capitaine de vaisseau Adrien Charrier, lors de la conférence des directeurs au quartier général du commandement maritime. Trois jours avant l'opération, le lundi 11 décembre, le recteur de Houat, Valéry Lorec, ainsi que le recteur et le maire d'Hoedic sont mis au courant de l'installation des marins français sur les deux îles. Le jour exact de cette arrivée ne leur est pas précisé.

Jeudi 14 décembre1944

La Trinité-sur-Mer

8 h : Afin d'assurer cette défense militaire française décidée par le commandement maritime, deux patrouilleurs, le *Mineur* et l'*Abel-Alain*

[5] *Circulaire n° 95 E.M. 3, État-major du commandement de la Marine à Lorient, Vannes, l3 décembre 1944.*

s'apprêtent à sortir en mer. Le *Mineur* doit assurer sa mission sur Hoedic, l'*Abel-Alain* sur Houat. L'*Abel-Alain* remplace le patrouilleur *Les Deux Rogers* prévu à l'origine pour cette opération, mais, victime d'une avarie, momentanément immobilisé.

La veille et l'avant-veille, les armes, les munitions et le ravitaillement ont été acheminés par quatre camions de cinq tonnes. Le chargement a été entreposé dans les hangars de l'arsenal de La Trinité, situé dans les jardins des *Maisons Claires* (ancien orphelinat évacué en août par les Allemands). Il a été ensuite embarqué sur les deux bateaux.

Selon le descriptif très précis des archives maritimes de Lorient[6], nous savons que l'*Abel-Alain* a chargé :

« dans le poste arrière, quatre fusils-mitrailleurs allemands et trois mille cartouches, vingt-quatre fusils Mauser et trente-deux chargeurs, un pistolet Véry et cinquante fusées de signalisation. Dans la cale à poissons, ont été entreposées cinquante caisses de « rations C » américaines[7], un stère de bois pour la cuisine, dix litres de gas-oil pour l'éclairage, deux barriques vides pour l'eau. Sur le pont, ont été déposées deux caisses contenant les canons de 13,2 avec leurs deux affûts, les caisses de munitions (16 000 coups dont 2 000 tracers). On a embarqué vingt-sept paillasses, cinquante-quatre couvertures, quatre-vingt-cinq kilos de pain et une barrique de vin. L'enseigne de vaisseau Vince dispose personnellement d'une mitraillette avec cent cinquante cartouches. »

La cargaison du *Mineur* est sensiblement identique à celle de l'*Abel-Alain*. Il n'y aura que six couvertures et trois paillasses : « *le personnel de la 4e compagnie devant apporter son couchage* ».

Le *Mineur* est commandé par l'enseigne de vaisseau de première classe Ambroise Menou, 32 ans. Celui-ci expliquera à son fils, dans une conversation enregistrée à Audierne le 12 mars 1989, un problème à l'embarquement : « *Il faut parler du problème survenu à l'embarquement à La Trinité. Nous avions des armes allemandes et des armes françaises, les unes pour Houat, les autres pour Hoedic. Malheureusement il y a eu inversion des munitions.* » Ils s'en apercevront le soir de leur arrivée à Hoedic. Il sera décidé de « *ne pas le crier sur les toits* » et d'attendre avec philosophie « *le lendemain vendredi où les bateaux leur apporteraient le calibre adéquat* ».

10 h : Les membres de l'équipage de l'*Abel-Alain* ne connaissent pas officiellement leur destination, mais ils l'ont devinée. Il y a eu des fuites dit-on, mais peut-être n'y a-t-il eu que de simples déductions.

---

[6] *Abel-Alain : Chargement. Annexe V : Transport par mer.* Archives Lorient

[7] Rations de survie, composées de biscuits secs, bouillon et portions de viande, morceaux de sucre, chewing-gum, chocolat, soupe en sachet et pommes de terre lyophilisées.

Dans l'enclos de l'arsenal de La Trinité, on sait depuis la veille que les canons de 13,2 sont destinés à Houat. Au moment d'appareiller, le maître d'équipage Edmond Le Goff dira avec un petit sourire à l'un des officiers : « *Alors ... cap sur Houat, mon capitaine ?* »

On attend les deux détachements de vingt-six hommes du bataillon de marche de Vannes. Ce sont de très jeunes gens engagés récemment dans la marine. Ils sont encadrés par des maîtres et des seconds maîtres. Ces détachements sont commandés l'un par l'enseigne de vaisseau Ambroise Menou, l'autre par l'enseigne de vaisseau Vince. Ils ont quitté le 3e dépôt de Vannes (caserne 505) dans la matinée. Sur la route entre Vannes et La Trinité, dans les camions bâchés, « *c'est l'ambiance joyeuse d'un départ en colonie de vacances* » écrit un des matelots dans ses mémoires. Une panne de moteur les a retardés longuement sur le trajet. Ils arrivent plus tard que prévu mais le secret a été bien gardé : ils ne connaissent pas leur destination. À La Trinité-sur-Mer, ils embarquent aussitôt sur deux bateaux de pêche dont ils découvrent les noms en les lisant sur les coques. Une fois à bord, on leur révèle leur mission : occupation de l'île d'Hoedic pour le *Mineur* et de Houat pour l'*Abel-Alain*.

À bord de l'*Abel-Alain*, outre les membres de l'équipage, sont embarqués : deux officiers, le lieutenant de vaisseau *Thiébaut* et l'enseigne de vaisseau *Vince* ; trois maîtres chauffeurs, *Herlé Cren*, 32 ans, de Tréhiguier, *Amédée Corlay* de Riantec et *François Le Gall* ; deux maîtres mécaniciens, *Joseph Robino* et *Goulven Bihan* ; un second maître opticien-télémétriste, *Jean Deniel* ; un second maître canonnier, *Yves Golc'hen*, de Belle-Île ; trois matelots boulangers, *Marc Colin*, 19 ans, de Belle-Île, *Eugène Laïre* et *Germain Guillouzel*, 19 ans, de St-Gildas-de-Rhuys; un matelot cordonnier, *Roger Rivalin* ; six brevetés provisoires mécaniciens, *Yves Camus*, 19 ans, et *Roger Lancelot*, 20 ans, de Locmiquellic, *Jean Le Falher*, 20 ans, et *René Stéphano*, 20 ans, d'Étel, *Bernard Tatibouët*, 19 ans, de Sarzeau et *Stanislas Verschae*, 19 ans, réfugié du Nord; huit brevetés provisoires gabiers, *Mathurin Bertin*, 19 ans, de Ploemeur, *Julien Le Calvar*, 19 ans, *Marcel Fiot*, 19 ans, et *Alain Philibot*, 20 ans de Clohars-Carnoët, *Jean Largouët*, 20 ans, de Locmiquellic, *François Le Craver*, 19 ans, et *Adolphe Le Duc*, 20 ans, d'Étel, et *Edmond Le Garrec*.

Tous ces marins sont de jeunes engagés. Ils ont dix-neuf ou vingt ans. Ils viennent en général par deux ou par trois du même village du Morbihan. Ils sont marins-pêcheurs, agriculteurs, ouvriers, artisans. Aujourd'hui, c'est leur première expédition. Le breveté provisoire mécanicien Stanislas Verschae témoigne :

« Originaire du Nord, je suis réfugié en Bretagne, à Neuillac dans le Morbihan, où j'étais placé depuis quatre ans en qualité de domestique

dans ce hameau isolé. Un article paru dans la presse régionale attire mon attention : Marine nationale recherche mécaniciens. À 19 ans, entrer dans la Marine est un peu comme un rêve qui m'est proposé. J'enfourche ma bicyclette et je fais allègrement les soixante kilomètres qui séparent mon étable à vaches de la ville de Vannes pour me rendre au bureau des engagements. Quelques signatures et... me voilà engagé pour une durée de deux ans. Matelot Verschae, matricule 356 L 44. Je suis content d'avoir troqué mes sabots pour de vraies chaussures. Après un peu, très peu... !, d'exercices militaires – des marches interminables et quelques exercices de tir – me voilà embarqué pour une mission. Dans la cour de la caserne, au petit matin de ce 14 décembre, je réponds à l'appel. Je suis un des heureux élus. Mes camarades et moi sommes fiers de notre importance aux yeux des restants. Nous embarquons pour une destination inconnue, nous sommes ignorants des dangers et nous avons l'esprit d'aventure ! »

10 h 45 : Le *Mineur* et l'*Abel-Alain* quittent La Trinité-sur-Mer. Stanislas Verschae raconte :

« Nous fûmes rassemblés sur le pont, toujours dans une atmosphère de mystère, pour nous signifier enfin le but de notre escapade : nous allions à la conquête de l'île de Houat, au milieu de la zone d'occupation allemande. Nous allions défendre une île ! ... Je rêvais à Robinson Cru-

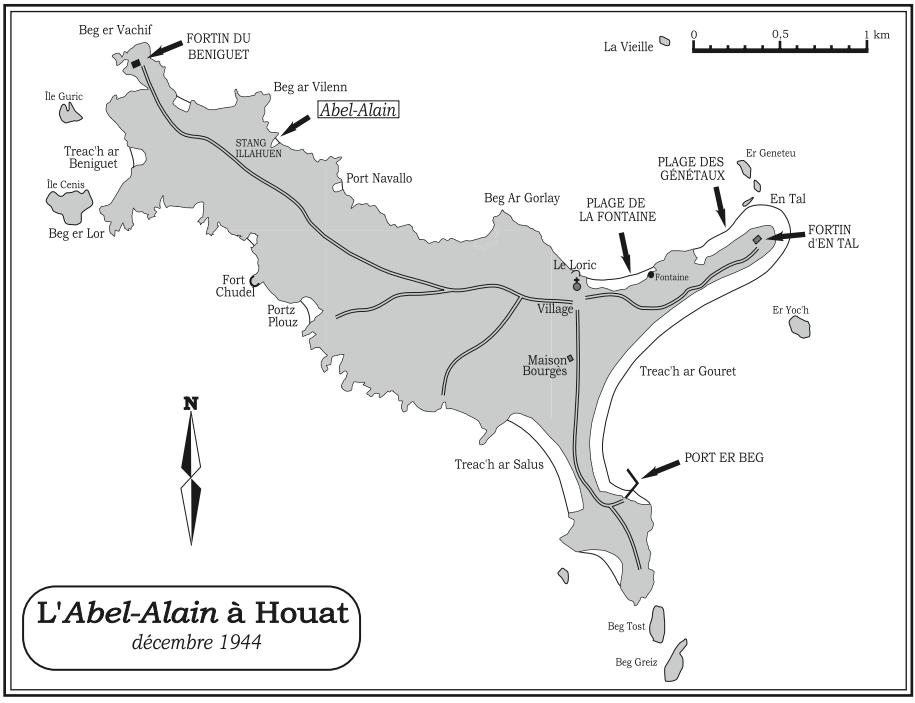

soë ... Pour le chtimi que j'étais, ignorant tout de la situation de cette île, c'était comme une grande croisière en perspective ! »

En quittant le port, « *à l'ouvert de la rivière de La Trinité, croisent deux bateaux de pêche, des sinagos* » écrit le lieutenant de vaisseau Thiébaut. Il remarque, préoccupé par cette mission qui doit rester secrète, que ces bateaux font peu à peu route vers Quiberon, occupée par les Allemands.

[Quelques jours après les évènements, le lieutenant de vaisseau Thiébaut, officier de l'état-major et commandant le jeudi 14 décembre ce voyage aller et retour de l'*Abel-Alain*, notera ses observations et ses impressions, interrogera les témoins, cherchera à comprendre. Nous avons trouvé aux archives de Vincennes quelques-unes de ses notes manuscrites, rédigées souvent en style télégraphique sur des demi-feuilles de papier. Les enquêtes qu'il a menées, les pistes qu'il a suivies, les interrogations qu'il s'est posées nous ont été particulièrement précieuses dans notre propre travail de recherche. Il est resté malheureusement pour nous très longtemps anonyme. Nous n'avons pas pu le retrouver.]

10 h 50 : En mer, au large du petit port de La Trinité, les vents soufflent du sud-est. Le temps est gris et la houle assez forte. Le *Mineur* se dirige sur Hoedic, l'*Abel-Alain* sur Houat.

Houat

12 h : Aux environs de midi, l'*Abel-Alain* arrive devant Houat. La mer est mauvaise et les vents de sud-est moyens. Les deux officiers et l'équipage se rendent compte de la difficulté d'aborder au port d'Er-Beg, exposé en plein vent. La digue n'est accessible qu'à marée haute et c'est la marée descendante. Le reflux les oblige donc à changer de plan. Ils décident de débarquer les marins au nord de l'île, sur la plage de la Fontaine. Ils sont un peu plus à l'abri du vent et assez près du village. Le bateau ne peut cependant s'approcher de la plage. Il doit rester en rade. Il faut utiliser le canot.

« Au moment où nous nous apprêtions à débarquer, se rappelle Stanislas Verschae, un matelot s'est écrié : " nous sommes déjà repérés !... " *En effet, à la pointe de l'île un petit voilier stationne, puis s'élance rapidement en direction de Belle-Île. Certains d'entre nous affirment avoir vu des jumelles braquées sur l'*Abel-Alain. *»*

Roger Leroux, dans *Le Morbihan en guerre*, explique que « *l'ennemi emploie souvent des bateaux de pêche dans un but militaire* ». Les jumelles aperçues par les marins français ne peuvent guère appartenir à des pêcheurs de Belle-Île ou d'ailleurs. Ce sont des instruments utilisés par l'armée. C'est donc un bateau de repérage allemand. Prévenus de l'arrivée des marins français depuis le lundi 11 ou le mardi 12 décembre, ils sont venus vérifier l'information.

12 h 15 : Débarquer vingt-six hommes, leurs bagages, leurs armes et leurs vivres prend du temps. De la plage de la Fontaine jusqu'au plateau, la pente est raide et escarpée. Sur le dos, à bout de bras, le matériel est acheminé jusqu'aux deux lieux de cantonnement : l'hôtel Bourgès, et la maison Dalido. Le déchargement, long et fatigant, se déroule sous les yeux intéressés des enfants. C'est jeudi, il n'y a pas d'école. Ils sont sur le haut de la falaise. Jean-Michel Le Roux, 9 ans à l'époque, raconte : « *Beaucoup de pêcheurs étaient en mer, il n'y avait pas beaucoup de monde sur l'île ce jour-là et il y avait du remue-ménage... Je me souviens d'une grosse boule de pain rond qui a dévalé la pente. Je la vois encore tomber dans l'eau ! Cela m'a fait tout drôle. Je n'avais jamais vu du pain comme ça.* » Quelques-uns d'entre eux courent au presbytère annoncer au recteur l'arrivée du bateau.

Le maire, Louis Le Hyaric n'est pas là. Il est parti pour Vannes le lundi 11 décembre à bord de sa pinasse, l'*Henri et Jeanne*. C'est le seul bateau de l'île, selon Catherine Gaston-Mathé, à avoir « *pendant la durée de la guerre une liaison autorisée avec le continent et qui ait le droit d'aller à Vannes. Il est chargé du transport de courrier, de passagers et de vivres. Il ravitaille l'île en denrées de première nécessité, pommes de terre, choux, farine. Son retour est toujours attendu avec impatience* ». « *À chaque fois, on espérait qu'il y avait de la farine,* dit une Houataise, *et quand sur le pont c'était tout blanc, on était contents !* » Le maire est parti depuis trois jours. En son absence, c'est donc le recteur que l'on vient prévenir.

Le recteur de l'île de Houat, en cette année 1944, a encore un statut et un pouvoir particuliers. Jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, on le considérait comme un « seigneur féodal ». Chef spirituel, il était aussi un chef temporel. C'était « *un collecteur d'impôts, un maître d'œuvres, un directeur d'école, un juge de paix, un gendarme maritime, un commerçant.* » En dehors des lois républicaines, il s'était développé sur cette île isolée ce que l'on a appelé la *théocratie houataise*. Un des recteurs a même été surnommé *le roi de l'île de Houat*. En 1892, ces pouvoirs ont été en grande partie abolis mais la très grande influence du recteur sur la population restera importante jusque dans les années soixante (Gaston-Mathé 1995). En 1944, en plus de ses pouvoirs spirituels, il est toujours le patron de la *boutique* dont la moitié des bénéfices reviennent à l'église. La *cantine*, grande salle communale où l'on vend du cidre et du vin et dont il se considère comme le *propriétaire*, est une annexe de la cure : tous les profits lui reviennent. Il est aussi le secrétaire de mairie : c'est lui qui écrit aux autorités maritimes.

Jusqu'ici, la guerre a presque oublié ces îliens. Tant bien que mal, dans cette période de restrictions générales et malgré les grandes difficultés de ravitaillement, la population a pu survivre, se nourrir,

se chauffer. Les bateaux circulent jusqu'au continent sans encombre deux à trois fois par semaine. Ils reviennent souvent lourdement chargés. Le vendredi 15 décembre par exemple, le maire prendra une après-midi entière pour décharger son bateau. La *boutique* est remplie : il y a du café, du vin rouge, du cidre, de la farine, des biscuits, des pommes de terre. Quand il y a de la farine, on fait du pain, sinon « *c'est la bouillie de patates* », se souvient Jo Le Hyaric-Kermorvant. Il y a de nombreuses vaches, bien que maigres, pour le lait et le beurre. En mai 1945, l'officier allemand Jobst Löpelmann venu avec sa troupe réquisitionner le bétail sur l'île en rassemblera quarante-cinq, sur les cent vingt qu'il dénombre. Presque chaque maisonnée a un poulailler, un clapier. Il y a aussi des cochons. Suivant les saisons, on pêche le maquereau, la sardine ou le congre que l'on consomme ou que l'on va vendre, on ramasse des crustacés et des coquillages. Le combustible est apporté du continent pour se chauffer et faire la cuisine. On cultive des légumes dans les jardins.

Depuis cinq ans, les Houatais ont su aussi composer avec les divers occupants de l'île. Le 17 décembre, le recteur parlera dans son journal de la « *fin tragique d'une partie de plaisir, commencée avec les Américains qu'on allait visiter trop facilement* ». Certaines de ses ouailles ont su se lier, écrit-il, avec « *tous les marins et soldats ayant passé à Houat, de quelque nationalité qu'ils soient... Pas de mal pour le moment, peut-être, mais ouvrir l'œil !* » On survit donc ici à la guerre en « *toute sécurité* » et en « *toute tranquillité* ». Les enfants vont à l'école, les sœurs s'occupent des malades, l'église est pleine le dimanche. Saint Gildas et Notre-Dame de la Garde veillent sur la paroisse. Il n'y a pas de Résistance. En décembre 1944, l'autorité temporelle du recteur Valéry Lorec sur l'île et ses habitants est donc toujours très grande, comme l'est celle du recteur à Hoedic. Le commandement maritime en est conscient puisque ce sont les recteurs que l'on contacte pour prévenir de l'occupation des deux îles par la Marine française.

12 h 30 : Le recteur prévenu par les enfants, accourt à la plage de la Fontaine. Il accueille les deux officiers et les invite au presbytère à venir partager son repas.

13 h : Les deux officiers « cassent la croûte » chez le recteur. Celui-ci, écrit le lieutenant de vaisseau Thiébaut, leur fait part de sa surprise : « *il n'attendait pas l'arrivée de la Marine française si tôt. Il pensait plutôt au lendemain ou surlendemain (vendredi ou samedi)* ». Il fait part de ses inquiétudes : il parle « *du malheur que la présence des troupes pourrait attirer sur l'île* ». Il n'aime pas cette intrusion sur son « *rocher perdu* ». Certes c'est la guerre, mais on ne lui a pas demandé son avis sur cette occupation. Il est mis devant le fait accompli. On lui donne des ordres et on réquisitionne chez lui. Il montre clairement sa

réticence. Il devient insistant. Il pose beaucoup de questions : « *Que va-t-il advenir ?* » « *Si les Allemands l'apprennent, comment l'île sera-t-elle défendue ?* » « *S'il y a des combats, comment les Houatais feront-ils pour se défendre ? Ce sont des pauvres gens, des pêcheurs, ils n'ont pas d'armes, ils ne savent pas se battre. Ce ne sont que des civils.* » Il fait écho à la réflexion du recteur d'Hoedic, rapportée par l'enseigne de vaisseau Ambroise Menou lors de son installation au presbytère d'Hoedic : « *Vous allez faire tomber la foudre sur nos têtes ! On est bien tranquilles là. Vous allez voir, il y aura des réactions ! Vous préparez la tempête sur nos têtes !* » (prononcer *têêêïte*, dit Ambroise Menou, son fils.)

La réponse des deux officiers a dû être assez verte, sans doute vexante pour le recteur si l'on en juge par le style et le ton du petit mot qu'il écrira au lieutenant de vaisseau Thiébaut, le lendemain soir après les événements.

14 h : Les marins et les officiers s'affairent et s'installent. Madame Bourgès, propriétaire d'une des maisons réquisitionnées s'entretient avec les deux officiers. Elle s'inquiète, elle craint elle aussi les réactions allemandes que la présence des marins français peut provoquer. Elle parle sincèrement. Elle a l'air « *très honnête* », commente le lieutenant de vaisseau Thiébaut dans une de ses notes.

15 h 45 : La mer devient de plus en plus houleuse. La nuit va tomber. Il faut se rendre à l'évidence : le débarquement du matériel lourd (les deux canons de 13,2, leurs affûts, leurs chargeurs et leurs munitions) devient impossible. L'enseigne de vaisseau Vince et son compagnon décident de reporter cette opération au lendemain. Avant leur départ, le recteur vient saluer sur la dune l'équipage et le lieutenant de vaisseau Thiébaut qui rentrent à La Trinité-sur-Mer. Ce dernier l'informe de l'arrivée sur l'île le lendemain de deux officiers de l'état-major : le lieutenant de vaisseau Paul Soulez et le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard qui auront la responsabilité de ce second voyage de l'*Abel-Alain*.

16 h 55 : Au poste de guet de Saint-Philibert, le gardien note le retour des deux bateaux. Un message (n° 106) est envoyé au commandement maritime : « ***L'*Abel-Alain *rentre à La Trinité.*** »

17 h 17 : Un autre message de Saint-Philibert (n° 107) : « ***Le* Mineur *rentre à La Trinité.*** »

19 h : Au village de Houat, les marins français s'installent. L'enseigne de vaisseau Vince fait le tour des locaux réquisitionnés, « *des villas qui nous étaient réservées* », précise admirativement Stanislas Verschae dans ses notes. L'officier fait l'état des lieux, y répartit les hommes et les fait souper : « *du pain et du corned-beef* » se rap-

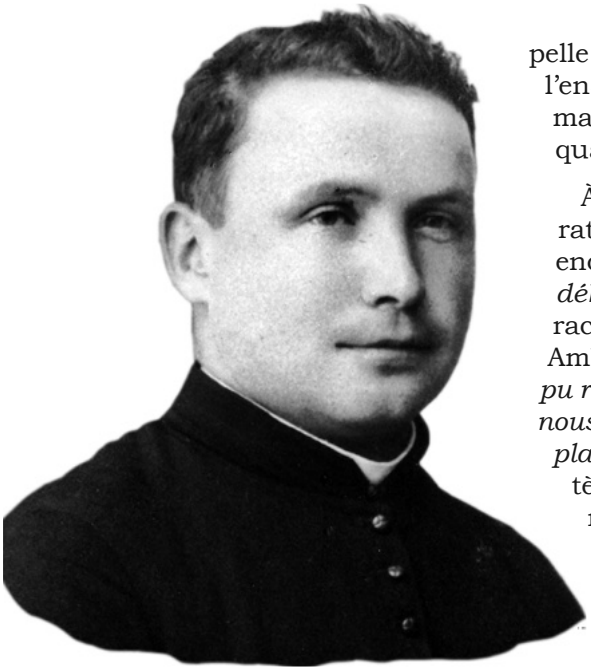

Abbé Valéry Lorec
Recteur de Houat en 1944.

pelle Bernard Tatibouët. Puis, l'enseigne de vaisseau et les maîtres organisent l'ordre de quart des sentinelles.

À Hoedic, les mêmes opérations se déroulent sans encombre. « *Nous avons débarqué tout le matériel,* raconte l'enseigne de vaisseau Ambroise Menou, *le bateau a pu repartir avant la nuit et nous nous sommes installés selon le plan prévu* ». Logé au presbytère, il s'entretient avec le recteur qu'il qualifiera de « *sacré lion* » et de « *grand chef* ». « *J'étais installé à la cure, j'avais apporté des vivres. Marie-Jeanne, la carabassen*[8]*, nous a préparé un grand repas. Puis je suis monté au lit, c'est le cas de le dire, parce que c'était un grand lit, il aurait presque fallu une échelle pour y accéder !* »

Belle-Île-en-Mer

19 h : À Belle-Île, au port de Le Palais, les Allemands se préparent pour une opération militaire dirigée contre l'île de Houat. Quatre chalutiers armés et quatre vedettes rapides s'apprêtent à appareiller pour « *une opération commando* », elle aussi dite « *secrète* ». Leur « *mission est de balayer d'un rapide revers de main les manifestations hostiles de l'ennemi* » et de « *réduire à néant la position ennemie au nord de l'île de Houat* », explique l'officier allemand Jobst Löpelmann. Il raconte : « *Le jeudi 14 décembre vers 19 heures, au port de Le Palais, l'embarquement s'est déroulé à la lueur fantomatique des lanternes du port. Seul le cliquetis des gamelles et le raclement sourd des bottes pouvaient laisser entendre qu'il se passait ici quelque chose. Nous avons appareillé avec un peu de retard, mais bien vite la nuit engloutit notre petite armada* ».

Peu après leur départ, la très forte houle va endommager une des vedettes. « *Pour notre malheur elle perdit une hélice et ne put être manœuvrée sur cette mer d'encre, ce qui nous fit prendre un retard considérable et nous empêcha de tenir le timing.* » De plus, « *l'obscurité, le froid, l'odeur et les vagues frappant les coques sans relâche*

[8] Bonne du curé.

nous posèrent des problèmes : les hommes, des marins d'eau douce sans expérience, serrés comme des sardines, vomirent aux visages des camarades assis en face d'eux. La nervosité et le désespoir en s'amplifiant firent descendre notre moral en dessous de zéro. »

Les huit bateaux après avoir rebroussé chemin devant Port-Maria, arrivent à Port-Haliguen. Ils y font escale pour réparer l'avarie. Ils « *reprennent des forces au foyer militaire de Quiberon* » avant leur nouvel appareillage vers six heures du matin. Certains détails de cette expédition restent confus dans l'esprit et le récit de l'officier allemand : il pense en effet avoir dormi deux nuits à Quiberon et en être reparti le samedi 16.

Houat

20 h : Sur l'île de Houat, une « *faction est montée régulièrement pour la nuit autour du village* », témoigne le recteur, « *entre le village et le bord de la falaise* » dit Mademoiselle Beauchesne, rapportant les propos de l'enseigne de vaisseau Vince. À Houat, on se souvient de ces factionnaires avec précision. Les habitants les voient, leur parlent : un marin est posté près du Loric, au nord, près de l'église. Il est de quart jusqu'à minuit où il sera relevé. Le recteur, se rendant à la messe du soir, s'arrête et échange avec lui quelques paroles amicales. Un autre fait les cent pas pour se réchauffer près de la cabine d'arrivée du câble téléphonique, à la pointe d'En Tal battue par les vents d'est. Un autre encore souffle dans ses doigts aux abords de la maison Bourgès. Il a l'onglée et les pieds glacés. Les témoignages sur cette faction montée autour du village sont détaillés dans les récits et les rapports. Il semble qu'il soit nécessaire d'affirmer que tout est en ordre. « *Tout semblait bien aller* », écrit en effet le recteur.

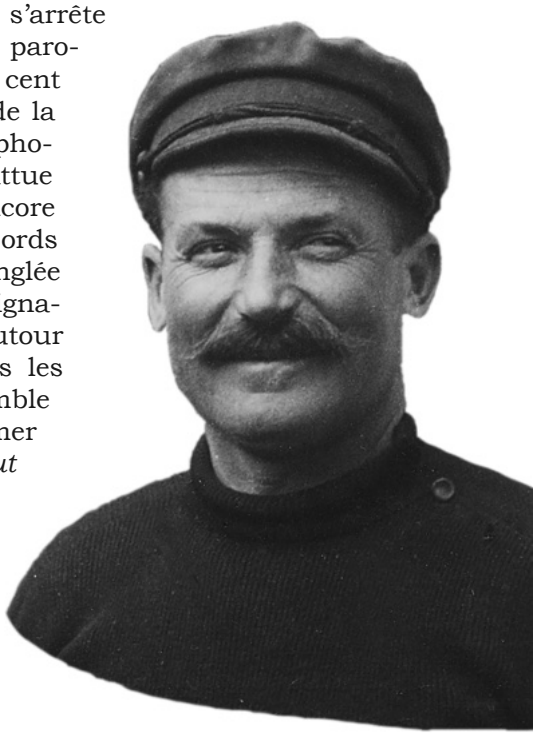

Louis le Hyaric
Maire de Houat en 1944.

20 h 30 : Vu la fatigue, l'officier remet au lendemain matin huit heures le « branle-bas général », c'est-à-dire la répartition et la distribution des armes et des munitions.

Celles-ci sont stockées pour la nuit, dans le couloir et dans une salle du rez-de-chaussée de la maison Bourgès.

Au village de Houat, les marins qui ne sont pas de quart ont quartier libre pour la soirée. Une bonne partie de la troupe, « *très fatiguée, va se coucher* », dit le gabier Adolphe Le Duc, 20 ans. « *Sachant que j'étais de quart au milieu de la nuit, je ne suis pas resté traîner ! Je ne me rappelle même plus sur quoi j'ai dormi !...* » dit Bernard Tatibouët. Les autres vont faire la tournée des trois bistrots de l'île, témoigne Jean Le Falher, 20 ans. Chez Marie-Anne Le Roux, à la buvette Le Gurun et au café-tabac Léonard Le Hyaric « *l'atmosphère est à l'euphorie et c'est une fête du tonnerre !...* » écrit Stanislas Verschae, 19 ans. Chez Marie-Anne Le Roux, c'est « *un joyeux réveillon, et les petits marins se trouvent tout de suite des cavalières !* » note le recteur dans son journal. Au café-tabac Le Hyaric, « *c'est une sacrée bringue !* » se souvient Jo Le Hyaric, fils du patron, huit ans à l'époque. L'enseigne de vaisseau Vince, patrouille dans le village entre les lieux de cantonnement. En passant devant chez Léonard Le Hyaric, il entend les marins chanter à tue-tête. Il ouvre la porte et commente : « *On s'en donne à cœur joie ici !...*» Il conseille à la cantonade avant de refermer la porte : « *Ne vous couchez pas trop tard !* »

De l'enseigne de vaisseau Vince, on se rappelle son imperméable vert, sa grande jeunesse, sa préoccupation pour la troupe de vingt-cinq jeunes marins – rapidement et peu formés – dont il a la charge, la conscience de ses responsabilités et le souci de sa mission.

[Dans cette enquête, nous n'avons pas réussi à retrouver la trace de cet homme ou de sa famille. Nous savons par Ambroise Menou, qu'il était officier de réserve et qu'il sortait d'une Grande école. Nous ne connaissons pas non plus son prénom.]

22 h : La nuit est tombée depuis longtemps. À Belle-Île, à quelques milles à l'ouest de Houat, on écrit que « *des hommes allument des feux dans la lande* ». Il s'agirait d'un groupe organisé de résistants. On dit « *qu'ils savent de source sûre depuis la veille, que deux cent cinquante Allemands doivent débarquer à Houat le lendemain. Allumer un feu serait le signal convenu pour que le canot automobile de Houat vienne chercher l'information. C'est le deuxième soir qu'ils essayent de prévenir. Personne à Houat n'a vu les feux ni la veille, ni ce soir et de toute façon le canot est en panne depuis le mois de novembre. Pour les Bellilois, il est trop tard pour sortir en mer : les Allemands doivent déjà patrouiller.* »[9]

[9] Sources : Mlle Beauchesne, *Historique de l'arrondissement maritime de Lorient*, (p. 60). Roger Leroux, *Le Morbihan en guerre*, 6e édition 1990, (p. 610) ; pour ces détails, il s'est peut-être appuyé, sans les vérifier, sur un livre de Mme Vinet écrit 30 ans après la guerre : *Belle-Île-en-Mer*. Vannes 1973.

On a allumé deux soirs de suite des *feux de lande*, en vain, écrit-on. Or une loi allemande de 1941 interdisait d'allumer des feux en ville et en campagne. Il était donc impossible, parce que trop risqué, d'enfreindre cette interdiction dans Belle-Île occupée par un millier d'Allemands. Du village de Houat, on aperçoit très bien Belle-Île, moins parfois par temps de brume. Ce soir, la brume est épaisse. Si un marin en faction a aperçu des signaux lumineux, émis éventuellement par une lampe Scott, savait-il ce que cela aurait pu signifier ? Les officiers en mission étaient-ils au courant de cette liaison ? « *Je ne me rappelle pas qu'on nous ait parlé de ça* », dit Bernard Tatibouët qui sera en faction au Loric pour le dernier quart de la nuit. Et après un premier signal qui aurait été ignoré le mercredi 13 au soir, était-il impossible de sortir en mer dans la journée du 14 pour venir prévenir ? D'après les divers témoignages que nous avons pu lire ou entendre, il semble pourtant que beaucoup de petits bateaux de pêche circulaient en mer ce jour-là.

Un certain nombre d'interrogations et de doutes planent donc sur la véracité de ces récits publiés plusieurs fois. « *Ce sont soit des vantardises, nous dira un historien-chercheur, soit un de ces* mélis-mélos *dans les souvenirs, comme on en a tant raconté après la guerre !* » Quoi qu'il en soit, cette information si importante, n'a été entendue par personne et n'a été connue qu'après coup malheureusement.

Vendredi 15 décembre 1944

Houat

7 h[10] **:** Au fort des Béniguets, les vents soufflent d'est. Le temps est bouché. Six jeunes Houatais âgés de 18 à 20 ans, Marcel Le Fur, Roger Le Fur, Marius Le Gurun, Camille Kermorvant, Jean Le Hyaric et Gildas Morio-Leroux vont relever des filets à sardines. Ils décident de passer au fort pour demander des grenades aux Américains. Elles leur sont utiles pour pêcher : jetées dans l'eau, elles font d'excellents dégâts dans les bancs de poissons.

Ce fortin, au nord-ouest de l'île, est occupé régulièrement depuis le mois d'octobre par trois soldats américains. Leur mission est de surveiller le trafic maritime ennemi entre les deux poches. Ils appartiennent à la 94e division d'infanterie américaine basée à Carnac. Les trois Américains ne sont pas très armés : quelques mitraillettes, un gros fusil, une carabine avec quinze balles, quelques grenades. Ils ont un poste émetteur, indicatif « *George – George. This is Joyce and Jovis* ».

[10] D'après les souvenirs de Camille Kermorvant, recueillis par son beau-frère Joseph Le Hyaric-Kermorvant.

Ils ont surtout de « *sacrées jumelles* », qui permettent de voir par temps clair le mouvement des voitures allemandes jusque sur le port de Quiberon. Il y a un accordéon, une mandoline. Ils ont aussi beaucoup de ravitaillement. On se souvient du sergent Danny, de Tony dont le surnom est Tango, et de Bill, plus âgé. Les jeunes Houatais sont devenus leurs amis. Ils passent beaucoup de temps au fort. Ils aiment se servir des jumelles, ils répondent à la radio, ils apprennent un peu d'anglais et des chansons américaines. Camille Kermorvant et Marius Le Gurun ont longtemps chanté dans les mariages à Houat : « *It's a long way to Tipperary.* » Les vieux pêcheurs de l'île connaissent encore cette chanson. Ces jeunes gens restent souvent le soir au fort jusque vers dix ou onze heures. Ils s'entendront souvent dire : « *Toi, tu as encore été faire la java avec les Américains !* »

Ce vendredi 15 décembre, le fortin est occupé par le sergent Danny Brosman, les soldats Jesse Jones et Alfred C. Winkler. Ils attendent ce matin le ravitaillement et le courrier que doit leur convoyer à bord de l'*Abel-Alain* leur compatriote, le sergent-fourrier Orval L. Love. Aujourd'hui, ces Américains ne peuvent se servir de leur radio : tombée en panne, elle est en réparation. Ils sont donc sans communication avec leur base de Carnac.

À 7 heures 30, une canonnade surprend les jeunes Houatais et les soldats américains. À l'aide des jumelles, ils discernent dans la brume quatre chalutiers et quatre vedettes qui défilent au nord-est, tout près de l'île. Ils voient « *entre le Bren et la lande, des obus éclairants qui semblent rebondir* ». Ils verront, un peu plus tard, trois vedettes accoster à la plage des Génétaux.

7 h 30 : Au village, on entend au nord-est de l'île, des coups de canon et des tirs de mitrailleuses venant du large. Le fracas alarme les Houatais. Ils sortent des maisons. Tout le monde s'inquiète. Les enfants sont effrayés et pleurent. Le recteur sort du presbytère. Il voit « *tout le populo en grand émoi* » écrit-il dans son journal. Il demande à tous de venir prier à l'église pour implorer la protection de Notre-Dame de La Garde et de saint Gildas sur la paroisse. Seules les religieuses répondent à son appel. Les Houatais restent dehors pour observer ce qui se passe. On voit apparaître, défilant en ligne dans la brume épaisse, quatre chalutiers baleiniers et quatre vedettes rapides. Ce sont les bateaux allemands. Ils croisent tout près de l'île, devant le Loric. Ils cherchent dans la rade un endroit où accoster.

Une description assez précise de ces bateaux sera donnée plus tard par la Marine française. Il s'agit de quatre chasseurs baleiniers, des *Treff* que l'on nomme aussi *baliseurs*, explique Mademoiselle Beauchesne. *« Ce sont des navires en bois, de 20 à 25 mètres de long, jaugeant plus de 150 tonneaux, d'une vitesse allant de 10 à 15 nœuds. Ils*

Rue nord du village de Houat. *(Carte postale, Éditeur Pierre Artaud)*

Fortin du Béniguet au nord-ouest de Houat. *(Photo de l'auteur)*

Crique de Beg-Run-er-Vilen, Houat. *(Photo de l'auteur)*

sont armés d'une mitrailleuse quadruple sur l'arrière de la passerelle, d'un canon à tir rapide à l'avant, et d'une autre pièce ».

On connaîtrait l'immatriculation de deux d'entre eux : *UJ1401* et *M4622*. Les quatre vedettes rapides seraient des *K.F.K.* (*Kriegsfischkutters*), « *d'une longueur de dix à douze mètres, et armées de pièces de 47 et de 20 à tir rapide.* » On connaît le nom de l'officier commandant l'expédition : *l'Oberleutnant zur See* (enseigne de vaisseau de 1re classe) Wilhelm Grosse-Brauckmann. On connaît le nom et le grade de son second : le *Leutnant* (enseigne de vaisseau de 2e classe) Jobst Löpelmann.

Le breveté provisoire Bernard Tatibouët, de quart au Loric depuis quatre heures du matin, voit apparaître dans le petit jour les bateaux allemands. Il a le temps d'en compter sept. Il court alors à toutes jambes prévenir à la maison Bourgès. « *Je les ai vu arriver. Je n'en croyais pas mes yeux !* » dit-il. « *Je n'ai fait ni une ni deux, j'ai obéi aux ordres, j'ai couru à toute allure. Cela m'a pris trois ou quatre minutes pour arriver au P.C.* » Le marin en faction à la pointe d'En-Tal accourt aussi pour donner l'alerte dans le cantonnement. Les maîtres font alors très vite le tour des lieux où se réveillent et s'habillent en hâte les marins. Ils donnent leurs ordres : « *Tous en armes !* » Les fusils, cartouches et fusils-mitrailleurs sont distribués rapidement. Un ordre est donné par l'enseigne de vaisseau Vince de se diriger vers la plage de la Fontaine, en position d'attaque, dans le but d'empêcher ou de retarder le débarquement allemand.

7 h 35 : Le recteur, en prière à l'église, est prévenu par sa nièce de l'approche des bateaux. Il sort, en compte sept. Il se dirige en courant vers la maison Bourgès. Les marins sont déjà en armes. Il remonte vers l'ouest du bourg, à la maison Dalido. « *C'est le recteur qui est venu nous prévenir* », se souvient Jean Le Falher. Le recteur craint le pire. Il faut éviter une bataille de rues dans le village. Il a peur d'éventuelles représailles des Allemands sur la population. En parlant avec les maîtres, il conseille fortement le repli vers le fort des Béniguets où sont les trois Américains.

7 h 40 : À bord de trois vedettes rapides, les Allemands essayent d'aborder à la plage des Génétaux. La houle est forte et le ressac violent. Ils mettent d'abord à l'eau deux canots de caoutchouc où embarquent une vingtaine d'hommes. Malgré « *les vagues qui les malmènent* » certains peuvent accoster, mais les canots sont vite retournés. « *Quelques soldats essayèrent de se retenir aux cordages* » mais « *des armes ainsi qu'une radio furent irrémédiablement perdus* », raconte l'officier allemand. Lui et un autre soldat sont jetés à la mer par « *une vague qui les prend de plein fouet* ». Il raconte avec une certaine emphase son plongeon dans l'eau froide : « *Le drame atteint alors inexorablement*

son apogée. Non seulement des nappes de brouillard mais également la lueur de l'aube livide du petit matin gris m'obstruaient la vue mais aussi les montagnes de vagues suffocantes de la houle sur l'Atlantique m'insufflaient terreur et effroi et me faisaient entrevoir une fin inexorable. »

À la nage, les deux Allemands tentent de franchir la centaine de mètres qui les sépare de la côte. Ils sont projetés sur un récif où ils s'agrippent « *exténués et aux portes de la mort* ». L'un deux, pour ne pas couler à pic, s'est complètement déshabillé. Ces deux soldats doivent alors leur « *miraculeux salut, à deux pêcheurs de l'île qui les hissent avec force dans leur canot et les ramènent en quelques puissants coups de rames jusqu'à la terre où la troupe les attend* ». Avant de s'écrouler, l'officier donne ses ordres : « *la mission fixée devait être exécutée.* »

Pour récupérer certains des hommes tombés à l'eau, trois vedettes essayent de s'approcher du rivage. Elles s'échouent les unes après les autres. Les Allemands en débarquent alors en sautant à l'eau pour atteindre la terre ferme. Le spectacle de leur détermination est impressionnant : ils ont de l'eau jusqu'aux épaules.

Le nombre des soldats qui débarquent des trois vedettes est « *d'environ une centaine d'hommes armés* », selon le recteur dans sa lettre du 15 décembre 1944 au commandant de la Sécurité maritime à Vannes. Il dira « *quatre-vingts environ* » dans son rapport, reçu le 26 décembre 1944 par l'état-major de la Marine. L'enseigne de vaisseau allemand dit avoir recruté « *soixante-douze hommes* » pour cette opération. Le nombre de ceux que l'on verra dans la journée est « *d'environ deux cents* », selon le maire Louis Le Hyaric, dans une communication télégraphique du 16 décembre 1944 au commandement maritime. Le rapport américain parle également d'une troupe de deux cents hommes. Les résistants de Belle-Île en annonçaient deux cent cinquante. Les marins français qui seront faits prisonniers dans les quatre chalutiers parleront « *d'environ trois cents Allemands en tout.* »

Hoedic

7 h 45 : L'enseigne de vaisseau Ambroise Menou est réveillé « par des bruits du genre explosions et coups de feu et par un gars qui arrive en courant en disant : « *les Allemands ont débarqué à Houat, les Allemands ont débarqué à Houat !* »

Houat

7 h 45 : Un des maîtres français court au café-tabac Le Hyaric, situé assez près de la maison Bourgès, où se trouve, dans le couloir près de

la porte d'entrée, le seul téléphone de l'île. Léonard Le Hyaric, patron du café, fait aussi office de postier. Il est en communication avec l'île d'Hoedic.

7 h 52 : Le maître prend le téléphone. Il a le temps de laisser à l'enseigne de vaisseau Menou le message suivant (n° 76, mention extrême urgent) : « ***Houat attaqué par deux vedettes rapides et trois chalutiers.*** »

7 h 53 : On entend une explosion. À la pointe d'En-Tal, près de l'endroit où ils ont débarqué, les Allemands font sauter la cabine d'arrivée du câble téléphonique. La communication entre Houat et Hoedic est interrompue. « *Ce fut tout : tout coupé ensuite* », dit le recteur dans son journal. « *C'était à prévoir* », ajoutera-t-il dans son rapport à l'état-major.

7 h 55 : On entend une autre explosion. C'est une grenade lancée dans le portail d'entrée du fortin d'En-Tal. Le fortin est vide. Les Allemands le savent de par leur précédent séjour dans l'île.

Selon l'enquête de Mademoiselle Beauchesne, le but principal de l'expédition est « *de s'emparer du poste de radio américain dont ils connaissent l'existence depuis peu, et de faire peur à la population de Houat, afin qu'elle comprenne bien qu'elle doit rester neutre* ». Elle tient cette information du commandement maritime de Lorient, qui lui-même s'est fondé sur les affirmations de l'enseigne de vaisseau allemand Wilhelm Grosse-Brauckmann, commandant l'expédition et fait prisonnier à Belle-Île le 10 mai 1945.

L'explosion, les coups de canon au large ont-ils lieu seulement pour impressionner la population de Houat qu'ils savent pacifique ? Huit navires de guerre et une centaine d'hommes armés ont-ils été mobilisés de nuit juste pour récupérer un poste de radio (d'ailleurs en réparation à Carnac) aux mains de trois soldats américains ? Ils ne sont pas affamés puisqu'ils n'emporteront aucune vache et qu'ils vont laisser aux Houatais tout le pain. « *Une bonne quantité* » dit le recteur (environ 75 kilos : la ration pour trois jours, entamée d'un repas, destinée aux vingt-six marins français).

La troupe allemande semble surprise de la présence militaire française. « *Ils ne savaient pas qu'il était arrivé des marins français, ils l'ont tous dit* », écrira avec insistance le recteur au commandement maritime. Mais nous savons que l'état-major allemand et les officiers à la tête de cette opération connaissaient depuis plusieurs jours l'occupation de l'île par la Marine française. Les Bellilois aussi étaient au courant. Cette opération militaire allemande est de bien trop grande envergure pour n'être qu'une simple opération d'intimidation.

Mme Monique Pauchard dira souvent à ses enfants : « *Les Allemands savaient que les marins français avaient débarqué à Houat. Les allées et venues de l'*Abel-Alain *servaient habituellement à apporter du ravitaillement. Ce jour-là il a apporté des armes. Les Allemands l'ont su. C'est pour cela qu'ils sont intervenus.*» Le 27 juin 1996, un marin que nous avons retrouvé, Roger Lancelot, nous fera part avec vigueur d'une certitude à laquelle il a pensé toute sa vie : « *Ce jour-là, on a été vendus !* »

Dans un document manuscrit intitulé : *Recoupements après indiscrétions venues de Houat ou d'ailleurs pour opération 15-12-44*, le lieutenant de vaisseau Thiébaut tente méthodiquement de dresser la liste des personnes qui auraient pu informer les Allemands de l'arrivée de la Marine française sur l'île de Houat. Il y note ses impressions personnelles, ses certitudes et ses interrogations. En voici une partie.

À Houat « *seul le recteur a été prévenu* », mais il est probable qu'il en ait fait part autour de lui : il fallait en effet prévoir la réquisition des maisons et l'installation des marins. Cette nouvelle s'est sans doute très vite propagée. C'est une source de fuites possible. Il y en a bien d'autres. « *Les gens de l'arsenal de La Trinité savent dès le mercredi 13 que les 13,2 doivent être envoyées à Houat* ». « *Les membres des équipages de l'*Abel-Alain *et du* Mineur *connaissent la destination réelle des chargements* ». L'embarquement du matériel se fait dans la journée du mercredi sous les yeux des badauds de La Trinité et le matin du départ, des bateaux de pêche croisent dans la baie. Dans sa liste, le lieutenant de vaisseau va même jusqu'à évoquer « *les membres de la conférence des directeurs du commandement maritime* » qui auraient pu laisser échapper l'information. Beaucoup de monde est donc au courant de cette mission dite *secrète*. L'immensité de la tâche, le manque de preuves, la possibilité de ne faire que « *des recoupements après indiscrétions* », n'ont pas permis aux enquêteurs de la Marine d'aboutir avec certitude à des conclusions précises. Retrouver dans cette période de fin de guerre le ou les auteurs de cette dénonciation était sans doute impossible. Nous avons compris leur désarroi, en lisant dans cette énumération une des seules certitudes du lieutenant de vaisseau Thiébaut : « *le personnel venu du 505 (les jeunes marins du bataillon de marche de Vannes) ignorait vraiment sa destination* ».

Nous-mêmes, lors de cette recherche menée cinquante-trois ans après, avons ressenti peu à peu l'évidence de cette trahison. Nous avons essayé d'en comprendre le déroulement et les motivations. Nous pouvons penser que l'information a été donnée aux Allemands dès le lundi 11 ou le mardi 12 décembre. Ils savent que la Marine française va débarquer sur l'île mais ils ne connaissent pas le jour exact. Houat va donc être surveillée pendant les trois jours suivants : il est noté la

présence de nombreux va-et-vient de bateaux autour de l'île les mardi, mercredi et jeudi. Le jeudi 14 vers 12 heures, l'arrivée de l'*Abel-Alain* est repérée. Le même soir au port de Le Palais, malgré le mauvais temps et la très forte houle, huit navires allemands appareillent pour une attaque nocturne, attaque retardée jusqu'au petit matin par l'avarie d'une des vedettes.

Qui avait intérêt à donner cette information aux Allemands ? L'enseigne de vaisseau allemand Wilhelm Grosse-Brauckmann, lors de son interrogatoire en mai 1945, est resté muet sur l'identité de son ou ses informateurs. S'agit-il de personnes que la présence de la Marine française sur l'île de Houat dérangeait beaucoup ? Il faut noter que l'île d'Hoedic n'a pas été inquiétée. Faut-il faire le lien avec « *le trafic de denrées et d'espions existant entre Quiberon et le continent via Houat* » évoqué par Mademoiselle Beauchesne, que « *le commandement maritime jugeait très intéressant d'interrompre* » ? Lors de notre enquête, nous avons en effet beaucoup entendu parler des difficultés d'approvisionnement et des ruses qu'il fallait employer pour se procurer du ravitaillement ou vendre des denrées de manière clandestine. Mais nous avons du mal à imaginer que tout ceci soit arrivé seulement pour que ne soit pas dérangé un simple trafic de ravitaillement. Y avait-il vraiment des personnes « *venant du continent, transitant clandestinement par Houat sur des barques de pêche* » qui, collaborant avec les Allemands, leur transmettaient régulièrement des renseignements concernant les Alliés ? L'officier allemand Jobst Löpelmann semble le confirmer.

On le sait par l'Histoire, il y a eu dans cette guerre des gens sans scrupules, et des agissements sans gloire animés par le profit ou d'autres avantages. Si cet acte irréfléchi ou calculé a bien eu lieu, il aura fait basculer la vie d'un nombre considérable de personnes. En d'autres endroits, les actes de trahison ont été considérés comme des crimes de guerre. Si c'est le cas ici, celui-ci sera resté impuni. Nous ne pouvons pas, nous non plus, apporter d'autres conclusions.

7 h 56 : Afin d'empêcher le débarquement allemand, les marins français, commandés par l'enseigne de vaisseau Vince, se regroupent. La distribution des fusils et cartouches a été faite en toute hâte à la maison Bourgès. Ils courent vers l'endroit où ils ont débarqué la veille. L'officier les poste rapidement en tirailleurs aux alentours de la Fontaine. « *Nous occupions près du bourg, une position non loin du petit port. En bas, des petits hommes en vert-de-gris débarquaient de sept bateaux, et se groupaient pour escalader les pentes qui menaient directement vers nous »,* écrit Stanislas Verschae. *« Pas de doute possible : ce n'était pas des Américains et nous n'étions pas disposés à les recevoir dans nos bras... ni à tomber dans les leurs !...* »

Certains marins, des « *teigneux* » selon Jo Le Hyaric-Kermorvant, « *pêcheurs dans le civil, habitués à être libres et un peu rebelles à la discipline* », s'enhardissent et s'avancent assez près des Génétaux. Ils se cachent dans les maigres buissons de genêts et d'ajoncs et derrière les murets de pierre sèche. Ils tirent, *tiraillent,* disent le recteur et Mademoiselle Beauchesne. On entendra environ une quinzaine de coups de feu. Un marin posté dans le village assez près de la cantine, blesse un soldat allemand d'une balle qui l'effleure à la tête. On verra ce soldat circuler dans l'après-midi avec un bandage autour de la tête. Les Allemands ripostent peu : ils s'avancent vers le village, par la plage, en longeant les rochers, à couvert des tirs des marins français. « *Pas grand mouvement* », écrit le recteur.

Pierre Le Mouroux
Second maître de manœuvre et homme de barre.

Arthur Franger
Second maître de manœuvre.

Charles Houel
Second maître mécanicien.

Hoedic

7 h 57 : Sur l'île d'Hoedic, toute communication est désormais coupée avec l'île de Houat. L'enseigne de vaisseau Menou essaye de joindre au téléphone le capitaine de vaisseau Adrien Charrier, du commandement maritime de Lorient au P.C. de Vannes. Il laisse le message suivant (n° 77) : ***« Extrême Urgent : Les Allemands entrent au port de Houat. »***

Houat

8 h : Les officiers français se rendent rapidement compte de l'inégalité du combat : ils voient les huit bateaux allemands. Ils voient la nombreuse troupe en débarquer. Ils connaissent l'inexpérience des jeunes recrues qu'ils ont sous leurs ordres. « *Inutile d'insister avec notre malheureux fusil-mitrailleur dont nous ne savions pas nous servir !...* » dit Jean Le Falher. Les marins n'arrivent pas à adapter les bandes de cartouches à leurs fusils. « *Les munitions*

ne correspondaient pas ! » dit Adolphe Le Duc. « *L'instant n'était guère propice pour une première leçon de maniement d'armes...* » commente avec humour Stanislas Verschae.

Puis, un des chalutiers allemands sortant de la brume se met à tirer au jugé sur la falaise, « *sans doute pour frapper le moral des défenseurs* », écrit Mademoiselle Beauchesne. « *Et ces jeunes marins qui n'ont pas l'expérience de la guerre ne résistent pas à l'épreuve.* » Un ordre est alors donné par l'enseigne de vaisseau Vince : « *Repliez-vous près de l'église !...* » Puis : « *Point de ralliement au fort du Béniguet ! Ne restez pas groupés !* »

En ordre dispersé, les marins se replient vers la pointe des Béniguets. Avant de quitter le village, « *pressentant l'issue fatale* » dit le recteur, un groupe s'arrête devant une maison. Ils demandent un linge blanc. Pour rendre service, une Houataise se sépare d'un de ses torchons. Il servira de drapeau blanc. « *On a eu un peu peur au début, mais plus après...* » dit Adolphe Le Duc, « *à vingt ans, on n'a pas peur !* » Il y a quatre kilomètres à courir. Après la tournée des bistrots de la veille, certains ont la gueule de bois. Personne ne sait où se trouve le fort des Béniguets. « *Pas de panneau indicateur ni de voie à grande circulation !* » écrit Stanislas Verschae, « *… mais c'est à travers cette lande que mon record de vitesse fut battu !* »

Du fort des Béniguets, les jeunes Houatais voient, à l'aide des jumelles, les marins arriver par la route. Camille Kermorvant et Marius Le Gurun reviennent vers le village par les sentiers longeant la côte nord de l'île. Ils trouvent à Port-Navallo deux marins perdus qui demandent leur chemin : « *Où se trouve le fort des Américains ?...* » Marcel Le Fur et Jean Le Hyaric qui, au bruit de la canonnade, décident d'aller se cacher dans les grottes de Portz-Chudell, voient des canons de fusils français en haut de Tréac'h Portz Plouz au sud. Les marins se perdent donc pendant un moment un peu partout dans la lande.

Un des marins français, le maître chauffeur Herlé Cren, 32 ans, ne s'enfuit pas avec les autres[11]. Ayant été déjà emprisonné une fois en Allemagne et s'étant évadé, il n'a pas envie de se faire reprendre. Il décide de désobéir aux ordres de repli. Il garde son sang-froid. Il observe la panique et la pagaille. Sans se cacher, il circule dans le bourg et trouve deux fusils abandonnés. Il va les « *planquer* », non pas dans une maison – protégeant ainsi un habitant – mais dans la lande. Il se débarrasse aussi de son propre mousqueton. Puis il revient à la maison Dalido. Un des habitants, Noël Le Roux, lui donne un bleu de chauffe qu'il enfile. Il se mêle à la population. Il se « *balade dans*

[11] Après une longue enquête, nous avons pu retrouver en juin 1996, la famille d'Herlé Cren. Il s'agit bien de cet homme valeureux dont parle Roger Leroux dans *Le Morbihan en guerre*, p. 617.

le bourg ». Le jeune Jo Le Hyaric se souvient de lui : « *Il n'avait pas le teint bronzé des gens de l'île. Il avait l'air d'être habillé en dimanche. On aurait dit un curé déguisé en pêcheur. J'avais peur qu'il se fasse prendre tellement il était visible !...* » « *C'était un bel homme* » dit sa belle-fille. « *Il avait des yeux très bleus, et tel que je le connaissais, il devait avoir les dents serrées et le cœur battant, mais il devait bien rire à l'intérieur ! Il en avait déjà fait tellement d'autres !* » Jean Le Falher se souvient de lui. Il nous dira : « *C'était un sacré gaillard !...*»

On ne trouvera pas le nom d'Herlé Cren sur la liste des prisonniers. C'est lui qui renseignera de manière précise le lieutenant de vaisseau Thiébaut et le commandement maritime sur les événements de ce 15 décembre, en particulier sur certaines heures qui auraient pu rester floues. Il verra aussi les combats. Il sera présent et discrètement actif tout au long de cette journée et de la suivante. C'est lui qui aidera Jean Yvon à ramener sur la plage de Beg-er-Vilen le corps de Louis Pauchard et c'est lui qui remettra à la mère de Jean Le Pogam les papiers de son fils. Parce qu'il n'aura pas obéi aux ordres, la Marine lui infligera cependant quelques semaines plus tard, un blâme pour « *abandon de poste* ».

Hoedic

8 h 04 : Sept minutes après le premier message et sans réponse du commandement maritime, l'enseigne de vaisseau Ambroise Menou envoie un deuxième message téléphonique au P.C. de Vannes. Il informe (n° 78) ***: « Communications téléphoniques Hoedic à Houat interrompues. »*** Il racontera à son fils : *« La ligne est coupée, Houat est isolée. Je pense en particulier aux bateaux qui doivent arriver avec le complément d'armes et de matériel. En attendant les instructions de l'état-major, on s'est déployés sur la grève, dans les goémons, la mer étant basse, pour faire face à un éventuel débarquement des Allemands.* » Il « *pense à Vince et à son équipe* » et remarque – suite à l'inversion des munitions – « *qu'on entend assez peu de coups de feu.*»

Houat

8 h : Le recteur circule dans les ruelles du bourg maintenant vidées des marins français. Il s'adresse aux villageois toujours « *en grand émoi* ». « *Émoi compréhensible* », commente-t-il, « *on se sentait tellement en sécurité sur ce rocher perdu* ». « *Les Allemands sont venus prendre les Américains, c'est tout ! Rentrez tous chez vous ! Restez calmes !* » Lui-même rentre au presbytère et se poste derrière sa fenêtre à l'étage.

8 h 10 : Quatre-vingts à cent soldats allemands en armes pénètrent dans le village. Ils progressent silencieusement, empruntant toutes les

ruelles. « *Ils viennent de tous les bords. Ils se répandent par toutes les routes dans le village* », décrit le recteur. Ils sont aux aguets mais ils ne tirent pas : toutes les rues sont vides. Derrière leurs fenêtres, les Houatais les observent, le cœur battant. Mais ils déambulent dans les ruelles « *sans mauvaise intention apparente. Ils n'ont pas l'air agressif* », poursuit le recteur.

Les habitants reconnaissent certains soldats déjà venus à Houat. Certains d'entre eux sont des douaniers de l'armée allemande qui ont déjà séjourné dans l'île. Leur lieu de cantonnement était à la maison Bourgès, la *Gast*[12] (poste de douane), la *Kommandantur* dit Mademoiselle Beauchesne. Ces Allemands ont eu de bons rapports avec les Houatais. Ils participaient à la vie de la paroisse. Ils allaient à la messe le dimanche. Les pêcheurs pouvaient leur soutirer de l'essence. Dans les bistrots, ils parlaient de leurs familles et montraient des photos. On garde encore le souvenir de certains qui pleuraient en évoquant leur départ pour le front de Russie.

Les habitants se rassurent. On sort sur le pas des portes. Les conversations s'engagent entre voisins, entre Houatais et soldats allemands. De sa fenêtre, le recteur observe la scène. Il voit un premier groupe de soldats converser calmement avec Joseph Le Gurun-Tristant près de sa maison, écrit-il dans son journal. Dans un autre petit groupe, il reconnaît un ancien douanier allemand du poste de Houat, parlant avec Maurice Le Fur et ses voisins. Les conversations ont l'air de se dérouler normalement. « *L'on semble fraterniser !!!!!* » écrira-t-il dans son rapport du 26 décembre 1944 à l'état-major.

[Les cinq points d'exclamation sont de sa main. Le recteur, en utilisant le mot *fraterniser* s'est peut-être rendu compte qu'il venait d'écrire une incongruité. En effet, à l'état-major de la Marine, on ne peut pas parler innocemment de *fraternisation avec l'ennemi.* Il va se voir obligé de tempérer cette petite phrase venue spontanément sous sa plume mais écrite tout en bas de la troisième feuille de son rapport. Il ne voudra pas faire de ratures, il ne voudra pas réécrire toute la page. Il va donc rajouter des points d'exclamation. Il en mettra cinq, comme pour faire part de sa surprise ou de son indignation. En fait il n'est ni étonné ni choqué. On le sent soulagé. Ceci n'aura cependant pas échappé à la Marine : un officier de l'état-major soulignera d'un trait de crayon gras cette petite phrase qui, finalement, dit ce qu'elle n'aura sans doute pas voulu dire.]

Les Allemands se renseignent : « *Combien y a-t-il d'Américains dans l'île ? Combien de marins français ?* » Ils se dirigent tout de suite vers la maison Bourgès, la *Gast,* leur ancien corps de garde. « *C'est la seule maison de l'île qu'ils vont investir, occuper, garder. Ils ne feront rien aux autres maisons. Ils devaient savoir que c'était là le P.C.* » souligne le lieutenant de vaisseau Thiébaut dans ses notes. Ils y trouvent l'important stock de vivres et les nombreuses caisses de munitions.

[12] *Gast* : initiales de *Grenzaufsichtstelle*. Littéralement : poste de surveillance des frontières, ou poste de douane (les secteurs côtiers étant assimilés à des frontières). Ces initiales peuvent sonner de manière anodine : le mot *Gast* signifiant aussi auberge en allemand.

Un certain désordre règne : des couvertures jonchent des paillasses, des vêtements traînent sur le sol. Mêmes questions : « *Combien y a-t-il de marins, combien d'officiers ? Où sont-ils partis ?* »

8 h 15 : Le recteur décide de sortir du presbytère. En entrouvrant son portail, il entend : « *L'abbé est là ?* » Il est abordé par deux ou trois soldats (deux, selon son journal – trois, selon son rapport à l'état-major). Le maire n'est pas là, c'est donc lui, le recteur qu'on vient voir. Il reconnaît l'un des Allemands : c'est un douanier qui a déjà séjourné à Houat. « *Monsieur l'abbé ! Excusez-nous, nous sommes chez vous ce matin, mais c'est la guerre !... Combien y a-t-il d'Américains dans l'île ? Combien de soldats français ?* » Une réponse est donnée, on n'en connaît pas le contenu. « *Nous avons l'ordre de vous arrêter. Le commandant veut vous parler. Venez avec nous chez Jacqueline !* » Malgré sa protestation : « *Mais, je n'ai rien fait !* » « *Il est conduit sous bonne garde dans un débit à l'ouest du village* », écrit-il dans son rapport au commandement maritime où il parle de lui-même à la troisième personne.

[Ce rapport anonyme, trouvé aux archives de Vincennes, seulement signé d'un paraphe illisible ressemblant vaguement à un L majuscule, est resté pour nous longtemps énigmatique. Nous avons cherché à savoir qui pouvait être ce mystérieux inconnu, intelligent, cultivé, un peu rusé, écrivant avec élégance et donnant à l'état-major tant de détails sur les événements, sans une seule faute d'orthographe, sur dix pages de cahier d'écolier écrites à l'encre violette. Y avait-il un autre intellectuel dans l'île ? A part l'instituteur, on ne s'en souvient pas. Le recteur semblait s'en être inspiré pour rédiger son propre journal. Mademoiselle Beauchesne, elle-même intriguée, l'appelle *le témoin*. Nous avons demandé à Madame Joëlle Le Roux, historienne à Houat, de nous aider. Elle a comparé les écritures, il est alors apparu clairement qu'il s'agissait d'un rapport écrit par Valéry Lorec, recteur de l'île. Par prudence sans doute, dans cette longue lettre élégante et policée écrite au commandement maritime, il parle du recteur à la troisième personne. Il décale les heures : il utilise l'heure solaire comme le

Herlé Cren
Maître chauffeur.

Stanislas Vershae
Matelot.

Bernard Tatibouët
Matelot.

font les îliens, alors que, comme la Marine, il se sert de l'heure légale dans son journal personnel. Il ne cite aucun nom et ne fait non plus aucun commentaire sur ses ouailles, qu'il surveille et égratigne pourtant sans indulgence quand il écrit pour lui-même dans son journal.]

« *Les gens n'ont pas plus que ça l'air intéressé par ce voyage sous l'escorte de soldats armés...* » précise-t-il donc avec une légère pointe de dépit dans son journal personnel. On lui demande de rester dans le café de Marie-Anne Le Roux et de sa fille Jacqueline jusqu'au retour du commandant, parti sans attendre vers le fort des Béniguets. Une vingtaine de soldats allemands, qui ont sauté dans l'eau pour débarquer, restent au village. Ils se sèchent auprès de feux qu'ils ont fait allumer chez Prudent Le Roux et chez Marie-Anne Le Roux. L'officier allemand, qui avait perdu connaissance sur la plage après son séjour dans l'eau froide, raconte son réveil : « *Quand je revins à moi, j'étais allongé sur une table de cuisine, dans une petite maison de pêcheurs au centre du village, enroulé dans de chaudes couvertures. Dans l'âtre crépitait un feu ardent et pétillant devant lequel mon uniforme était là à sécher de façon toute naturelle. Une vieille femme habillée de noir, une coiffe de dentelle piquée dans les cheveux, était assise devant le feu.*»

[Nous avons longtemps pensé que ce détail ne pouvait être qu'un souvenir imaginé : on dit en effet que les Houataises ne portaient leur coiffe de dentelle que le dimanche pour la grand-messe ou lors d'occasions solennelles. Ceci nous a pourtant été confirmé par l'officier allemand dans une lettre du 1er mars 2005. Soixante ans après, il semble encore être sincèrement étonné que l'on se soit habillé en dimanche pour le recevoir.]

Les Allemands boivent du café réquisitionné à la boutique paroissiale. « *Je vois mon douanier revenant porteur de quatre ou cinq paquets de café. Je lui fais remarquer qu'étant le patron de la boutique, j'aurais dû être pressenti* » écrit le recteur. Il lui est répondu : « *Les camarades sont mouillés, vous aurez un ordre de réquisition et nous irons tout à l'heure prendre du vin rouge que nous ferons chauffer, c'est l'ordre du commandant. Vous serez payé.* » Le recteur répond « *un peu froidement* ». Il va résister à la demande de vin rouge. Il sera obéi. Cette victoire semble lui tenir à cœur : il en parlera deux fois dans ses écrits.

L'enseigne de vaisseau allemand Jobst Löpelmann, après avoir repris ses esprits et remis ses vêtements à peu près secs, rejoindra rapidement la troupe et celui qui la commande. Il explique : « *Le commandant de la base (Grosse-Brauckmann) était responsable de l'exécution de l'opération de bout en bout,* [mais moi] *j'étais responsable de l'entrée en action plus tardive des troupes d'assaut.* » Il sera donc présent au fort et lors de l'arrivée de l'*Abel-Alain*.

8 h 20 : Le détachement d'environ soixante soldats allemands, peut-être plus, – aguerris par cinq ans de guerre, précise le lieutenant de vaisseau Soulez – armés de pistolets, de grenades, de fusils-mitrailleurs

et de mortiers, est en route vers le fort des Béniguets, à la poursuite des vingt-cinq jeunes marins français et en quête des trois Américains. Toute une petite bande de jeunes Houatais et Houataises les accompagnent. Ils courent à leurs côtés. Les Allemands leur disent : « *Vous pas rester !... Dangereux !...* » Ils restent cependant « *pour voir* », dit Madame Gourmelon, 19 ans à l'époque. Enfants et jeunes gens vont se poster dans la lande. Certains iront au sud. D'autres se posteront au nord, où la vue est bien dégagée sur le fort. Ils seront témoins de l'engagement et de l'arrivée de l'*Abel-Alain*. À 9 h 45, l'un d'eux viendra prévenir à toutes jambes le recteur chez Marie-Anne Le Roux. Il dira : « *On a coulé l'*Abel-Alain *!...* »

9 h 10 : Une heure est passée depuis le débarquement. Les marins français ont environ quarante-cinq minutes d'avance sur les soldats allemands. Mais ces minutes leur semblent longues : « *Les heures s'écoulèrent très lentement dans l'attente des Allemands* », écrit Stanislas Verschae. Ceux-ci arrivent aux Béniguets. Ils ont une position de surplomb par rapport au fort. A l'abri de trois cabanons en bois, ils tirent d'abord avec des mitrailleuses sur le site où sont repliés les marins français. La fusillade est nourrie. Elle dure une dizaine de minutes. Les marins français tirent d'abord de derrière le mur d'enceinte. Ils se replient ensuite à l'intérieur et tirent du fortin. Ils ripostent aux tirs de mitrailleuses allemandes jusqu'à épuisement de leurs munitions. « *Chaque homme n'a qu'un fusil et cinq balles...* » explique un marin. « *On a été pilonné d'en haut* », témoigne un autre. « *Cela s'est passé très vite* ! »

Quand il voit les Allemands installer des mortiers, l'enseigne de vaisseau Vince décide de hisser le drapeau blanc. Il sort le premier, agitant le linge. Les soldats allemands pénètrent alors dans l'enceinte du fort. Ils font aligner les hommes sur la terrasse. « *Nous laissons à nos supérieurs le soin de convaincre les officiers allemands que nous ne sommes pas des terroristes ! Ce que nos tenues un peu hétéroclites pouvaient laisser supposer !* » raconte Stanislas Verschae. « *Nous fûmes alignés le long du mur et ce fut la grande trouille de notre courte vie de marin, face aux Allemands qui semblaient n'attendre qu'un ordre à exécuter. L'officier allemand finit par comprendre que nous dépendions de la Marine nationale. Ouf !* »

Dans les jours qui suivront, les Houatais, nous racontera Jean Yvon, vont ramasser et compter les douilles françaises. Ils en dénombreront cinquante derrière le mur d'enceinte et cinquante sur la terrasse du fort. Le nombre de douilles allemandes entre leur position de surplomb et le mur d'enceinte n'est pas mentionné avec autant de précision. On dit seulement : « *Il y en avait beaucoup* ». « *Les marins français et les Américains se seraient donc défendus* », s'étonne le recteur dans son

rapport du 26 décembre. Il est plus élogieux dans la lettre qu'il écrit le soir même au commandant de la Sécurité maritime : « *Vos petits marins ont fait leur devoir.* »

9 h 15 : Deux chalutiers allemands mettent aux postes d'appareillage et quittent la rade en faisant route nord-ouest. Ils se dirigent vers le fort pour soutenir la troupe partie par la route. Herlé Cren les voit sortir de la baie nord. Sa « *balade* » dans les ruelles du bourg est finie. Il va s'approcher de la crique de Beg-er-Vilen. À couvert des buissons, il y arrivera au moment de l'engagement. Puis à l'issue du combat, il sera aux abords de la petite plage. Il verra tout ce qui s'y passe et dans le dédale des témoignages contradictoires, il sera un témoin précis.

[Ce témoignage saisissant, noté en style télégraphique sur une demi-feuille de papier par le lieutenant de vaisseau Thiébaut, a pour nous balayé en un instant les ambiguïtés de beaucoup d'autres récits. L'heure des deux marées basses, l'endroit d'où vient le premier coup de canon, la position des bateaux, les tirs des mitrailleuses, les blessures reçues, les corps que l'on débarque, la vue d'un homme mourant qui respire encore, l'heure où on pense à venir les chercher, tout est noté sous la dictée d'Herlé Cren. Dans cette enquête où nous avons lu et entendu beaucoup de contrevérités conscientes ou inconscientes, ces trente lignes trouvées aux archives de Vincennes resteront pour nous comme un diamant.]

9 h 20 : À bout de cartouches, les marins français et les Américains lancent une fusée, aperçue du village par Jacqueline Le Roux montée à l'étage du café au bruit de la fusillade. Elle annonce : « *C'est fini probablement !* » Vingt-cinq marins français et trois soldats américains sont faits prisonniers par les Allemands. Il n'y a dans cet engagement ni blessé ni mort.

9 h 25 : Les mitrailleuses allemandes vont alors tirer de la côte, en conjonction avec les baleiniers allemands sortis du port, sur l'*Abel-Alain* apparaissant dans la brume.

La Trinité-sur-mer

7 h : Les équipages de l'*Abel-Alain* et du *Mineur* se préparent pour leur mission du jour. Pour l'*Abel-Alain*, le but de l'expédition de ce vendredi 15 décembre est d'abord d'achever la mission commencée le jour précédent : rapporter et installer le matériel lourd – les deux mitrailleuses lourdes et leurs affûts – que les vents et l'état de la mer n'ont pas permis de débarquer la veille et apporter des vivres et du courrier aux trois soldats américains du fort des Béniguets.

L'*Abel-Alain*, numéro d'immatriculation 4112 L, longueur 21 m, largeur 6 m, puissance 95 ch en 1937, 145 ch en 1944, jaugeant 49 tonneaux, est un dundee à voiles et à moteur construit à Ostende en 1937. En janvier 1938, il est francisé à Dunkerque. En février 1938, Denis Le Bourhis, propriétaire, gardien de phare à La Perrière,

lui donne le nom de son fils *Abel* et d'*Alain*, prénom de l'abbé Le Blévec, recteur de Riantec, co-propriétaire du bateau pour un centième. En mai 1938, l'*Abel-Alain* propriété d'Abel Le Bourhis, est enregistré à Lorient[13]. Le 14 octobre 1944, ce chalutier est réquisitionné à Saint-Goustan (Auray) par les autorités françaises de la Marine nationale et est rattaché administrativement à l'*unité Marine* de Lorient. Il est armé d'un vieux canon de 75 non automatique datant de la guerre de 1914, et d'un canon de 20. On y a installé des parcs étanches pour quatre caisses de 75. La peinture des œuvres mortes est de couleur peu visible et uniforme.

Selon l'amiral Lepotier, l'*Abel-Alain* est un des plus « *puissants* » navires du capitaine de vaisseau Adrien Charrier, commandant à cette époque la Marine de Lorient. Il le dit avec ironie. En effet, « *les forces navales dont dispose le commandant de la Marine à Vannes sont insignifiantes. Elles se limitent à quelques bâtiments de pêche récupérés dans la baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan lors de la Libération : l'*Amsterdam IV, *le* Donger-Treaz, Les Deux Rogers, *l'*Abel-Alain, *le* Mineur, *l'*Oiseau de Mer *et la* Marthe-Roland-Michel. »

Il compare cette flottille d'une demi-douzaine de petits bateaux, armés de vieux canons de 75 ou seulement d'une simple mitrailleuse, à la très forte puissance navale allemande évoluant alors dans la poche de Lorient.

Ce jour-là l'*Abel-Alain* aura à son bord quatorze personnes : deux officiers de l'état-major : le lieutenant de vaisseau *Louis Pauchard*, 38 ans, et le lieutenant de vaisseau *Paul Soulez*, 37 ans ; quatre officiers mariniers, le maître timonier *Edmond*

Orval L. Love,
Sergent-fourrier américain.

Camille Kermorvant
Jeune Houatais.

M. et Mme Yvon.

[13] Cf. L'*Abel-Alain*, dundee de pêche et ses deux recteurs-armateurs, p. 37 de ce volume. (Note de Melvan)

Le Goff, le second maître de manœuvre *Pierre Le Mouroux*, 39 ans, le second maître de manœuvre *Arthur Franger* et le second maître mécanicien *Charles Houel ;* deux quartiers-maîtres, le quartier-maître canonnier *Jean Le Pogam*, né à Quéven le 20 janvier 1921, 23 ans, et le quartier-maître canonnier *Jean Le Berre ;* deux ouvriers des armes navales devant monter les affûts des deux mitrailleuses lourdes, l'agent technique principal *Julien Le Hellec* et l'ouvrier ajusteur *Robert Amet ;* un gendarme maritime chargé du contrôle de la pêche, le quartier-maître *Joseph Le Guerroué*, 23 ans ; un soldat américain : le sergent fourrier (*Staff Sergeant*) *Orval L. Love*, 26 ans, apportant du courrier et du ravitaillement à ses trois compatriotes du fort des Béniguets ; deux civils, Monsieur *Jean Yvon*, instituteur à Houat, 35 ans, et son épouse Mme *Adelina Yvon*.

7 h 30 : Monsieur et Madame Yvon prennent leur petit déjeuner chez Madame Lécuyer qui « *tient restaurant* » devant le môle du petit port de La Trinité-sur-Mer. Partis pour Vannes le lundi 11 décembre sur le bateau du maire de Houat, ils rentrent chez eux avec des cadeaux de Noël pour leurs six enfants. Ils ont demandé au lieutenant de vaisseau Louis Pauchard de les prendre à son bord. L'*Abel-Alain* fait habituellement le service entre La Trinité et Houat les lundi et mercredi pour apporter du ravitaillement aux Américains. Cette traversée exceptionnelle un vendredi est une occasion pour eux. « *Le capitaine Pauchard a accepté de nous prendre à bord. C'était une aubaine pour nous !* » dit Jean Yvon. « *Je le revois : il avait les yeux noirs... Il a été gentil avec nous.* »[14]

7 h 45 : À bord de l'*Abel-Alain*, l'équipage s'affaire. On se prépare pour la traversée. En embarquant une caisse dans le bateau, un des marins casse malencontreusement un carreau. Il y a une bonne entente à bord, tout le monde rit. « *Ce n'est pas grave ! C'est du verre blanc, cela porte bonheur !...* »

7 h 57 : Au P.C. de Vannes, le commandement maritime reçoit de l'enseigne de vaisseau Ambroise Menou à Hoedic le premier message (n° 77) : « ***Extrême urgent : les Allemands entrent au port de Houat.*** »

8 h : Monsieur et Madame Yvon embarquent à bord de l'*Abel-Alain*. Madame Yvon monte dans le bateau. Le vent d'est qui souffle assez fort, fait voler sa jupe. Les marins aperçoivent sa culotte. Tout le monde rit... Cela va aussi porter bonheur !

[14] Nous tenons les détails concernant la traversée des souvenirs de M. et Mme Yvon. Nous nous appuyons aussi sur le rapport envoyé par M. Yvon au Comar (commandement maritime) Lorient, le 26 décembre 1944, sur les rapports du L.V. Paul Soulez et particulièrement sur le *Registre chronologique des communications n° 13* (Archives de Vincennes).

8 h 04 : Le commandement maritime reçoit de l'enseigne de vaisseau Ambroise Menou à Hoedic, le deuxième message (n° 78) : « ***Communications téléphoniques Hoedic à Houat interrompues.*** »

8 h 10 : L'*Abel-Alain* s'apprête à appareiller. Le second maître mécanicien Charles Houel est dans le compartiment machine près du moteur. L'équipage est sur le pont. Les lieutenants de vaisseau Louis Pauchard et Paul Soulez sont sur la passerelle. Pierre Le Mouroux est à la barre. Jean Le Pogam est à l'arrière près du fusil-mitrailleur. Il en vérifie l'installation avec le sergent américain. Adelina Yvon reconnaît Jean Le Pogam. « *Elle allait aux pommes avec sa tante à Ploemeur* ». « *Je me demande bien ce qu'il fait à regarder et à tripoter ce canon toutes les cinq minutes !* » dit-elle à son mari avant de descendre « *dans la chambre en bas, se mettre à l'abri des vents glacés.* » En compagnie de Julien Le Hellec et de Robert Amet, ils s'installent à tribord. Madame Yvon remarque une statue de Sainte Anne. Elle prend le buis et bénit le bateau.

8 h 20 : L'*Abel-Alain* quitte le port de La Trinité. « *Tout est calme et la traversée promet d'être agréable* », écrit Jean Yvon, dans sa lettre du 26 décembre à l'état-major. « *Le temps est bouché et la température plutôt froide. Les vents glacés viennent du secteur est-nord-est.* »

8 h 25 : Le capitaine de vaisseau Adrien Charrier, au commandement maritime, fait téléphoner à La Trinité-sur-Mer l'ordre suivant : « ***Ordre est donné à tous navires y compris* Abel-Alain *et le* Mineur *de ne pas sortir en mer.*** »[15]

8 h 25 : Le poste de guet de Saint-Philibert envoie au commandement maritime le message n° 108 : « ***Les patrouilleurs* Abel-Alain *et le* Mineur *sortent en mer.*** »

L'*Abel-Alain* a une radio à bord. C'est un émetteur-récepteur allemand U.K.35. Le lieutenant de vaisseau Paul Soulez nous le confirme dans une lettre du 21 septembre 1997 : « *C'était une radio d'infanterie, marchant sur piles, dont j'ai trouvé plusieurs exemplaires dans un dépôt allemand de Saint-Nazaire. J'en ai équipé bateaux, P.C. et sémaphores sans me faire d'illusions sur leur efficacité, en espérant que ce serait mieux que rien.* »

Aujourd'hui cette radio est en panne. Ils sont partis sans se douter du danger. Entre 7 h 57 et 8 h 25, il s'est écoulé vingt-huit minutes. Que s'est-il passé entre **7 h 57** – moment où le commandement maritime reçoit le message d'extrême urgence venant d'Hoedic, annonçant le débarquement allemand à Houat – et **8 h 25**, où l'ordre est donné à

[15] Registre chronologique des communications n° 13, page 20, n° de circulation 2201, communication n° 697. Marine Lorient, Archives de Vincennes.

tous navires de ne pas sortir en mer ? Nous ne le saurons sans doute jamais.

Quand l'ordre arrive à La Trinité, l'*Abel-Alain* a quitté le port depuis cinq minutes. Ces cinq minutes fatales vont changer le cours de bien des existences : deux hommes vont mourir. Un homme va être grièvement blessé. Trente-sept hommes vont être faits prisonniers et subir, sur l'île de Groix, une dure captivité de cinq mois.

8 h 30 : « *Le voyage des deux patrouilleurs se déroule normalement* », écrit Jean Yvon. « *Ils aperçoivent bientôt Méaban et plus tard La Teignouse.* » Le lieutenant de vaisseau Paul Soulez, à qui l'état-major a confié un appareil, prend des photos : les pièces avant et arrière avec les hommes à leurs postes. Il prend aussi des photos du *Mineur* qui s'est rapproché de l'*Abel-Alain* pour cela. On se fait des signes, on s'interpelle, on prend des poses. Tout le monde est joyeux. Au commandement maritime, les messages d'urgence et d'extrême urgence se multiplient.

8 h 32 : Message n° 698 du commandement maritime au poste de guet de Saint-Philibert : *« **Extrême urgence : Effectuez immédiatement tir sur avant patrouilleurs pour les faire rentrer au port. Les Allemands viennent d'occuper Houat. Stop. Attirez attention ces navires hissant des pavillons quels qu'ils soient.** »*

8 h 40 : Le *Mineur* se sépare de l'*Abel-Alain*, il se dirige sur Hoedic. L'*Abel-Alain* poursuit sa route vers Houat.

8 h 47 : Message n° 699 du commandement maritime à Hoedic : *« **Vous demande me tenir au courant de ce que vous voyez et entendez de Houat.** »*

8 h 56 : Message n° 700 du commandement maritime au commandant du groupe 1/18 du camp d'aviation de Meucon : *« **Urgent : capitaine de corvette Janvier se rend vers vous comme observateur pour mission sur Houat.** »*

8 h 58 : Message n° 109 du poste de guet de Saint-Philibert au commandement maritime : *« **Batterie tiré 3 coups à tribord de patrouilleurs. Visibilité mauvaise. Entends bruits de machines de navires invisibles.** »*

Si on les entend, personne à bord des deux patrouilleurs ne prend garde aux trois coups de canon tirés à tribord par l'unique canon de la batterie de Kernevest, une vingtaine de minutes après l'ordre donné. L'ordre de viser l'avant des patrouilleurs est exécuté trop tard. La portée d'un canon de 75 est de sept kilomètres. Ils sont déjà trop loin. L'ordre de « *hisser des pavillons quels qu'ils soient* » est resté inopérant. Sept minutes après leur passage devant le poste de guet de

Saint-Philibert, puis le fortin de Kernevest, les deux bateaux se sont enfoncés loin dans la brume. La côte leur est invisible, comme ils le sont devenus eux-mêmes.

Houat

9 h 15 : Les îlots des Béniguets se profilent dans la brume et quelques instants plus tard, c'est Houat. Ils ne sont plus qu'à deux milles de l'île. La traversée semble se terminer normalement.

9 h 20 : Jean Yvon et l'équipage aperçoivent soudain par bâbord, des bateaux qui apparaissent sortant de la baie nord. Ce sont les deux chalutiers allemands qui ont quitté le port d'Er-Beg. Le lieutenant de vaisseau Paul Soulez les prend dans un premier temps « *pour deux rochers qui bougent ou des récifs, principalement parce qu'ils n'ont pas de mâts* », ceci à cause de « *la demi-teinte, de l'éloignement et de la brumasse* ». Ces chalutiers allemands sont aux environs de La Vieille, au nord du village de Houat. Ils font route au nord-ouest et « *donnent toute vitesse* ». Ils se dirigent vers la pointe des Béniguets pour soutenir la troupe partie à pied par la route. Le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard les voit aussi avec ses jumelles. On l'entend dire : « *Ce sont bien des Allemands !* »

L'*Abel-Alain* continue sa route sans dévier vers la pointe des Béniguets. Louis Pauchard, avec ses jumelles observe les bateaux ainsi que la côte, où des hommes font des signes. Des personnes essayent de faire comprendre à l'équipage de ne pas accoster et de faire demi-tour. Ce ne sont pas les marins français, ils sont déjà prisonniers. Accompagnés d'Herlé Cren, ce sont les jeunes Houatais sortis des buissons. Madame Yvon ne se souvient que de gestes et de silhouettes.

9 h 25 : L'*Abel-Alain* est maintenant à deux cents mètres de la côte et se dirige vers les Génétaux. Le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard donne alors l'ordre à l'homme de barre, Pierre Le Mouroux, de virer de bord et de venir se placer entre la côte et les bateaux allemands, pour se mettre ainsi en position de combat et ne pas tirer sur la terre. Le canon de 75 de l'*Abel-Alain* est sur affût fixe : c'est le bateau qui doit bouger pour se placer face à l'objectif. La manœuvre est exécutée aussitôt. Un des chalutiers allemands tire alors un premier coup de canon. Jean Yvon entend le maître Le Goff s'exclamer : « *Il a tiré !* »

Au même moment, à terre, le combat au fortin vient de se terminer. Au bruit de la canonnade, les Allemands s'approchent en courant du bord de la falaise. Ils dominent la scène. Un ordre est alors donné par un des officiers : les trépieds des mitrailleuses sont rapidement déployés et un tir nourri venant de la côte vient s'abattre sur l'*Abel-Alain*.

Le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard regarde à la jumelle vers la terre d'où viennent ces tirs. Il est tué net d'une balle en plein cœur.

Le lieutenant de vaisseau Paul Soulez est à ses côtés, « *épaule contre épaule* ». Il voit tomber son ami.

L'*Abel-Alain*, pris entre deux feux, riposte une fois sur les baleiniers. « *Le pointage était difficile par suite du roulis* » explique le lieutenant de vaisseau Paul Soulez qui a pris le commandement. L'obus tombe à mi-chemin.

« *Nous faisions cap sur les Génétaux,* écrit Jean Yvon dans son rapport du 26 décembre, *ce qui m'a permis, de ma place à tribord, de voir le point de chute. Le capitaine Pauchard devait être déjà tué à ce moment-là. Le tir des bateaux allemands était assez précis. On voyait très bien les obus lumineux passer très près de la pièce avant et des hommes qui la servaient. Nous étions à environ deux cents mètres de la côte. La passerelle fut touchée par un projectile qui explosa. Ensuite, l'Abel-Alain tira environ six à huit coups, peut-être davantage.* »

« *Je ne comprenais pas ce qui se passait* », raconte Madame Yvon. « *Je voyais plein de fusées... Je ne réalisais pas que c'étaient des obus !* » Le lieutenant de vaisseau Paul Soulez précise : « *Nous étions environnés de tracers. Trois caisses de munitions à tribord ont fusé puis se sont éteintes. Bientôt les munitions ont fait défaut, d'autant plus que, dans le parc à munitions bâbord, les cartouches n'avaient pas été munies de fusées.* »

Jean Le Pogam reçoit un projectile de 20 ou une balle de très grosse mitrailleuse. Il est grièvement blessé sous l'omoplate gauche. Le sergent américain est blessé par plusieurs balles. Il est touché à l'épaule droite et dans les reins.

L'*Abel-Alain* a la barre démolie. Le bateau ne répond plus. Emporté par les vagues et le courant, il fait côte et s'échoue sous la petite falaise de Beg-er-Vilen. Les tirs allemands cessent aussitôt. Un ordre est donné : « *À la plage !* » Jean Yvon et sa femme descendent au poste arrière. À peine en bas, un autre ordre est donné de remonter pour transporter les blessés. Robert Amet, Julien Le Hellec ainsi que Jean Yvon transportent Jean Le Pogam et le corps de Louis Pauchard. Les corps sont allongés sur le pont, à l'abri de la passerelle.

Le lieutenant de vaisseau Paul Soulez ferme les yeux de Louis Pauchard. Jean Le Pogam a perdu connaissance mais il respire encore. Le jeune sergent américain blessé saigne des deux côtés de la bouche. Il souffre beaucoup. Il est assis sur le pont, près de la pièce de 75. Deux

marins lui donnent à boire. Il n'arrive pas à avaler. « *Le sang et l'eau coulaient sur ses vêtements* », témoigne Adelina Yvon.

Le bateau est *haché*. Il a la passerelle et la barre démolies. L'abri de navigation est arraché, le canon de 75 est désemparé, « *amoché* » dit Herlé Cren. Le compartiment machine et le canon de 20 ne sont pas touchés. Le maître-timonier Edmond Le Goff dira plus tard : « *Le bateau était une véritable passoire ! On ne comprenait pas pourquoi il ne coulait pas !* »

Le canot est mis à la mer. Le gendarme maritime Joseph Le Guerroué, les deux ouvriers de l'arsenal Julien Le Hellec et Robert Amet ainsi que Monsieur et Madame Yvon y prennent place pour débarquer. Le quartier-maître Joseph Le Guerroué est en état de choc. Il a sur lui du courrier destiné à quelques habitants de l'île. « *Du courrier de la Résistance* » dira Jean Yvon[16]. Celui-ci prend alors les lettres et les met dans sa poche. Ils sautent ensuite dans l'eau froide pour atteindre la petite plage. Avec tous leurs paquets, ils escaladent rapidement la pente escarpée vers Stang Illahuen. Ils voient et entendent des Français qui leur font signe de ne pas aller vers le village occupé par les Allemands. Ils s'y dirigent quand même : Monsieur et Madame Yvon sont pressés de rentrer chez eux et de retrouver leurs six enfants qui sont depuis cinq jours chez la sœur de Madame Yvon.

Dans la lande, ils sont interceptés par un soldat allemand. Madame Yvon se rassure : il a l'air sympathique. Elle peut même « *blaguer* » avec lui. Un deuxième soldat les rejoint. Il a un revolver pointé sur eux. Celui-là a « *une tête de brute* » et il leur intime l'ordre de se taire : « *Vous ! Pas parler !* » Madame Yvon en a peur. Ils sont escortés ainsi jusqu'au café de Marie-Anne Le Roux.

10 h : Les six membres d'équipage qui, pendant tout le combat sont restés sur le pont, jettent leurs armes et leurs munitions par-dessus bord, ainsi que « *toutes les pièces des armes lourdes qu'ils peuvent balancer* », témoigne le lieutenant de vaisseau Paul Soulez. Un tir nourri de mitrailleuses provenant de la côte les interrompt. « *Les Allemands s'en sont aperçu et nous ont arrosés si bien que nous nous en sommes tirés de justesse* ». Après avoir hissé un drapeau blanc, ils se mettent à l'abri dans le compartiment machine, relate René Le Mouroux, rapportant les souvenirs de son père. « *Au bout d'une demi-heure, les Boches sont arrivés dans une petite embarcation, et comme nous n'avions pas d'armes, pas un fusil, pas une arme légère, nous nous sommes rendus* » écrit le lieutenant de vaisseau Paul Soulez.

[16] Il s'agit en fait de lettres de Bellilois évacués donnant des nouvelles à leur famille et à leurs amis. Elles sont adressées au recteur de Houat et transmises par « *liaison clandestine* ». Elles reviendront plus tard à Belle-Île et seront au moins en partie redistribuées à leurs destinataires. (*Belle-Isle Histoire n° 13, p. 49*)

Les Allemands investissent l'*Abel-Alain*. Le lieutenant de vaisseau Paul Soulez, le maître Edmond Le Goff, les seconds maîtres Pierre Le Mouroux, Arthur Franger, Charles Houel, le quartier-maître Jean Le Berre et le sergent américain blessé Orval Love sont faits prisonniers. Les six marins français sont embarqués dans un canot vers un des deux chalutiers allemands qui croisent maintenant près de la crique. Le sergent Orval Love est séparé du groupe. Il rejoindra les trois autres Américains faits prisonniers au fort.

Au cours du transbordement vers le chalutier allemand ou peut-être au cours du combat, un mouvement brusque ou un coup de vent fait tomber à la mer la casquette d'un second-maître. Cette casquette sera retrouvée quelques jours plus tard, flottant sur l'eau aux abords d'une plage. Sans nouvelles d'eux, les familles de Pierre Le Mouroux et d'Arthur Franger vont longtemps penser qu'un des leurs est mort. Ceci peut sembler une anecdote sans importance mais elle a pourtant profondément marqué les familles. Elle est toujours racontée avec gravité et émotion aux petits-enfants de ces deux hommes. Il a fallu attendre de longues semaines avant qu'on ne connaisse le sort de ces marins faits prisonniers et que les familles soient enfin *rassurées*. Un mois plus tard, cette casquette sera remise par les autorités maritimes à la famille de Pierre Le Mouroux.

Le recteur, persuadé qu'il y avait trois morts, en a involontairement convaincu la Marine. Dans son rapport du 26 décembre, il écrit : « *Dans l'après-midi, après le départ des Allemands, arrivait de Quiberon un canot monté par deux Houatais revenant avec du mobilier. Ces hommes ont déclaré avoir cru voir flotter quelque chose ressemblant à un cadavre humain, mais que n'en étant pas sûrs ils n'avaient pas accosté, ils avaient hâte de rentrer à la maison. Il reste cependant qu'il a été trouvé une casquette de second maître et qu'il y avait précisément un second maître à bord de l'*Abel-Alain*. Il est possible qu'un troisième corps soit parti à la dérive.* »

Le corps que les deux Houatais revenant de Quiberon ont vu flotter après le départ des Allemands, sera celui de Jean Le Pogam.

10 h : Hoedic. Pendant ce temps, à Hoedic, l'enseigne de vaisseau Ambroise Menou a, dans le courant de la matinée, plusieurs liaisons avec l'état-major de Vannes.

9 h 53 : Du P.C. de Vannes le lieutenant de vaisseau Thiébaut télégraphie à Hoedic les messages suivants (n° 702) : « ***Prévenir E.V. Menou que si le* Mineur *accoste, il embarque tout le personnel marine et qu'il rallie la côte en faisant un détour par l'Est. Stop. Embarquer le plus vite possible sans tenir compte du matériel.*** »

10 h 42 : (n° 703) « ***En l'absence arrivée Mineur et si attaque allemande, faites résistance de principe sans encourir trop de pertes*** » Ambroise Menou raconte : « *Le bateau est bientôt arrivé mais il ne se pressait pas. L'équipage et les quelques civils qui avaient profité du passage n'étaient au courant de rien puisqu'il n'y avait pas de radio. Et le bateau restait là… à cent mètres de la digue à cause du manque d'eau ! Quand on a réussi à leur faire entendre que les Allemands étaient à Houat, qu'ils ne débarquaient pas la marchandise et qu'on ralliait la terre, tout s'est passé très vite. Sans attendre l'accostage, on a rechargé les armes et les munitions – on n'a laissé que des affûts et des trépieds – et on est repartis pour Port-Navalo.* »

10 h 50 : Le commandement maritime reçoit d'Hoedic le message téléphonique suivant : ***« Tout le personnel a embarqué et quitte Hoedic ».*** Ambroise Menou poursuit : « *Je ne me souviens plus à quelle heure nous sommes arrivés. C'était dans le courant de l'après-midi*[17]*. Par contre, je vois encore le capitaine de corvette qui nous attendait avec des félicitations longues comme ça, de l'amiral, du capitaine de vaisseau, en particulier parce qu'on avait ramené nos armes…* » Et il ajoute modestement et avec humour : « *Tu parles d'une prouesse !* »

10 h 20 : Houat. Le sergent américain blessé Orval Love a été débarqué à la plage de Beg-er-Vilen. Jean Le Falher se souvient de l'émotion qu'éprouvent les quatre Américains à se retrouver. Ils vont essayer d'entourer leur compagnon qui souffre beaucoup. « *Mais les Allemands,* raconte Bernard Tatibouët*, feront sans pitié marcher devant eux ce soldat blessé. Epuisé, il s'écroulera.* » Il sera finalement porté jusqu'à la maison Bourgès, sur une voiture à bras réquisitionnée au village, selon les souvenirs de Camille Kermorvant, sur une civière, selon d'autres témoignages.

10 h 30 : Le corps de Louis Pauchard est déposé par les Allemands sur la plage de Beg-er-Vilen. Ils déposent à ses côtés Jean Le Pogam. Celui-ci n'est pas mort. Il a perdu connaissance mais il respire encore quand on le dépose sur le sable. Il saigne toujours sous l'omoplate. Les corps sont déposés loin de l'eau, au pied du rocher abrupt bordant la petite plage. C'est la marée basse. Les Allemands interdisent à quiconque de s'approcher[18].

11 h : Il « *pleut dur* », écrit le recteur. C'est « *une pluie fine qui mouille* », précise Jean Yvon. Monsieur et Madame Yvon et leurs trois compagnons arrivent au café Marie-Anne Le Roux, escortés par les deux soldats allemands. On les laisse dehors sous la pluie. Le recteur

[17] Selon le message téléphonique (n° 213) envoyé du sémaphore de Kerpenhir au commandement maritime, « ***Le* Mineur *venant du sud rentre à Port-Navalo à 14 heures 45*** ».
[18] Témoignage d'Herlé Cren recueilli par le lieutenant de vaisseau Thiébaut.

obtient que les Yvon « *qui viennent de faire deux kilomètres à pied, entrent s'abriter : ce sont des civils qui n'ont rien fait !* » Les Allemands les font entrer. Ils leur disent : « *Contre le mur !* » Ils sont fouillés. Le courrier que Joseph Le Guerroué a remis à Jean Yvon est trouvé dans sa poche et confisqué. Du coup, les soldats allemands décident d'ouvrir tous leurs paquets, surtout des cadeaux qu'ils ont achetés pour leurs enfants. Ils les ouvrent avec précaution, « *comme s'ils en avaient peur !* » dit Adelina Yvon. « *Je pensais : quels trouillards ces Allemands !... jusqu'à aller ouvrir des pochettes surprises !... C'est pas croyable !...* »

Malgré la surveillance, les Yvon et le recteur peuvent parler. Ils racontent ce qu'ils ont vu. Le recteur résume la conversation dans son journal : « *l'*Abel-Alain *a été arraisonné, il est venu presque s'échouer à la plage. Les Yvon ont débarqué en canot à Beg-er-Vilaine. Il y a deux tués sûrement, dont un officier de marine que j'attendais pour ce jour-là, et un des matelots – plus un blessé grave, matelot du bord aussi, qui a dû mourir depuis. L'Américain, convoyeur du ravitaillement, a été blessé.* » La confusion sur le nombre des morts semble avoir commencé ici, lors de cette conversation à voix basse dans le café de Marie-Anne Le Roux. Nous-mêmes au début de notre enquête, avons pensé qu'il y en avait eu trois.

11 h 15 : Le maire Louis Le Hyaric, à bord de sa pinasse l'*Henri et Jeanne*, « *arrive enfin devant le port de Houat* », écrit le recteur. « *Il est étonné de voir en rade des bateaux allemands* ». Il revient de Vannes avec deux hommes d'équipage. À bord, il a « *un peu de ravitaillement et neuf passagers* » – six pour Houat et trois pour Hoedic – dont un nouveau-né. À terre, les enfants Le Hyaric accourent à toutes jambes chez Marie-Anne Le Roux. Essoufflés ils expliquent : « *Notre père arrive ! Il faut le dire aux Allemands ! Il ne faut pas qu'ils tirent dessus !* » Les deux timoniers descendus à terre par canot, en font également la demande.

Le bateau du maire est alors accosté par « *deux vedettes rapides allemandes* ». Il s'agit vraisemblablement d'une seule : sur les quatre recensées, trois sont échouées depuis le matin. Des soldats et marins, armés de revolvers, montent à son bord. Le bateau et les passagers sont fouillés. Les Allemands s'enquièrent de la destination du ravitaillement : « *Pour qui sont les vivres ? Pour les Français, les Américains ou les civils ?* » La cargaison, étant pour la population, est respectée. Cependant tout le courrier est confisqué, comme l'avait été celui de l'*Abel-Alain*. Puis le bateau et l'équipage sont libres[19].

[19] Récit du maire Louis Le Hyaric, rapporté par le recteur.

11 h 30 : Au café Marie-Anne Le Roux, le recteur a faim. Il veut envoyer Paulette Le Roux chercher des biscuits à la boutique paroissiale. Une sentinelle lui dit : « *Pas la peine !... Le commandant va venir, ça va être fini, vous serez libres.* »

12 h : La troupe allemande arrive au village avec tous les prisonniers. Ils sont chargés de vivres et de matériel : l'*Abel-Alain* et le fortin des Béniguets ont été vidés de leur contenu. Une halte est autorisée pour les marins français dans leurs ex-lieux de cantonnement. Ils y récupèrent leur « *seul bien* » dit Stanislas Verschae, « *c'est-à-dire nos vêtements* ». « *J'ai été content de pouvoir retrouver mon couteau !* » dit Bernard Tatibouët. En traversant le petit bourg, les regards des marins prisonniers vont croiser celui de leur camarade Herlé Cren revenu au village et de nouveau mêlé à la population. Jo Le Hyaric-Kermorvant se souvient encore de ces regards. Herlé Cren ne sera pas trahi.

Arrivés devant la maison Dalido, les Allemands laissent brutalement tomber la voiture à bras (ou la civière) transportant le sergent américain Orval Love. Cela accroît ses souffrances. Il saigne toujours. On le laisse assis sur une chaise, sous la pluie, pendant plus d'une heure. Les jeunes Houatais, observateurs de la scène, s'en souviennent encore.

[Ce soldat américain ne mourra pas sur l'île de Groix comme les marins français l'ont longtemps cru. Il sera transporté quelques jours plus tard dans un hôpital allemand à Lorient. Il y restera jusqu'au 21 décembre 1944. Il sera alors échangé contre un prisonnier allemand. Orval L. Love avait 78 ans quand nous l'avons retrouvé en 1995. Il vivait et travaillait à Indianapolis. Il avait toujours dans une épaule et dans un rein des morceaux de la mitraille reçue ce jour-là.]

Les marins français sont emmenés sous bonne garde jusqu'au port d'Er-Beg et mis à fond de cale dans les chalutiers allemands.

12 h 15 : L'officier allemand, revenu des Béniguets, entre au café de Marie-Anne Le Roux. Il vient s'entretenir avec le recteur qui rapporte le dialogue dans son journal :

« *Bonjour Messieurs !* » « *– Bonjour* ! » L'officier allemand appelle l'interprète qui traduit : « *Monsieur le curé, nous regrettons de vous avoir gardé à vue ainsi. Nous nous excusons de vous avoir gêné. C'est la guerre... ! Vous êtes libre ! Seulement il y a trois morts. Vous ferez le nécessaire pour inhumer les morts. Il y en a deux que l'on a remontés loin de l'eau. Dites bien à vos gens de rester calmes jusqu'au départ de la troupe.* »

Le recteur répond : « *La consigne est donnée depuis ce matin.* » L'officier conclut : « *C'est très bien ! Vous pouvez disposer !* »

La confusion s'installe ici encore une fois sur le nombre des morts. Mademoiselle Beauchesne suggère une mauvaise traduction de l'in-

terprète. Dans son rapport à l'état-major, le recteur (ou le témoin) s'explique encore une fois et s'excuse : « *Il y eut confusion dans l'esprit du recteur qui avait compris deux morts plus un blessé grave mort ensuite, d'après les dires de l'instituteur. Le planton allemand avait dit trois. Vraisemblablement il faut s'arrêter au chiffre deux. Cette divergence aura causé une grande inquiétude pour les familles. Dans ce moment d'émotions diverses, ce flottement semble excusable.* »

12 h 30 : Monsieur et Madame Yvon sont libérés. Leurs trois compagnons, Joseph Le Guerroué, Julien Le Hellec et Robert Amet qui attendaient dehors sous la pluie, sont emmenés au port en compagnie des vingt-cinq marins, des trois soldats américains et du sergent américain blessé. Ils sont embarqués dans les chalutiers allemands où se trouvent déjà à fond de cale les six membres de l'équipage de l'*Abel-Alain*.

Le recteur, soulagé, rentre au presbytère. « *Ces messieurs ont été corrects* » écrira-t-il aux autorités maritimes. Il tempérera encore une fois cette petite phrase malencontreuse en expliquant : « *La surveillance ne fut pas étroite, pendant le temps de cette captivité toute relative.* »

12 h 45 : Le recteur « *casse la croûte chez lui* ». Un soldat allemand frappe à sa porte : « *Il faut toutes les brouettes du village, le plus vite possible ! Rendez-vous à la Gast!* » Cette réquisition de brouettes doit servir à transporter jusqu'au port tout le matériel, les armes, les munitions et les vivres pris aux Américains et aux marins français. Le recteur demande un quart d'heure de délai pour que lui et les habitants puissent finir de manger. Réponse : « *Non ! Tout de suite !* »

13 h : La population est déjà réquisitionnée : tous les hommes valides, les femmes et les enfants, roulent *en cortège* les brouettes chargées vers le port d'Er-Beg, où sont maintenant rentrés trois chalutiers allemands. Le quatrième est toujours à la crique de Beg-er-Vilen où il attend la marée haute pour pouvoir plus aisément renflouer l'*Abel-Alain*. Il y a une cinquantaine de brouettes se rappelle Guy Le Gurun, 19 ans à l'époque. Elles ne font qu'un trajet entre la maison Bourgès et le port. Leur contenu, « *des bricoles* » dit-il, est ensuite mis dans des canots et chargé dans les chalutiers par les Allemands. Jobst Löpelmann se souvient : « *Il y avait des caisses et des colis remplis de munitions, des armes prises à l'ennemi et des rations de campagne* made in U.S.A. *dont nous n'aurions jamais osé rêvé !* »

Les Allemands ne prennent pas le pain. À la demande du maire, il est laissé aux Houatais en paiement de leurs efforts. Trente pains de cinq livres sont ainsi déposés à la mairie. « *Ils sont laissés pour paiement de la réquisition et seront répartis et distribués dans la soirée aux familles des travailleurs* », explique le recteur.

14 h 30 : L'enseigne de vaisseau Grosse-Brauckmann et son interprète s'entretiennent avec le maire, toujours occupé au déchargement de son bateau. L'officier allemand est menaçant. Il annonce son intention de faire sauter la maison Bourgès. Il explique : « *C'est notre Gast ! Elle n'est pas faite pour les Américains ou les Français ! Les gens de l'île ne doivent collaborer ni avec les Américains, ni avec les Français !* » Le maire garde son sang-froid. Il répond qu'il est « *bien obligé d'exécuter toutes les réquisitions, les allemandes autrefois, les américaines et les françaises aujourd'hui.* » Les menaces de faire sauter la maison resteront sans effet : « *La maison fut sauvée* ». L'officier prévient aussi le maire d'une arrivée un autre jour dans l'île, pour y réquisitionner des vaches qui y sont assez nombreuses.

[Cette « *visite* » annoncée, avec à sa tête l'enseigne de vaisseau Jobst Löpelmann, se produira le 3 mai 1945, quelques jours après « *que ses camarades aient fêté à force coupes de champagne l'anniversaire du Führer* » écrit-il dans le récit qu'il fait paraître en 2002. Cette expédition « *pour s'approvisionner en viande fraîche* » laissera un souvenir de terreur dans la mémoire des Houatais. Jobst Löpelmann raconte : « *Nous avons suivi le maire et ses adjoints de ferme en ferme et nous avons confisqué les vaches malgré les protestations des propriétaires.* » « *Les soldats ont pénétré dans les bistrots et se sont soûlés avec du cidre et du calvados, puis ils sont allés dans les poulaillers et les clapiers avec de grands sacs tuant tout ce qui croisait leurs couteaux* ».

Il omet d'ajouter dans son récit ce que Jean et Adelina Yvon nous raconteront lors de notre visite chez eux : « *Ce jour-là, ils ont mis les enfants dans l'église, les femmes d'un côté et les hommes de l'autre, dehors* ». « *On ne connaissait pas l'histoire d'Oradour.* » « *Cela aurait pu être comme Oradour-sur-Glane !* » nous a-t-on dit maintes fois lors de nos rencontres avec les gens de l'île. Cette razzia tournera court : vers 20 heures, un message radio reçu par l'officier annoncera la mort d'Hitler et la capitulation allemande. Les Allemands repartiront sans les vaches, sous les vivats de la population. Ils entendront un peu plus tard la cloche de l'église qui sonnera à toute volée pour accompagner leur départ.]

15 h : Monsieur Yvon est au pignon d'une maison et discute avec des voisins. On parle des événements du matin. Soudain une pensée leur vient : « *Il faut s'occuper des morts !* » L'instituteur pense à la marée. On passe au presbytère. Il faut se mettre vite « *en quête des cadavres* », écrit le recteur. La mer est haute. Elle a dû atteindre maintenant le haut de la petite plage. Les corps ont été déposés sur la plage vers 10 h 30, à marée basse. Le temps entre marée basse et marée haute est d'environ six heures. Le recteur, Monsieur Yvon et un groupe de jeunes gens se dirigent d'un pas rapide vers la crique de Beg-er-Vilen. On emporte une civière. Dans le groupe « *il y avait quelqu'un qui n'était pas de Houat* », se souviennent les Yvon. Il s'agit d'Herlé Cren.

15 h 30 : Dans leur course, ils aperçoivent au large de la côte, tanguant au rythme heurté des vagues, l'*Abel-Alain* remorqué par un chalutier allemand. « *Capture de guerre, équipage prisonnier... Le bateau s'est donc échoué sans avaries ?...* » pense le recteur. En réalité, les Allemands se sont acharnés à déséchouer l'*Abel-Alain*. Ils ont

dû attendre le flux de la marée montante. Cela leur a pris plusieurs heures.

15 h 45 : Le petit groupe arrive à la plage de Beg-er-Vilen. La mer est haute. D'un premier coup d'œil ils embrassent le site : la petite plage où s'écrasent les vagues, la bordure herbeuse, les rochers. Ils ne voient rien. Tous savent qu'ils sont arrivés trop tard et que l'eau a dû emporter les corps. Mais ils s'interrogent. Le recteur raconte : « *À la plage, pas de cadavres, sur l'herbe, à la côte, rien ! Ils avaient pourtant été éloignés de l'eau – pas assez. Auraient-ils été emmenés par les Allemands ?* »

Puis, « *un corps est aperçu flottant, rejeté et tiré par les lames bordant une roche. C'est celui du lieutenant de vaisseau Pauchard.* » Le corps de Louis Pauchard, emporté par la marée montante, flotte à la dérive. Jean Yvon et Herlé Cren entrent dans l'eau froide. Ils s'avancent vers le corps. Ils ont de l'eau jusqu'aux cuisses. Jean Yvon agrippe les vêtements du lieutenant de vaisseau. « *J'ai croché dans la capote du capitaine Pauchard pour l'empêcher de s'éloigner* » dit Jean Yvon. Les deux hommes ramènent le corps à terre et le déposent sur la civière.

Il faut maintenant trouver le deuxième corps, celui du quartier-maître Jean Le Pogam. Déposé, grièvement blessé, aux côtés de Louis Pauchard, il a été emporté plus loin par les vagues. Caché par les rochers, il n'est pas visible. Le groupe « *inspecte les alentours : rien !* » continue le recteur. Ils décident de rentrer au village. « *Partons toujours avec celui-ci.* »

Le corps de Jean le Pogam va rester dans l'eau toute la nuit. Il sera retrouvé par des jeunes gens de l'île « *le lendemain matin, une demi-heure avant la basse mer de 9 h* », précisera Herlé Cren au lieutenant de vaisseau Thiébaut.

Dans les poches des vêtements de Louis Pauchard, Monique, son épouse, retrouvera du sable.

16 h : Le recteur part le premier. Il rassemble la population à l'entrée du village, près de la maison Dalido. Un bon groupe répond à son appel. Un cortège « *bien triste* » précise-t-il, s'organise. Le corps du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard est transporté à la cantine. La blessure est examinée. C'est une balle en plein cœur.

Des femmes du village procèdent à la toilette. Le corps « *est placé sur une table recouverte d'un drap blanc,* » décrit le recteur, « *on le couvre du drapeau tricolore. On a disposé sur le devant de la scène des bandes tricolores encadrant une tenture noire et blanche. Quatre cierges : c'est une chapelle ardente convenable.* » Le chapelet est récité par les enfants et les femmes sous la direction des sœurs.

16 h 20 : Un avion de reconnaissance survole l'île à assez haute altitude. À son bord, le capitaine de corvette Janvier embarqué à l'aérodrome de Meucon, effectue une mission d'observation. La brume du matin est levée, le temps s'est éclairci. Il aperçoit six bâtiments navigant au large de Houat : les quatre chalutiers baleiniers allemands, une des vedettes rapides et, pense-t-il reconnaître, le chalutier armé français, l'*Abel-Alain*, tiré en remorque. Ces bateaux voyagent en ligne de file et se dirigent vers Belle-Île. La présence de l'avion fait croire un moment aux Houatais à un autre combat, aérien cette fois. Il n'aura pas lieu. Le jeune Jo Le Hyaric, huit ans, se rappelle encore sa déception. Il n'y aura qu'un court tir de D.C.A. venant d'un des chalutiers allemands qui ne touchera pas sa cible. L'*Abel-Alain* à la remorque fait eau. Il est lourd. Le soir du 15 décembre, à Belle-Île, il sera vidé des deux mitrailleuses lourdes et des caissons de munitions. Avant d'arriver à Lorient le 16 décembre, les Allemands craignant qu'il ne coule, couperont la remorque. Il sera abandonné. Livré aux vents de sud-ouest et poussé à la côte, il s'échouera à Ker-Pape en Ploemeur, « *en 686159 exactement,* » dit la Marine, « *dans le trou de la plage, devant la maison du docteur,* » disent les habitants. Les Allemands ne tenteront pas de le renflouer[20].

[Les marins faits prisonniers seront débarqués à Belle-Île dans la soirée du 15 décembre. Le samedi 16 vers 17 heures, répartis dans trois chalutiers, ils feront route vers Lorient. Ils resteront à Lorient, sous les bombardements, le dimanche 17 pour des interrogatoires puis seront embarqués dans la soirée pour l'île de Groix où, au Fort Surville, ils subiront une dure captivité de cinq mois. Ils seront libérés le 8 mai 1945.]

17 h : Les Allemands ont quitté Houat. Ils ont renoncé à renflouer les trois vedettes échouées le matin à la plage des Génétaux. « *Elles sont abandonnées au sable et au fort ressac* », dit le recteur. De jeunes Houatais profitent de l'aubaine. Ils se hâtent d'en récupérer tout ce qu'ils peuvent : avirons, glènes de filin et même des grenades. Ce pillage, de bonne guerre, est très mal pris par le recteur. Quand il l'apprend, il se fâche et ordonne aux « *pirates* » dans un petit sermon qui porte, *« de rapporter à la mairie les objets volés.* » Il est obéi. Il occultera cet incident aux autorités maritimes et écrira en conclusion de son rapport : « *Ces vedettes ne tardèrent pas à s'ensabler ; la mer se chargea de leur sort ; un très fort ressac causé par les vents de nord-ouest les démembra bien vite et il n'en reste que quelques épaves flottant autour de l'île ou venant atterrir à la côte.* »

L'officier allemand apporte aussi sa conclusion personnelle à son récit. Nous en citons quelques extraits, pêle-mêle : « *L'opération a été menée comme prévu et selon les mécanismes d'une horloge. Grâce aux tirs croisés de D.C.A., le port fut pris ainsi que le cap nord de l'île et nous*

[20] L'*Abel-Alain* ne restera cependant pas une épave : par un acte en date du 27 juin 1951, M. Augustin Foulon, armateur à Abidjan (Côte d'Ivoire) en deviendra « propriétaire unique. »

avons pu ouvrir la phase dite chaude des combats ! » « *En deux heures, la position ennemie fut investie par les armes, la garnison anéantie dans son sommeil et le radar sauta. Nos chalutiers armés ont mis hors de nuire un garde-côte ennemi, bateau de la Marine française camouflé en bateau de pêche. Après un court duel d'artillerie, il fut amené au port.* » « *Nous avons à déplorer la perte de nos vedettes et les menaces d'être traduits devant le tribunal militaire pour être responsables de cette baignade involontaire* ». « *Au cours du combat un lieutenant de vaisseau et un matelot tombèrent, sans autres pertes des deux côtés* ». « *Entre chasseurs et proies, il n'y aura toujours qu'un seul choix : toi ou moi !* » Il conclut de manière qu'il veut sans doute empreinte de poésie : « *Avec trente deux prisonniers*[21] *à bord, nous appareillâmes et disparûmes comme une mystérieuse flottille fantomatique dans la grisaille blafarde de cette journée hivernale.* »

[Ce récit, écrit cinquante-deux ans après les événements et fait de souvenirs souvent recomposés, ne doit pas faire oublier que cet officier allemand était un des deux responsables de l'opération et qu'il était présent lors de l'attaque. Il sait donc qu'il n'y avait pas de radar, que la garnison n'était pas endormie, que l'*Abel-Alain* n'était pas vraiment un bateau de pêche. Et il connaît aussi le nombre *exact* de morts. Il donne même leurs grades : « *Kapitänleutnant* » (lieutenant de vaisseau) et un « Matelot ». Cet ancien officier allemand se sera présenté comme une victime héroïque de la faim, du froid et d'un saut dans l'eau glaciale lors de l'opération militaire meurtrière qu'il dirige le 15 décembre 1944, et comme le simple « *responsable d'une opération d'intendance* » dans son raid terrorisant sur l'île le 3 mai 1945. Après tout, qui le contredira ? Dans son courrier du 1er mars 2005, cet homme désormais âgé, n'apportera pas d'autres réponses aux questions que nous lui avons posées.]

17 h 30 : Un service est dit à la « *cantine* ». Après le service, le recteur s'entretient avec le maire, toujours occupé au déchargement de son bateau. Ils parlent des événements de la journée et des décisions à prendre pour le lendemain. Le recteur se demande s'il faut inhumer demain, le corps du lieutenant de vaisseau au cimetière de Houat, la Marine le faisant transporter plus tard. Le maire pense qu'il est préférable de transporter le corps le lendemain matin à Port-Navalo. Il doit d'ailleurs, faire un aller et retour entre Houat et Hoedic, pour reconduire une famille amenée de Vannes (une sage-femme, son mari et leur nouveau-né.) Le recteur se préoccupe du nombre des morts. « *On en a retrouvé un. Y en a-t-il un ou deux autres ? L'officier allemand a parlé de trois morts, mais les témoins de l'engagement, n'ont vu que deux corps déposés par les Allemands sur la plage. Et que ferons-nous alors si on les trouve ? Nous n'avons plus qu'un seul cercueil !* »

18 h 30 : Le recteur rentre au presbytère. Il écrit d'abord un petit mot de cinq lignes au lieutenant de vaisseau Thiébaut qu'il a reçu chez lui la veille. Le ton violent, curieusement désinvolte et blessant, en est assez saisissant :

[21] En fait 38, dont un Américain grièvement blessé.

« 15/12 au soir. Mon capitaine, en vous quittant sur la dune hier après-midi, j'étais loin de penser aux événements que Houat vient de vivre, événements tragiques : prisonniers vos petits marins ! Tué votre ami le Capitaine Pauchard ! Ils n'auront pas monté longtemps la garde vos petits marins, chopés dès le premier jour ! Depuis longtemps je m'attendais à un coup de chien de ce genre. C'est triste la guerre. Quand serons-nous débarrassés de ce souci ? Bien cordialement. Abbé Lorec. »

Puis il écrit sa lettre au commandant de la sécurité maritime à Vannes. Le style est différent. Il vient « *faire part des incidents qui ont eu lieu aujourd'hui à Houat* ». Il écrit : « *Vos petits marins ont fait leur devoir ; obligés de se replier – sans perte – vers le blockhaus de la pointe des Béniguets.* » Il décrit rapidement l'attaque du fort puis : « *Il a fallu se rendre : tous prisonniers, emmenés vers ? ? ? dans l'après-midi ; toutes les vivres enlevées, sauf le pain que les soldats allemands ont laissé pour les hommes réquisitionnés pour la corvée de transport du village au port.* »

Il parle ensuite de l'attaque de l'*Abel-Alain* et des trois morts que l'on déplore dont le lieutenant de vaisseau Pauchard, « *le seul cadavre qu'ils ont pu repêcher aujourd'hui* ». Il explique qu'il « *comptait inhumer le lieutenant de vaisseau demain samedi, la Marine le faisant emporter plus tard,* » mais que le maire, « *arrivé de Vannes aujourd'hui et qui a été occupé jusqu'au soir au déchargement de son bateau, préfère repartir tout de suite pour Port-Navalo pour ramener le corps.* »

Il s'excuse d'évoquer un « *détail macabre* » à propos des cercueils. Il n'y en a plus qu'un seul dans l'île. Il demande qu'on lui en fasse parvenir un autre – planches assemblées pour qu'il n'y ait plus que le montage à faire – ou des planches, car il est « *dans la plus grande pénurie de bois* ». Il demande la procédure à suivre pour les *autres cadavres* : faut-il les transporter en bateau ou les inhumer à Houat jusqu'à nouvel ordre ? Il conclut : « *C'est la guerre ; ce n'est pas gai. Nous nous trouvons dans une drôle de situation.* »

Jusqu'à la nuit, les femmes et enfants viennent rendre visite à la cantine et prient par groupes. Maria Péron dirige les prières. « *C'était sombre et lugubre* », dit un enfant.

19 h : « *L'office des morts est chanté à la cantine par la population. Puis, les hommes et les jeunes gens veilleront le corps du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard, par quart, pendant la nuit* », écrit le recteur. Certains Houatais se rappellent avoir vu et veillé *deux* corps ce soir-là.

Samedi 16 décembre 1944

7 h : Une messe d'enterrement est dite à la cantine. Sans doute fatigués par leur veille ou peu au courant de l'heure matinale de cette messe, « *peu de gens assistent aux obsèques* », note le recteur dans son journal.

8 h 30 : Le corps du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard est mis en bière dans le dernier cercueil de l'île. Il est conduit jusqu'à l'église « *pour un nocturne solennel.* »[22]

9 h : Le petit cortège se dirige vers le port où le maire Louis Le Hyaric, et son fils Joseph Le Hyaric attendent le corps pour le conduire à Port-Navalo. Le cercueil est embarqué sur l'*Henri et Jeanne*. Le bateau du maire doit d'abord faire un crochet par Hoedic pour y déposer la famille amenée de Vannes la veille.

Un jeune homme arrive alors. Il vient prévenir le recteur et le maire qu'un second corps a été retrouvé à la crique de Beg-er-Vilen. À huit heures trente, le corps de Jean Le Pogam a été retrouvé sur la plage, déposé par la mer. Son corps aura flotté dans l'eau pendant une vingtaine d'heures, au rythme de quatre marées. Personne ne connaît l'heure exacte de sa mort. Il respirait encore la veille vers dix heures trente quand, à marée basse, il a été déposé sur le haut de la petite plage par les Allemands. Il est peut-être mort avant que les vagues de la première marée haute ne commencent à l'emporter. Il est possible aussi qu'il ait survécu en état d'hypothermie un certain temps dans l'eau glaciale.

Le corps est ramené à la cantine par les jeunes porteurs. La blessure, une plaie profonde sous l'omoplate gauche, saigne encore abondamment quand il est déposé sur la table. Ce saignement a impressionné tous les témoins. Nous avons nous aussi cherché à comprendre. « *Il s'agit sans doute d'un hémothorax* », nous dit un médecin. « *La balle a frappé à côté du cœur, sans le toucher, et le sang s'est écoulé dans le thorax, dans la cavité pleurale du poumon gauche. A cause du froid et du sel, la coagulation ne s'est pas faite. Ce blessé devait flotter dans l'eau en position avant, c'est pourquoi l'hémorragie est restée interne. Quand on l'a transporté sur le dos, le sang s'est remis à couler* ». Ce phénomène est donc physiologiquement explicable.

Le corps est « *plein de sang et de sable* » se rappelle avec émotion Jeanne Kermorvant, une des femmes du village qui procèdent à la toilette. Cette toilette est faite « *aussi bien que possible* », écrit le recteur. « *La plaie est fermée par un tampon de coton et recouverte d'un fort pansement. Le corps est remoulé dans un drap et dans une couverture.* »

[22] Nocturne : office canonial célébré avant le lever du jour.

Le recteur remet à Herlé Cren le portefeuille de Jean Le Pogam. Herlé Cren le rendra quelques temps plus tard à ses parents Jean-Michel et Angèle Le Pogam à Quéven. Jean était l'aîné de leurs sept enfants.

Il n'y a plus de cercueil. Le corps est ainsi transporté jusqu'à la digue d'Er-Beg, maintenant à marée haute. On attend le retour du bateau du maire. Celui-ci, accompagné de son fils Joseph, après son détour par Hoedic est revenu à Houat. Le corps de Jean Le Pogam est déposé sur le bateau au côté du cercueil de Louis Pauchard. C'est ce que le recteur appelle, dans la marge de son journal, le *voyage des morts*.

À Port-Navalo, l'officier Ambroise Menou les attend dans une camionnette de la marine. Les corps sont transportés à Vannes. Ils sont déposés à l'hôpital militaire du Grador (Hôpital 33). Le mercredi 20 décembre, la levée des corps a lieu à huit heures quinze. Les obsèques sont célébrées en la cathédrale de Vannes à neuf heures.

Le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard repose au cimetière militaire de Sainte-Anne-d'Auray. Son épouse a voulu respecter sa volonté d'être enterré parmi ses camarades. Le quartier-maître Jean Le Pogam repose dans le caveau familial, au cimetière paroissial de Quéven.

Mentions et décorations

Le quartier-maître Jean Le Pogam, tué à bord de l'*Abel-Alain* le 15 décembre 1944, a été cité à l'ordre de l'Armée de mer : « *Tombé à son poste mortellement frappé au cours d'un combat engagé le 15 décembre au large de l'île de Houat contre des forces ennemies supérieures.* » Cette citation a comporté l'attribution de la croix de guerre avec palme. La mention « *Mort pour la France* » lui a été attribuée. Il a été décoré de la médaille militaire à titre posthume le 23 février 1952.

Le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard, décédé le 15 décembre 1944 sur son bâtiment a été cité à l'ordre de l'Armée de mer : « *Officier de grande valeur, énergique et courageux, est tombé mortellement frappé sur son bâtiment au cours d'un combat engagé le 15 décembre, au large de l'île d'Houat, contre des forces ennemies supérieures.* » Cette citation a comporté l'attribution de la croix de guerre avec palme. Il a reçu la mention « *Mort pour la France* ». Il est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, le 30 janvier 1945.

Le commandement militaire de l'île de Groix, à l'initiative du lieutenant de vaisseau Paul Soulez, demande au commandement maritime de Lorient de nommer les deux vedettes de Groix prises aux Allemands : « *L.V. Pauchard* » et « *Quartier-maître Pogam* », de nommer

Remise de la Légion d'honneur du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard à son fils Jean, âgé de quatre ans.

également la batterie du Moustéro *Fort Pauchard*. Ceci est fait le 23 mai 1945.

Annexe I

Extraits de l'allocution de Jean Pauchard, fils du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard, le 25 août 1996 à la crique de Beg-er-Vilen, île de Houat, lors de l'inauguration de la stèle érigée à la mémoire du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard et du quartier-maître Jean Le Pogam, morts pour la France le 15 décembre 1944.

« Monsieur le Maire, Monsieur le Recteur, mon Général, chers amis,

Les hasards de la guerre ont voulu que se croisent les destins de ces deux hommes avec la vie quotidienne et difficile de cette île. L'événement aurait pu laisser indifférent

Jean Pauchard
fils de Louis Pauchard.

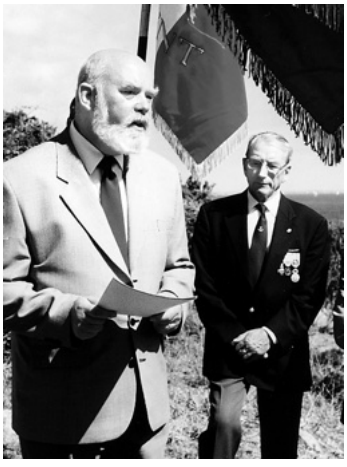

Armelle Pauchard
petite-fille de Louis Pauchard.

Inauguration le 26 août 1996 de la stèle à la mémoire
du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard et du quartier-maître Jean Le Pogam.

mais vous n'avez pas oublié. Sachez que votre geste d'amitié trouve en nos cœurs un écho vibrant.

*Je ne vais pas retracer ici les événements qui ont conduit aux journées des 14 et 15 décembre 1944. L'*Abel-Alain *avait débarqué, le 14 décembre, 26 marins sur l'île de Houat. Parmi ces marins, Messieurs Tatibouët et Verschae ici présents. Le temps n'ayant pas permis de débarquer le matériel lourd, l'opération est reportée au lendemain.*

*Le lendemain 15 décembre, mon père, le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard commandant l'*Abel-Alain *se prépare à une traversée sans histoire : deux civils, M. et Mme Yvon sont embarqués. Les deux patrouilleurs, le* Mineur *et l'*Abel-Alain *voguent de conserve pendant un moment afin de prendre des photographies. Tout le monde est joyeux.*

*Lorsque l'*Abel-Alain *se présente devant Houat, les Allemands sont déjà là. Après un bref échange de coups de canon et de tirs de mitrailleuse, deux hommes sont tués : le quartier-maître Jean Le Pogam et le lieutenant de vaisseau Louis Pauchard. Un troisième est grièvement blessé : le sergent américain Orval Love. Jean Le Pogam, un jeune homme de 23 ans encore à l'orée de sa vie. Louis Pauchard, un homme de 38 ans qui, outre sa spécialité d'officier canonnier, était également interprète d'allemand et de chinois. Tous deux sont venus terminer leur vie prometteuse sur ce que le Recteur de l'époque appelait ce rocher perdu.*

*La citation latine qui figure au bas de la plaque est en harmonie avec ces événements tragiques. Elle figure au vers 9 du livre VII de L'Énéide. Énée est un Troyen qui, après avoir échappé aux Grecs lors de la guerre de Troie, erre pendant quelque temps dans la Méditerranée. Au début du livre VII, Énée se trouve à la tête de sa flotte, par une belle nuit, en direction de l'embouchure du Tibre. C'est la dernière étape de son errance avant la terre qui lui est promise. Une brise légère et propice gonfle les voiles de ses vaisseaux, la mer est calme et la lune favorable éclaire le trajet : "*splendet tremulo sub lumine pontus*", sous la lumière tremblante resplendit la mer. Tous les éléments se conjuguent pour faciliter sa route à Énée. Il y a là comme une ironie du sort car une fois débarqués sur les rives du Tibre, Énée et ses compagnons vont connaître la guerre dure et meurtrière.*

Ce qu'évoque ce vers de Virgile est donc à l'image du dernier passage de ces deux hommes morts pour la France, dont nous évoquons aujourd'hui la mémoire et aussi celle de tout l'équipage qui a connu le même combat, puis la captivité. Tout avait bien commencé. Tout se termine dans la tragédie. Nous, les familles du quartier-maître Jean Le Pogam et du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard, vous remercions tous de participer aujourd'hui à ces moments du souvenir et exprimons à chacun notre profonde gratitude. Un témoin du service des morts célébré à Houat le soir du 15 décembre 1944 dit que "c'était lugubre". *Aujourd'hui ces fleurs, votre présence disent le contraire. Merci. »*

Annexe II

Extrait de l'allocution d'Armelle Pauchard, petite-fille du lieutenant de vaisseau Louis Pauchard, le 25 août 1996 à la crique de Beg-er-Vilen, île de Houat.

*« J'ai 23 ans, l'âge qu'avait le quartier-maître Jean Le Pogam le 15 décembre 1944 quand il fut mortellement blessé par une balle allemande. Il venait en compagnie de mon grand-père Louis Pauchard, apporter aux 26 marins débarqués la veille sur l'île de Houat des armes, des munitions et du ravitaillement à bord de l'*Abel-Alain *de la Marine française. À 23 ans on n'a pas envie de mourir. À 23 ans on a toute la vie devant soi. Ce garçon de mon âge est mort parce qu'il s'était engagé dans la bataille pour la liberté de notre pays et parce qu'il était ce jour-là aux premières lignes d'un combat inégal. Je veux rendre hommage à son courage et à sa jeunesse. Je ne peux m'empêcher de penser à ses parents et à sa famille : sur les sept enfants qu'ils ont eus, trois ont donné leur vie pour la France, pour que nous qui sommes ici, puissions vivre libres.*

Mon grand-père Louis Pauchard, a aussi donné sa vie dans ce combat pour la liberté et je suis reconnaissante à mes parents d'avoir mené leurs investigations pour faire revivre les derniers instants de cet homme énergique et courageux que je n'ai jamais connu, que ma mère n'a jamais connu, dont mon père se souvient à peine et qui pourtant a marqué nos vies à tous. Tous deux désormais vivent dans nos cœurs. »

Annexe III

Liste nominative du personnel fait prisonnier le 15 décembre 1944 :

[Conforme au document retrouvé aux archives de Vincennes. Nous avons corrigé entre parenthèses les erreurs d'orthographe et rajouté en *italique* les renseignements que nous connaissons. Nous avons souligné le nom des membres de l'équipage ou des passagers de l'*Abel-Alain* le vendredi 15 décembre 1944.]

- SOULEZ, lieutenant de vaisseau (*Paul* Soulez).
- VINCE, lieutenant de vaisseau de 2e classe. (*Enseigne de vaisseau*).
- CORLAY AMÉDÉE - maître chauffeur - 1092-L-30 (*décédé en 1993*).
- LE GALL FRANÇOIS - maître chauffeur - 1366-L-31.
- ROBINO JOSEPH - maître mécanicien - 58 427-3.
- BIHAN GOULVEN - maître mécanicien D.C. - 1977-26-2.
- LE GOFF EDMOND - maître timonier - 1055-L-29.
- DENIEL JEAN - second maître opticien télémétriste - 3811-B-31.
- GOLCH'EN YVES - second maître canonnier -1174-L-37 (*décédé le 2 janvier 1971*).
- HOUEL CHARLES - second maître mécanicien - 317-C-33 (*décédé en août 1976*).
- GUERROUÉ - gendarme (*Joseph* ou *Job* Le Guerroué, *décédé le 1er juin 1994*).
- FIOT MARCEL - B.P. gabier 332-L-44 (*décédé en 1992*).
- LE CRAVER FRANÇOIS - B.P. gabier - 338-L-44 (*décédé*).
- BERTIN MATHURIN - B.P. gabier - 307-L-44 (*décédé*).
- PHILIBOT ALAIN - B.P. gabier 310-L-44 (*décédé en 1990*).
- CALVAR JULIEN - B.P. gabier 310-L-44 (Julien *Le* Calvar, *décédé le 7 novembre 1976*.) [Sans doute une erreur dans le numéro matricule.]
- TATIBOUET BÉNONI - B.P. mécanicien - 298-L-44. (*Bernard* Tatibouët.) [Une erreur de prénom qui nous aura valu un an et demi d'enquête pour le retrouver.]
- CAMUS YVES - B.P. mécanicien - 297-L-44 (*décédé*).
- LE FALHER JEAN - B.P. gabier - 339-L-44.
- STÉPHANO RENÉ - B.P. mécanicien - 312-L-44 (*décédé*).
- LAIRE EUGÈNE - matelot boulanger - 407-L-44.
- GUILIOUZEL GERMAIN - matelot boulanger - 382-L-44. (Germain *Guillouzel, décédé le 15 novembre 1992*).
- RIVALIN ROGER - matelot cordonnier - 408-L-44.
- COLIN MARC - matelot boulanger - 385-L-44 (*décédé*).
- LARGOUET JEAN - B.P. gabier - 371-L-44.
- LE DUC ADOLPHE - B.P. gabier - 411-L-44.
- VERSCHAE STANISLAS - B.P. mécanicien - 356-L-44.
- LANCELOT JEAN - B.P. mécanicien - 299-L-44. (*Roger* Lancelot)

- Le Garrec Edmond - B.P. gabier - 406-L-44 (*décédé*).
- Le Mourroux - second maître de manœuvre. (Pier*re Le Mouroux, décédé en 1968*).
- Franger - second maître de manœuvre. (*Arthur* Franger, *décédé en 1966*).
- Le Berre - quartier-maître canonnier. (*Jean* Le Berre, *décédé*).
- Le Hellec - agent technique arsenal. (*Julien* le Hellec).
- Amet - ouvrier de l'arsenal. (*Robert Amet* aussi orthographié *Hamet*).

Il n'est pas fait mention sur cette liste des quatre soldats américains :

- Jones jesse.
- Winkler Alfred C.
- Brosman Dany.
- Love Orval L.

Herlé Cren est décédé en 1967 à l'âge de 55 ans. Le commandant Ambroise Menou est décédé en septembre 2000 à l'âge de 88 ans. Sur les quarante-trois personnes dont j'ai raconté dans ces pages quelques heures ou quelques minutes dramatiques de leur vie, dix étaient encore vivantes en 1996 : Le commandant Paul Soulez, M. Roger Lancelot, M. Jean Largouët, M. Adolphe Le Duc, M. Jean Le Falher, M. Bernard Tatibouët, M. Stanislas Verschae, M. Orval Love ainsi que M. et Mme Yvon.

REMERCIEMENTS

Nous voulons remercier ici tous ceux qui nous ont entendus et aidés. Toutes les personnes de Houat, du Morbihan, des Côtes-d'Armor et du Finistère qui nous ont fait part de leurs souvenirs ou qui nous ont aidés dans notre enquête.

M. le recteur Pierre-Yves Jourda, M. et Mme Yvon, Mme Joëlle Le Roux et son mari Jean-Michel Le Roux, Mme Gourmelon, M. Joseph Le Hyaric, M. Guy Le Gurun, M. et Mme Joseph Le Hyaric-Kermorvant et leur sœur Jeanne Kermorvant, M. le Docteur Ambroise Menou.

Toutes les personnes de la liste des membres de l'équipage de l'*Abel-Alain*, des « petits marins » ou de leurs familles pour les lettres et les rencontres émouvantes et pour l'envoi de leurs photos :

Le commandant Paul Soulez, M. et Mme François Le Pogam, M. Marcel Le Pogam, Mme Raymonde Boyer et toute la famille de Jean Le Pogam, Mme Marie Le Guerroué, M. René Le Mouroux, M. Arthur Franger, M. Charles Houel, M. Jean Largouët, M. Adolphe Le Duc, M. Jean Le Falher, M. Stanislas Verschae, M. Roger Lancelot, M. Bernard Tatibouët, M. et Mme Yvon Cren, Mr Orval L. Love.

Les nombreuses personnes qui nous ont envoyé des documents, ou nous ont mis en contact avec les personnes que nous recherchions : M. Dumas, conservateur des archives centrales de Vincennes, le capitaine Lutz, des archives militaires allemandes de Potsdam, le contre-amiral Kessler, chef du service de la Marine nationale à Vincennes, le capitaine de frégate Bénard, commandant le centre Lamalgue à Toulon, Mr. Harry N. Helms Jr, secrétaire de l'association de la 94e division d'infanterie américaine, Mme Gauthier de l'Union des anciens combattants de Vannes, une demoiselle anonyme du service de l'état civil de Vannes, deux personnes du presbytère de la cathédrale de Vannes, M. Estienne, conservateur du service historique de la Marine à Lorient, M. Joseph Tacher, M. Cailloce, M. Marc Le Priellec, ainsi que M. Georges Guitton du journal *Ouest-France.*

Dans cette longue recherche pour retrouver les témoins de ces trois journées, nous avons dérangé beaucoup de gens au téléphone. Merci à tous ceux qui nous ont si gentiment répondu, en particulier les mairies de Ploemeur, Tréhiguier, Vannes, Lorient.

Nous nous devons aussi de remercier pour leur écoute et leur envie de nous aider : ... tous les Vince de l'annuaire, tous les Tatibouët du Morbihan, presque tous les Robino, les Guerroué, les Le Berre, les Bertin, etc ... sans parler de tous les Paugam, Paugham, Le Paugam, Le Paugham, Pogam et Le Pogam que nous avons sollicités. Un merci particulier à Mme Odile Le Pogam, de Quéven, qui nous a permis après sept mois de recherches pleines d'embûches, de retrouver ainsi la famille de Jean Le Pogam et de lui redonner enfin son nom véritable.

Les « petits marins » du
bataillon de marche de Vannes.
Arrière-plan, 2e rangée : Stanislas Verschae.

Un grand merci à Monsieur le maire de Houat, Joseph Le Gurun, et à son conseil municipal pour la stèle qu'ils ont érigée en support de la plaque commémorative que nous leur avons offerte. Notre reconnaissance va tout particulièrement au général André Roux, au capitaine de vaisseau H. Lavalou et à M. Savoie du Souvenir français, pour l'office qu'ils ont rempli le 25 août 1996 sur l'île de Houat, lors de la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative à la crique de Beg-er-Vilen.

Merci enfin à mon père, le colonel Henri Le Friec, pour l'intérêt et l'appui constants qu'il a manifestés tout au long de cette enquête, pour les conseils et les renseignements qu'il nous a donnés et les encouragements qu'il nous a prodigués. « *Louis Pauchard et moi aurions pu être des amis* », nous a-t-il dit quelques jours avant de mourir.

SOURCES

- BEAUCHESNE G., 1946-1947 – *Historique de l'arrondissement maritime de Lorient, 13 au 18 décembre 1944*. Document dactylographié, Archives de Lorient, p. 59-66.
- BEAUCHESNE G – *Souvenirs de M. Soulez, 15 décembre*. Propos recueillis. Lorient.
- BISHOP G. A – *Carte de la Poche de Lorient*.
- BONNEFOY J., 2001-2004 – *Glossaire des matériels et termes techniques et militaires*. http://siteordo.online.fr/dicomil.htm.

- CHARPENTIER F. (Dr), sd. – *Renseignements médicaux*. Reims.
- COLLECTIF, SD. – Belle-Isle, Histoire n° 13. *Revue de la Société historique de Belle-Île-en-Mer*.
- CREN Y. et Mme, 1996 – *Témoignages téléphoniques du fils d'Herlé Cren daté des 9 et 16 juillet, lettre du 15 septembre*. Communications personnelles.
- DELAGE E., JOUAN R., 1929 – *Lexique maritime allemand-français*. Paris : Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales.
- ESVAN E., 1996 – *Témoignage téléphonique du 3 juin*. Ploemeur. Communication personnelle.
- FRANGER A., 1996 – *Lettre du 12 février du fils du second maître Arthur Franger*. Communication personnelle.
- GASTON-MATHÉ C., 1995 – *Houat : La mémoire de l'île*. Spézet : Nature et Bretagne.
- GOURMELON (Mme), 1995 – *Témoignage d'une Houataise recueilli le 25 juillet*.
- GUILLOUZEL J., 1996 – *Lettre du 1er juillet de la petite-fille de Germain Guillouzel*. Communication personnelle.
- HELMS H. N. – *Lettre du secrétaire et trésorier de l'Association de la 94e division d'infanterie américaine*. Communication personnelle.
- HOUEL C., 1996 – *Lettre du 7 juillet du fils du second maître Charles Houel*. Communication personnelle.
- LANCELOT R., 1996 – *Témoignage téléphonique du 27 juin*. Communication personnelle
- LE CORRE D. – *1940-1945 : Belle-Île sous l'occupation*. [Article paru dans un journal dont nous n'avons pas les références].
- LE DUC A. – *Témoignage téléphonique d'un marin retraité*. Communication personnelle.
- LE FALHER J., 1996 – *Lettre et document du 18 février d'un marin retraité*. Communications personnelles.
- LE FRIEC H., (Colonel) – Renseignements artillerie.
- LE GOFF M.-R. *Communication téléphonique*. Association La Vigie. La Trinité-sur-Mer.
- LE GUERROUÉ M., 1996 – *Témoignage téléphonique du 8 juin*. Communication personnelle.
- LE GURUN G., 1996 – *Témoignage d'un Houtais recueilli le 19 février*.
- LE HYARIC J., 1995 – *Témoignage du fils du maire Louis Le Hyaric recueilli le 25 juillet*.
- LE HYARIC-KERMORVANT J. – *Témoignage de lui-même, de son épouse, de sa belle-sœur Jeanne Kermorvant*. Dépositaire des notes de Camille Kermorvant. Communications personnelles.
- LE MOUROUX R., 1996 – *Lettre du 12 février du fils du second maître, Pierre Le Mouroux*. Communication personnelle.
- LE PRIELLEC. M., 1995 – *Les fusiliers marins sur les poches de Brest, Lorient et Saint-Nazaire*. Document polycopié. Texte abrégé.
- LE ROUX J.-M., 1995 – *Témoignage d'un Houtais recueilli en juillet*.
- LEGRAND J., 2002 – *Chronique de la Seconde Guerre Mondiale*. Éditions Chronique, Dargaud.
- LEPOTIER (Contre-amiral), 1970 – *Lorient, Porte des Indes*. Paris : Éditions France Empire.
- LEROUX R., 1990 – *Le Morbihan en guerre : 1939-1945*. Mayenne : Éditions de la Manutention, 6e édition.
- LÖPELMANN J., 1996 – Das Drama Von La Teignouse… Nur ein Kriegserlebnis, *Köhlers Flotten-Kalender,* p. 169-176. [Traduction française J. Tacher qui nous a fourni ce document et le suivant].
- LÖPELMANN J., 2002 – Ein Kommando-Unternehmen der besonderen Art. *Köhlers Flotten- Kalender,* p. 214-219. [Traduction française Flavia Fenner].
- LÖPELMANN J., 2005 – *Lettre du 1er mars 2005*. Communication personnelle.

- LOREC V., 1944 – Journées des 14 et 15 décembre 1944, *Cahier paroissial du recteur de Houat*, p. 25-33.
- LOREC V., 1944 – *Rapport n° 2848, dit : rapport du témoin, reçu à l'état-major de la Marine le 26 décembre 1944*. Archives de Vincennes, 10 p.
- LOREC V., 1944 – *Lettre du 15 décembre 1944 au commandant de la sécurité maritime à Vannes*. Vincennes.
- LOREC V., 1944 – *Lettre du 15 décembre 1944 au lieutenant de vaisseau Thiébaut*. Vincennes.
- MENOU A., 1989 – *Transcription à partir de notes et d'enregistrement au magnétophone d'une conversation à Audierne avec son père le commandant Ambroise Menou, le 12 mars 1989*.
- LOVE O.L., 1996 – *Lettre du 8 novembre et photos*. Indianapolis. Communication personnelle.
- POUSSART A.,1880 *circa* – *Dictionnaire des termes de marine*. Paris : Garnier Frères.
- SOULEZ P., 1944 – *Lettre du mardi 19 décembre 1944*. Groix. Vincennes.
- SOULEZ P., 1944 – *Rapport*. Groix, 6 janvier 1945. Vincennes.
- SOULEZ P., 1996 – *Lettres des 18 février 1996, 24 juillet et 21 septembre 1996. C*ommunications personnelles.
- TATIBOUËT B., 1996 – *Témoignage recueilli le 25 août 1996*. Communication personnelle.
- [THIÉBAUT], 1944 – *Recoupements après indiscrétions venues de Houat ou d'ailleurs pour opération 15-12-44*. Document manuscrit, Vincennes.
- [THIÉBAUT], CREN H., 1944 – *Document manuscrit, rédigé sur une demi-page par le lieutenant de vaisseau Thiébaut où sont notés les détails donnés par Herlé Cren sur les événements du 15 décembre*. Vincennes.
- VERSCHAE S., 1996-1997) – *Lettres, photos et notes des 25 mars, 9 avril, 29 août 1996, 31 janvier 1997*. Communications personnelles.
- VERSCHAE S., 1997 – *De la banlieue lilloise à l'île de Houat. Mémoires d'un ancien prisonnier*. Document dactylographié.
- VERSCHAE S., 1997 – *Extraits du carnet de notes d'un prisonnier de Groix (1944-1945)*. Document dactylographié.
- YVON A., YVON J., 1995 – *Lettres des 16 mars et 19 mai 1995. Rencontre du 31 juillet 1995 à Larmor-Plage*. Communications personnelles.
- YVON J., 1944 – *Lettre du 26 décembre 1944 à l'état-major de Lorient*. Vincennes.

Autres sources

- *Abel-Alain, chargement : Vivres, matériel de couchage et d'approvisionnement. Armes et munitions destinées aux îles Houat et Haedick. Transport par mer. Transport par terre.* Lorient.
- *Bulletin de renseignements n° 15*. Vincennes.
- *Cartes Melvan.*
- *Circulaire n° 95 E.M.3. État-major du commandement de la Marine à Lorient, Vannes.* 13 décembre 1944. Vincennes.
- *Er Yoc'h, Guide de l'île de Houat*. Association des Amis de l'école publique de Houat.
- *History of the 94th Infantry Division. Operations in Brittany*. p. 55.
- L'*Abel-Alain*. Vincennes.
- *Liste du personnel embarqué sur l'*Abel-Alain *le 15 décembre 1944*. Vincennes.
- *Liste du personnel fait prisonnier le 15 décembre 1944*. Vincennes.
- *Matricule des bâtiments du commerce, de pêche, de plaisance et de servitude*. Folio 1333, *Abel-Alain*. Lorient.
- *Mémoires de guerre : Blessé, interné chez l'ennemi.* http://assoc.wanadoo.fr.

- *Registre chronologique des communications n° 13 (14 et 15 décembre 1944).* Vincennes, p.19-20.
- *Registre des messages secrets n° 3, journées des 15, 16 et 17 décembre 1944.* Vincennes.

Photographies

Les photos des personnes nous ont été aimablement envoyées par les protagonistes de cette histoire ou par leurs familles.

- Jean Le Pogam : archives familiales de Messieurs Marcel et François Le Pogam et de Madame Raymonde Boyer, frères et sœur de Jean Le Pogam.
- Louis Pauchard : archives familiales de la famille Corbin-Pauchard.
- Recteur Valéry Lorec : daterait de 1938. L'original appartient à sa nièce Madame Jeannette Le Pendu. (Elle nous est parvenue grâce aux renseignements de M. Joseph Le Hyaric. A la suite de notre courrier, elle a été envoyée par l'abbé Moizant de la Maison du Diocèse de Vannes à Madame Joëlle Le Roux, qui nous l'a fait parvenir.)
- Orval L. Love : document communiqué par lui-même.
- Stanislas Verschae : document communiqué par lui-même
- Herlé Cren : document envoyé par ses enfants.
- Bernard Tatibouët : document communiqué par lui-même.
- Pierre Le Mouroux : envoyée par sa famille.
- Arthur Franger : envoyée par sa famille.
- Charles Houel : envoyée par sa famille.
- Camille Kermorvant : photo envoyée par sa famille.
- M. et Mme Yvon : envoyée par eux-mêmes.
- Louis Le Hyaric : photo Daniel Le Hyaric, communiquée par Joseph Le Hyaric, archives Melvan.
- Jean Pauchard : 4 ans, sur le Cours Dajot à Brest lors de la remise de la Légion d'honneur de son père, archives personnelles de Jean Pauchard.
- Jean Pauchard et sa fille Armelle : lors de l'inauguration de la plaque commémorative à la crique de Beg-er-Vilen le 25 août 1996, prises par Gaël Pauchard.
- Les « petits marins » : prise en août 1944 dans la cour de la caserne 505 à Vannes. Archives personnelles de M. Stanislas Verschae.
- La photo de l'*Abel-Alain* avant son armement : fait partie de la collection privée de Madame Gilberte Rivière (Hoedic).
- La vue du village est une carte postale ancienne des éditions Pierre Artaud à Nantes.
- Les photos des lieux ont été prises par l'auteur en juillet 1995, février et août1996.
- Le travail sur certaines photos très abîmées ou floues et les agrandissements de certains visages à partir de photos de groupe, a été réalisé par M. Morin, photographe à Reims.

Survol de la flore mycologique de l'archipel Houat – Hoedic

Jean-Paul PRIOU

Responsable de l'inventaire des Mycota de Bretagne, membre du conseil d'administration de la Société mycologique de France, La Gacilly 56200.

On ne trouve que peu de traces de la flore mycologique des îles d'Hoedic et de Houat dans la littérature. Seuls, Van Den Berghen (1965) cite son étonnement devant la rencontre d'une morille dans la dune et Corillon (1987), suite à une sortie botanique sur Houat et Hoedic de la Société des sciences d'Angers, donne une brève liste des champignons observés et déterminés par Jean Mornand. Ce sont à notre connaissance les seules traces bibliographiques de champignons sur ces îles.

Pour réparer cet oubli, nous ferons ici un rapide inventaire de cette flore si étrange et si fugace dans le temps. Nous rappelons que cette note est établie à partir de trop brèves et trop rapides excursions dans les mois de novembre et décembre, mois où la flore dunaire est normalement à son apogée sur les zones spécialement dunaires, sauf quand les tempêtes recouvrent le sol de plusieurs centimètres de sable ou que la sécheresse sévit pendant les mois précédents.

Nous allons évoquer cette curieuse flore à partir des différentes associations végétales. Ce système s'appuie sur la flore phanérogamique dont G. Rivière (2004) a cité les espèces remarquables et de valeur patrimoniale de nos îles. Cette approche permettra à chacun de voir et reconnaître les champignons dans leur milieu.

Plus de 200 champignons supérieurs ont été observés sur les deux îles. On distingue l'ordre des Basidiomycètes, dont les spores sont issues d'une cellule nommée baside et les Ascomycètes dont les spores naissent à l'intérieur d'un asque, cellule de forme plus ou moins allongée.

Les Basidiomycètes comprennent, notamment, tous les champignons à lames et à pores. Les Ascomycètes sont les plus nombreux dans le monde végétal et aussi les plus utilisés tant en médecine, (*Penicillium* entre autres) que dans le monde de tous les jours (les

levures sans lesquelles les tables bretonnes ne se garniraient pas de cidre, de fromage ou de pain). Dans les grands ascomycètes, la truffe et la morille sont bien connues par l'iconographie et la bibliographie qu'elles suscitent.

Le vocabulaire mycologique est de compréhension difficile pour les non initiés et alors source d'erreur. C'est pourquoi la description complète des champignons présentés est hors de propos. Une note sommaire ainsi qu'une photo illustrera les espèces. Nous renvoyons les lecteurs vers l'addenda de fin d'article pour découvrir la liste exhaustive des espèces reconnues. Ouvrir les yeux du promeneur ou du résident sera notre vœu principal.

À quelques exceptions près, les champignons cités ci-dessous se retrouvent sur les deux îles dans les mêmes associations végétales.

L'ammophilaie

Commençons par le plus bas niveau de notre territoire, l'ammophilaie qui correspond à la zone pentue et sableuse maintenue principalement par les oyats *(Ammophila arenaria)*. Cette partie recèle déjà de nombreuses espèces de champignons. Ces derniers, pour la plupart saprophytes, détruisant la matière organique morte, vivent sur les graminées enfouies et pourrissantes.

La tradition populaire veut voir des champignons parmi l'herbe ou entourés d'un tapis de feuilles mortes. Ici, c'est toujours une réelle surprise d'observer les champignons sortant du sable pur.

La psathyrelle des oyats *(Psathyrella ammophila)* [Pl. 1] en est un exemple ainsi que le panéole des dunes à lames brunes *(Paneolus dunensis)* [Pl. 1]. Peut aussi être rencontré, mais plus rarement, l'hygrocybe olive-noirâtre *(Hygrocybe olivaeo-nigra)* [Pl. 1], dépassant à peine le sol, de couleurs ternes, le pied toujours profondément enterré, son pied blanchâtre se noircit à l'air. Plus éclatant par son chapeau de couleur rouge-vif et ses lames de couleur saumonée, l'hygrophore faux-conique *(Hygrocybe conicoides)* [Pl. 1] est un vrai régal pour l'observateur.

Du groupe des lépiotes toxiques (syndrome phalloïdien), la lépiote brun-lilacin *(Lepiota brunneolilacea)* [Pl. 1], malgré sa petite taille, inférieure à 5 cm, a déjà causé des accidents graves et mortels dans la région de Brest. Elle avait été confondue avec de jeunes rosés. Cette lépiote brun-lilacin, assez ubiquiste quant à son écologie, est également très variable dans son port et ses couleurs. C'est le cham-

pignon à connaître sur ces îles. Elle ne possède pas de vraie bague, ni d'anneau distinct.

La lépiote du littoral *(Leucoagaricus littoralis)* [Pl. 1] se trouve à la limite des oyats et de ce que nous appelons la dune grise. Cette grande lépiote (jusqu'à 10 cm) possède un chapeau lisse et rosâtre et un pied blanc annelé.

Les lépiotes dans le sens large, comprennent des champignons très divers les uns des autres, qui vont d'un chapeau de 1 à 20 cm, un pied possédant une bague ou non, avec ou sans trace d'anneau, des chapeaux écailleux à lisses, etc... C'est dire leur complexité qui en fait un genre très apprécié des spécialistes tant sa connaissance est ardue.

La morille des dunes *(Morchella dunensis = M. spongiola)* aime bien ce type de milieu. Elle doit être cherchée au printemps au milieu des oyats et parmi les plantes de l'étage supérieur.

La dune grise

Ce nom est donné aux pelouses dunaires par la présence d'une mousse, la tortule *(Tortula ruraliformis)*, qui recouvre de grandes surfaces et en séchant forme des tapis de couleurs brunes, très souvent associée avec la rose pimprenelle et l'éphédra.

Sur cette dune grise, se trouve la plus grande partie des champignons à lames (Agaricales) observés.

Les espèces obligées de cette association sont la lépiote à disque ochracé *(Lepiota ochraceodisca)* [Pl. 2] : le sommet du chapeau est ocracé, son pied est pelucheux sous un anneau frêle ; l'entolome soyeux *(Entoloma sericeum)* [Pl. 2] à lames devenant rosâtres, comme tous les entolomes, par la couleur rose des spores ; l'hygrophore jaune-orangé *(Hygrocybe aurantiolutescens)* [Pl. 2] à splendides couleurs vives de jaune à orangé, lames jaunes. La minuscule crinipelle stipitée *(Crinipellis scabella)* [Pl. 2] est abondante après les pluies sur les chaumes dégradés de graminées.

Également, les jolies omphales à lames décurrentes (comme celles des giroles), omphale des barbules *(Omphalina barbularum)*, très hygrophane et ainsi changeant de couleur par le sec et l'humide.

Dans les tapis de tortules devenus bien verts par la pluie, quelques espèces sont inféodées à cette mousse et une recherche attentive, le plus près du sol, permettra de trouver greffé *Arrhenia spathulata*

[Pl. 2] qui n'a pas de pied ni de lames, seulement une ébauche de plis. L'omphale de Ricken *(Phaeotellus rickenii)* [Pl. 2] de 1 cm de hauteur et l'omphale en coupe *(Omphalina pyxidata)* [Pl. 3] se rencontrent chaque année dans cette association.

Une mention spéciale pour le champignon entièrement blanc, très abondant, le clitocybe blanchi *(Clitocybe dealbata)* [Pl. 3]. Tout le champignon est blanc, le chapeau se glaçant par place, les lames blanches arrivent presque perpendiculairement au pied, l'odeur est agréable mais ce champignon est toxique, syndrome sudorien.

Le marasme d'oréades ou mousseron *(Marasmius oreades)* [Pl. 3] peut fournir de bonnes cueillettes pour la table. Son pied se tord et ne casse pas, ses lames sont espacées. Comme beaucoup de marasmes, c'est un champignon qui se dessèche naturellement. C'est un très bon comestible.

Moins connu, l'agaric du Devon *(Agaricus devoniensis)* [Pl. 3] de la famille du rosé des prés. Comme tous les agarics, ses lames vont de blanc à rose au début de leur évolution, deviennent brun-noirâtre par leurs spores brunes en fin de maturation. L'agaric du Devon possède une marge débordante et deux anneaux étagés sur le pied. L'on peut rencontrer également un autre agaric spécifique de cet association, l'agaric du koelerion *(Agaricus koelerionensis)* [Pl. 3] de forte taille, jusqu'à 12 cm, des mèches triangulaires garnissent son chapeau, il rougit faiblement à la coupe. Le bel agaric de Ménier *(Agaricus Menierii)* [Pl. 3], tout blanc, jusqu'à 12 cm de large, avec un pied toujours très large est très profondément enterré. Souvent, seul le blanc du sommet du chapeau dépasse du sable. Son jaunissement intense au frottement, ainsi que son odeur d'encre le situent dans le groupe des agarics jaunissants. Cet agaric est toxique et peut provoquer de fortes indigestions.

Le genre *Agaricus* est le plus représenté dans les deux îles.

La collybie fausse xérula *(Oudemansiella xeruloides)* [Pl. 4] est une rareté des milieux littoraux. Il n'y a que quelques stations connues en France. Son pied est autant enfoncé dans le sol, comme une racine, que dépassant du sol. Il a un chapeau blanc, un peu viscide, et des lames blanches.

La lépiote à disque brun *(Macrolepiota phaeodisca)* [Pl. 4], récemment décrite en 1984 sur des récoltes de Sardaigne, est assez courante à Houat et plus rare à Hoedic. Elle n'a jamais été officiellement déclarée sur le territoire français. Ces deux îles restent, à l'heure

actuelle, ses seules localisations en France. Elle est sans doute consommée par confusion avec la coulemelle malgré sa taille réduite et son pied lisse, non chiné.

Devons-nous parler de la coulemelle baguette de tambour, lépiote élevée, nez de chat, noms différents pour un même champignon *(Macrolepiota procera)* [Pl. 4] que tous les îliens mycophages connaissent, ainsi que la pleurote du chardon ou pleurote du panicaut *(Pleurotus eryngii)* [Pl. 4] que l'on doit ramasser avec de grands égards, à cause du sable que contiennent les lames (la SNSM est redevable à ce pleurote, compte tenu du nombre croissant de continentaux qui traversent le chenal pour en faire la cueillette !)

Les Gastéromycètes – champignons sans lame, très souvent en forme de boules, la maturation des spores se faisant à l'intérieur d'une poche, d'un estomac (*gastero* en grec) – ne sont pas étrangers à cette association végétale.

Le tulostome *(Tulostoma brumale)* [Pl. 4], petite boule gris à brun clair, sphérique de 1 cm avec une bouche circulaire posée sur un pied, permet de comprendre la variation de formes qui existe dans le monde mycologique. Le plus commun reste le lycoperdon des sables *(Lycoperdon lividum)* [Pl. 4] qui parsème les zones rases. Ces Gastéromycètes ne sont ni comestibles, ni toxiques.

Les landes

Dans les parties herbeuses de Houat, entre les buissons d'ajoncs, une surprenante trouvaille, l'hygrophore brun de datte *(Hygrocybe spadicea)* [Pl. 5], espèce de montagne bien connue et exceptionnellement retrouvé dans les îles : chapeau couleur de datte et lames jaunes. L'hygrophore cocciné *(Hygrocybe coccinea)* [Pl. 5] se trouve à la limite herbe / lande, chapeau bombé d'un rouge vif, sa chair est jaune, les lames sont orangées. Plus petit, l'hygrocybe insipide *(Hygrocybe insipida)* [Pl. 5], son chapeau également bombé rouge-orangé est bordé de jaune à la marge.

Beauté de la nature, il ne faut pas omettre le peu courant clathre grillagé *(Clathrus ruber)* [Pl. 5]. De la même famille que le phalle impudique, ses lignes et ses couleurs surprennent l'observateur. Par contre son odeur, qui sert à attirer les mouches qui disperseront les spores, est totalement repoussante. On peut le trouver sur les déchets de bois, tels dans les coupes d'ajoncs, c'est un dégradant de la cellulose et de la lignine et, ainsi, il détruit les bois en poudre.

Les pelouses

La pelouse rase du Fort d'Hoedic permet de faire de belles trouvailles. La boviste plombée *(Bovista plumbea)* [Pl. 5], petite boule blanche habituée des pelouses, évoque tellement bien la balle de golf qu'elle fait faire des pas inutiles aux golfeurs. L'argouanne des prairies *(Lepista paneola)* [Pl. 5] est un bon comestible dans d'autres régions où il est plus courant, son chapeau est toujours maculé de taches brunes, concentriques autour de la marge. Les lames se retirent facilement de la chair du chapeau, particularité du genre *Lepista*. L'hygrophore conique *(Hygrocybe conica)* [Pl. 6], son pied assez fin et strié, supporte un chapeau fortement conique et de couleur très variable, la chair du pied se noircit progressivement.

Parmi la cinquantaine d'Ascomycètes récoltés, il faut citer un champignon entièrement noir, sans lame ni pore, sans rien qui puisse être comparé aux champignons précédemment décrits, en forme de lame de couteau, le géoglosse ou langue de terre *(Geoglossum cookeianum)* [Pl. 6]. Il semble être une émanation malfaisante du monde végétal. Absent certaines années, il peut pousser parfois en abondance. Également la pezize de Chater *(Melastiza chateri)* [Pl. 6], de découverte plus subtile, les coupes mesurent moins du millimètre ! Son abondance lui permet parfois de recouvrir le sol de sa couleur orangé-rouge et d'étonner l'observateur.

Il faut s'interroger parfois sur les amas blancs, recouvrant les herbes sur des surfaces parfois grandes comme la main, de peu d'épaisseur et de consistance molle, plus ou moins visqueuse, très abondants dans les pelouses dunaires en fin d'automne. L'on pense à un papier de toilette détérioré par la pluie et le vent qu'aurait négligemment laissé un touriste… Puis cet amas blanc se transforme en poudre noire et se désagrège dans le temps. *Mucilago crustacea* [Pl. 6] est son nom, c'est un Myxomycète. D'abord il naît sous une forme de plasmode qui se déplace en se nourrissant de bactéries comme certains animaux, puis il passe à un stade végétatif en produisant des spores comme un champignon. Il s'agit encore d'une curiosité de la nature qui n'est en fait ni une plante ni un animal mais un mélange des deux. Mais ce sont les mycologues qui les étudient depuis des siècles, leur déplacement dans une nouvelle case de Dame Nature n'étant intervenu avec certitude que grâce aux études bio-moléculaires, forcément récentes.

Liste des champignons basidiomycètes identifiés dans les îles de Houat et d'Hoedic au 1er janvier 2006

AGARICOMYCETIDEAE

- Agaricales

Agaricus bisporus
Agaricus boisseletii
Agaricus campestre
Agaricus cupreobrunneus
Agaricus cupressicola
Agaricus devoniensis
Agaricus fissuratus
Agaricus gennadii
Agaricus koelerionensis
Agaricus maleolens
Agaricus menieri
Agaricus porphyrhizon
Agaricuss pseudopratensis
Agaricus xanthoderma var. grisea
Coprinus atramentarius
Coprinus comatus
Coprinus micaceus
Coprinus plicatilis
Cuphophyllus pratensis
Lepiota brunneolilacea
Lepiota cristata
Lepiota josserandii
Lepiota ochraceodisca
Lepiota pseudofelina
Lepiota sublaevigata
Leucoagaricus cinarescens
Leucoagaricus littoralis
Leucoagaricus leucothites
Leucoagaricus macrorhizus
Leucoagaricus pilatianus
Leucoagaricus purpureorimous var. pallidus
Macrolepiota phaeodisca
Macrolepiota procera var. procera
Psathyrella ammophila
Psathyrella candolleana
Psathyrella conopilea var. subatrata
Resupinatus applanatus
Resupinatus trichotis
Rhodocybe mundula
Sericeomyces subvolvatus

- Amanitales

Limacella furnacea
Limacella illinita

- Bolétales

Suillus collinitus
Suillus luteus

- Cortinariales

Agrocybe arenicola
Agrocybe dura
Agrocybe pediades
Agrocybe sphaelomorpha
Bolbitius vitellinus
Conocybe dunensis
Conocybe pseudopilosella
Cortinarius subfusispora
Cortinarius trivialis
Crepidotus cesatii
Crepidotus epibryus
Crepidotus variabilis
Galerina karstenii
Galerina laevis
Galerina uncialis
Hebeloma psammophilum
Hebeloma sacchariolens
Hypholoma fasciculare
Hypholoma subericaceum
Inocybe geophylla
Inocube salicis
Inocybe tarda
Panaeolina foenisecii
Paneolus dunensis
Panaeolus fimicola
Panaeolus retirugis
Panaeolus obliquoporus
Pholiota spectabilis
Stropharia aeruginosa
Stropharia coronilla

- Entolomatales

Clitopilus prunulus
Entoloma gr. serrulatum
Entoloma lividocyanulum
Entoloma sericeum
Entoloma undulatosporum

- Plutéales

Pluteus cervinus
Pluteus romellii
Volvariella gloiocephala

- Tricholomatales

Arhenia spathulata
Callistosporium olivaceum var. aerinum
Campanella caesia
Clitocybe dealbata
Clitocybe graminicola
Clitocybe phaeophtalma
Collybia fusipes
Crinipellis scabella
Flammulina velutipes
Flagelloscypha donkii
Hemimycena mauretanica
Hygrocybe aurantiolutescens
Hygrocybe coccinea
Hygrocybe conica
Hygrocybe conica var. chloroides
Hygrocybe conicoides
Hygrocybe insipida
Hygrocybe olivaceonigra
Hygrocybe persistens var langei
Hygrocybe psittacina
Hygrocybe spadicea
Hygrocybe trite
Lachnella villosa
Lepista paneola
Lepista sordida
Lepista sordida var. lilacea
Marasmius chordalis
Marasmius oreades
Marasmius limosus
Melanoleuca cinereifolia var. maritima
Mycena aurantiomarginata
Mycena belliae
Mycena bulbosa
Mycena flavoalba
Mycena galopoda
Mycena galopoda var. nigra
Omphalina barbularum
Omphalina pyxidata
Oudemansiella xeruloïdes
Panellus stypticus
Phaeotellus rickenii
Pleurotus eryngii
Resupinatus applicatus
Resupinatus trichotis
Rickenella fibula

GASTEROMYCETIDEAE

- Lycoperdales

Bovista plumbea
Bovista aestivalis
Bovista limosa
Geastrum floriforme
Geastrum schmidelli
Lycoperdon lividum
Lycoperdon perlatum
Vascellum pratense

- Nidulariales

Cyathus olla

- Phallales

Clathrus ruber

- Sclérodermatales

Sphaerobolus stellatus

- Tulostomatales

Tulostoma brumale
Tulostoma lusitanicum

APHYLLOPHOROMYCETIDEAE

- Dacrymycétales

Dacrymyces stillatus

- Trémellales

Tremella mesenterica

- Aphyllophorales

Bjerkandera adusta
Ceriporia reticulata
Coniophora puteana
Lyomyces sambuci
Meruliopsis corium
Mycoacia fusca
Peniophora lycii
Peniophora tamariscicola
Phaeolus schweintitzii
Phanerochaete sordida
Polyporus tuberaster
Polyporus squamosus
Postia subcaesius
Pulchericium caeruleum
Shizopora paradoxa
Skeletocutis nivea
Steccherinum ochraceum
Stereum rugosum
Tomentella sublilacina

Les arbres

Nombre de champignons poussent en relation avec les arbres. L'arbre apporte des éléments au champignon et celui-ci, à travers ses mycorhizes, permet à l'arbre une assimilation d'éléments nutritifs. C'est la relation mycorhizienne. Tous les cèpes, les russules, les cortinaires, les lactaires… les truffes ont cette relation obligée. Pas d'arbres, pas de champignons mycorhiziens. Nous rappellerons brièvement que le mycélium produit par les mycorhizes va de la racine de l'arbre vers la surface et non l'inverse. Le mycélium produit un champignon si les conditions de chaleur, d'hygrométrie, etc. sont requises. Le mycélium étant l'arbre, le champignon la pomme, le champignon est porteur de spores comme la pomme porte les pépins. Le nom utilisé pour désigner un champignon en langage botanique est le carpophore (*carpo* : fruit et *phore* : qui porte)

Les îles de Houat et d'Hoedic ne sont pas très bien pourvues en arbres et arbustes. Houat possédait jusqu'à 2003 une belle haie de cyprès de Monterrey, près de la station de téléphone. De très intéressantes espèces ont été répertoriées dans la litière de ces vieux résineux. Tels *Agaricus gennadii*, ou bien l'agaric malodorant *(Agaricus malleolens)* [Pl. 6], de grande taille, jusqu'à 15 cm, rosissant avec une odeur de serpillière mal lavée ! Plus petit et grisâtre, l'agaric du cyprès, *(Agaricus cupressicola)*, la limacelle baveuse *(Limacella illinita)* [Pl. 6].

De curieux Gastéromycètes croissent sur l'abondante litière des ces cyprès, notamment *Geastrum floriforme* et le géastre nain *(Geastrum schmidelii)* [Pl. 7]. Fortement hygroscopiques, les lanières qui contiennent la gléba qui renferme les spores se referment par la sécheresse.

À Hoedic, de la plantation de pins à trois aiguilles *(Pinus insignata)* se dégagent quelques bolets du genre *Suillus*, bolets ayant une cuticule (peau du chapeau) grasse à plus ou moins visqueuse ; tels sont le bolet des pins *(Suillus luteus)* et le bolet à mycelium rose *(Suillus collinitus)* [Pl. 7], ce dernier possédant, comme son nom français l'indique, un mycélium rose qui colore la base du pied. Les peupliers du Paluden offrent le cortège habituel de champignons liés à cette essence.

À Houat, les pins de la remontée du port livrent quelques bolets des pins *(Suillus luteus)* à consommer jeunes ; la cuticule est plus ou moins laxative.

[1] Le phragmite est un roseau. (Note de Melvan)

Zones humides

Une microzone humide sur Houat et la grande phragmitaie[1] d'Hoedic.

À Hoedic, dans les deux zones humides, les champignons sont réservés aux mycologues. Pas de casserole possible dans cette association avec beaucoup d'espèces liées aux tiges et aux feuilles dégradées du roseau ou des joncs et autres plantes hygrophiles. Nous citerons une jolie rareté, la mycène de Bellia *(Mycena belliae)* [Pl. 7], espèce peu reconnue en France mais qui doit être plus courante que l'on ne pense. Une recherche systématique dans ces milieux devrait étendre sa répartition.

Toujours à Hoedic, à l'ancienne carrière, se développe une saulaie qui pourrait dans l'avenir nous donner de nombreuses espèces liées aux saules. Pour l'instant peu d'espèces ont été reconnues, sinon l'inocybe du saule *(Inocybe salicis)*, petit champignon de moins de 4 cm de haut, tout nuancé de brun-jaune avec une odeur spermatique comme beaucoup d'inocybe. L'hypholome éricacé *(Hypholoma subericaceum)* [Pl. 7] peut se rencontrer dans les marges exondées.

Zones rudérales

Ce sont des zones où l'homme a modifié le sol par apport de matière organique ou par le bouleversement du milieu.

On retrouve un peu partout la volvaire gluante *(Volvaria gloiocephala)* [Pl. 7], une grande volve couvre la base du pied, mais pas d'anneau, ses lames sont roses. Le coprin chevelu *(Coprinus comatus)* [Pl. 7] est souvent trouvé dans les rajouts de cailloux ou de débris divers. Son voisin, le coprin noir d'encre *(Coprinus atramentarius)*, de même port mais à chapeau gris à peine écailleux au sommet, est comestible à condition d'être consommé sans alcool, sinon des phénomènes de vasodilatations s'opèrent et le consommateur est alors fort mal en point. Ce phénomène appelé *antabus* était connu des Scandinaves qui l'appliquaient pour « sevrer » leurs concitoyens.

Voici donc un aperçu des champignons communs ou très rares que les îles portent sur leur sol.

Nul doute que la liste jointe s'agrandira de façon notoire dans les années futures.

BIBLIOGRAPHIE

- CORILLON R., 1987 – Journées d'études botaniques sur le littoral atlantique. *Bulletin trimestriel de la Société d'études scientifiques de l'Anjou*, n° 70, p. 17.
- COURTECUISSE R., 1984 – Transect mycologique dunaire sur la côte d'Opale (France). *Documentation mycologiques*, n° 57-58, p. 1-115.
- COURTECUISSE R. et DUHEM B., 1994 – *Guide des champignons de France*. Éditions Delachaux et Niestlé, 480 p.
- JULICH W., 1989 – *Guida alla determinazione dei Fungi*. Saturnia, 596 p.
- MOSER M., 1978 – *Agarics and Boleti*. Rogers Phillips ed. 535 p.
- MORNAD J., sd – *Gastéromycètes de France*. Documents mycologiques divers.
- RIVÈRE G., 2004 – Quelques plantes de valeur patrimoniale des îles d'Houat et d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux Îles*, n° 1, p. 71-82.

Jacques Guinberteau

Psathyrelle des oyats *(Psathyrella ammophilla)*

Jean-Paul Prion

Panéole des dunes *(Paneolus dunensis)*

Pierre Buttin

Hygrocybe olive-noirâtre *(Hygrocybe olivaceo-nigra)*

Jean-Paul Prion

Hygrocybe faux-conique *(Hygrocybe conicoides)*

Jacques Guinberteau

Lépiote brun-lilacin *(Lepiota brunneolilacea)*

Jean-Paul Prion

Lépiote du littoral *(Leucoagaricus littoralis)*

Flore mycologique des îles de Houat et Hoedic

Planche – 2

Jacques Guineberteau

Lépiote à disque ochracé *(Lepiota ochraceodisca)*

Pierre Buttin

Entolome soyeux *(Entoloma sericeum)*

Jean-Paul Prion

Hygrocybe jaune orangé *(Hygrocybe aurantiolutescens)*

Pierre Buttin

Crinipelle stitipée *(Crinipellis scabella)*

Jacques Guineberteau

Arrhenia spathulata

Jean-Paul Prion

Omphale de Ricken *(Phaeotellus rickenii)*

Jacques Guinberteau

Omphale en coupe *(Omphalina pyxidata)*

David Mitchel

Clitocybe blanchi *(Clitocybe dealbata)*

Pierre Buttin

Marasme d'oréade *(Marasmius oreades)*

Jacques Guinberteau

Agaric du Devon *(Agaricus devoniensis)*

Jean-Paul Priou

Agaric du koelerion *(Agaricus koelerionensis)*

Jacques Guinberteau

Agaric de Ménier *(Agaricus menieri)*

Flore mycologique des îles de Houat et Hoedic

Planche – 4

Jean-Paul Prion

Collybie fausse xérule *(Oudemansiella xeruloïdes)*

Jean-Paul Prion

Lépiote à disque brun *(Macrolepiota phaeodisca)*

Pierre Buttin

Pleurote du panicaut *(Pleurotus eryngii)*

Pierre Buttin

Lépiote élevée *(Macrolepiota procera)*

Pierre Buttin

Tulostome des brumes *(Tulostome brumale)*

Jean-Paul Prion

Lycoperdon des sables *(Lycoperdon lividum)*

Jacques Guinberteau

Hygrocybe brun de datte *(Hygrocybe spadicea)*

Jean-Paul Prion

Hygrocybe cocciné *(Hygrocybe coccinea)*

Jean-Paul Prion

Hygrocybe insipide *(Hygrocybe insipida)*

Jean-Paul Prion

Clathre grillagé *(Clathrus ruber)*

Pascal Hériveau

Boviste plombée *(Bovista plumbea)*

Jean-Paul Prion

Argouane des prairies *(Lepista paneola)*

Flore mycologique des îles de Houat et Hoedic

Planche – 6

Jean-Paul Prion

Hygrophore conique *(Hygrocybe conica)*

Jean-Paul Prion

Géoglosse ou langue de terre *(Geoglossum cookeianum)*

Jean-Paul Prion

Pézize de Chater *(Melastiza chateri)*

Jean-Paul Prion

Mucilago crustacea

Jacques Guinberteau

Agaric malodorant *(Agaricus maleolens)*

Jean-Paul Prion

Limacelle baveuse *(Limacella illinita)*

Pierre Buttin

Géastre nain *(Geastrum schmidelli)*

Pierre Buttin

Bolet à mycelium rose *(Suillus collinitus)*

Jean-Paul Prion

Mycène de Bellia *(Mycena belliae)*

Jean-Paul Prion

Hypholome éricacé *(Hypholoma subericaceum)*

Pierre Buttin

Volvaire gluante *(Volvaria gloiocephala)*

Pierre Buttin

Coprin chevelu *(Coprinus comatus)*

Le grand monarque à Hoedic

(Danaus plexippus)

Oct 2005

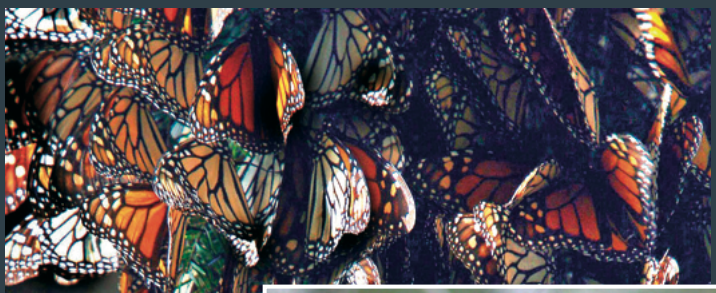

Vincent Gutterez, Epoch Times, nov 2005

Hoedic, le 24 octobre 2005
Photo Anne Dejean

Hoedic, le 26 octobre 2005
Photo Arnaud Le Nevé

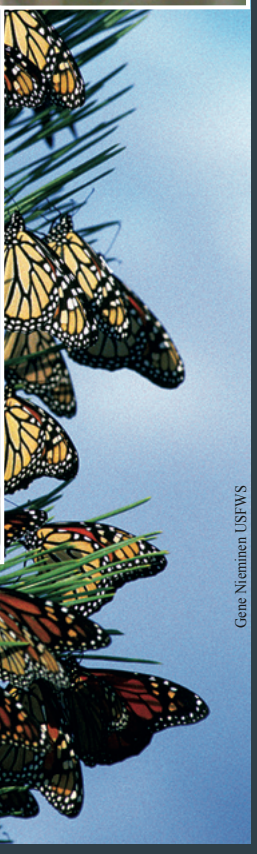

Gene Nieminen USFWS

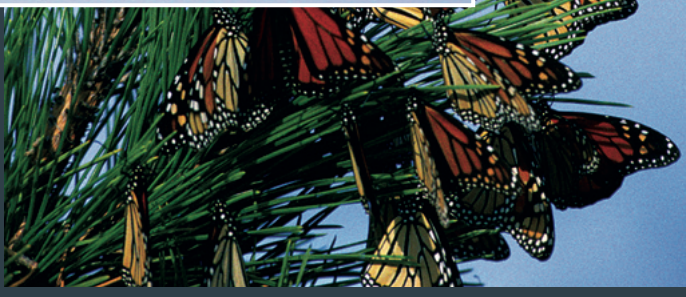

Les photos d'arrière-plan illustrent les importants rassemblements de grands monarques lors de leur migration sur le continent américain.

Deux grands monarques à Hoedic : hypothèses sur leur origine

Arnaud Le Nevé,
Membre du Groupe ornithologique breton, chargé de mission faune-flore à Bretagne Vivante – SEPNB, Brest 29200.

En octobre et novembre 2005, deux « grands monarques » ont été observés à Hoedic au cours d'un séjour ornithologique. Il s'agit probablement des premières observations sur l'île de ce papillon originaire du continent américain, mais d'où venaient-ils, comment étaient-ils arrivés sur notre littoral ?

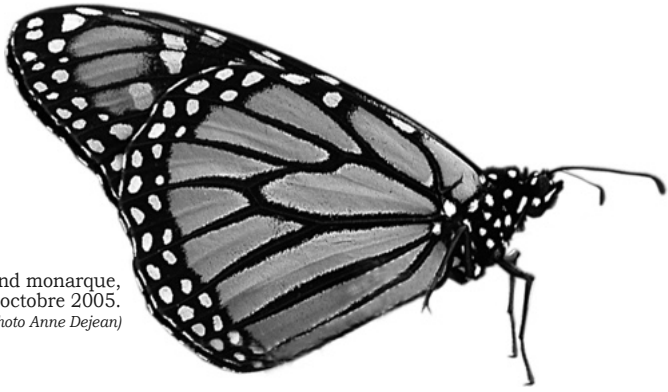

Grand monarque, Hoedic, le 24 octobre 2005. *(Photo Anne Dejean)*

Un papillon migrateur au long cours

Le grand monarque (ou monarque), *Danaus plexippus,* est une espèce charismatique[1] connue pour ses migrations au long cours depuis le Canada où elle se reproduit, jusqu'au sud des États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud où elle hiverne par millions d'individus (Monarch Lab / Internet). Elle donne lieu en automne à des déplacements spectaculaires, notamment dans le sud des États-Unis (Dubois 1996).

Le grand monarque a étendu son aire de répartition au XIX^e^ siècle et on le trouve maintenant en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Nouvelle-Guinée (Lévêque / Internet). Il est également résident aux îles Canaries depuis 1880 (Higgins *et al.* 1991) et depuis 1980 dans le sud de la péninsule Ibérique (Tolman et Lewington 1999).

[1] Terme utilisé pour désigner les espèces suscitant une sympathie du public.

Certains automnes, des individus sont observés jusque dans le sud-ouest de l'Angleterre (cités pour la première fois en 1876), en Irlande et en France. Dans notre pays, avant 2005, le grand monarque a été observé en 1968, 1983, 1995, 1998, 1999, 2000 et 2001, en général dans l'Ouest, mais aussi en Corse en 1983. (Dubois 2002, Lévêque / Internet, Tela-papillons / Internet). Cette espèce est aussi élevée en captivité par les collectionneurs.

L'observation du petit monarque, *Danaus chrysippus,* en provenance d'Afrique, d'Asie et récemment installé dans le bassin méditerranéen, est aussi possible (Dubois 2002), tout comme la confusion entre ces deux espèces qui, de loin, peuvent se ressembler.

Observations hoedicaises

Le 22 octobre 2005, en fin de journée, un grand monarque est observé en vol à Pen Gard, sur la côte est d'Hoedic, pendant une quinzaine de minutes. Ce superbe papillon de dix centimètres d'envergure survole alternativement la lande et les rochers du littoral ; il est aisément identifiable à ses ailes orange vif à nervures et bordures noires constellées de points blancs (A. Le Nevé).

Le 24 octobre, un grand monarque est de nouveau observé à côté du canot de sauvetage ; il s'installe en fin de journée dans un tamaris. Le 25, plusieurs observations au Canot de sauvetage et dans les Jardins suggèrent la présence simultanée de deux individus ; le 26, un individu est au Lenn Chipont. Les photographies prisent le 24 et le 26 confirment la présence de deux individus (cf. planche couleur). Enfin, le 30 octobre et le 1er novembre, il est revu à proximité du bois de pins, posé dans un cyprès.

Deux individus au minimum ont donc séjourné à Hoedic entre le 22 octobre et le 1er novembre 2005 et étaient présents ensemble le 25. À notre connaissance et en l'absence d'autres informations, ces observations pourraient être les premières à Hoedic (A. Le Nevé, A. Dejean, E. Gfeller, J-P. Jordan, A. Larousse, A. Gentric, É. Guinard).

D'où viennent ces papillons ?

Il a été montré récemment que certaines apparitions de l'espèce en Europe occidentale, notamment dans les îles Britanniques et en France, concernaient des papillons américains ayant traversé l'Atlantique par leurs propres moyens. Ce fut le cas à l'automne 1995 lorsqu'au moins 170 papillons parvinrent jusqu'aux îles Britanniques (Coombes et Tucker 1995), en France et aux Pays-Bas (Dubois 1996).

De telles performances sont possibles à la faveur de courants exceptionnellement rapides sur l'Atlantique nord permettant une traversée en trois ou quatre jours (Dubois 1996).

Les grands monarques observés à Hoedic ont-ils, eux aussi, traversé l'Atlantique ou bien proviennent-ils du sud-ouest de l'Europe, ou encore d'individus échappés de collections privées ? Un rapide bilan des observations récentes de ce papillon en France et ailleurs en Europe ainsi que l'examen des conditions météorologiques de cet automne, apportent des éléments de réponse.

Autres observations françaises et britanniques

Deux vagues d'observations ont été enregistrées sur les côtes françaises et sur les côtes britanniques (Migrantmoth / Internet) (fig. 1). Une première vague de huit observations, toutes britanniques, s'échelonne du 28 septembre sur l'île anglo-normande de Sark, au 14 octobre à Fowey en Cornouailles. La seconde vague de 12 observations débute le 21 octobre à l'île de Sein et se termine le 9 novembre en baie de l'Aiguillon. La majorité des observations de cette deuxième vague se situe entre le sud du Morbihan et la Vendée, plus au sud que celles de la première vague. Deux d'entre elles proviennent cependant des îles Britanniques.

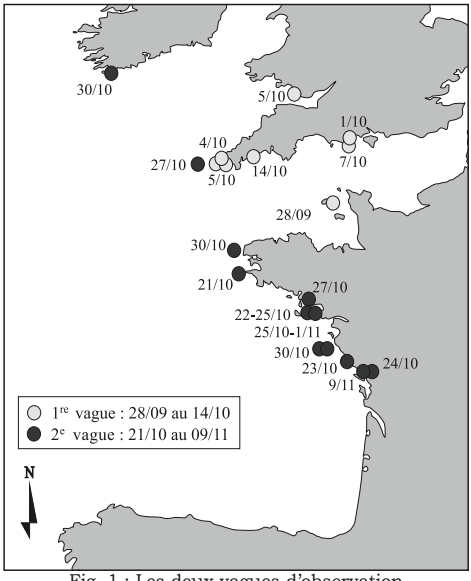

Fig. 1 : Les deux vagues d'observation de grands monarques en France et dans les îles Britanniques en 2005.

Sur les 10 observations françaises (fig. 1), la première est à l'île de Sein le 21 octobre (anonyme), puis le 22 à Hoedic, le 23 à l'île d'Yeu (X. Hindermeyer) et en baie de Cayola en Vendée (A. Lucas), le 24 en baie de l'Aiguillon (J. Sudraud), du 24 au 1er novembre à Hoedic (deux individus le 25), le 27 octobre à Saint-Philibert dans le Morbihan (C. Orain), le 30 à l'île d'Yeu (X. Hindermeyer) et à Ouessant (S. Reeber *et al.*), le 9 novembre en baie de l'Aiguillon (C. Gonin et A. Pasukonis).

La présence de nombreux observateurs ornithologues investissant le littoral français et les îles Britanniques à cette période de migration conforte cette différence de localisation. À Ouessant, par exemple, un seul monarque a été noté malgré un nombre important d'observateurs.

Le contexte météorologique

Le nord-ouest de l'Europe essuie, du 26 au 30 septembre, deux puissantes dépressions centrées sur l'Islande qui traversent l'Atlantique rapidement et dont les marges balayent les îles Britanniques (fig. 2). Puis, du 2 au 8 octobre, un temps anticyclonique s'installe, favorisant les observations de terrain. Du 18 octobre à début novembre, une météo à peu près constante s'installe sur l'ouest de la France liée à une succession de dépressions traversant l'Atlantique, plus au sud que celles de fin septembre. Leurs marges qui descendent jusqu'au large de l'Afrique du Nord (fig. 3), entraînent sur la façade atlantique de l'Europe jusqu'au sud des îles Britanniques, des vents principalement orientés sud et sud-ouest. Ces vents remontent des Açores et des Canaries et traversent la péninsule Ibérique.

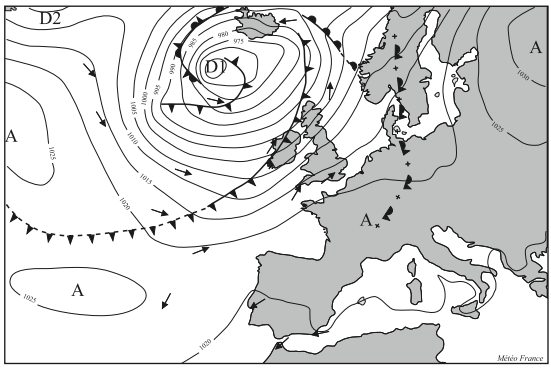

Fig. 2 : Situation météorologique le 26 septembre 2005.

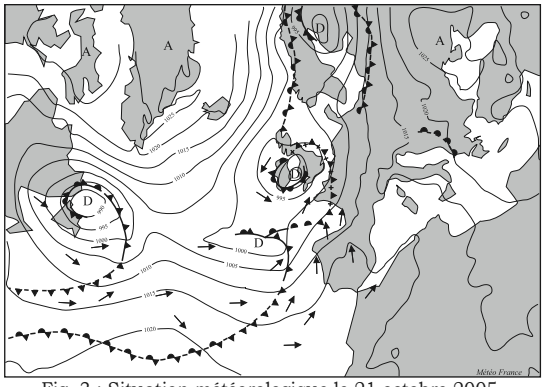

Fig. 3 : Situation météorologique le 21 octobre 2005.

Discussion

L'ampleur du phénomène et la localisation littorale des observations, alors que les dépressions atlantiques se succédaient, excluent une origine captive et plaident pour des papillons sauvages. S'il est hasardeux d'être affirmatif sur leur provenance, une concordance semble cependant apparaître entre les secteurs où furent observés les monarques et la situation météorologique. La première vague pourrait venir d'Amérique du Nord, tandis que la deuxième vague, incluant les observations hoedicaises, viendrait plutôt du sud-ouest de l'Europe.

En effet, aucun papillon ne fut observé en France lors de la première vague, bien que notre littoral atlantique se trouve sur le trajet entre la péninsule Ibérique et le sud de l'Angleterre. Les vents étaient alors

de secteur nord-est en péninsule Ibérique et au large du Portugal. Les deux dépressions de l'Atlantique Nord ont franchi l'océan en trois jours, temps identique aux dépressions qui provoquèrent l'afflux de 1995 (Dubois 1996). Les zones de liaison de ces dépressions traversèrent le sud des îles Britanniques. Ces zones sont plus stables que la tête perturbée centrée sur l'Islande et vraisemblablement plus favorables à la survie d'insectes en pleine mer.

L'origine américaine des papillons de cette première vague est confortée par l'observation en Europe de l'Ouest, à la même période, de petites espèces inhabituelles d'oiseaux néarctiques[2]. Une marouette de Caroline *(Porzana carolina)* était ainsi observée en Bretagne le 2 octobre et un coulicou à bec jaune *(Coccyzus americanus)* le 5 octobre. Dans les îles Britanniques, un goglu des prés *(Dolichonyx oryzivorus) et* une paruline rayée *(Dendroica striata)* étaient observés le 29 septembre, le 8 octobre un cardinal à poitrine rose *(Pheucticus ludovicianus)* et le 9 octobre une grive à joues grises (*Catharus minimus)* (Surfbirds / Internet). Ces oiseaux nord-américains atteignirent autant la Bretagne que la Grande-Bretagne alors que la répartition des observations de grands monarques de cette première vague ne concerne que le sud-ouest de l'Angleterre. Il se peut que le couloir de survie des papillons ait été assez étroit, coincé entre un temps trop perturbé au nord et une distance trop longue à parcourir au sud.

Inversement, au cours de la seconde vague, seuls deux papillons furent observés dans les îles Britanniques, les huit autres données sont françaises. Leurs localisations se trouvent sous les vents de secteur sud établis de la mi-octobre à début novembre. L'origine méridionale et ibérique de ces papillons paraît donc possible. Là encore, l'observation ornithologique peut conforter cette hypothèse. L'accenteur alpin *(Prunella collaris)* espèce de petite taille peu habituée aux traversées pélagiques, était repéré dans l'aire d'observation des monarques de cette seconde vague : deux individus, l'un à partir du 17 octobre à Hoedic, l'autre le 22 octobre à l'île de Ré (Le Guillou, communication personnelle). Le vent de sud et l'absence de grands froids suggèrent que ces oiseaux montagnards et non migrateurs provenaient plutôt des importantes populations de la péninsule Ibérique que du massif alpin.

Les dépressions qui balayaient alors l'Atlantique, plus au sud que celles de fin septembre mais presque aussi rapides, n'ont-elles pas néanmoins permis à quelques grands monarques de survivre à une traversée océanique ? Fin octobre, un afflux d'oiseaux de petite taille, nord-américains, des Açores à la Bretagne et aux îles Britanniques,

[2] Le néarctique est une des régions biogéographiques terrestres couvrant l'essentiel de l'Amérique du Nord, du nord du Mexique au Groenland.

pourrait le laisser penser : martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*) passerin indigo (*Passerina cyanea*) grive à joues grises (*Catharus minimus*) (Surfbird / Internet). Mais la durée plus importante du franchissement de l'océan, même si elle n'est que d'un ou deux jours, n'est-elle pas fatale à un plus grand nombre de papillons, sinon à tous ?

Il est enfin possible que cette seconde vague ait associé des papillons américains avec des papillons ibériques, des Canaries ou des Açores.

Ces papillons étaient sauvages, venaient de loin et avaient traversé la mer sur des centaines ou des milliers de kilomètres. Mais d'Amérique ou d'Europe méridionale, il paraît bien difficile de conclure.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes et les observateurs qui m'ont transmis leurs informations notamment via le forum Internet Obsbzh ou directement : Simon Cavaillès, Anne Dejean, Philippe J. Dubois, Emmanuel Gfeller, Christian Gonin, Éric Guinard, Xavier Hindermeyer, Jean-Pierre Jordan, Yann Kerninon, Alban Larousse, Florence Le Guillou, Sylvain Plume, Matthieu Vaslin, Yves Wilcox, Pierre Yésou. Je remercie tout particulièrement Matthieu et Daniel Le Stum pour les informations météorologiques.

Bibliographie

- Anonyme, 2005 – Britain & Ireland Scarce Bird Photos. (www.surfbirds.com).
- Anonyme, 2005 – Immigration of Lepidoptera; records by species: January – November 2005 (updated 3 November). (www.migrantmoth.com).
- Anonyme, sd – Données françaises de Grand Monarque. (www.tela-insecta.net)
- Anonyme, sd – Monarchs in the Classroom. (www.monarchlab.umn.edu).
- Anonyme, sd – Données françaises de Grand Monarque, (www.tela-insecta.net).
- Coombes S., Lane R., Tucker V., Vanholder B., 1995 – The Monarch invasion of Great Britain. (www.butterfly-guide).
- Dubois P. J. 2002. Les Monarques *Danaus plexippus* vus en France sont-ils tous américains ? *Ornithos*, vol. 9, n° 2, p. 83-84.
- Dubois P. J., 1996 – Observations de Monarques *Danaus plexippus* en France à l'automne 1995. *Ornithos*, volume 3, n° 1, p. 40-41.
- Higgins L., Hargreaves B., Lhonoré J., 1991 – *Guide complet des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord.* Éditions Delachaux et Niestlé, 270 p.
- Lévêque A, sd – Foire aux questions ; Migrations ; Le Monarque de Nouvelle Calédonie fait-il une migration comme celui qu'on trouve du Canada au Mexique ? (www.insectes.org).
- Tolman T., Lewington R., 1999 – *Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord.* Éditions Delachaux et Niestlé, 320 p.

Fortune d'Hoedic, histoire et mémoire de *L'Or des mers* (Jean Epstein, 1932)

Vincent Guigueno
École nationale des ponts et chaussées, Laboratoire techniques, territoires, sociétés.

Jean Epstein.
(Ouest-Éclair, 1933)

On ne voit jamais une île pour la première fois. On la revoit après l'avoir découverte dans un livre, un guide touristique, un film. J'ai connu Hoedic grâce à *L'Or des mers*, dans la salle de projection du musée de Bretagne, à Rennes. Entre 1928 et 1948, Jean Epstein a réalisé neuf films en Bretagne, dont une fameuse « trilogie » des îles : *Finis terrae* (Ouessant, 1928), *Mor vran* (Sein, 1930) et *L'Or des mers* (Hoedic, 1932), tourné pendant l'hiver 1931-1932. J'ai consacré un livre à cette œuvre bretonne, en accordant sans doute une attention plus soutenue à Ouessant qu'aux autres îles[1]. *L'Or des mers* ne bénéficie pas de l'aura de *Finis terrae* dans l'appréciation critique de l'œuvre îlienne d'Epstein. Sans doute le film a-t-il été desservi par son échec commercial dans les années 1930 et la mauvaise réputation de sa bande-son. Selon Henri Langlois et Pierre Leprohon, son biographe, Epstein n'aimait pas une orchestration trop présente (Leprohon 1964).

Outre leur fortune critique, les films « îliens » se distinguent par la documentation disponible, en particulier dans le fonds Epstein de la Bibliothèque du film (Bifi). Celle-ci est très abondante pour les films ouessantins, *Finis terrae*, *La Femme du bout du monde* (1937) et *Les Feux de la mer*, un documentaire méconnu sur les phares tourné en 1948. Ces archives comportent une passionnante correspondance entre Epstein et François Morin, le patron du canot de sauvetage qui fut son guide vers Bannec, l'îlot des goémoniers de *Finis terrae*. Epstein fit de nouveau appel à ses services en 1930 pour le conduire vers l'île de Sein. En 1948, pour *Les Feux de la mer*, Morin remplit les

[1] Vincent Guigueno, *Jean Epstein, cinéaste des îles,* 2003.

fonctions de régisseur et de directeur de casting. Leurs lettres témoignent de l'amitié entre les deux hommes et de l'attachement d'Epstein à la première île où il était venu faire du cinéma. Cet attachement est réciproque : en se promenant aujourd'hui dans le bourg de Lampaul, le visiteur peut remarquer une maison baptisée « *Finis terrae* » qui appartient aux descendants de François Morin. En poursuivant son chemin vers la pointe du Pern, il découvrira une petite salle de cinéma dans le musée des Phares du Créac'h : la salle Jean Epstein. Mon tropisme ouessantin était donc (presque) excusable.

Grâce à l'association Melvan et à la Cinémathèque française, j'ai revu *L'Or des mers* dans une version numérique dont la bande-son est d'une étonnante qualité. Je l'ai visionné sur l'île, seulement approchée pendant une brève activité de plaisance à La Trinité, et finalement atteinte grâce à Epstein… et Melvan qui a eu la gentillesse de m'inviter à présenter le film. Chaque projection-débat est une expérience singulière dont l'intensité varie selon le lieu et le public. Le dialogue entre une œuvre et les spectateurs prend une dimension particulière quand un film « revient » sur les lieux où il fut réalisé il y a près de 75 ans. Cet article voudrait brièvement raconter l'histoire de cette œuvre, sa genèse, sa production et sa mémoire[2].

Genèse d'un film

Rien ne semble plus improbable que la rencontre entre Jean Epstein et les habitants d'Hoedic aux débuts des années 1930. Né en 1898, Epstein est un jeune homme, passionné par la poésie, qui monte à Paris au début des années 1920 et devient le secrétaire de Blaise Cendrars. Avant d'être cinéaste – il réalise son premier film, *Pasteur*, en 1922 – Epstein écrit sur le cinéma[3]. Il publie, avec l'aide de Blaise Cendrars, un recueil intitulé *La Poésie d'aujourd'hui, un nouvel état d'intelligence*, puis *Bonjour cinéma* (1921). Ce manifeste contient, en germe, la grammaire cinématographique d'Epstein, en particulier la valeur du gros plan – *L'Or des mers* en contient de magnifiques – et l'attention portée au mouvement de la caméra. Déjà, Epstein rêve de « *films où il se passe non rien, mais pas grand'chose* », une expression qu'il emploiera souvent pour défendre ses projets « marins », de *Finis terrae* au *Tempestaire* (Epstein 1921). Le cinéma naissant est pour

[2] Ce texte voudrait également être un témoignage de reconnaissance envers l'association Melvan, en particulier Pierre Buttin, Gilles Janin et leurs familles qui m'ont accueilli sur l'île.

[3] Sur l'œuvre d'Epstein, lire les travaux pionniers de Stuart Liebman, *Jean Epstein's early films theory (1920-1922),* PhD, New York University, 1980. Lire également les actes du colloque organisé par Jacques Aumont, *Jean Epstein, cinéaste, poète, philosophe*, Paris, Éditions de la Cinémathèque française, 1998. Laura Vichi (Université de Bologne) a récemment consacré deux rétrospectives à Epstein en 2000 et 2001 (*L'Intelligenza di una macchina. Omaggio a Jean Epstein*, Bologne, 2000). Elle en a tiré la matière d'un livre, *Epstein*, Milan, Il castoro, 2003.

lui une écriture poétique en dialogue avec le flux de conscience du spectateur. En 1923, il tourne quatre films pour Pathé-Consortium Cinéma, rejoint ensuite la société Albatros, puis fonde en 1926 sa propre société. Celle-ci disparaît après la production de *La Chute de la maison Usher,* une adaptation d'une nouvelle d'Edgar Alan Poe qui est considérée comme son chef d'œuvre. Dans le même temps, son œuvre théorique sur le cinéma s'enrichit de nombreux livres, d'articles et de conférences prononcées dans les cénacles cinéphiles. Epstein est donc, aux côtés de Louis Delluc, Germaine Dulac, Abel Gance et Marcel L'Herbier, l'une des figures importantes de l'avant-garde du cinéma français. Il participe à cette « passion du cinéma » dont les symptômes sont la lecture de revues et la fréquentation de salles spécialisées – le studio des Ursulines, le Vieux-Colombier, le Studio 28 – ou de ciné-clubs voués à la construction volontaire et codifiée d'une culture cinématographique (Gauthier 1999). Son second film marin, *Mor vran*, est projeté au théâtre du Vieux-Colombier de Jean Tedesco. Malgré le succès critique de *La Chute de la maison Usher*, qui sort au Studio 28, Epstein éprouve de la lassitude face aux conditions de production du cinéma de studio. L'avant-garde entre en crise, avant même de subir le choc du passage au cinéma parlant. Epstein ne s'adaptera jamais à cette révolution technique et esthétique.

La carrière bretonne d'Epstein commence avec la réalisation de *Finis terrae*, tourné pendant l'été 1928 sur la petite île de Bannec, entre Molène et Ouessant. Comment arrive-t-il au bout du monde ? Les explications précises manquent, Epstein contribuant à rendre mystérieuse, voire magique, sa rencontre avec des îles bretonnes réputées « vierges pour le cinéma ». Observons d'abord qu'il rejoint la longue liste des artistes qui, depuis le XVIII^{e} siècle, se sont tournés avec passion vers la côte, le littoral et les îles (Salomé 2003). D'après ses écrits, Epstein a lu le roman *Les Filles de la pluie*, pour lequel André Savignon a reçu le prix Goncourt en 1912. Lieu de villégiature des artistes, l'île est également connue à cause de faits divers tragiques, comme le naufrage du *Drummond Castle* en 1896 ou celui du *Vesper* en 1903. Depuis la fin du XIX^{e} siècle, un navire assure des liaisons régulières avec le continent, amenant sur l'île les premiers touristes. Grâce à François Morin, Epstein s'écarte un peu d'Ouessant pour découvrir les héros de son premier film îlien, deux jeunes goémoniers venus travailler sur Bannec. Exploitant un simple fait divers, une blessure mal soignée qui s'infecte, il invente un scénario qui met en scène la vie de ces travailleurs de la mer et la communauté ouessantine dont ils seraient issus.

Ce départ vers les îles bretonnes n'est pas une fuite mais une quête cinématographique. S'il revient à Paris pour tourner des films plus classiques, Epstein va en Bretagne pour réaliser une œuvre parfaite

en se donnant des contraintes précises : faire jouer des non-professionnels, privilégier les situations et les lieux sur un scénario rédigé à l'avance et, après *Finis terrae*, tourner en hiver avec une équipe très restreinte. La démarche d'Epstein n'est pas sans rappeler le *Dogma* de Lars von Triers, c'est-à-dire l'idée d'un cahier des charges esthétiques et pratiques qui s'imposerait à l'auteur en amont de son travail. Epstein recherche une vérité du cinéma qui n'est pas une transposition documentaire de la vie des îles bretonnes. Même s'il ne méconnaît pas leur réalité économique, il veut croire que la présence d'hommes sur ces cailloux éloignés est une énigme que la caméra pourrait résoudre. Aux communautés insulaires dont il cherche à comprendre le mystère, correspond la communauté d'hommes de mer et de cinéma en quête d'un film idéal. Le projet d'Epstein n'est pas de faire des films « *sur* », mais « *avec* » les îles et leurs habitants. Écrire et filmer participent donc d'une même utopie : l'île, grâce à ses ressources naturelles et humaines, serait la médiatrice entre théorie et pratique du cinéma. Elle serait le lieu où Epstein, critique et réalisateur, pourrait donner une forme à ses « *idées en cinéma* », selon l'expression du philosophe Gilles Deleuze.

Un tournage à Hoedic

À Houat « *qui a presque une route, presque deux autos, presque trois villas, presque un hôtel, je préfère Hoedik* », écrit Epstein (1932). D'après le générique de *L'Or des mers* et ses archives personnelles, l'existence de Houat et Hoedic a été signalée à Epstein par Alphonse Berget (1860-1934), un physicien français, professeur en Sorbonne, qui a fondé l'Institut océanographique en 1905[4]. Celui-ci fut financé par Albert 1er, prince de Monaco et grand mécène de la recherche. Dans le roman inspiré par son séjour sur Hoedic, *Les Recteurs et la sirène*, Epstein évoque le passage, « *six ans plus tôt* », du prince océanographe. Il promet au professeur Berget quelques vues de l'île. Epstein aborde les îles du Morbihan en novembre 1931, accompagné par un assistant, Joseph Braun, et deux *cameramen*, Christian Matras – un opérateur connu des années 1930 qui tournera, entre autres, *La Grande illusion* avec Jean Renoir – et Albert Brès, qui a connu le tournage de *Mor vran*. La production est assurée par Charles-Félix Tavano, réalisateur et directeur de Synchro-Ciné. En 1931, cette société produit *Le Cœur de Paris*, un film tourné par Jean-Benoît Lévy, un proche d'Epstein, avec la collaboration de la sœur d'Epstein, Marie. Synchro-Ciné travaille également avec Jean Epstein sur plusieurs projets de courts-métrages : *Notre-Dame de Paris*, *La Chanson des peupliers* et *Le Cor*, une chanson filmée adaptée du poème d'Alfred

[4] Outre les écrits d'Epstein, les informations sur la préparation et le tournage du film ont été trouvées à la Bifi, fonds Epstein.

de Vigny. Ces deux derniers films constituent un pas supplémentaire dans l'expérience sonore d'Epstein, après *Mor vran* dont la musique avait été synchronisée avec l'image. Pour *L'Or des mers*, Epstein s'intéresse à la musique bretonne… à Paris. Il envisage de donner un rôle au chanteur et comédien breton Yvon Le Marc'hadour, qui joue sur *La Petite scène*, à Montparnasse. Cette initiative, qui aurait constitué une entorse aux « règles » de tournage dans les îles, annonce la réalisation du premier film parlé et chanté en breton, *Chansons d'Armor*, tourné en 1934.

L'arrivée d'une équipe de cinéma perturbe l'économie et les échanges au sein d'une communauté largement autarcique. Pour tourner son film, Epstein a besoin d'un bateau (L*'Angélus de la mer* de Louis Le Hyaric) et d'îliens acceptant de jouer la comédie. Il connaît les tarifs : 60 à 100 francs pendant la saison de pêche « *à cause du manque à gagner* », 30 à 40 francs l'hiver, 25 francs pour une femme, 10 francs pour un enfant. Le tournage hivernal, présenté comme règle d'écriture cinématographique « *authentique* », est une nécessité pratique et économique : les hommes et les bateaux sont alors disponibles à un moindre coût que l'été. Mais le réalisateur ne peut pas embaucher seul ses acteurs. Il a besoin d'un « truchement ». Sur Hoedic et Houat, les recteurs sont des personnages incontournables. Inutile de rappeler ici le rôle essentiel qu'ils jouent dans la vie des îliens, aussi bien sur le plan spirituel que matériel. Ils seront les héros du second roman d'Epstein, publié en 1934, *Les Recteurs et la sirène* : le fossoyeur de l'île d'Huernn, Émile Faou, dit Mimi, se sauve sur le continent et rencontre Élodie, une fille de l'Assistance publique. Comme dans son premier roman, *L'Or des mers* – à ne pas confondre avec le film puisqu'il se situe à Ouessant –, Epstein s'amuse à croquer de savoureux portraits sans doute inspirés par des situations ou des personnages « réels »[5]. L'anecdote de l'instituteur recueilli par le recteur alors qu'il ne trouve pas à se nourrir est déjà rapportée dans « *Misère d'Hœdick* ». Mais peu importe de savoir qui est Barnabé Puel, maître de port à Huernn, surveillant des travaux des Ponts et Chaussées, président du comité de sauvetage et inventeur d'un très « vernien » navire à moteur éolien qui défie les lois de la physique.

Epstein se lie avec l'abbé Jégo, recteur d'Hoedic dans les années 1930, dont il parle souvent dans ses écrits (Epstein 1974). Celui-ci lui donne des conseils sur le recrutement d'acteurs locaux car, explique Epstein, « *les indigènes ne se prêtent pas volontiers à faire du cinéma avant que ne se soit écoulée une période d'accoutumance. Les types les plus intéressants sont naturellement les plus réfractaires aux proposi-*

[5] Dans l'édition contemporaine du roman (La Digitale, 1998), la couverture choisie reproduit une carte hydrographique de l'espace qui sépare Houat et Hoedic. On y voit donc très nettement Melvan, « L'Île aux Chevaux ».

tions de tourner ». Les mots employés pour désigner les îliens peuvent choquer. Elle nous rappelle que pour un cinéaste ou un spectateur de l'époque, le Polynésien de *Taboo* (Murnau), l'Inuit de *Nanook*, l'Irlandais de *Man of Aran* (Flaherty), le Ouessantin de *Finis terrae* ou l'Hoedicais de *L'Or des mers* (Epstein) sont des « types » exotiques.

L'abbé Jégo héberge l'actrice principale, Adelina Yvon, née Le Gurun, venue de l'île d'Houat, *via* la presqu'île de Quiberon où elle travaille[6]. Jégo est d'autant plus disposé à aider Epstein que celui-ci semble perturber l'équilibre économique de l'île : « *Débrouillez vous pour ne pas favoriser la gloutonnerie de mes paroissiens* », écrit-il en janvier 1932. La réponse du cinéaste est tout en flatterie : « *Je ne doute pas, Monsieur le Recteur, qu'avec votre appui et vos conseils, toutes ces petites difficultés seront résolues et que finalement le film publiera sur les écrans du monde entier la dramatique atmosphère de l'île d'Hoedic, l'énergique figure de son recteur, la rude vie de son peuple de pêcheurs* ». Epstein tient parole, puisque le prêtre est l'un des protagonistes du film, arpentant la lande armé d'un vieux fusil de chasse, en quête d'un goéland pour son dîner. Mais dans un courrier adressé à son producteur, il est fort peu amène pour le recteur et ses ouailles : « *Les gens d'Hoedic (recteur en tête) sont avides, chapardeurs, rusés, paresseux, et absolument de mauvaise foi. Il ne faut pas croire qu'on les fait travailler en échange de bonnes paroles et d'un paquet de tabac* ». Peut-être le propos est-il quelque peu exagéré puisqu'il s'agit de négocier un dépassement de budget. Le tournage de *L'Or des mers* est en effet marqué par un événement dramatique pour son réalisateur. Le 9 janvier 1932, il écrit que la pellicule supersensitive Kodak n° 1217-65, « *instable, livrée trop fraîche, trop délicate* » n'a pas supporté le climat hoedicais. Elle est « *effluvée et abrasée* » quand elle arrive à Paris, chez Éclair, pour être développée : « *le doute n'est malheureusement pas permis et tout le négatif doit être considéré comme perdu* ». Les scènes extérieures doivent être retournées. L'utopie devient cauchemar mais la production va à son terme.

Héritage

L'Or des mers sort au cinéma *Le Delambre*, à Montparnasse, le 5 mai 1933. Epstein quitte le circuit cinéphile pour aller à la rencontre d'un public plus large. C'est un échec. Le film est également mal accueilli par la critique. Cependant, de nombreux intellectuels et artistes bretons apprécient le travail d'Epstein. En novembre 1934, le celtisant Fanch Gourvil écrit :

[6] Adelina Le Gurun témoigne sur son expérience d'actrice dans le documentaire de Mado Le Gall, *Termaji*, 1997.

« *Un seul cinéaste, je dis bien un seul, parmi ceux dont il m'a été donné d'apprécier soit le talent, soit ce qui en tient lieu, me paraît, jusqu'à présent, avoir réussi à dissiper l'espèce de malentendu tenace qui semblait se dresser entre la Bretagne et les différents scénaristes et metteurs en scène ayant, comme tant d'autres, tenté de faire du breton. Ses films,* Finis terrae, Mor vran, *etc… si simples, si sobres, si dépouillés de vaine littérature, si* true to nature *en un mot, m'avaient, à l'époque du "muet", apporté la révélation d'un étranger à mon pays, qui, devançant tous mes compatriotes, appliquait le premier dans son art des méthodes d'observation et des procédés de réalisation propres à donner à l'écran une image de ce pays où l'on puisse le reconnaître sans bondir d'indignation, voire même en ressentant le petit choc intérieur par quoi s'affirme, pour l'amateur, l'union intime du vrai et du beau dans l'œuvre soumise à son jugement* »[7].

Jean Epstein devient « LE » cinéaste breton par excellence. Gilles Deleuze rendra lui aussi hommage à *L'École bretonne* des années 1930, soulignant les remarquables qualités esthétiques des films « bretons », ou plutôt « marins » d'Epstein et de Jean Grémillon (Deleuze 1983, Le Guerhier 1994).

En 1934, un an après la sortie de *L'Or des mers*, Epstein fait salle comble à Rennes où, à l'invitation de *Ouest-Éclair*, la foule se presse pour assister à la projection de *Chanson d'Armor*, le premier film chanté et

[7] *Chanson d'Armor*, brochure publicitaire.

Films de Jean Epstein

1922 *Pasteur*
1922 *Les Vendanges*
1923 *L'Auberge rouge*
1923 *La Belle Nivernaise*
1923 *Cœur fidèle*
1923 *La Montagne infidèle*
1924 *Le Lion des Mogols*
1924 *L'Affiche*
1924 *La Goutte de sang*
1925 *Les Aventures de Robert Macaire*
1925 *Le Double amour*
1926 *Mauprat*
1926 *Au pays de George Sand*
1927 *La Glace à trois faces*
1927 *Six et demi onze*
1928 *La Chute de la maison Usher*
1929 *Finis terrae*
1929 *Sa tête*
1930 *Le Pas de la mule*
1931 *Mor vran*
1931 *Notre-Dame de Paris*
1932 *L'Or des mers*
1933 *L'Homme à l'Hispano*
1934 *Chanson d'Armor*
1934 *La Châtelaine du Liban*
1934 *La Vie d'un grand journal*
1936 *La Bourgogne*
1936 *La Bretagne*
1936 *Cuor di vagabondo*
1937 *La Femme du bout du monde*
1937 *Vive la vie*
1938 *Les Bâtisseurs*
1938 *Eau vive*
1938 *La Relève*
1939 *Artères de France*
1947 *Le Tempestaire*
1948 *Les Feux de la mer*

dialogué en breton. À bien des égards, en particulier le désir exprimé par Epstein d'accompagner les images par de « *très beau chants bretons* », *L'Or des mers* constitue une étape importante dans sa reconnaissance par les institutions bretonnes. En 1937, Epstein réalise le film *La Bretagne*, qui représente la région à l'Exposition internationale des Techniques de Paris. Malgré *Le Tempestaire*, tourné à Belle-Île en 1947, la carrière d'Epstein ne redémarre pas après la guerre. Il entre de son vivant dans l'histoire du cinéma, pour ne pas dire qu'il est enterré par ses pairs. Henri Langlois, le patron de la Cinémathèque française, lui rendant hommage pendant le festival de Cannes, dira qu'il fallait qu'Epstein « *meure pour que la profession se souvienne qu'il était encore vivant...* » (Langlois 1953). Pour la cinéphilie d'hier et d'aujourd'hui, Epstein reste un auteur de l'avant-garde des années 1920. *Finis terrae* et *L'Or des mers* se situent donc de part et d'autre d'une barrière qui séparerait l'œuvre canonique d'Epstein – ses films des années 1920 – d'une production plus inégale et moins reconnue. Epstein meurt en 1953 mais son œuvre n'est pas oubliée. À la Cinémathèque française, sa sœur Marie travaille auprès de Langlois et veille sur l'héritage légué par son frère : un droit moral sur ses films et des archives. Ses écrits théoriques sont lus et étudiés, ses films sont visionnés dans le monde entier, en particulier aux États-Unis où un important travail est réalisé par le *Museum of Modern Art* et la revue *October*.

Il existe une deuxième mémoire de Jean Epstein : une mémoire bretonne qui se manifeste avec beaucoup de vigueur dans les années 1970, quand les débats sur la culture et l'identité sont particulièrement vifs (Guigueno 2003). Dès les années 1950, les frères Caouissin « arraisonnent » l'œuvre d'Epstein pour en faire l'un des fondateurs du cinéma breton. Ses films des îles sont montrés dans les cercles bretons. Marie Epstein répond avec bienveillance aux sollicitations venues de Bretagne. En décembre 1973, une semaine du cinéma breton est organisée dans le Morbihan, en présence de Herry Caouissin. Avec le concours des médias et du recteur d'Hoedic, les acteurs principaux du film *L'Or des mers*, Adelina Gurun et Rémi Blanchet, sont contactés pour assister à la projection. Le journal local précise qu'ils n'avaient jamais vu le film, pas plus que les Ouessantins qui avaient collaboré à *Finis terrae*. À la même époque, Jean-Pierre Gestin, fondateur des écomusées du Parc naturel régional d'Armorique, organise des projections à Ouessant. Les animateurs du festival du film de Douarnenez, en particulier Erwan Moalic et Patrick Marziale, prennent ensuite le relais. Pendant l'hiver 1981-1982, « *Epstein est de retour dans les îles de l'Iroise* », comme l'annonce la presse locale. Grâce à la détermination de quelques militants du cinéma, des projections de *Finis terrae* et de *Mor vran* sont organisées à Douarnenez,

Sein, Molène, Ouessant et Brest. « *Il est beau (…) de voir Erwan Moalic de Douarnenez, s'embarquer avec tout son barda, avant la tempête, pour aller projeter l'intégrale d'Epstein aux îliens d'Ouessant, Sein ou ailleurs* », s'enthousiasme Alain Aubert dans un numéro de la revue *Cinémaction* consacré au cinéma régional (Aubert 1982). Avec l'initiative prise par l'association Melvan, le lien entre Epstein et les îles bretonnes entre dans une nouvelle phase. Les copies 16 mm offertes par Marie Epstein dans les années 1970 sont usées. Il convient de les remplacer par des copies numériques, dont la conservation et l'emploi sont plus aisés. À défaut d'un plan régional d'ensemble, un premier pas a été fait avec *L'Or des mers*, en attendant la mise en chantier prochaine par la Cinémathèque française d'une édition DVD de l'œuvre d'Epstein. La manière dont elle sera agencée devrait reconnaître l'existence d'une unité dans sa période « bretonne », de *Finis terrae* aux *Feux de la mer*.

La vérité de la fiction

L'Or des mers n'est pas un documentaire sur la vie à Hoedic. Pas une voile, pas un bateau n'entrent dans le cadre du cinéaste. Epstein choisit de raconter l'histoire d'un mystérieux coffre au trésor trouvé par le vieux Querrouac et enfoui dans d'improbables sables mouvants. La scène où Rémi rampe dans la vase pour secourir sa promise provoque les rires du public hoedicais qui n'est pas dupe de la mise en scène. Le rire n'est pas l'ironie. Les projections de l'été 2005 ont montré l'attachement des îliens et la curiosité des touristes pour *L'Or des mers*. Il est à la fois un film « de famille », qui peut être projeté pour le seul plaisir de revoir le visage d'un parent ou d'un ami. Epstein, avec l'aide de l'abbé Jégo, semble avoir pris soin de faire jouer toutes les familles de l'île. Film « d'intérêt local », *L'Or des mers* est une fiction ou les îliens jouent la comédie devant la caméra de Christian Matras. Cette dimension ludique du cinéma n'échappe pas aux enfants, complices d'Epstein à Hoedic comme ils l'avaient été à Ouessant. Dans un autre registre, comment ne pas être ému par Adelina Le Gurun, dans cette scène filmée en plan serré, où elle masque son visage, fixant la caméra d'un regard malicieux ?

Epstein est un réalisateur exigeant pour lui-même et pour les autres. Son esthétique est complexe. Le choix des cadres, le mouvement de la caméra, le montage relèvent d'une véritable « grammaire » cinématographique. Celle-ci évolue au contact du lieu qu'Epstein a choisi pour l'éprouver : les îles bretonnes. Le cinéaste est sensible aux éléments naturels, aux objets qui s'animent : gonflés par le vent, des vêtements de travail suspendus à un fil peuvent tout à coup prendre forme humaine. Epstein sait remarquablement enregistrer les corps singuliers des « indigènes ». La vérité de leur jeu revient régulière-

ment dans les textes où il tente de théoriser son expérience bretonne : « *(...) aucun décor, aucun costume n'auront l'allure, le pli de la vérité. Aucun faux professionnel n'aura les admirables gestes techniques du gabier ou du pêcheur* », écrit-il à propos de ses acteurs de *Finis terrae* (Epstein 1974). Cette obsession à capter la vérité des corps rend secondaire l'argument du film, une trame narrative très simple. *L'Or des mers* est donc une fiction dont la vérité n'est pas documentaire. Il n'y a aucun voyeurisme chez Epstein. Il ne veut pas reproduire la réalité îlienne : il s'appuie sur elle pour créer une fiction[8]. Les corps des acteurs non professionnels rendent le film crédible, attachant, et donc visible, hier comme aujourd'hui.

Magie du cinéma, fortune d'Hoedic : *L'Or des mers* est un lien entre le passé et le présent de l'île, une mémoire commune aux descendants des acteurs, aux cinéphiles, aux touristes de passage qui prendront un immense plaisir à découvrir ce film sur le lieu de son tournage.

Bibliographie

- Aubert A., 1982 – *Cinémaction*, n° 18-19. Éditions L'Harmattan.
- Aumont J., 1998 – *Jean Epstein, poète, cinéaste, philosophe*. Paris : Éditions de la Cinémathèque française.
- Deleuze G., 1983 – *L'Image-mouvement*. Paris, Éditions de Minuit.
- Epstein J., 1921 – *Bonjour cinéma*. Éditions de la Sirène. Réédition 1993, Maeght Édition.
- Epstein J., 1932 – Misère d'Hœdik, *Vu*, n° 211, 30 mars.
- Epstein J., 1974 – *Écrits sur le cinéma*. Paris : Éditions Seghers.
- Gauthier C., 1999 – *La passion du cinéma, cinéphiles, ciné-clubs et salles spécialisées à Paris de 1920 à 1929*. Paris : AFRHC, École des chartes.
- Guigueno V., 2003 – *Jean Epstein, cinéaste des îles*. Éditions Jean-Michel Place.
- Langlois H., 1953 – *Cahiers du cinéma. n° 24*, juin, p. 8-31.
- Le Guerhier L., 1994 – *Epstein et Grémillon : « une sorte d'école bretonne » dans le cinéma français des années 30 et 40*. Université de Paris VIII : Mémoire de maîtrise d'études cinématographiques.
- Leprohon P., 1964 – *Jean Epstein*. Paris : Éditions Seghers.
- Salomé K., 2003 – *Les îles bretonnes, une image en construction (1850-1914)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Les informations sur la préparation et le tournage du film ont été trouvées à la Bifi, fonds Epstein : Epstein 12 B10, L'Or des mers, continuité dialoguée et autorisation de tournage ; Epstein 17 B12, devis détaillé ; Epstein 20 B12, production, tournage ; Epstein 261 C3, correspondance.

[8] Nous pouvons ici rapprocher le travail d'Epstein du film *Voyages* (1999), d'Emmanuel Finkiel, où des non professionnels jouent un rôle écrit par le réalisateur, celui d'anciens déportés retournant à Auschwitz en bus. Lire « Vérité de la fiction » dans Christian Delage et Vincent Guigueno, *L'historien et le film*, Gallimard, 2004.

L'Or des mers, photogrammes

Jean Epstein
1897-1953, cinéaste.

Durant l'hiver 1932, Jean Epstein tourne *L'Or des mers* avec pour cadre Hoedic et pour uniques acteurs des insulaires. Ce film, conservé à la Cinémathèque française, a été numérisé à l'initiative de l'association Melvan et projeté à Hoedic dans le cadre de l'exposition « Jean Epstein et *L'Or des mers* » qui s'est tenue durant l'été 2005. Les nombreux témoignages recueillis nous ont permis d'identifier des scènes et des acteurs du film. Nous vous proposons dans les pages qui suivent une sélection de photos prises à l'occasion du tournage ou extraites du film (photogrammes), en précisant les informations qui ont été collectées. Nous remercions particulièrement Lucie Raoul, Chantal Bouteiller et Jo Le Hyaric pour leurs contributions en informations et en documents.

L'Or des mers *est une production de Synchro-Ciné. Opérateurs : Christian Matras, Albert Bres. Partition originale de TH. Kross, Hartmann et Marcel Devaux. Textes de Étienne Arnaud. Direction artistique de C. F. Tavano. Enregistrement S.I.S. Synchronisation CH. Delacommune.* L'Or des mers *est conservé à la Cinématique française, BIFI. Droits réservés.*

L'Angélus de la Mer, patron Louis Le Hyaric, assure le passage des cinéastes.
(Collection Jo Le Hyaric)

Jean Epstein (à gauche) et l'abbé Jégo, recteur d'Hoedic (au centre) sur la grande cale du Port La Croix, à Hoedic. *(Photographie de tournage)*

L'équipe de cinéastes devant le fort d'Hoedic. *(Photographie de tournage)*

Soizic *(Adelina Le Gurun, de Houat).*

Rémi *(Rémi Blanchet, d'Hoedic).*

Querrouac, père de Soizic se restaure au café du Nord *(Mimi Palmec, d'Hoedic).*

Le père de Rémi écoute les femmes au lavoir *(Martin Le Scoarnec, d'Hoedic).*

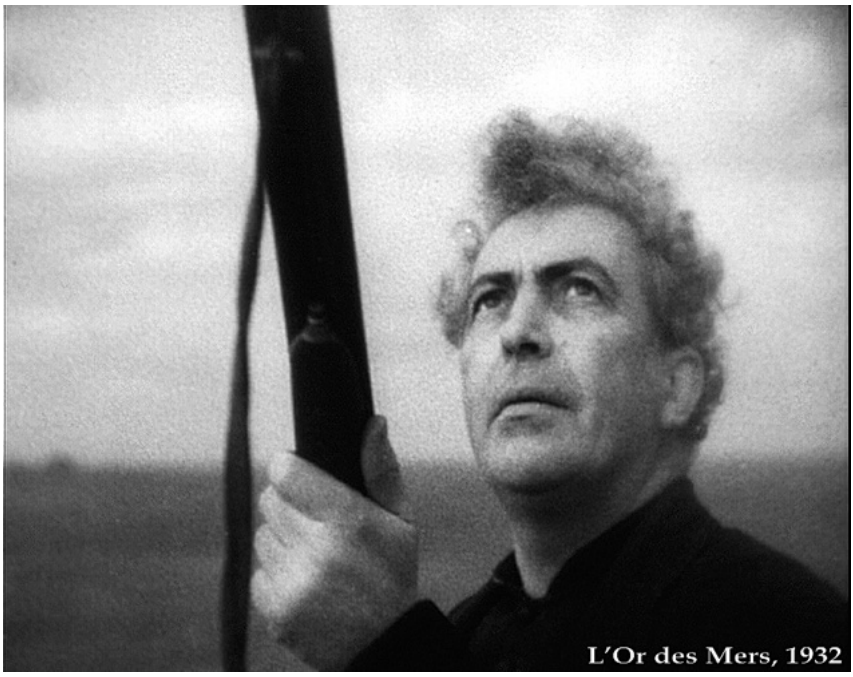

Le recteur de l'île *(l'abbé Jégo, recteur d'Hoedic, dans son propre rôle).*

Les tenanciers du café du Nord *(Célina et Lulu Bourhis, frère et sœur, d'Hoedic).*

Les femmes au douet *(avec le foulard blanc, Marie-Nanie Le Palmec, d'Hoedic).*

Les enfants d'Hoedic *(Denise « Bedot » Blanchet - béret, Nenette Le Gurun - bonnet).*

Querrouac à la cantine *(au premier plan de profil Basile Palmec, d'Hoedic).*
« Ceux qui n'envoient pas avec eux de quoi manger n'auront pas de vin.»

Les hommes à la cantine.
(La cantine qui n'était plus en service a été rouverte pour le film.)

Rémi (en haut) demande à son père (en bas) l'autorisation d'épouser Soizic.
(La scène est tournée dans la maison de Jean et Barbe Le Palmec, actuelle maison Bouteiller-Le Gurun.)

Mobilier de la maison de Jean et Barbe

(actuelle maison Bouteiller-Le Gurun)

Jean Le Palmec.

Marie-Barbe Le Palmec
née Le Fur.

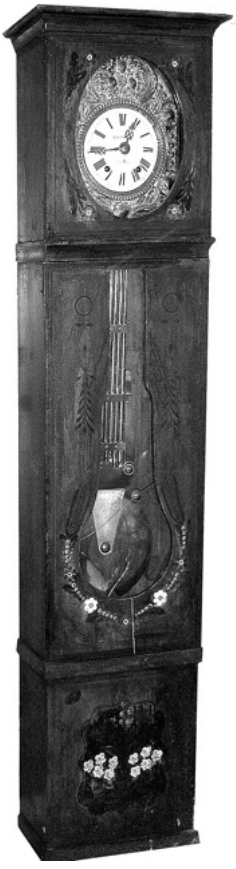

Soizic dans un jardin au sud du village *(maison Le Nevé).*

Querrouac demande l'aumône *(maison Gildas Le Gurun).*

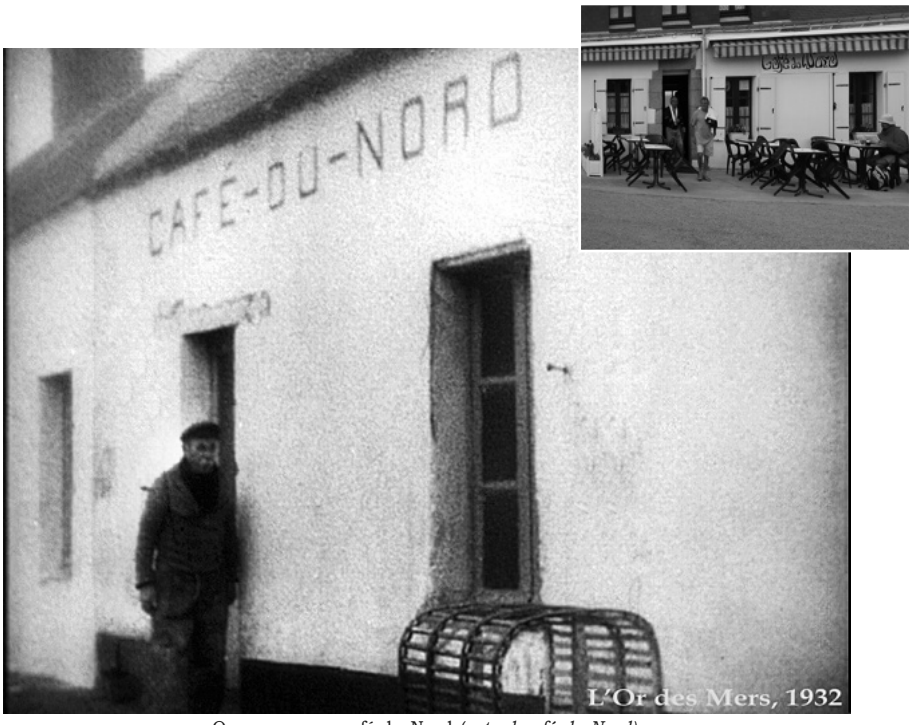

Querrouac au café du Nord *(actuel café du Nord).*

Dans le village *(à gauche, actuelle maison de Larue).*

Buvette *(actuelle maison J.-N. Morvan).*

Soizic dans le village *(au fond maison Noli).*

Querrouac dans le village
(actuelles maisons H. Buttin et Bouteiller).

Soizic rejoint Rémi au fort.

Querrouac va mourir au pied du menhir.

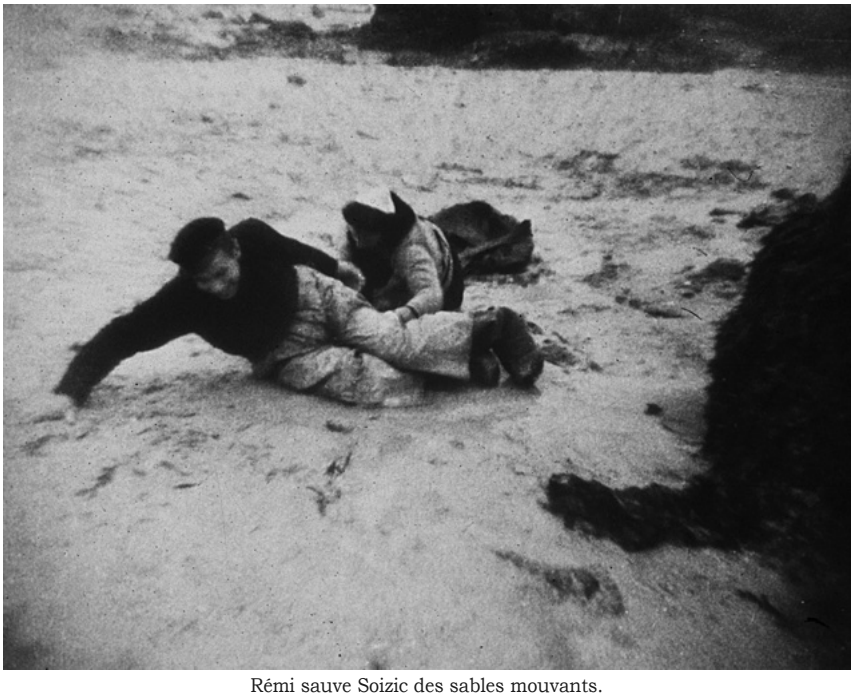

Rémi sauve Soizic des sables mouvants.

Misère d'Hœdik

Jean Esptein
1897 – 1953, cinéaste.

Dans les années 1930, le cinéaste Jean Epstein découvre les îles bretonnes à l'occasion du tournage des films Finis terrae *à Ouessant,* Mor vran *à Sein et* L'Or des mers *à Hoedic. Ces îles, qui vivent encore isolées du continent, l'impressionnent fortement et sont source d'inspiration. Il y puise le scénario de ses films mais aussi le thème de ses deux uniques romans. Le premier est écrit la même année que le tournage de* L'Or des mers *à Hoedic, en 1932, et porte le même nom. Son intrique est cependant différente et l'action se déroule à Ouessant. Son deuxième roman,* Les Recteurs et la sirène, *écrit en 1934, se situe dans une île imaginaire, Huernn, qui n'est autre qu'Hoedic. Ce roman, d'une belle écriture, est plus élaboré que le scénario simple de son film hoedicais. Mais il donne une vision sévère et rugueuse de cette île « imaginaire ». Peut-être est-ce la raison pour laquelle son identité est masquée.*

En mars 1932, de retour d'Hoedic et de Houat, le cinéaste livre par ailleurs ses impressions dans un article publié dans la revue cinématographique Vu, *intitulé* Misère d'Hœdik. *Ce témoignage décrit les îles dans leurs années les plus difficiles, à travers le filtre d'un cinéaste parisien non dénué d'imagination. Des parallèles peuvent être faits entre ce texte et des extraits du roman* Les Recteurs et la sirène *où l'auteur donne plus de détail, avec une certaine verve.*

Voici l'intégralité de l'article Misère d'Hœdick *accompagné d'extraits du roman* Les Recteurs et la sirène.

Un prélat m'accordait de bonne grâce son introduction auprès des recteurs des îles Houat et Hœdik. Habitué aux missions lointaines, il dit, tout en apprêtant son stylographe : « *C'est au Brésil, cela... – Excusez, Monseigneur, dans le Morbihan.* »

Les petits yachtboys de La Trinité, qui naviguent six semaines par an – la saison du nudisme – sur leurs joujoux trop matés, parlent d'Houat comme du séjour idéal pour y dresser leur tente, rivalisent incessamment pour la traversée la plus rapide. Ils connaissent moins Hœdik où, faute d'abri, la moindre menace du temps les oblige à larguer les amarres.

Un administrateur parisien d'associations bretonnes lève les bras au ciel : « *En hiver, si vous parvenez à Hœdik...* » À force d'avoir distribué des médailles de sauvetage, cet homme n'imagine plus de navigation sans sinistre.

À travers la nuit et la pluie de novembre dans le vieux Vannes, je parviens au logis d'un prêtre éminent. Nous parlons des îles. L'évêque y fut en tournée pastorale, assis dans un fauteuil en osier dans la plus

forte barque, accueilli, accompagné par toute la flottille des pêcheurs qui tiraient des salves de leurs vieux fusils de chasse et de guerre tout rouillés. Ils criaient : « *Vive Monseigneur* » et chantaient des cantiques. Ces rudes hommes n'ont la voix ni agréable, ni juste, mais forte. Et la rivalité qui divise et unit à la fois Hœdik et Houat, ne s'arrête pas au pied des autels. Ce fut à laquelle des deux petites patries couvrirait la prière de l'autre. Les Hœdikais l'emportèrent par le nombre et la force des gosiers. Monseigneur n'osait se boucher les oreilles. « *Enfin,* conclut le chanoine*, vous connaîtrez ces Messieurs les Recteurs des îles. Ce sont deux hommes très méritants... un peu curieux... Deux phénomènes... Et évêques chez eux.* »

Hœdik et Houat jouissent d'un câble téléphonique tout neuf[1]. Il y a quelques jours, une embarcation de pêcheurs s'étant perdue dans les parages, corps et biens, avec trois hommes, la ligne fut inaugurée, en quelque sorte officiellement. Car un ministre, au lieu d'apprendre l'évènement de son ressort par la lecture des journaux, le connut d'abord au bout du fil, par la voix du fonctionnaire qui me raconte la chose. Ce clerc a l'air bonhomme, souriant timide, de ceux qui respectent la vie d'un insecte ; mais il ne rayonne encore que de l'occasion qui lui permit de manifester opportunément son zèle.

Les distances marines et terriennes ne sont pas comparables. Une dizaine de milles de mauvaise mer éloignent davantage Hœdik que ne feraient cinq cents kilomètres de route. À Hœdik, le visiteur ne trouve ni logement, ni nourriture. L'instituteur de dix-neuf ans, nouvellement arrivé là il y a trois semaines, erra tout le jour autour de sa misérable école, sans trouver ni gîte, ni aliments. Le soir, il pleurait et cherchait à s'entendre avec un pêcheur pour être ramené au

Ainsi se rappelle-t-il avec force ce naufrage vieux de six jours. (...) cette fois, par mer démontée, à la suite d'un changement de panne maladroit, la voile prend mal le vent, est plaquée dans l'eau. La barque, noyée de lames, coule. C'est simple c'est rapide comme la chute d'un cycliste au bas d'un village. Non, Barnabé ne songe ni au cri unique, incessant de la tempête, ni au souffle des courts sanglots pressés sur les lèvres bleuies des femmes. Ni au rescapé qui parvint à s'attacher par la ceinture à la hampe d'une marque sur la tourelle, gelé par l'eau, brûlé par le vent. Ni aux trois canots volages dont l'absurde témérité, risquant onze vies pour une, réussit enfin à recueillir ce survivant, encore aujourd'hui paralysé, un peu fou. Ni à Germain qui repartit aussitôt dans sa pinasse pour, lui, ne rechercher que les deux cadavres dont l'un était celui de son frère. Ni aux jeunes hommes qui comprirent cet orgueil fraternel, qui communièrent dans l'invention de ce devoir : arracher à la mer un corps sans vie ; qui se disputèrent les places dans la fragile embarcation, non pontée, sans voile, condamnée par son moteur poussif sur cette mer enragée. Et qui conquirent les honorables épaves.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

[1] Il s'agit d'une restauration, le premier cable vers les deux îles date de 1865. (Note de Melvan)

L'instituteur est un campagnard de dix-neuf ans. Celui-ci est son premier poste. Quand, venant de débarquer, il eut fait le tour de sa misérable école, puis le tour de l'île pelée, seul, avec cette valise de conscrit qui pesait à son bras, guetté de chaque fenêtre, mais sans que personne ne lui ait adressé un mot ; quand, suivi à distance par toute une marmaille silencieuse et évidemment hostile au nouveau maître, il eut en vain demandé, de masure en masure le gîte et le vivre ; au soir, transi, affamé, l'instituteur se mit à pleurer comme l'enfant qu'il est. Déjà il s'entendait avec un pêcheur pour se faire ramener au continent, pour déserter son poste, admettant de briser à son premier jour sa carrière. Le recteur recueillit le désemparé, l'hébergea, le nourrit. Les jours suivants il s'entremit auprès de la mère de Léocadie, veuve sans ressources, afin qu'elle logeât le garçon. La maison, comme toutes, n'a qu'une pièce. Le lit de Léocadie et de sa maman n'est séparé de celui du locataire que par un rideau. Le jeune homme qui craignait la solitude, ne pleure plus ; il a même pris une belle assurance. Le dimanche, coiffé en long-courrier, mais guêtré comme à la ville, il joue aux boules avec les notables sur la lande. En semaine, les paresseux et les turbulents de la classe sentent à leurs oreilles et à leurs joues, voire à leur derrière, ce qu'il en coûte de désobéir. Tout le monde le trouve énergétique et capable. Et le petit visage pâle de Léocadie s'est défripé, a pris de fraîches couleurs. Il trahit les amants.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

continent, déserter son poste. Le recteur le recueillit, obtint d'une famille qu'elle hébergeât le garçon. La maison, comme toutes, n'a qu'une pièce. Ils y couchent à quatre.

« *À Belle-Île, le maire du Palais exploite l'énorme stock de pittoresque de son île en commerçant, acharné au travail, âpre au gain. Il n'aura de cesse qu'il n'ait transformé son île en la plus grande usine de cartes postales du monde.* »

Le recteur qui règne sur Houat[2], ne peut nourrir pour son îlot d'ambitions démesurées. Il a choisi même d'en dissimuler de modestes et légitimes et il ajoute à la valeur de son fief en en faisant un fruit défendu. Un riche Nantais, entrant dans ces vues, dota la commune sous condition qu'il fût défendu aux étrangers de construire en certains endroits, les meilleurs.

- « *L'île est aux îliens ? Pas vrais ?* répète le recteur d'Houat. *Les autres passent après. Ceux qui disent comme moi, sont de braves gens. Ceux qui pensent autrement, des ballots et des vauriens. On les foutra à l'eau. Ici, dans la République libre et indépendante d'Houat, ce n'est plus comme sur le continent. Vous, étrangers, vous venez passer ici quinze jours d'été. Et, pour une bouchée de pain, vous achetez un lopin de terre vaguement délimité, un vieux moulin, une bicoque que vous aménagez, que vous entourez de murs. L'an d'après vous n'y pensez plus. Ce n'est qu'au troisième juillet que vous revenez. Vous ne trouvez plus trace de votre maison, ni de votre enclos. C'est qu'en*

[2]Abbé Louis Le Cam, recteur de Houat en 1932.

Le recteur de Rospellac[3] était un ours, mais aussi un ami qui ne refuserait sans doute pas de s'occuper un peu du fossoyeur. (...) Voici la thurne du recteur, annonça-t-il sa chambre. Elle était divisée par un rideau sur tringle : d'une part le bureau et la bibliothèque ; de l'autre, le lit en désordre avec les draps froissées et gris. Mais tout le plancher apparaissait uniformément jonché de fragments de papier. Sur la chaise qui servait de toilette, une petite cuvette en fer émaillée gardait son eau trouble du matin ou de la veille. Dans les coins, dans les trous des murs, on devinait des cancrelats et des araignées d'âge. L'abbé Bogou trouvait méritoire cette négligence ; il s'en vantait : « Excusez, messieurs... Je ne retape mon plumard que chaque samedi et je balaye une fois le mois. Nous avons mieux à faire, n'est-ce pas ? » En effet, le prêtre écrivait l'histoire de Rospellac d'après les archives de la paroisse, ce qui lui valait une renommée cantonale d'érudit[4]. Sans doute le compilateur s'exagérait-il l'importance de son opuscule et se méfiait-il insuffisamment de l'orgueil qui lui en venait et qui le poussait à se singulariser jusque par le mépris de la propreté corporelle et une éloquence vexante.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

Abbé Le Cam, recteur de Houat

hiver, nous, îliens, avons besoin de pierres pour boucher les trous de la jetée, et quand nous allons à la chasse, nous n'aimons pas rencontrer des tas de cailloux qui nous empêchent. Le cadastre ? Il n'y en a pas. C'est-à-dire que c'est moi qui le tiens. Et si vous n'êtes pas content, si vous rouspétez... ».

Et de reparler de fiche à l'eau les ballots et les vauriens. Bien entendu, le recteur ne noie personne et ne démolit pas grand' chose. Une tempête disperse parfois à travers la lande les planches d'une villégiature trop fragile. Il serait dommage de laisser tant de bon bois se perdre. Ce n'est guère qu'ainsi, avec la collaboration des bourrasques hivernales, que la xénophobie des Houatais se satisfait, rarement et peu. Et la rudesse de langage du prêtre n'est aussi que jeu et apparat. Mes opérateurs et moi, nous nous entendons fort bien avec lui, et obtenons, insigne honneur, un certificat de « non ballotisme » comportant l'exemption d'être flanqué à l'eau, avec le cachet de la mairie et de la paroisse.

[3] Le personage de l'abbé Bogu, recteur de Rospellac dans *Les Recteurs et la sirène*, est inspiré par celui de l'abbé Le Cam. Cette tirade est reprise dans le roman.

[4] L'abbé le Cam est l'auteur d'une étude sur Houat et Hoedic.

À Houat la jolie, qui n'est plus le continent et qui n'a pas encore l'âme d'une île, qui rappelle les îlots de plaisance obstruant de leurs résidences d'été le golfe du Morbihan, lequel rappelle à son tour les plus pervers méandres de la Marne ; à Houat qui se modernise, qui élève en face d'un demi-large des demi-falaises, qui à presque une route, presque deux autos, presque trois villas, presque un hôtel ; je préfère Hœdik pelée.

Misérable Hœdik, nul étranger n'a jamais parlé d'installer ses loisirs sur sa terre sans ombre, quelques touffes d'œillets et de lys sauvages sont la seule joliesse du lieu. Rien n'y brise le souffle des vents qu'ils soient d'amont ou d'aval. Au-dessus du cimetière, des tourbillons, des serpents de sable se dressent et voltigent. C'est la tempête de noroît qui déterre les morts dont on trouvera, demain ou dans huit jours, les cercueils, même les os exhumés.

Sur votre petite lande sablonneuse, je vous ai rencontré, abbé Jégo, recteur d'Hœdik, foulant de vos gros sabots le sol inculte et élastique que des milliers de rats minent et que l'Océan engloutira un de ces prochains siècles, comme il a englouti les Birvideaux. Dans le vent, j'ai vu votre tête grise et frisée, toujours nue et indépendante. Sur le seuil de votre presbytère sordide et vaste, j'ai serré votre main fine qui tremble toujours, car vous avez toujours froid. Assis dans la

Abbé Jégo, recteur d'Hoedic

Raidi par le froid, Mimi est appuyé contre le mur du sémaphore qui le protège mal de la bourrasque. Les poings enfoncés dans les trous sans poche d'un mince pantalon, il regarde le cimetière. Ses yeux brillent d'attention et d'espoir. Par-dessus le mur de galets croulants qu'on enjamberait, à travers les rares tamarins, fins comme des graminées, ployés, brisés, emportés, Mimi voit la tempête arracher le sable de cette vingtaine de tombes en désordre. Les tourbillons du vent tirent du sol des fouets de poussière, tordent ces fouets en serpents, tressent les serpents en couronnes. Des auréoles voltigent en sifflant au-dessus des croix qui tremblent et tombent. Déjà apparaît la tache sombre d'une bière dénudée. C'est la furie de noroît qui déterre les morts dont on trouvera, demain ou dans deux jours, jusqu'aux os exhumés. Mimi est le fossoyeur, l'homme à tout faire de l'île. Son seul bien est une brouette dont il ne se sépare jamais (...). *Les Recteurs et la sirène, J. Epstein*

pièce trop grande, devant l'âtre trop grand où un bout de planche humide se consume sans donner ni flamme, ni chaleur, toutes les inquiétudes de toutes les incertitudes de l'avenir vous environnent en silence. La famine et la maladie rôdent. Car elles n'ont jamais bien su qu'une chose, toutes les générations de vos pêcheurs abandonnés : qu'elles ne pouvaient se fier à rien. Le poisson émigre ; les vents jouent ; personne ne construit de port. Et elles demeurent imprévoyantes et paresseuses les quatre cents âmes de votre troupeau ; elles se résignent à la faim, elles se contentent de la misère.

Mal nourrie, peu vêtue, on se demande comment l'île entretient la chaleur de sa vie. On se le demande de cette cinquantaine de pécheurs pesants et hauts et, davantage encore, des trois ou quatre cents femmes, vieillards, enfants qui hantent, entre les masures du bourg, ces espaces irréguliers qui ne sont ni des places, ni des ruelles, mais une seule litière de déchets. Car, huit mois par an, l'île vit dans un état de demi-famine. Cette tranche de pain, à peine frottée de graisse, sera tout le déjeuner, celui du matin et celui de midi réunis, de ces gosses errant à la recherche d'un bout de voile, d'une vieille tôle, jouets enviés. Le soir, un peu de café. Les hommes mangent rarement à la maison. Ils n'y font que passer pour prendre le crabe que la femme a dû leur

L'abbé Porhoët avait introduit Modeste dans la salle de son presbytère sordide et vaste. Il porta vers l'âtre la chaise la moins branlante, s'en fut prendre deux verres inégaux dans le buffet qui abritait moins de vaisselle que du nécessaire pour la pêche et la chasse, que de lanternes et de serrures hors d'usage, de lames sans manche et de mèches sans lampes, de résidus pharmaceutiques sans efficacité connue, de clous tordus et de flacons fêlés, de ciseaux rouillés, de tronçons de limes, de scies édentées, d'images et de livres dépareillés, de pinceaux sans poils et de pots sans colle ni couleur, de débris de baromètre, de montres, de boussoles ; tout un héritage de Robinson. Pour s'approcher d'un réduit servant de cave à vin et de soute à une vieille voilure, le recteur se donna un air de cachottier qui annonçait une bonne bouteille, et marcha sur la pointe des pieds. Mais les lames pourrissantes du plancher s'infléchirent en gémissant sous chaque pas, firent bâiller les trous des souris. Modeste tendit la main vers le verre le plus proche. Non, protesta l'abbé, ce verre, le plus grand, est celui du recteur... Et attention, Modeste, au mât (maux d'estomac) ! C'était une plaisanterie qu'avec cinq ou six autres le recteur répétait à l'occasion. Il restait seul à en sourire. (...) Courbé devant la cheminée trop large, trop haute dans la pièce trop grande, le prêtre tisonnait quelques débris de bois humide qui se consumaient sans flamme, fumaient sans donner de chaleur. Sous les portes qui ne fermaient pas, par les interstices des fenêtres qui joignaient mal, le vent arrivait, fuyait avec une plainte, soufflait partout une fine poussière de sable. La housse du vieil harmonium, depuis longtemps aphone, frissonnait des ruisseaux de plis. Au mur, sous le crucifix, un lambeau de papier, sans teinte ni dessin, se détachait, palpitait doucement dans l'air. Et sur la tablette, au-dessus du linteau de la cheminée, de vieilles photos jaunies, en désordre, bruissaient à l'étonnement d'un chaton.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

L'hiver venait avec ses ciels pesants, ses horizons bouchés, ses grains plus rapides que le vol des goélands. Plus morveux que jamais, les enfants grelottaient, toussaient, ne rodaient plus, abritaient dans les maisons sans feu leur peau fouettée et brûlée par les brises, leurs engelures et leurs orgelets. Et les mères hésitaient sur la phrase qui pourrait convaincre la bonne sœur à la boutique d'accorder du charbon à crédit, briquette par briquette. Les hommes se réchauffaient au vin, dépensaient leur dernier argent ou allongeaient leur ardoise dans les débits. Ils espéraient, ils appelaient la tempête de noroît qui serait suivie d'une bonne pêche, passaient leurs casiers au coaltar, blaguaient, étalaient cette folle confiance du marin dans l'imprévisible. Mais le lendemain, jour du courrier, que celui-ci vînt à manquer par suite du temps, aucun d'eux n'avait de pain ; et que le courrier passât, personne n'avait de quoi payer sa miche ; de toutes façons cela allait être la course désolée, la démarche discrète au presbytère pour emprunter du biscuit ou des sous.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

cuire, et une assiette. Ils vont s'attabler bruyamment entre eux dans l'un des neuf bistros. Avant de sucer les pattes de leur araignée de mer, ils les trempent dans un vin au goût d'embrun et au parfum de pétrole. Maigre festin ! Si le temps empêche le courrier tri-hebdomadaire, assuré, par une légère pinasse[5], ce même jour le pain manque.

C'est notre idée de terriens qu'il suffise d'aller en mer pour pêcher crustacés et poissons à notre suffisance. Le bouquet ne vient se faire prendre que le lendemain des fortes tempêtes de suroît, tant que la mer reste très grosse. Pendant des semaines, des mois, les bancs de poissons passent au large. La capture du homard, de la langouste est affaire de hasard, de saison, d'année. L'insuffisance de leur port ne permet pas aux Hœdikais de posséder des embarcations capables de chercher, de poursuivre au loin leur chance. D'ailleurs, le pêcheur ne goûte guère aux chairs rares et précieuses qu'il se hâte de vendre au mareyeur. Car ce n'est même pas une fois par lustre qu'il arrive, et à l'un d'eux seulement, de ramener dans ses filets deux ou trois cents kilos de mulets ; deux mille francs à partager entre trois ou quatre ; la fortune ! Mais quotidiennement les pousse-pieds et les pieds-de-couteau, les berniques et les petits crabes côtiers, tout cela que l'exportation dédaigne fournit seul la substance des piètres repas.

Même s'il a connu beaucoup de ports de tous les continents, un gars d'Hœdik se marie rarement et ne s'établit jamais ailleurs qu'au pays. Chacun est ici le neveu ou le gendre, le beau-frère ou le cousin de son voisin. Souvent ces liens de parenté sont doubles et triples. Toute l'île n'est qu'une pure dynastie de très pauvres gens. Mais si elle n'a pas les fortunes héréditaires, elle a forcément les tares des lignées royales.

[5] L'*Étoile Quiberonnaise*, des Frères Auffret.

Sur leur kilomètre carré de rochers et de lande, sur ce sol à peine élevé au-dessus de l'océan dont les menaces le font trembler, sur cette terre élastique tant elle est minée par les surmulots, et qui n'a jamais connu la fraîcheur d'une ombre d'arbre, où le vent fauche, le sel brûle de pauvres récoltes, où le lait des vaches a le goût du goémon, où personne ne trouve de quoi nourrir un seul cochon ; sur ce sable, les hommes qui y sont nés et qui mourront là, qui ne connaissent plus rien d'autre que cet îlot et la mer, qui ne voient pas d'avenir différent du passé, reviennent d'une dure, mais enfin fructueuse sortie, avec la fatigue, le besoin de repos, de joie. Le visage pèle et leurs mains sont à vif. Ils sentent le goudron et l'appât pourri. Tout leur paraît meilleur que l'amertume de l'embrun. L'île leur semble immense, sûre, stable. Ils s'assoient, ils mangent, ils boivent.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

Je ne parle pas d'hygiène, de prophylaxie qui sont des luxes récents. Dans le froid et la brume, la poussière de sable et de sel, l'eau infiable des citernes ou lointaine des sources, il faut toute l'énergie joyeuse, qui rayonne de l'approche d'une grande fête, pour décider d'un débarbouillage. Mais ce ne sont pas les conjonctivites qui empêcheront la marmaille d'apercevoir de loin, parmi les rochers et le goémon, avec un sûr instinct, le couteau rouillé venu d'on ne sait où, à la côte. Ce ne sont pas les trous d'invraisemblables haillons qui l'empêcheront de guetter en tremblant sous le vent, l'objet de sa convoitise. Et ce sera à qui, d'entre cent gosses, courra plus vite pour s'emparer du trésor, malgré les sabots trop grands, fendus, rapiécés de tôle. Mais, chez grands ou petits, une écorchure devient soudain abcès ; l'abcès, phlegmon ; le phlegmon, septicémie.

Pitoyables pirates, ces petits gueux, morveux et pouilleux, larmoyants, opthalmiques, accoutrés selon la fantaisie de la misère. Troupeau errant et grelottant, ils vont sans cesse, ces enfants, le long des limites de leur courte terre, poursuivant la mer en reflux, puis repoussés par le flot ; et parfois, mystérieusement avertis et décidés, ensemble comme les migrateurs, quittant une côte pour l'autre, mettant devant l'océan qu'ils avaient derrière, et à droite, celui de gauche. Ainsi leur regard ne quitte jamais l'eau, toujours et partout plein d'elle. Une tranche de pain frottée de graisse est souvent tout leur déjeuner, celui du matin et celui du midi réunis. Et les conjonctivites n'empêchent pas ces gamins d'apercevoir de loin, parmi les rochers et le goémon, avec un sûr instinct, une tôle rouillée, venue d'on ne sait où à la côte. Les trous des haillons ne les empêchent pas de guetter l'objet convoité, en tremblant sous le vent. Malgré les sabots trop grands, fendus, rapiécés, ce sera à qui d'entre les gosses courra plus vite pour s'emparer du trésor.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

Les malades meurent, ne sachant de quoi. Faute de planches pour faire une bière, il arrive qu'on enterre l'un dans son armoire, l'autre dans son linceul. Et l'on accuse de pestilence un grand marais saumâtre d'où les vaches, entrées pour s'abreuver, ressortent le ventre couvert de sangsues. Mais, en fait, il n'y a guère de mystère dans cette morbidité. La maladie d'Hœdik n'est que misère. Il faut dire le dévouement des médecins qui consentent à se rendre à un

appel d'Hœdik pour un gain dérisoire. Mais ils ne consentent pas tous. L'un d'eux parti pour un après-midi, resta dans l'île trois jours, prisonnier de la mer, revint transi, affamé, malade lui-même, dut s'aliter, perdit une semaine de clientèle. Un autre, venu à bord d'un navire de l'État, croisa toute une soirée autour de l'île, ne put débarquer à cause du ressac. D'ailleurs tous sont quasi sûrs de venir en vain. Les résignations qu'inspire la mer, les timidités du dénuement, les habitudes de l'isolement, l'ignorance de ce qu'un médecin peut et ne peut pas, font que l'îlien ne se décide à réclamer le secours d'un bistouri ou d'un sérum que lorsqu'il est trop tard pour toute autre chose qu'un miracle. Le médecin arrive pour constater une agonie. Le plus souvent, l'Hœdikais meurt comme il est né, non sans grandeur, seul.

Je suis loin de pousser le tableau au noir, loin même de tout écrire. Une telle situation en appelle à un effort charitable. Mais distribuer des subsides et des vêtements, des drogues et du pain, ne diminuerait en rien la cause profonde de cette misère. Ce serait plutôt entretenir le mal, l'aggraver. Toutes les îles, même Ouessant, la belle fortunée, même la laborieuse Sein, n'ont que trop l'habitude de recourir à tous propos et hors de propos, aux suppliques officielles. Mais que l'on donne un port à Hœdik, un port qui soit pour les pêcheurs un abri sûr par tous les temps, où l'on puisse toujours accoster pour décharger gens, bêtes, marchandises, un port où les fortes barques ne risquent pas de rester échouées d'une grande marée à la suivante, et aussitôt la vie de l'île changera.

Houat, pourtant moins peuplée et bien moins misérable, possédait déjà, parmi ses demi-richesses un demi-port. On lui ajoute actuellement une deuxième digue de protection et on l'approfondit. Il eût été plus équitable de secourir d'abord Hœdik.

A vrai dire l'Île Huernn ne possède rien de ce qu'on peut appeler un port ; et une ou une autre des criques de la côte, selon les vents, sert d'abri précaire pendant l'escale au cotre mixte qui assure la liaison avec le continent. Parfois l'état de la mer rend l'attérage impraticable ; rarement le débarquement peut se faire à pied sec. Quant aux travaux publics, ils sont interrompus depuis longtemps, jusqu'à une date indéterminée. À la racine d'un bout de digue, quelques rails sans boulon, quelques wagonnets sans roue, enlisés dans le sable, perpétuent le bref effort, et stimulent au jeu une enfance dépenaillée.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

Mais ce n'est pas que je répète ici vos opinions, mon cher monsieur le recteur d'Hœdik. Vous n'avez pas le temps de bavarder. Vous assurez la plus grande partie du ravitaillement de l'île par votre boutique où vous délivrez vous-même depuis le charbon, briquette par briquette, jusqu'à la salade des gosses, par trois bonbons pour un sou. Vos très récents prédécesseurs tenaient même la cantine, c'est-à-dire le bistro, jusqu'à ce que les mauvais payeurs les y eussent ruinés.

Modeste passe bien la moitié de sa journée auprès des sœurs, dans la boutique que les saintes femmes tiennent pour le compte du recteur. Le magasin — le seul où l'on puisse se procurer un peu du nécessaire pourvu que l'on ne soit pas difficile — demeure rarement désert. Les clientes pourtant ne sont pas bavardes, faute d'éloquence et de sujets de conversation. Mais elles ont le temps, ou plutôt elle le laissent s'écouler, ce temps, sans en soupçonner les limites. La femme d'Athanase vient pour acheter une aiguille fine et deux sous de fil noir. La religieuse, mercière et droguiste, épicière et pharmacienne, marchande de charbon, de tabac, de pain et de vin, tient en bon ordre son bazar encombré. Cependant elle a beau ouvrir toutes les boîtes, se pencher au-dessus de toutes les caisses, déplacer un tas de sabots, des rouleaux de filin, un sac de ciment, pour atteindre même les tiroirs où il y a les briquets-tempêtes et les tire-bouchons, les hameçons et les timbres-poste, elle ne rencontre ni le fil, ni les aiguilles. Elle ne s'en impatiente pas. Elle replace les sabots, la corde, le ciment. (...) Un bambin entre et tend, sans mot dire, un sou dans sa petite paume où s'écaille une crasse stratifiée (...). Il en obtient trois bonbons de la salade des gosses avec lesquels il se sauve en reniflant.

Les Recteurs et la sirène, J. Epstein

Dans votre cour, maintenant, ceux-ci vous attendent pour obtenir du pain à crédit, ceux-là pour que vous vous chargiez des formalités obscures de leur pension. Car vous n'accomplissez pas seulement le ministère d'un prêtre, mais encore les fonctions d'un commissaire aux vivres, d'un secrétaire de mairie, d'un écrivain public et d'un percepteur des deniers de l'État.

Sur ce, un malade vous fait appeler. Vous passez sur l'épaule la bretelle de votre fusil dans l'espoir, si le cas ne presse pas trop, au retour, de conquérir un goéland pour votre dîner qui ne s'annonce guère. Vous vous éloignez à grands pas sur la lande, bousculé par le vent, frileux dans votre invraisemblable et magnifique soutane, grise d'usure, étoilée de taches, chamarrée de reprises. Elle vous vient d'un vicaire du continent qui s'en débarrassa sur votre dos, l'ayant déjà trouvée assez élimée il y a dix ans.

(Misère d'Hœdik a été réédité en 1998 dans *Jean Epstein, cinéaste, poète, philosophe).*

Référence:

- Aumont J. (dir), 1998 – *Jean Epstein, cinéaste, poète, philosophe.* Éditions de la Cinémathèque française, p. 251-256.
- Epstein J., 1932 – Misère d'Hœdik. *Vu*, n° 211, p. 404-406.
- Epstein J., 1932 – *L'Or des mers.* Réédition 1995. Quimperlé : Édition la Digitale, 158 p.
- Epstein J., 1934 – *Les Recteurs et la sirène.* Réédition 1998. Quimperlé : Édition la Digitale, 136 p.
- Le Cam L., 1932 – *Houat & Hœdic, histoire, charte, récits de voyages.* Vannes : Imprimerie Galles, 130 p.

Photographies de Daniel Le Hyaric, collection Jo Le Hyaric.

Le trésor d'Hœdic

Roger Le Grand
1893-1959, avocat et journaliste à Vannes, fondateur de la revue *Morbihan, Revue régionaliste.*

Ce récit, écrit un an après le tournage de L'Or des mers*, apporte un nouvel éclairage sur la présence d'une équipe de cinéma sur l'île d'Hoedic en cet hiver 1931-1932. Roger le Grand*[1]*, qui est alors avocat à Vannes, est un familier et un amoureux des deux îles et il l'exprime ici avec bonheur. Il montre par contre une certaine distance vis à vis du cinéaste parisien et de son film. On découvre un Jean Epstein rebaptisé Jean Van Stein qui dépense sans compter, absorbe, à peine levé, les spiritueux les plus divers... et entraîne les îliens dans un scénario où ils ne se retrouvent pas :* « (...) un conte où il nous présentait sous un jour pas très beau ». *Plus probablement une réflexion de Roger Le Grand que de l'îlien porte-parole.*

Un an plus tard, dans un autre numéro de sa revue – Roger Le Grand est le directeur de Morbihan, Revue régionaliste *– l'avocat exprime maintenant son admiration pour le roman* Les Recteurs et la sirène, écrit par le cinéaste. *Il lui décerne le* « titre d'écrivain morbihannais pour sa dernière et très belle réussite littéraire ». *Pourtant ce roman brosse un tableau de la vie insulaire qui n'est pas moins sévère que celui du film. Cette courte introduction à un extrait du roman est reprise en annexe à ce texte.*

Un matin d'hiver le cinéaste Jean Van Stein débarqua à l'île d'Hœdic, en plein Océan. Il y apportait un appareil cinématographique et un vif désir de capturer de belles images. Je dois dire qu'il n'était pas un débutant ; déjà, en d'autres terres insulaires, au large du littoral armoricain, il avait braqué avec réussite l'œil sensible de la caméra sur les mille jeux de l'eau et du ciel. Cette fois, il voulait réaliser ce que, dans le jargon de la profession, on nomme un film d'atmosphère, c'est-à-dire fixer sur deux mille mètres de pellicule, aux heures d'éclaircies, la vie concordante des êtres et des choses, dans le vent et sous l'embrun atlantique. Par expérience, le cinéaste savait que le cadre hivernal conviendrait mieux que tout autre à son travail : les paysages marins et ce qui y grouille prennent sous certains éclairages de janvier à mars un relief étrange ; il semble à ces minutes que, rajeunie par le séjour périodique aux ombres originelles, la lumière revienne avec l'éclat dont elle baigna la terre et la mer à l'apparition de la vie sur le globe.

Jean Van Stein s'installa dans la plus belle maison, une maison orgueilleuse de ses tuiles rouges parmi les couvertures de chaume[2]; il loua un bateau pour explorer les rives de son champ d'action. Il relut

[1] Texte publié en 1933 dans *Morbihan, Revue régionaliste,* Vannes

[2] Cette maison « orgueilleuse » n'est autre que le bâtiment construit par Josselin Veuillet en 1928 pour y faire commerce d'article de pêche et exploiter quelques chambres, l'actuel hôtel des Cardinaux. Les tuiles rouges tranchent sur l'ardoise qui a remplacé le chaume.

le scénario de la future bande, extrait d'un roman à paraître. Le thème en était simple. Un pauvre marin, méprisé de tous, prétend, un jour, avoir découvert un baril rempli de pièces d'or. Il l'a enfoui en lieu sûr. La dot de sa fille Angélique sera ainsi la plus grosse de l'île. Eh ! Garçons d'Hœdic, il vous faudra bien des qualités pour vous mettre sur les rangs ! Entre deux chopines de vin rouge, aux divers cafés, l'extraordinaire aventure est colportée par Pierre et Paul. Cela ne traîne pas ! Les gens changent d'attitude à l'égard des pestiférés. C'est à qui maintenant s'intéresse à eux, se dévoue pour mettre le bateau de l'ancien à flot ou le tirer au sec. L'espoir de recueillir au moins quelques précieuses pièces a été le levain des nouveaux sentiments ! Or, cet heureux coup du sort est une fable inventée par le misérable qui, en se gaussant de la population, a fini par obtenir l'intérêt que la simple charité n'avait pu la décider à porter à son dénuement. Cette naïve histoire s'intitulerait à l'écran : *Le Trésor d'Hœdic.*

Les habitants, alertés, eurent bientôt formé un réseau de curiosité autour du cinéaste et des opérateurs, en culottes bouffantes (comme on en voyait aux zouaves des planches à découper, chez Level et Robert, les libraires de Quiberon), aux casquettes larges et plates, aux chandails bigarrés. Gaby, le patron de l'« *Angélus du soir* » retenu par Jean Van Stein, renseigna les affamés de nouvelles : il s'agissait d'hommes qui allait « tourner » un film avec la collaboration des pêcheurs. Ces gaillards vivaient bien : menus copieux, vins fins, cigares ; leur quartier général retentissait de chants. Le chef n'avait pas lésiné sur le montant de la location du bateau ni sur le traitement de l'équipage. Quelque chose l'avait particulièrement frappé chez Jean Van Stein : la faculté d'absorber les spiritueux les plus divers à peine levé, sans indisposition ultérieure.

Alors, le cinéaste reçut une délégation d'anciens présentée par Gaby. On lui fit entendre qu'avant de choisir ses artistes parmi les insulaires et de solliciter leur coopération à la naissance d'une œuvre cinématographique, l'assentiment du recteur était indispensable. Jean Van Stein n'en marqua aucun étonnement : il leur dit que sa descente à l'île avait été annoncée par l'évêché au desservant. Avant de quitter Paris, ayant appris la confusion du temporel et du spirituel au royaume d'Hœdic[3], il s'était muni de recommandations près Monseigneur de Tinténiac, évêque de Vannes. Reçu sur demande d'audience par le secrétaire particulier du prélat, le metteur en scène avait eu la promesse d'un bon accueil aussi bien à Hœdic qu'à Houat, les sœurs océanes. Rassérénés, les anciens se retirèrent et, le lendemain, ils virent filmer une scène touchante devant la porte du presbytère : Jean Van Stein entre le recteur-roi et les soeurs-cantinières. Le pasteur de l'île était

[3] Roger Le Grand est l'auteur, en 1930, de l'étude *Les Dernières années du royaume de Houat.*

un brave homme, amoureux de la nature, comme nombre de prêtres morbihannais ; la réclusion volontaire sur ce banc de sable n'avait pas diminué la curiosité de son esprit ni altéré son affabilité. L'idée du *Trésor d'Hœdic* l'intéressa. Habitué à tout prévoir ou organiser, il s'offrit à convoquer les vedettes possibles que Jean Van Stein découvrirait, pour faciliter les engagements. L'homme de Dieu n'éprouva aucun scrupule à prêter son concours à l'homme du cinéma, celui-ci étant protégé par ses supérieurs et l'œuvre à réaliser paraissant d'une moralité à la portée des futurs interprètes.

On décida ainsi le père Antoine, ancien fourrier de la marine de guerre, beau parleur, grand détracteur de vieilles et de pironneaux, et Adélina, jolie brunette sous la coiffe d'Auray, à entrer pour quelque temps dans la carrière cinématographique et à tenir les rôles du pauvre marin et d'Angélique. Gaby et l'équipage recrutèrent les seconds rôles et la figuration. Huit jours après son arrivée, le père du *Trésor d'Hœdic* put donner le premier tour de manivelle. On était à la fin de janvier, déjà des après-midi éclatants nacraient la mer, blanchissaient les pignons ternis par la brume et la pluie chargées des fumées des cargos qui glissaient, à l'abri du vaste écran Belle-Île – Houat, à toucher l'île. En trois semaines les deux mille mètres furent impressionnés, grâce à la clémence des éléments et à la docilité des artistes improvisés.

« *Mais,* me dira-t-on, *savez-vous si cela composa un beau film ?* » Je répondrai n'être point compétent. Si je raconte, en effet, cette histoire du *Trésor d'Hœdic,* ce n'est pas pour proclamer l'art de son metteur en scène ou sa réussite sur le marché des images mouvantes mais pour en dégager le réflexe hœdicais. À voir chaque jour Jean Van Stein parcourir les ruelles du village, s'arrêter devant une masure à demi écroulée, admirer l'alignement des façades crémeuses, des toits jaunis par le lichen, rester longuement au point culminant de l'île, entre le menhir et la croix, les yeux fixés sur les brisants d'où s'élève, comme un appel désespéré, le doigt blanc, bagué de noir, du phare, les trois cent cinquante Hœdicais réfléchirent. Si cet inconnu se livrait à la recherche des images, avec ses instruments compliqués et en dépensant son argent sans compter, pour les présenter par la suite aux gens du continent, c'est donc que leur vie et son cadre présentaient quelque intérêt. Derrière l'affabulation du scénario, ils découvrirent le dessein de révéler leur île déserte, ses hommes et ses femmes, ses jours noirs et ses jours lumineux, parce que les gens et les choses de la mer captivent les terriens, *ceux qui ne partent pas*. C'était bien vrai, se dirent-ils, que pour consoler les insulaires de leur solitude et de leurs luttes, la nature apportait de nombreuses compensations : ils avaient des jours bénis, aux heures parfumées par les œillets et les lys sauvages, aux heures douces, musicales, lorsque la brise passait sur l'étendue herbeuse et sablonneuse, sifflotante, accompagnant l'orgue du ressac. Ces heures

venaient avec le soleil allongé sur la côte, sur les pentes de l'ancien fort, sur les tuiles et les chaumes du village, sur les parcelles confondues de la communauté millénaire.

C'était bien vrai, pensèrent-ils, que ce qui les entourait, soit par beau temps, soit sous le souffle des tempêtes, rêvait, chantait, geignait, gémissait, à l'unisson de leurs joies et de leurs peines. On se sentait né de ce banc de sable, on lui devait tout : il protégeait et nourrissait durant l'existence ; il demeurait le reliquaire indestructible de la race, comme le prouvaient les squelettes, dix fois millénaires, exhumés l'année précédente, à deux cents mètres du village. Le cadre de leur vie ne devait rien à la main inhabile de l'homme : nulle laideur ne s'étalait (les chaumières, l'église, le moulin, la maison du sémaphore eux-mêmes n'étaient plus des ouvrages humains sous le ciseau et la patine des éléments).

Jean Van Stein était loin, vers Juan-les-Pins, occupé à la réalisation d'une bande très commerciale, quand je descendis à Hœdic. Le champ de joncs ras et drus près du port grésillait sous le soleil. L'août était venu, un imperceptible flamboiement palpitait au-dessus des sables ; un miroitement linéaire, infini, remplaçait l'ondulation coutumière des eaux.

Un après-midi, cherchant un peu de fraîcheur, je faisais le tour de l'église, juchée sur une butte et à l'écart, derrière sa haute ceinture de tamaris, lorsque le père Antoine et Adélina sortirent ensemble du lieu saint. On se reconnut et l'on bavarda. Ils me racontèrent la vie de l'ancienne accompagnée le quart d'heure précédent à sa dernière demeure. J'appris qu'elle avait été une suite uniforme de jours, toute droite, de la naissance au décès, sans incidents, sans autres horizons que ceux étalés sous nos yeux. Deux fois seulement la femme avait pris le courrier des îles pour se rendre au pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray. Je ne pus m'empêcher de dire au père Antoine, après un silence :

– « *La malheureuse n'a pas eu beaucoup de distractions !*

– *Bah !* répondit-il*, il est bon que les femmes et les vieux n'abandonnent guère la garde de l'île. Il y a tant de choses à préserver ! Et, d'un geste protecteur, son bras droit encercla le banc de sable.*

– *Tenez,* reprit-il*, ce Jean Van Stein qui, pendant des jours et des jours, chercha avec Adélina et moi à mettre debout une histoire d'ici, aurait dû se contenter de photographies...*

– *Oui, père Antoine,* répliquai-je*, mais tout film à besoin d'un scénario comme toute tapisserie est montée sur un canevas. À sa place,* continuai-je en souriant et pour l'aider à découvrir sa pensée, car je sentais son désir de l'exprimer clairement*, comment auriez-vous relié toutes*

ces photos sans une histoire, pour faire comprendre ce titre : Le Trésor d'Hœdic *? »*

Vers l'ouest, le pêcheur me désigna du doigt, par dessus le muret de la cour du sémaphore, les baraquements, le drapeau tricolore, le drapeau blanc à roue solaire des anthropologistes revenus se pencher sur le gisement de la première civilisation hœdicaise.

– « *Mon Dieu, cher Monsieur*, finit-il par m'avouer*, il y a trésor et trésor... Au lieu d'inventer un conte où il nous présentait sous un jour pas très beau, Jean Van Stein n'avait qu'à prendre, l'une après l'autre, les images de la côte, des brisants, du bourg... que sais-je, moi !... Mieux encore : j'aurais commencé par les photographies de ces hommes que les étrangers déterrent avec tant de soins et qui, à ce qu'il paraît, dormaient leur bon sommeil depuis des mille et des mille ans ; je les aurais montrés couchés dans leurs fosses rondes, sur leurs lits de bernicles et de bois de cerf. Les gamins, tout le monde, cher Monsieur, aurait saisi que c'était le vieux temps de l'île ! Avec les autres photos, celles prises par Jean Van Stein, j'aurais expliqué le temps présent. Et, croyez-moi, on eût parfaitement compris que, sol et humains, nous vivons d'une même vie ; qu'entre les premiers mangeurs de bernicles et nous, il y a les liens du sang mais aussi ceux du vent, de la brume, des jours ensoleillés et des grands coups de mer qui veulent engloutir l'éternel vaisseau.* Le Trésor d'Hœdic *? Mais tout cela : passé, présent, n'est-ce pas notre vrai trésor ? Loin des tristesses lourdes, sans brise pour les dissiper du continent, loin de là où l'on vit sans connaître la tombe ancestrale pour se cramponner, sans mouettes dans le ciel bleu et sans « moutons » sur les crêtes des houles pour se réjouir et se reposer. La fausse légende de Jean Van Stein était inutile.* »

Adélina me regardait. Je devinais et son plaisir des paroles d'Antoine et sa curiosité de l'effet produit.

– « *Père Antoine et vous, Adélina,* dis-je en leur serrant les mains*, le vrai* Trésor d'Hœdic *c'est celui que Jean Van Stein n'a pas pu vous faire tourner ; l'amour de votre île. Il dépend de vous que ce trésor augmente : dites aux autres ce que vous éprouvez ; apprenez-leur la gloire de votre patrimoine.* »

Au loin, sur le miroir gris et immobile de « Mor Braz », vers les terres sans poésie, un moteur de canot claquait rageusement. J'évoquai sa traînée huileuse, la tache ignoble qu'il laissait sur la pellicule marine. Et je sentis monter en moi le dégoût des inventions du siècle, mais aussi l'amour d'Hœdic, loin des hommes.

L'année suivante, Roger Le Grand présente dans* Morbihan, Revue régionaliste *le roman* Les Recteurs et la sirène *de Jean Epstein.

Sous ce titre vient de paraître un second roman de Jean Epstein, écrivain et cinégraphiste, sur la vie des pêcheurs des îles bretonnes. Lorsqu'il réalisa *Finis terrae* (Finistère) et *L'Or des mers* (Morbihan) parmi ces rudes populations, il rassembla, à ses heures de loisir, les éléments psychologiques de futures œuvres littéraires qui devaient être, en quelque sorte, les commentaires de ses films. Tantôt finistériens, tantôt morbihannais, ces matériaux, aussi variés que les lieux maritimes d'où ils furent extraits, permirent à Jean Epstein, dans chaque roman, d'élever du fond de la mer bretonne une terre irréelle quoique remarquablement vivante, à la fois synthèse de la région qu'il venait de cinématographier et plateau scénique pour de curieux personnages, frères des îliens qui jouèrent devant sa caméra.

Le dernier livre d'Epstein a été inspiré par les côtes et les îles du Morbihan. Au lecteur morbihannais de retrouver sous leurs noms d'emprunt les terres solitaires qu'il connaît fort bien !

Notre auteur a su parfaitement traduire le charme de ces isolées. Les mots-images qui viennent facilement sous sa plume – sans doute parce que sa pensée, depuis douze ans qu'elle « met en scène », est synchronisée au mécanisme de l'appareil de prises de vues et ne peut plus se dispenser d'aller au-devant des gens et des choses sans le secours de l'objectif – ces mots-images-là sont extraordinairement évocateurs et précis. Jusqu'au rythme lent de la phrase, parfois saccadé, qui reproduit comme cinématographiquement le ballottement des âmes simples sur l'étendue infinie et monotone de leurs jours, mais aussi les incidents dramatiques, soudainement déclenchés par la traîtrise de l'Océan. Jean Epstein a droit au litre d'écrivain morbihannais pour sa dernière et très belle réussite littéraire...

Décembre 1934

Bibliographie

- Epstein J., 1932 – *L'Or des mers*. Réédition 1995. Quimperlé : Édition la Digitale, 158 p.
- Epstein J., 1934 – *Les Recteurs et la sirène*. Réédition1998. Quimperlé : Édition la Digitale, 136 p.
- Le Grand R., 1930 – *Les Dernières années du royaume de Houat*. Chez l'auteur, 18 p.
- Le Grand R., 1933 – Le Trésor d'Hœdic. *Morbihan, Revue régionaliste*, n° 6, p 1-4. Archives départementales du Morbihan, EB 42.
- Le Grand R., 1934 – Introduction à « Les Recteurs et la sirène ». *Morbihan, Revue régionaliste*. n° 12, p 1. Archives départementales du Morbihan, EB 42.

Nos remerciements à Viviane Barbier Van Voorhes qui a découvert ces documents aux Archives départementales du Morbihan, à Vannes.

Auguste Brizeux (1803 – 1858), Hoedic idéalisée

Christine Hartemann
Hoedic 56170.

« Une chaîne d'îlots ou de rochers à pic
De Saint-Malo s'étend jusqu'à l'île d'Hoedic :
Îles durant six mois s'enveloppant de brume,
De tourbillons de sable et de flocons d'écume.
Des chênes autrefois les couvrirent, dit-on,
Chaque foyer n'a plus qu'un feu de goémon. »

Ainsi Auguste Brizeux introduit-il les strophes qu'il consacre à Hoedic dans son poème *Les Bretons* publié en 1845, une de ses œuvres majeures. Bien que ne figurant pas dans les grandes anthologies de la poésie française, Brizeux fut célèbre à son époque et l'on a dit de lui qu'il fut « *le premier poète de la Bretagne* », romantique au sens où son lyrisme traduit un vif sentiment de la nature mais se démarquant des autres romantiques « e*n ce qu'il ne fait jamais dans son œuvre un développement de ses passions et de ses souffrances* » (Mahé 1972). La dernière édition importante de ses œuvres date de 1912.

Quelques éléments biographiques

Surnommé par Luzel « *le barde d'Arvor* », Julien-Auguste-Pélage Brizeux est né rue Poissonnière à Lorient, le 12 septembre 1803, d'une famille, selon la légende originaire d'Irlande, venue s'établir un siècle plus tôt aux confins du pays vannetais. Son père, chirurgien dans la marine durant les guerres de la Révolution, le laissa orphelin de bonne heure. Sa mère, qu'il a souvent chantée dans ses poèmes, eut beaucoup d'influence sur sa sensibilité et son éducation morale. Celle-ci se remaria en 1811 et eut deux autres fils, Ernest et Charles.

Tout aussi importante fut l'influence de Marie-Joseph Lenir, curé d'Arzanno, village à deux lieues de Quimperlé où le jeune Auguste alla à l'école à l'âge de huit ans, y découvrant la vie rurale et ce qu'il est convenu d'appeler la Bretagne profonde. Parangon du vieux clergé breton, le curé d'Arzanno était un homme rare qui possédait, selon

son élève, la passion de l'enseignement et celle de la poésie et lisait autant son bréviaire que Virgile.

En 1816, Auguste quitte l'abbé Lenir et ses leçons au milieu des genêts et des landes embaumées pour entrer au collège de Vannes, puis à celui d'Arras en 1819. Trois années après, il revient à Lorient, reste deux ans dans une étude d'avoué et part à Paris étudier le droit en 1823. Il se lie d'amitié avec Alfred de Vigny, commence à écrire, plus attiré par la vie littéraire que par le corpus des règles juridiques.

Après quelques publications qui passent inaperçues, une comédie en un acte, *Racine*, des articles dans la *Revue des deux mondes* et au *Mercure du XIX^e siècle*, il se fait connaître en 1828 avec *Marie*, recueil d'églogues[1] qui met en scène la douce figure d'une humble paysanne d'Arzanno, « *Fleur de blé noir* » à la grâce singulière, rencontrée au catéchisme. L'histoire d'amour des deux enfants, d'abord idyllique, finit tristement : le jeune homme quitte le village et Marie en épouse un autre. Dans ce texte, la Bretagne apparaît « *comme la gardienne de la pureté primitive, comme le roc solide, inébranlable, battu de tous côtés par l'Océan, mais immobile et défendant à jamais les anciennes mœurs* » (Taillandier 1860).

La poésie intimiste de *Marie*, saluée par Sainte-Beuve et Victor Hugo, apporte à son auteur suffisamment d'argent pour voyager en Italie, pays qui l'attire et le séduit, « *seconde patrie de son âme* » (Taillandier 1860) où il retournera plus tard à trois reprises. Il traduit *La Divine comédie* de Dante .

En 1834, il est invité à faire un cours de poésie française à Marseille. À partir de 1835, sous l'impulsion du grammairien Le Gonidec, il s'intéresse à l'ancienne littérature galloise et se lie d'amitié avec le celtisant La Villemarqué. Il participe activement à la diffusion des thèmes bretons et celtiques dont il pense qu'un même mouvement les a liés au VI^e siècle.

Au début de l'été 1841, il reçoit la visite de George Sand à Scaër. Il publie *Les Ternaires*, plus apprécié par les lettrés que par le public, recueil qu'il remaniera sous le titre *La Fleur d'or*, liant dans cette seconde version la Bretagne et l'Italie. Il peint les émotions que suscitent les richesses artistiques des villes italiennes et le plaisir de revenir au pays natal, lequel, par contraste, frappe par « *sa beauté barbare* », « *son caractère sauvage et grandiose* » (Taillandier 1860).

Telenn Arvor, recueil de poésies écrites en breton, est édité en 1844. Brizeux fera aussi paraître un florilège de proverbes bretons sous le titre *Furnez Breiz*.

[1]Églogue : petit poème pastoral ou champêtre. (Note de Melvan)

Sans ressources, il obtient une pension de 1 200 francs sous le ministère Villemain, trop peu pour vivre. Ne tenant pas en place, il est à Paris en 1841, puis en Bretagne de 1842 à 1844 pour travailler à son poème *Les Bretons* qu'il achève à Florence et à Rome.

Considéré comme son chef d'œuvre, *Les Bretons*, paru en 1845, est couronné l'année suivante par l'Académie française. Brizeux est affaibli, malade dans une mansarde de l'hôtel de la Victoire à Paris. Son ami Lacaussade l'héberge durant trois mois, après quoi il regagne la Bretagne. Avec l'appui de Victor Hugo, Alfred de Vigny lui fait obtenir la Légion d'honneur.

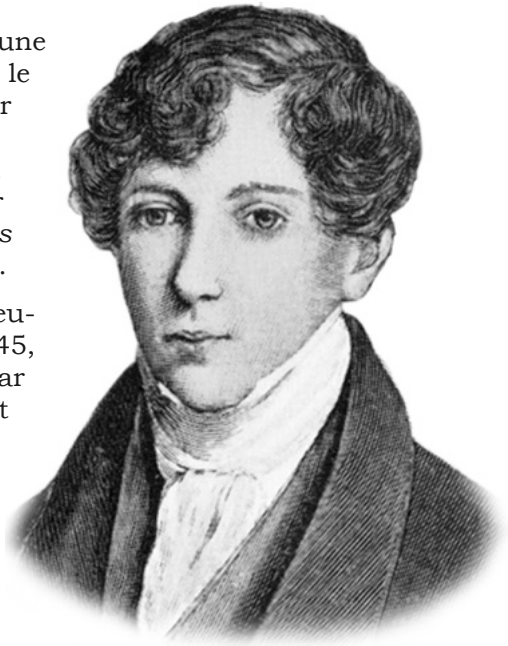

Augustre Brizeux

Mais sa santé et ses finances ne s'améliorent guère. Il reprend le chemin de l'Italie où il demeure de 1847 à 1849 à Rome, Naples et Florence.

En 1855, ses *Histoires poétiques* sont également couronnées par l'Académie française mais ne lui permettent pas, comme il l'aurait souhaité, d'être élu quai Conti et de faire partie des Immortels. Toujours aussi désargenté, il continue à écrire, à collaborer à différentes revues et à mener une vie d'errance. Sa santé se dégradant, il quitte la Bretagne en 1858, réside quelques temps à Paris, puis part avec l'aîné de ses demi-frères chercher le soleil à Montpellier où il meurt le 3 mai. Il est enterré à Lorient. À l'initiative de ses amis, une statue lui est érigée à Lorient en 1888, en présence de Jules Simon et d'Ernest Renan, au centre du parc Chevassu où l'on peut encore la voir aujourd'hui.

Les Bretons

Considéré comme l'œuvre majeure de Brizeux, *Les Bretons* est un long poème de 5 254 vers en 24 chants, publié le 5 juillet 1845. Un extrait, *La Baie des Trépassés*, figurait dans *La Revue des deux mondes* le 5 mai de la même année. Déjà en juin 1833, Brizeux dans une lettre au directeur de *La Revue de Bretagne* disait vouloir « *renfermer toute la synthèse de la Bretagne* » (Rio 2003).

Dans sa préface, l'auteur explique qu'il se veut le chantre de son pays natal. Il souhaite donner à celui-ci un « *fidèle tableau de ses mœurs et exposer les origines de la Bretagne, sa fin honorable après de longues résistances* ». Il s'attache à brosser « *comme un ensemble de la vie humaine, ce fonds éternel de toute poésie* ». Ses amis, dont Sainte-Beuve, louent la pureté et la vérité du poème, tandis que Lecigne considère qu'il s'agit d'« *un monument de la piété et de la connaissance de la vie et du cœur humain* ». Pour Charles Magnin, Brizeux est l'« *Hésiode*[2] *des chaumières* ».

Qualifié d'épopée rustique, *Les Bretons* est un poème descriptif doublé d'une intrigue romanesque. Brizeux nous convie à la découverte de la Bretagne à travers une sorte de carnet de voyage retraçant les pérégrinations du héros Loïc Daûlaz. L'action se passe dans les quatre cantons principaux de Vannes, Tréguier, Léon et Cornouaille[3], où la vie est à la fois « *stoïque, enthousiaste et religieuse* ».

Le poème s'ouvre sur la célébration de la messe en l'église de Scaër et la procession du Pardon. On fait connaissance avec les deux héros, Loïc et Anna ainsi qu'avec Lilez et Hélène, la sœur d'Anna. Jeune pâtre à Scaër, Loïc est promis à la prêtrise mais il garde le souvenir d'un amour d'enfance, Anna Hoel, qu'il rencontrait dans les bruyères où tous deux faisaient paître leurs troupeaux. Après le Pardon, Loïc et le vicaire vont faire la quête de hameau en hameau et arrivent dans la ferme des parents d'Anna. En aparté, Loïc déclare sa flamme à Anna mais la jeune fille, très pieuse, refuse de « *voler une âme à Dieu* ». Elle éconduit Loïc qui, le cœur lourd, doit poursuivre son périple en compagnie du vicaire.

Le chant troisième nous rappelle les origines des Bretons, nous emmène à la noce au bourg de Carnac et nous conte la légende de saint Cornéli. Loïc écrit à Anna. Mor-Vran, le père de la mariée, fait visiter les îles et le golfe du Mor-Bihan au jeune clerc en peine, lequel à son retour, reçoit enfin une lettre d'Anna. À Carnac, c'est la fête, pendant qu'un vieil homme se lamente sur le déclin des anciennes mœurs. La fête se termine par une procession nocturne.

Loïc revoit donc Anna à qui il relate son voyage. Après la moisson, on annonce les grandes luttes de Scaër au cours desquelles les paroisses rivalisent mais finissent par danser. Les amants se sont retrouvés et se sont mêlés à ces réjouissances profanes. Péché à expier : la mère d'Anna tombe malade. La jeune fille décide d'aller prier pour elle au pèlerinage de repentir au sanctuaire Saint-Jean-du-Doigt. Elle

[2] Poète grec qui occupe une place particulière dans la littérature grecque pour ses préceptes moraux et pour son éloge de la paix et du labeur. (Note de Melvan)

[3] Nous avons respecté l'orthographe de Brizeux dans la transcription des noms de lieux.

embarque à Concarneau avec Lilez, futur prétendant d'Hélène, sur un chasse-marée : cap sur les Îles Glénans, les rochers de Penn-Marh, la baie d'Od-Diern, l'Île de Sein. Une tempête se lève. S'imaginant responsable, Anna demande qu'on la jette à la mer. Mais Dieu protège le bateau et les marins, contrairement aux pilleurs d'épaves des côtes de la Baie des Trépassés qui, avec leurs vaches et leurs torches errantes, attirent les navires sur les écueils et provoquent les naufrages. Anna reste en vie et continue sa marche avec les autres pèlerins. Après de ferventes prières, c'est le retour : Morlaix, les Monts d'Arrée. Lorsqu'Anna revient à la ferme, son père est mourant ; il se confesse, fait ses adieux, on suit son enterrement.

Dans les chants suivants, on traverse les marchés-des-jours-de-gras à Kemper, on croise des conscrits, des fileuses, des mineurs, deux proscrits en fuite. De son côté, Anna s'est retirée au couvent mais la Providence, en la personne du recteur, veille et est favorable aux amants : au chant vingt-troisième, Loïc et Anna se fiancent selon la tradition. On célèbre conjointement les noces d'Hélène et de Lilez. Banquet, actions de grâce. Le poème s'achève le lendemain des épousailles, lorsque le cortège se rend au cimetière honorer les défunts et les associer à la fête. La dernière scène unit les vivants et les morts, le présent et le passé, jeunes et vieux, pauvres et malades, dans une allégresse de bon aloi. Ceux que le sort favorise se doivent de partager leur bonheur :

> *« Les cœurs bondissaient de joie ; il n'était plus,*
> *Grâce aux braves sonneurs, ni pauvres ni perclus,*
> *Comme en ces âges d'or, lointain, qui toujours brille*
> *Tous ne formaient entre eux qu'une seule famille ».*

Hoedic

Dans le chant quatrième, intitulé *Les Îles*, où l'on voit Mor-Vran emmener Loïc pour tenter de lui faire oublier sa peine, la partie sous-titrée par Brizeux lui-même « *Hospitalité à l'Île d'Hoedic* » commence ainsi :

> *« Lorsqu'à l'île d'Hoedic aborda sans malheurs*
> *Avec ses étrangers la barque de pêcheurs,*
> *Le premier qui les vit accourut sur la côte,*
> *Disant avec douceur : « Prenez-moi pour votre hôte ! »*

L'accueil est chaleureux. Chacun se presse pour recevoir les étrangers. À tour de rôle puisque, dans les trente maisons hoedicaises, les ressources sont rares. L'Ancien, chef du bourg, mène les arrivants à la cave commune : une mesure par personne, selon la règle établie.

À Hoedic, les mœurs sont « *austères mais douces* ». Les habitants ont le cœur pur. « *Suis-je au pays des Saints* ? » se demande Loïc.

Le lendemain dimanche, le vent s'est levé, la mer est forte. Le prêtre de Houad ne pourra pas venir célébrer la messe. Alors, selon la coutume, « *le Pavillon de Dieu* » est hissé à Houad et les Hoedicais, en communion d'esprit, les yeux tournés vers le saint drapeau de l'île voisine, suivent l'office en même temps que les Houatais.

Touché par la façon dont il a été reçu, Loïc invite un insulaire à venir visiter le continent, pays des pâtres, des prés et des ruisseaux. Le pêcheur décline la proposition : chacun sa terre, chacun son asile, pour lui c'est son île, il ne la quittera pas. Pendant ce temps, les pêcheurs sont rentrés au port, on entend des éclats de voix, une dispute a éclaté sur l'attribution d'un lot de poissons. L'Ancien dont tous respectent la sagesse, intervient et ayant, tel Salomon, fait le partage, tous s'en remettent à sa décision.

Loïc et Mor-Vran reprennent la mer et se dirigent en d'autres lieux, Gâvr-Iniz, Belle-Île avant de revenir à Carnac. Les îles n'ont pas apaisé la mélancolie du clerc, elles n'ont pas le pouvoir à elles seules de consoler et de guérir les blessures du cœur. Seule la lettre d'Anna ramènera le sourire sur le visage de Loïc à la fin de ce chant quatrième.

« *La tristesse est partout sur ces îles sauvages* ». La vie y est rude mais paisible. Chacun consent à son sort, se soumet à la nature et s'accommode de ses vicissitudes. On trouve des arrangements. Nulle déploration élégiaque. La pauvreté matérielle est compensée par une richesse spirituelle. L'absence de biens et de joies terrestres favorise la pureté de l'âme et conduit à la sainteté.

Les Hoedicais de Brizeux pratiquent les grandes vertus chrétiennes : la foi exprimée par leur grande piété qui leur permet de garder l'espérance en Dieu et en son paradis, la charité que traduit leur sens de l'hospitalité, mais aussi la pureté, la tempérance, le courage l'obéissance, la fidélité à leur île et à ses traditions.

La rencontre édifiante avec les îliens d'Hoedic ne permet pas au clerc, hélas, de cueillir « *le fruit de l'oubli* ». Le voyage n'est pas un remède au spleen. « *Amer savoir, celui qu'on tire du voyage ! Le monde (…) nous fait voir notre image* », écrit Baudelaire dans son poème *Le Voyage* paru en 1859, un an après la mort de Brizeux. Quels que soient l'endroit et la beauté du lieu, c'est toujours la même âme douloureuse qui les contemple.

Comme Baudelaire, Brizeux a souvent vécu dans les chambres d'hôtel. À lire ses biographes, il passa sa vie entre la Bretagne, l'Italie, Paris, sans jamais s'installer nulle part. En cela, Loïc est une figure

qui lui ressemble. Mais une figure idéalisée car Loïc finit par trouver le bonheur dans le mariage. Brizeux fait l'éloge des joies domestiques, celles-là même qu'il se refusa puisqu'il ne se maria pas. Son existence fut difficile, d'après ses amis.

Petit commentaire

> *« Chanter, peindre, sculpter, c'est ravir au tombeau*
> *Ce que la main divine a créé de plus beau ».*

Ainsi Brizeux conçoit-il l'art.

Sainte-Beuve, qui avait loué ses premières œuvres, contribué à le faire connaître et était son ami, avait écrit à Luzel que ses poésies étaient belles mais infidèles. Pour Barbey d'Aurevilly, Brizeux était « *un poète parfumé de la Bretagne mais qui n'en était pas pénétré* ». La poésie, comme tout autre art, n'a jamais prétendu être simple reflet de la réalité. Même si Brizeux veut représenter les lieux et les mœurs, les travaux et les jours des Bretons, ceux-ci n'en demeurent pas moins le sujet/objet de son projet poétique qui était de redonner vie à la littérature bretonne.

« *C'est sur les coteaux modérés des romantismes littéraires et religieux que le plus renommé des poètes bretons Auguste Brizeux planta sa tente* » (Le Quintrec 1978). À son époque, Brizeux prit part activement au mouvement de la poésie nouvelle. Il souhaitait renouveler le récit poétique. *Les Bretons* sont une vaste fresque qui peint la diversité des paysages, landes, bois, rivages, villes et villages, la diversité des corps de métiers, paysans, pêcheurs, mineurs, fileuses, la diversité des mœurs traditionnelles, liesses collectives lors des fêtes profanes, recueillement dans les cérémonies religieuses.

« *Qui trop embrasse mal étreint* », dit le proverbe. Le fil romanesque ne suffit pas toujours à assurer la cohérence des différentes descriptions qui paraissent parfois un peu juxtaposées. On sent l'ardent désir de l'auteur de n'oublier aucun aspect de cette Bretagne qu'il veut faire connaître et aimer. Projet d'autant plus ambitieux qu'il a aussi une visée éthique : exalter la morale chrétienne. Même si leur portrait n'est peut-être pas tout à fait conforme, les Hoedicais peuvent néanmoins savoir gré à Brizeux de les avoir chantés : à notre connaissance, aucun autre poète du XIX^e^ siècle ne les a célébrés. Grâce lui soit rendue.

CHANT IV DU POÈME « *LES BRETONS* » D'AUGUSTE BRIZEUX

Les Îles

Non, celui que l'amour a rempli de sa flamme
En changeant de pays ne change point son âme !
Plus il marche, et souvent plus il aigrit son mal,
Celui-là dont le sang roule un germe fatal,
Le mal intérieur paraît sur son visage
Et partout d'un œil triste on le suit au passage :
De même un amoureux : partout et sans repos
Il emporte la flamme attachée à ses os ;
Et ceux qui de son mal ont tant souffert eux-mêmes,
En le voyant passer, disent: « Ce jeune homme aime ! »

Le sombre Cornouaillais ! toujours seul, un matin,
Il regardait la mer houler dans le lointain,
Jusqu'à ses pieds bondir, et ses folles pensées
Se mêlaient à ces jeux des vagues insensées.
Or son hôte Mor-Vran, qui l'aimait comme un fils,
Vit ses pas sur la grève et les avait suivis :
« Çà, dit le vieux marin, qu'est-ce donc ? À votre âge,
Tous mes jours se levaient, se couchaient sans nuage.
Ma fille s'inquiète. Elle m'a dit hier :
" Cet étranger s'ennuie, emmenez-le sur mer ! "
Que vous semble, Daûlaz ? vous voyez cette zone,
L'isthme de Kiberon couvert de sable jaune :
Nous raserons ses bords ; vous verrez en passant
Se dresser des rochers jadis rouges de sang;
Puis, louvoyant au loin, si la mer est facile,
Chez mes anciens amis, nous irons d'île en île.
C'est tout un monde à voir, car, dans le Mor-Bihan,
On compte autant d'îlots qu'il est de jours dans l'an.
– Eh bien, partons, Mor-Vran, dit le clerc de Cornouaille.
Et que mon âme en deuil sur la vague tressaille !
Où vous irez j'irai, sans demander pourquoi.
Si je vous ai sauvé, vous-même sauvez-moi. »
Il disait, et déjà voyant tout proche un groupe
De pêcheurs, le marin hélait une chaloupe.

Une chaîne d'îlots ou de roches à pic
De Saint-Malo s'étend jusqu'à l'île d'Hoedic :
Îles durant six mois s'enveloppant de brume,
De tourbillons de sable et de flocons d'écume,
Des chênes autrefois les couvrirent, dit-on,

Chaque foyer n'a plus qu'un feu de goëmon.
Parfois, derrière un mur où vivait un ermite
Dont le vent a détruit la cellule bénite,
Derrière un mur s'élève un figuier pâle et vieux,
Arbre cher aux enfants, seul plaisir de leurs yeux.
La tristesse est partout sur ces îles sauvages,
Mais la paix, la candeur, la foi des premiers âges ;
Les champs n'ont point de borne et les seuils point de clé,
Les femmes d'un bras fort y récoltent le blé ;
De là sortent aussi, sur les vaisseaux de guerre,
Les marins de Bretagne, effroi de l'Angleterre.

Lorsqu'à l'île d'Hoedic aborda sans malheurs
Avec ses étrangers la barque de pêcheurs,
Le premier qui les vit accourut sur la côte,
Disant avec douceur : « Prenez-moi pour votre hôte ! »
Un autre, survenant, ajouta : « Demain soir,
À mon feu de varech vous viendrez vous asseoir.
Dans cet îlot pierreux qu'à grand'peine on défriche,
Pour vous garder longtemps aucun n'est assez riche ;
Mais chez chacun de nous venez loger un jour,
Et nos trente maisons s'ouvriront tour à tour :
Ainsi, connu de tous en quittant ces rivages,
Vous aurez des amis dans nos trente ménages. »

Puis, pour mieux honorer leur venue en ces lieux,
L'Ancien, le chef du bourg, voulut boire avec eux ;
Il les mena lui-même à la cave commune ;
On servit à chacun sa mesure, rien qu'une :
Ainsi le commandait la règle, et ce qu'on prit
Au mur de la maison par le Chef fut inscrit.

Car telle était cette île avec ses mœurs austères
Mais douces, et Loïc, cet habitant des terres,
Admirant ces cœurs purs, ces fronts calmes et sains,
En lui-même disait : « Suis-je au pays des Saints ! »
Pour Mor-Vran, le marin, il était à la fête :
Il parlait de longs cours, de pêche, de tempête.
C'était un samedi. Le lendemain, voilà,
Dès qu'au soleil levant la mer se dévoila,
Que tous les gens d'Hoedic, enfants, hommes et femmes,
Se tenaient sur la grève à regarder les lames :
« Ah! disaient-ils, la mer est rude, le vent fort,

Et le prêtre chez nous ne viendra pas encor ! »
Ensuite ils reprenaient d'un air plein de tristesse :
« Ceux de Houad sont heureux, ils ont toujours la messe ! »
Et, sans plus espérer, graves, silencieux,
Sur leur île jumelle ils attachaient les yeux.
« À genoux ! dit soudain le Chef, voici qu'on hisse
Le pavillon de Dieu, c'est l'heure de l'office. »
Alors vous auriez vu tous ces bruns matelots,
Ces femmes, ces enfants, priant le long des flots ;
Mais comme les pasteurs qui regardaient l'étoile,
Les yeux toujours fixés sur la lointaine voile,
Tout ce que sur l'autel le prêtre accomplissait,
Le saint drapeau d'une île à l'autre l'annonçait.
Ingénieux appel ! par les yeux entendue,
La parole de Dieu traversait l'étendue ;
Les îles se parlaient, et, comme sur les eaux,
Tous ces pieux marins consultaient leurs signaux !

« Hélas! disait le soir, au seuil d'une chaumière,
Le jeune homme étranger, votre île hospitalière,
Votre sainte maison, demain nous la quittons !
Regrettez-nous un peu, nous qui vous regrettons.
Ou bien, pour quelques jours quittez ces lieux saumâtres,
Et venez avec moi voir le pays des pâtres,
Dans les herbes des prés courir les gais ruisseaux,
Et les chênes verdir, et chanter les oiseaux. »
Le pêcheur répondit : « Chacun a son asile,
Le pâtre a ses vallons et le pêcheur son île ;
Ce terrain sablonneux où tout semble languir,
La faim, la seule faim nous en ferait sortir ;
Sur les vaisseaux du roi, mornes, l'âme abattue,
Ce n'est pas le canon seulement qui nous tue. »

Or, comme en leur bateau montaient les voyageurs,
D'autres rentraient au port, et parmi ces pêcheurs,
On eût dit une rixe à leurs cris, leurs reproches,
Taudis qu'ils déchargeaient leurs filets sur les roches.
L'Ancien fut appelé : « Je prétends, dit l'un d'eux,
Que ce lot me revient, jugez entre nous deux. »
Alors le bon vieillard, sans que nul l'en empêche,
Avec autorité fait les parts de la pêche :
Dans ses décisions il ne fut rien changé
Et tout ce qu'il jugea fut trouvé bien jugé.
Il est maître et seigneur par le droit de son âge,
Comme le plus ancien on le croit le plus sage...

Ils n'ont point tous péri les fruits de l'âge d'or,
Et le barde inspiré sait les trouver encor !
Ô candeur, équité, fleurs mortes dans les villes,
De vos fraîches senteurs vous embaumez nos îles :
Perles blanches du cœur, comme celles des mers,
Vous aimez à briller près des gouffres amers !

Que l'âme de Loïc, âme toujours en peine,
De ce séjour de paix sorte au moins plus sereine,
Partout, chemin faisant, allégeant son ennui
Et plus calme demain qu'elle n'est aujourd'hui !
Mais quand ces deux amis, dans l'ardeur des voyages,
Vont sur le Mor-Bihan sonder toutes les plages,
Faudra-t-il, avec eux errant de flot en flot,
Suivre le jeune clerc et le vieux matelot ?
Ô sombre Gâvr-Iniz, voici que dans ton antre
Le couple voyageur, armé de flambeaux, entre ;
Et sur tes murs sculptés, runes mystérieux,
Ils promènent longtemps et les mains et les yeux.
Vous, antique Belle-Île, Enn-Arh dépouillé d'ombre,
Ilur plongé dans l'eau, récifs, îlots sans nombre,
Vous les voyez baisser leur voile ; et toi, Rhuis,
Sur les six corps de saints dormant sous tes parvis
S'agenouiller ! Rhuis, terre trois fois sacrée
Qu'enivrait Tal-iésin de sa harpe inspirée,
Où pleurait Abeilard, où la terreur des rois,
Gildas, faisait gronder les foudres de sa voix ! ...
Enfin, quittant la mer, ils vont en caravane
Dans la ville des ducs, l'antique et noble Vanne.

Là s'arrêtait leur course, et le fruit de l'oubli,
Le clerc en voyageant ne l'avait point cueilli.

De retour à Carnac, sur ses anciennes grèves,
Au murmure des flots il reprenait ses rêves,
Lorsqu'un soir, en rentrant, il voit dans son logis
Une lettre briller sur le buffet de buis,
Une lettre à son nom ! Ah ! comme vers la porte,
Pour la lire à l'écart brusquement il l'emporte,
Tout brûlant de savoir si par quelque regret
À sa plainte touchante enfin on répondrait !

Mais, faiblesse du cœur, terreurs qu'un rien redouble !
Sur ce papier ouvert déjà son œil se trouble :

Il semble redouter ce qu'il désirait tant,
Et ce qu'il redoutait il le lisait pourtant.

« Votre lettre est bien sombre, ô jeune homme ! bien sombre !
Aux lieux où vous passez, on vous prend pour une Ombre.
Loïc, c'est que l'amour, s'il ne va point vers Dieu,
Laisse ceux qu'il atteint tout noircis de son feu
Et la science aussi nous leurre sur sa trace,
Pareille à l'herbe d'or qui brille, puis s'efface.
Pourquoi donc, pauvre clerc, errer loin de chez nous ?
Pour calmer votre cœur, Daûlaz, que cherchez-vous ?
Revenez ! N'ouvrez pas vos yeux à tant de choses.
La paix ne peut rester qu'en des âmes bien closes.
Où triste vous passiez vous reviendrez content.
Jour et nuit, votre mère en priant vous attend,
Car plus elle vieillit et plus elle vous aime :
Jeune homme ! revenez ! Je vous le dis moi-même. »

Lorsque l'ami d'Anna rentra dans la maison,
Les yeux et tous les traits de l'amoureux garçon
Brillaient, et ses cheveux autour de son visage
Frissonnaient comme autour d'un bouleau son feuillage.
Le voyant si joyeux, le vieux marin sourit.
Et Nona, qui lisait au fond de son esprit :
« Daûlaz, vous avez donc quelque bonne nouvelle ?
Lui dit-elle en filant, – Oui-da ! l'on me rappelle.
Pardonnez, reprit-il en leur tendant la main,
Je suis heureux, pourtant je vous quitte demain. »

Bibliographie

- Balcou J. , Le Gallo Y. (dir.),1987 – *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne.* Paris, Genève : Éditions Champion Slatkine,
- Brizeux A., 1860 – *Œuvres complètes*. Paris : Michel Lévy frères, libraires éditeurs.
- Lecigne C., 1898 – *Brizeux, sa vie, ses œuvres*. Paris.
- Le Quintrec C., 1978 – *Les grandes heures littéraires de Bretagne*. Rennes : Éditions Ouest-France.
- Mahé G., 1972 – *Brizeux, biographie et bibliographie critique de ses œuvres*. Rennes : Thèse Université.
- Planche G., 1855 – M. Auguste Brizeux. *Revue des Deux Mondes*, 15 février.
- Prevost M., Roman d'Amat J.-C., Tribout de Morembert H. (dir.), 1956 – *Dictionnaire de biographie française*, tome 7. Paris : Éditions Letouzey et Ané.
- Rio J., 2003 – *Bretagne, Pays de Galles et celtisme dans « Les Bretons » de Brizeux*. Brest : Association les amis de Gaël Milin.
- Taillandier (de) S.-R., 1860 – Notice in « *Œuvres complètes de Auguste Brizeux* », Paris : Michel Lévy frères, libraires éditeurs.

Le chardon bleu : *Eryngium maritimum*
Cette ombellifère protégée fleurit le haut des plages au cœur de l'été.
(Dessin de Florence Le Coq)

Melvan

Association sans but lucratif dont l'objectif est l'étude, la promotion et la protection du patrimoine historique et naturel des îles de Houat et d'Hoedic.

Un territoire fini et isolé fait d'une île une singularité historique, sociologique et naturaliste dont il est tentant d'aborder toutes les facettes. Hoedic et Houat sont deux îles sœurs, mais aussi deux singularités : chacune a son âme et son atmosphère. Elles ont néanmoins une longue histoire commune et une population de même origine. La connaissance de l'une bénéficie à la compréhension de l'autre aussi bien dans dans leurs différences que dans l'identité de leur destin.

Melvan est l'ancien nom de l'Île aux Chevaux dans le passage des Sœurs, entre Houat et Hoedic. Cet îlot était autrefois consacré aux chevaux : les Hoedicais y récoltaient les foins et les Houatais y acclimataient leurs jeunes poulains. Melvan, île trait d'union, est le nom de notre association ; le cheval de mer ailé symbolise la terre, le ciel et l'océan.

Adhésion à Melvan

Vous pouvez adhérer comme membre sympathisant (15 €) et être tenu au courant des activités ou comme membre actif (25 €) pour contribuer aux projets de l'association. Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la Revue des Deux Îles, les membres actifs ont un droit de vote à l'assemblée générale. Règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Association Melvan ».

Melvan entre Houat et Hoedic

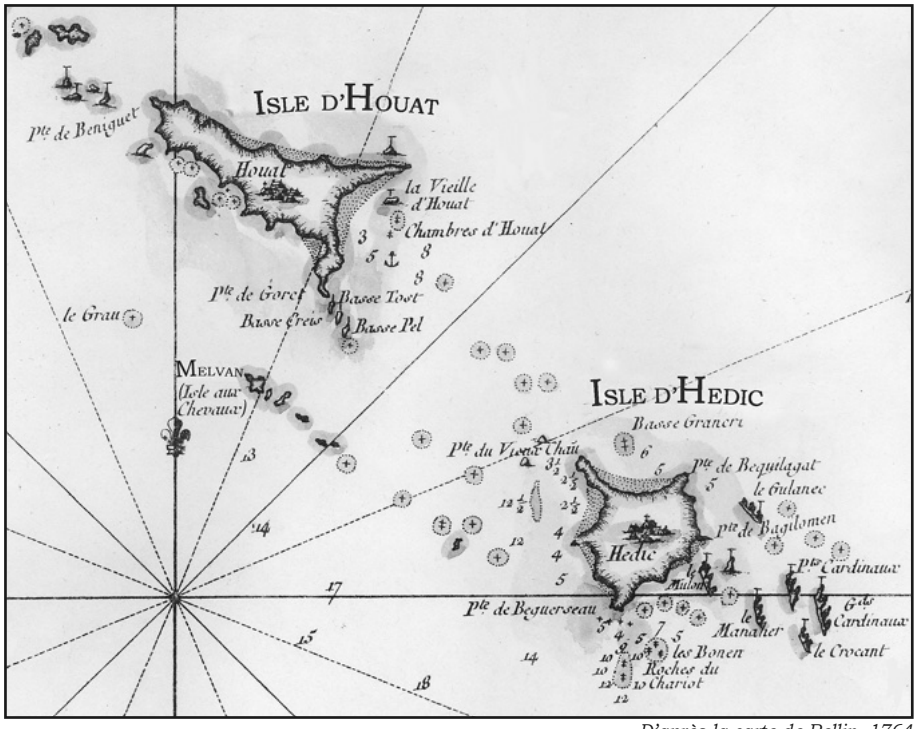

D'après la carte de Bellin, 1764

Melvan remercie pour leur soutien

- Les auteurs de La Revue des Deux Îles ;
- Les bénévoles sur nos chantiers ;
- Les donateurs ;
- La municipalité d'Hoedic ;
- Le conseil général du Morbihan ;
- Le conseil régional de Bretagne ;
- L'Association de gestion du fort ;
- Le Conservatoire du littoral ;
- La Société morbihannaise de navigation.

PUBLICATIONS MELVAN

S'adresser à Melvan, 56170 Île-d'Hoedic

La Revue des Deux Îles, n° 1 – 2004

16×24, 100 p. – ISSN : 1768-5834 – **12 €**

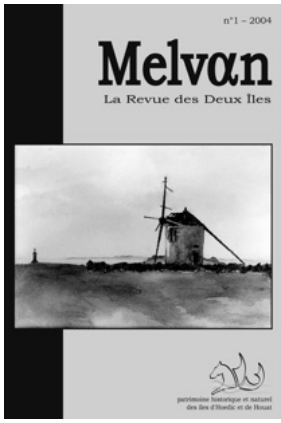

SOMMAIRE :

■ Du galet au dolmen, premiers résultats de la prospection thématique effectuée à Hoedic. *J.-M. Large.* ■ *Le Chariot*, naufragé en 1676, est retrouvé au large d'Hoedic. *P. Buttin, J.-M Kéroullé.* ■ Île de Houat : une histoire de la propriété. *J. Le Roux.* ■ Hoedic et Houat, an VII de la République : pêches au feu et inquiétudes républicaines. *V. Bolo, P. Buttin.* ■ Les liaisons maritimes des îles de Houat et d'Hoedic avec le continent. *H. Buttin.* ■ Surnoms hoedicais. *A. Guémas.* ■ Étymologie et orthographe d'Hoedic et de Houat. *G. Hatchiss.* ■ Marché foncier et immobilier sur Houat et Hoedic entre 1995 et 2001. *C. Buhot.* ■ Quelques plantes de valeur patrimoniale des îles de Houat et Hoedic. *G. Rivière.* ■ L'île d'Hoedic, un site privilégié pour l'observation de l'avifaune. *B. Iliou.* ■ « Le naufrage du *Monte-Christo* », roman de Jean Mistler. *C. Harteman.* ■ « L'Île des Pingouins », roman d'Anatole France. *J. Pricoupenko.*

La Revue des Deux Îles, n° 2 – 2005

16×24, 150 p. – ISSN : 1768-5834 – **14 €**

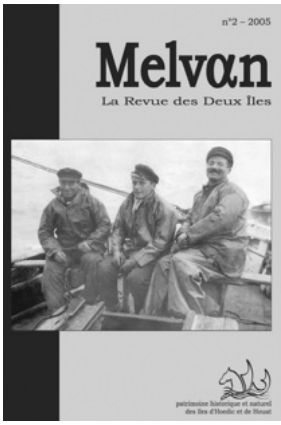

SOMMAIRE :

■ Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoch (Houat, Morbihan). *K. Boyle.* ■ L'Île aux Chevaux, entre Houat et Hoedic. *P.-Y. Jourda.* ■ Voyage à l'île d'Hoedic – 1842. *A. Lallemand, A. Lemontagner.* ■ Chaude alerte à Houat – 15 mars 1944. *J. le Hyaric.* ■ Le canot de sauvetage d'Hoedic. *G. Janin.* ■ Chants latin à l'église d'Hoedic. *O. Favre.* ■ Dératisation de l'Île aux Chevaux. *L. Dutouquet, M. Fortin.* ■ Fougères et plantes alliées de Houat et d'Hoedic. *G. Rivière.* ■ Observations ornithologiques à Hoedic de juillet 2002 à juillet 2003. *A. Le Nevé, Y. Kayser, B. Iliou.* ■ " Île ", une nouvelle de Jean Merrien. *C. Hartemann.*

Voyage d'un naturaliste dans les îles d'Houat et d'Hédic, 1825 – 1826.

Jean-Marie Bachelot de la Pylaie

Présenté par Pierre Buttin, préface de Gérard Aymonin

2004 – 16×24, 176 p. – ISBN : 2-9520979-0-9 – **18 €**

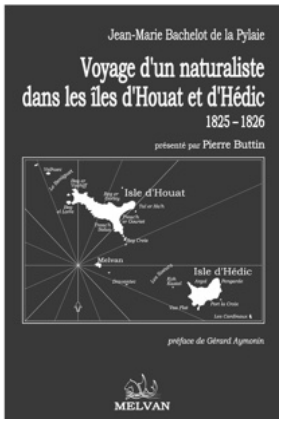

■ Cette monographie inédite donne une description détaillée de la vie quotidienne et des activités insulaires au début du XIX[e] siècle, elle est suivie d'une section naturaliste comportant une description des poissons pêchés, la première liste floristique de Houat, et diverses anecdotes telle que la chasse de nuit aux cormorans. Bachelot de la Pylaie est un naturaliste breton, botaniste de formation qui s'intéressa progressivement à de nombreuses disciplines dont l'ichtyologie, l'archéologie et l'ethnologie comme en témoigne cet essai.

Melvan

La Revue des Deux Îles

N° 3 – 2006

Prix : 14 €

Publication annuelle de l'association Melvan
(régie par la loi du 1er juillet 1901)

Directeur de la publication : Pierre Buttin
COMITÉ ÉDITORIAL : Patrice Birocheau, Virginie Bolo, Henri Buttin, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Denise Leurette.

Les opinions exprimées dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction partielle ou intégrale des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable.

Pour toute correspondance :
Melvan 56170 Île d'Hoedic
melvan@melvan.org

Actualité conçernant Melvan :
www.melvan.org

ISSN : 1768-5834
Avril 2006

Imprimerie de la Manutention
Mayenne, France
N° : 45-04